

U d'/of OTTAWA
39003013764153


294 1/2



HISTOIRE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

1870-71

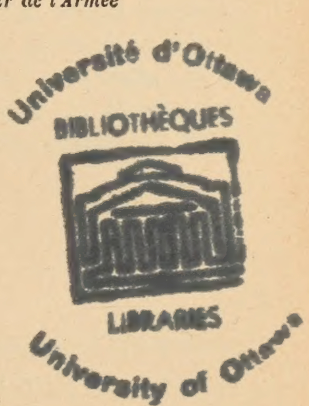
AMÉDÉE LE FAURE

HISTOIRE
DE
LA GUERRE
FRANCO-ALLEMANDE
1870-71

ILLUSTRÉE DE 110 PORTRAITS
ET DE 32 CARTES ET PLANS

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET ANNOTÉE
PAR DÉSIRÉ LACROIX
Ancien Secrétaire de la Rédaction du *Moniteur de l'Armée*

TOME III



PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

HISTOIRE
DE LA
GUERRE FRANCO-ALLEMANDE
1870-71

CHAPITRE PREMIER

La délégation en province. — M. Crémieux. — M. Glais-Bizoin. — L'amiral Fourichon. — Organisation de nouvelles forces. — Le général Lefort. — 15e corps. — Premiers combats. — Artenay (27 septembre). — Toury (5 octobre). — Formation d'un corps d'observation allemand sous les ordres du général de Tann. — 2e combat d'Artenay. — Évacuation d'Orléans. — Marche de la 22e division prussienne sur Chartres. — Défense de Châteaudun. — Chartres. — Dreux. — Première armée de l'Est, sous le commandement du général Cambriels. — Le 14e corps prussien. — Général Werder. — Opérations dans les Vosges. — Combat de la Bourgonce. — Entrée des Allemands à Épinal. — Marche sur l'Ognon. — Combats d'Etuz, Cussey, Châtillon-le-Duc. — Siège de Schelestadt. — Siège de Neuf-Brisach.

I

Le gouvernement de Paris avait commis l'immense faute, reconnue et avouée aujourd'hui, de rester dans la capitale investie, et de n'envoyer en province

qu'une délégation sans autorité. Le 13 septembre, M. Crémieux se rendit à Tours, investi par décret de tous les pouvoirs qu'il concentra entre ses mains. Le 18, M. Glais-Bizoin et l'amiral Fourrichon furent adjoints au délégué. L'amiral, appelé du Havre, où il venait de débarquer, était chargé spécialement de remplir les fonctions de ministre de la guerre et de la marine.

Cette organisation était doublement défectueuse : elle supprimait toute entente entre Paris et la province, et introduisait forcément deux actions divergentes, là où l'unité était une condition indispensable de succès.

Les pouvoirs des trois délégués n'étant pas exactement délimités, il fallait s'attendre à des conflits. Dès le premier jour, le désaccord apparaît. L'amiral Fourichon n'a dans la défense qu'une confiance médiocre. M. Glais-Bizoin et M. Crémieux apportent des idées préconçues, incomplètes, en opposition directe avec celles que le ministre de la guerre cherche à faire triompher. De là, des discussions qui amoindrissent le gouvernement. M. Crémieux, qui regrette sans doute ce portefeuille de la guerre, qu'il a tenu — comme tous les autres — du 13 au 18 septembre, revendique pour les préfets le droit de donner des ordres aux généraux. L'amiral Fourichon s'oppose, à juste titre, à cette prétention, donne sa démission, consent à la reprendre, puis se retire de nouveau.

Au milieu de ces incidents, presque chaque jour

renouvelés, l'organisation de nouvelles forces militaires se poursuit.

Le général Lefort, nommé secrétaire-général de la guerre, avait commencé, dès le 16, à réunir les éléments d'une armée. Malheureusement, le général ne paraît pas avoir eu une idée suffisamment exacte de ce que réclamait la situation, du moins si nous en jugeons par cet extrait de sa déposition devant la commission d'enquête :

Je dois vous dire qu'en commençant l'organisation de ce 15e corps, *je ne prévoyais guère qu'il serait appelé à prendre part aux opérations militaires*. C'est dans cette pensée que je disais au ministre de la guerre : *Cette armée n'est peut-être pas destinée à agir efficacement ;* mais je regarde son organisation comme indispensable : *elle aura un effet moral* considérable non seulement sur les défenseurs de Paris, mais encore sur les populations du Midi et du Centre qui sentiront qu'il y a une armée française entre elles et les Prussiens. J'ignore quel en sera le chiffre, mais nous la ferons aussi forte qu'il nous sera possible ; *et si, comme nous l'espérons tous, Paris doit-être délivré dans quelques mois*, eh bien ! alors, nous aurons au moins une armée (j'espérais pouvoir la porter à 200,000 hommes), qui pourra, *lors même qu'elle n'aurait pas tiré un coup de fusil*, peser dans la balance, si nous devions être appelés à traiter de la paix.

Voilà le langage que je tenais au ministre de la guerre, et voilà la pensée qui m'av it fait agir en poussant cette organisation.

Sans en avoir conscience, on le voit, le général Lefort arrivait à Tours aux mêmes conclusions que le maréchal Bazaine à Metz : avoir une armée *pour peser dans la balance* au moment de la signature de la paix.

Comment, et par qui, Paris pouvait-il être délivré, si l'armée de 200,000 hommes, que le secrétaire de la guerre espérait organiser *en quelques mois*, « ne tirait pas un coup de fusil ? »

Fort heureusement, il restait encore en France quelques éléments de résistance.

Dès le 16 septembre, il fut reconnu possible de former une compagnie dans chaque dépôt. Les mobiles les mieux organisés furent enregimentés et encadrés dans les brigades ; en outre, trois régiments d'infanterie de ligne étaient rappelés d'Afrique. A la fin de septembre, chaque régiment avait ses compagnies à 200 hommes ; chaque brigade comptait deux régiments d'infanterie et un de mobiles. La division comprenait 20,000 hommes environ. Trois divisions formaient le 15e corps (1), dont le commandement était confié au général de La Motterouge (2).

(1) Nous nous bornons à indiquer ici très sommairement l'organisation première du 15e corps, de même que celle du 16e corps. Nous aurons à revenir, plus loin, et à insister, sur ce sujet.

(2) Le général de La Motterouge était au cadre de réserve depuis le 4 février 1869, lorsqu'il fut rappelé l'année suivante, le 29 août, comme commandant supérieur des gardes nationales de la Seine ; mais c'est à peine s'il prit seulement possession de ce commandement, car le 8 septembre il donna sa démission ; puis, c'est peu de temps après que la délégation de Tours le mit à la tête des troupes réunies à la hâte, et qui furent les premiers éléments de l'armée de la Loire. Relevé de ses fonctions et replacé dans le cadre de réserve le 13 octobre 1870, il fut, par décision du 23 septembre 1871, relevé dudit cadre de réserve et maintenu définitivement dans la 1re section, comme ayant commandé en chef. Le général est mort à Nantes, le 31 janvier 1883. (D. L.).

Dans ces trois divisions du 15e corps, il s'en trouvait une en formation à Vierzon (général Peytavin), une à Nevers (général Martin des Pallières), une enfin à Bourges (général Martineau des Chenez). Vers la fin de septembre, les hommes étaient réunis et à peu près armés ; mais il suffit de se reporter au livre du général des Pallières (1) pour voir qu'il n'y avait pas là une force vraiment organisée : « A mon arrivée à Nevers, le 28 septembre, je trouvai les troupes dans le plus misérable état ».

En dehors du 15e corps, tous les mobiles du midi et du centre avaient reçu l'ordre de se transporter sur la rive droite de la Loire.

Ces mobiles, dit le général Lefort, étaient destinés à former un réseau, commençant aux Vosges, et devant s'étendre jusqu'à la Manche.

Ils avaient pour instructions de faire une guerre de partisans, et d'éviter les engagements sérieux. Les bataillons avaient été répartis entre les diverses subdivisions menacées par la cavalerie ennemie que nous avons vue, au lendemain de l'investissement de Paris, lancée au nord, à l'ouest et au sud de la capitale. A Rouen, le général Gudin, remplacé plus tard par le général Briand, disposait de deux régiments de cavalerie, deux bataillons de marche, onze bataillons de mobiles, soit 13 à 14,000 hommes. En outre, M. Estancelin avait reçu du gouvernement le commandement supérieur des gardes nationales dans les

(1) Le général Martin des Pallières. *Orléans*.

départements de la Seine-Inférieure, du Calvados, et de la Manche. En cas d'échec grave, le général Gudin avait l'ordre de se retirer sur le Havre que fortifiait en toute hâte le colonel Massu, remplacé bientôt par le capitaine de vaisseau Mouchez.

Sur la rive gauche de la Seine, à Évreux, le général Delarue, commandant la subdivision territoriale, disposait du 39e régiment de mobiles (Eure) et du 1er régiment des éclaireurs de la Seine : 4,000 hommes environ.

A Chartres, le général Boyer, commandant de la subdivision militaire, n'avait que quelques bataillons de mobiles, avec lesquels il se retira dans l'Orne, à l'approche de l'ennemi (1).

A Amiens, le général Paulze d'Ivroy n'avait pas de troupes suffisantes pour opposer une résistance sérieuse aux incursions des Allemands.

Le général de Polhès, commandant la subdivision de Bourges, était à Orléans avec quelques régiments du 15e corps, et des mobiles appelés des départements voisins.

Au Mans, le général d'Aurelle de Paladines, désigné pour le commandement supérieur régional de l'ouest, comptait sous ses ordres 20,000 mobiles environ que le général Fiereck allait s'efforcer d'organiser, après le départ du général d'Aurelle.

(1) Une enquête fut ouverte, par ordre de l'amiral Fourichon, sur cette retraite précipitée : « Elle prouva que le général Boyer avait un ramollissement du cerveau. » *Déposition de M. Glais-Bizoin devant la commission d'enquête.*

Dans l'Est, divers bataillons de la garde mobile (Vosges, Saône-et-Loire) se réunissaient vers le 20 septembre, pour former le noyau de la 1re armée de l'Est, sous les ordres du général Cambriels.

Enfin, et pour terminer ce rapide exposé, dans les premiers jours d'octobre, le 16e corps s'organisait sous la direction du général de Paladines. (1re division : général Pourcet, à Blois ; 2e division : général Barry, à Tours ; division de cavalerie : général Ressayre, à Tours).

En résumé, vers la fin de septembre, un seul corps, le 15e avait son organisation, non pas complète, mais ébauchée : pour l'achever, il allait falloir recourir à toute l'énergie du général d'Aurelle. Partout ailleurs, des mobiles mal armés, à peine vêtus, incapables d'opposer une résistance sérieuse aux uhlans allemands, suivant l'expression déjà citée du général Lefort « un réseau de mobiles commençant aux Vosges, et devant s'étendre jusqu'à la Manche. »

Un plan général de défense avait été discuté et adopté à Paris, avant l'investissement. Les renseignements que nous fournit à cet égard le général Le Flô (1) sont malheureusement bien incomplets :

Le général de La Motterouge, qui, à Paris, avait rempli les fonctions de commandant de la garde nationale, et avait perdu cette position, était naturellement désigné pour prendre le commandement de la 1re armée, qui devait se former à Orléans et à Tours. Je lui donnai, en conséquence, des instructions très détaillées sur la formation, la composition de cette armée, sur les officiers généraux que nous savions exister en France et qui pouvaient l'aider. Je lui

(1) Déposition devant la Commission d'enquête.

donnai des instructions générales sur la conduite qu'il devait tenir. Je les lui ai lues, la carte sous les yeux, en présence du chef d'état-major général, le colonel Borel. Après, j'ai demandé à ces messieurs s'ils jugeaient que ces instructions étaient suffisantes, s'ils pensaient que je devais ajouter quelque chose, disant que j'étais prêt à y faire toutes les adjonctions possibles. Ils déclarèrent qu'elles étaient suffisantes, et nous nous séparâmes

Quelques jours après, la veille de l'arrivée des Prussiens devant Paris, je fis partir le général Cambriels, avec des instructions spéciales rédigées pour lui. Je l'envoyai dans l'Est prendre le commandement des forces en Alsace, dans Belfort et autour de Belfort, et j'obtins un arrêté qui lui donnait la haute main sur les fonctionnaires civils de ces départements. Je lui donnai non seulement pour l'organisation de l'armée, mais pour la conduite des opérations militaires, des instructions qu'il trouva fort bonnes, et dans lesquelles le Gouvernement n'intervint en aucune façon.

Ces indications un peu vague ne permettent pas de préciser les opérations qui devaient être entreprises.

Pour l'armée de l'Est du général Cambriels, la déposition du général Le Flô contient encore ces mots:

Le général... devait non pas constituer une grande armée, mais de petites armées destinées à manœuvrer sur les flancs et les derrières de l'ennemi, de manière à menacer et à gêner ses communications.

Mais, quant à ces instructions si précises données au général de La Motterouge « lues sur la carte, en présence du colonel Borel » aucune explication n'est fournie à leur égard par les dépositions des généraux Le Flô, la Motterouge et Borel. L'ennemi, d'ailleurs, ne devait pas laisser le temps au commandant du

15e corps de suivre les instructions qu'il avait reçues du ministre.

Nous devons, maintenant, étudier les opérations des deux troupes qui, dès le début de leur formation se trouvèrent en contact sérieux avec l'ennemi : le 15e corps aux environs d'Orléans, et la première armée de l'Est, sous le général Cambriels.

II

La 4e division de cavalerie allemande, détachée au sud de Paris, s'était, comme nous l'avons dit précédemment, avancée sur Orléans. Le 24 septembre, elle se heurte à 2 kilomètres environ d'Artenay à quelques escadrons du 6e hussards et du 6e dragons soutenus par une section d'artillerie. A la suite de cet engagement sans importance, l'ennemi s'arrête à Toury, et le général de Polhès qui commande à Orléans appelle à lui des troupes du 15e corps, pour résister à une attaque qu'il croit imminente. Le 27 septembre, à la suite d'une panique, le général télégraphie à Tours « qu'il est obligé d'évacuer Orléans, devant les forces supérieures de l'ennemi, dont l'infanterie s'est massée dans les bois pendant la nuit, et qui dispose de 24 escadrons et de 15 à 18 canons. Nos troupes se replient sur Blois, Vierzon et Gien » (1). Le général Borel chef d'état-major du 15e corps, part aussitôt et trouve le général Polhès

(1) Dépêche de l'amiral Fourichon au gouverneur de Paris.

rentré à Orléans. Afin d'éviter le retour de semblables paniques occasionnées par les incursions de l'ennemi, le général Borel réunit les neuf régiments de cavalerie du 15e corps, dans le but de chasser de la plaine les coureurs allemands.

Le 5 octobre, le général de Longuerue part de Chevilly, à 3 heures du matin, avec le 29e de marche, quelques compagnies de chasseurs à pied, le 6e dragons, le 6e hussards et une demi batterie. L'ennemi est rencontré en avant de Toury, sur le chemin qui mène de Janville à la route de Paris. A la même heure, le général Ressayre avec une brigade de cuirassiers, un bataillon de turcos et une demi batterie, passe par Tivernon, et attaque les Prussiens, qui sont parvenus à contenir et à repousser le général de Longuerue.

Le général Michel, enfin, avec trois régiments de cavalerie se porte en avant et menace également les Allemands (1). Devant cette triple attaque, les Prussiens se retirent sur Angerville, abandonnant un convoi de vivre ; le 7 octobre, le gros de leurs forces est, comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, à Étampes, avec une brigade à Authon.

A la suite du combat de Toury, le général de Moltke ordonne la formation d'un corps spécial d'observation (*Armée Abtheilung*) (2), composé du 1er corps bavarois de la 22e division d'infanterie (11e corps) et des 2e et 4e divisions de cavalerie.

(1) Général de Blois. *L'artillerie du 15e corps.*

(2) Gœtze. *Opérations du corps du génie allemand.*

Le 8 octobre, le général de Tann, placé à la tête de cette armée, s'avance jusqu'à Étampes, atteint Angerville le 9, et poursuit sur Orléans. Le 10, il rencontre à Artenay une vigoureuse résistance.

Le 5 octobre, le général de La Motterouge avait reçu de la délégation l'ordre de se rendre à Orléans, et d'y prendre la direction des opérations, en remplacement du général de Polhès nommé commandant de l'arrondissement du centre (siège, Bourges).



M. Glais-Bizoin (1).

Les deux divisions du 15e corps qui se trouvaient à Vierzon et à Bourges étaient acheminées sur Orléans : le général des Pallières demeurait à Nevers avec ses troupes.

(1) M. Glais-Bizoin était âgé de 71 ans à l'époque du 4 septembre. Reçu avocat en 1822, il fut membre du Conseil Général dès 1830 des Côtes-du-Nord, (il était né à Saint-Brieuc), puis député de l'arrondissement de Loudéac, qui le réélut sans interruption jusqu'en 1848;

A son arrivée dans le chef-lieu du Loiret, le général de La Motterouge apprit que toute la cavalerie avait été envoyée par le général de Polhès en expédition du côté de Pithiviers. Cette reconnaissance ne fut pas d'ailleurs de longue durée, le mouvement en avant des Allemands obligeant nos escadrons à la retraite. Mandé à Tours par l'amiral Fourichon, le général de La Motterouge ne connut que le 9, par voie indirecte, le danger dont il était menacé.

Il prescrit aussitôt au général Reyau de se porter sur Artenay, afin de défendre la route d'Orléans avec sept régiments de cavalerie, soutenus par un régiment de mobiles de la Nièvre, un bataillon de turcos, des chasseurs à pied et deux bataillons, l'un de marche, l'autre des mobiles du Cher : 10 pièces de 8 prennent position à 3 kilomètres en avant d'Ar-

il siégea toujours à l'extrême gauche. Non réélu à l'Assemblée Législative, il vécut dans la retraite; cependant, en 1863, il fut élu de nouveau par les Côtes-du-Nord ; aux élections générales de 1869, le gouvernement impérial fit échouer sa candidature ; mais, dans une élection partielle qui eut lieu le 6 décembre 1869, il fut élu par la quatrième circonscription de Paris, c'est dans cette position qu'il devint à la Révolution du 4 septembre, membre du Gouvernement de la Défense Nationale. Après l'armistice « la popularité dont il avait joui pendant si longtemps parut l'avoir abandonné » et il ne fut plus réélu. Il est mort en 1877 dans sa propriété de Cesson, dans le département d'Ille-et Vilaine. En 1872, il a publié : *Dictature de cinq mois, mémoires pour servir à l'histoire du Gouvernement de la Défense Nationale et de la délégation de Tours et de Bordeaux.* Il paraît qu'on ne saurait voir dans cet ouvrage une autorité qui s'impose et que malgré la bonne foi de l'auteur, ses jugements ne peuvent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire. (D. L.).

tenay : quatre sont à cheval sur la route d'Orléans, les six autres sont établies plus à gauche.

Le premier coup de canon est tiré le 10 octobre à onze heures ; nous avons en ligne 10 à 12,000 hommes, les Prussiens comptent environ 40,000 soldats : le 1er corps bavarois est au centre, les 2e et 4e divisions de cavalerie sur les ailes. Vers trois heures, après une violente canonnade, l'ennemi prononce sur notre gauche un mouvement tournant, et la retraite est ordonnée. Elle s'opère lentement, sous la protection de l'artillerie qui est vivement pressée et n'a pour soutien qu'un peloton de dragons. Trois de nos pièces demeurent entre les mains des Bavarois. Le général Reyau se retire vers le sud, près de Chevilly ; la forêt d'Orléans arrête la poursuite des Allemands.

Aussitôt informé du combat, le général La Motterouge se porte à la rencontre des troupes, et prend ses préparatifs pour une vigoureuse résistance. Malheureusement, le temps manque. Quelques détachements seulement des 2e et 3e divisions du 15e corps sont arrivés (une brigade de la division Peytavin a été envoyée au général Cambriels dans les Vosges).

Le 11 au matin, les Allemands poursuivent leur marche en trois colonnes. A la droite, la 22e division d'infanterie s'avance sur les Ormes par Sougy, Huêtre, Bricy et Boulay ; le 1er corps bavarois est au centre (la 2e division en première ligne, la 1re en réserve) ; la 2e division de cavalerie forme l'aile gauche, et a pour mission de fouiller la forêt d'Orléans.

A l'extrême droite enfin, la 4e division de cavalerie pousse vers la Loire.

L'action s'engage à la fois sur la gauche (française) et au centre. Le 32e régiment prussien, de la 22e division, se heurte, à 7 kilomètres d'Orléans, aux Ormes, à des troupes françaises. Il est promptement soutenu, et l'artillerie allemande s'établit entre Briey et Gidy. Le général Peytavin, qui commande de ce côté, se porte deux fois en avant ; mais il est repoussé, et le général allemand de Wittich fait aborder nos positions par les 83e, 32e et 95e régiments allemands, qui ne tardent pas à s'emparer du village : il est à ce moment une heure. L'ennemi n'avance cependant que pas à pas. D'Ormes à Orléans, le terrain est coupé de vignes, la route bordée de murs et de villages qui se prêtent fort bien à la défensive.

D'ailleurs, la fusillade indique que les Bavarois rencontrent une vive résistance. La 4e brigade a suivi la route d'Artenay à Orléans par Chevilly, la 1re brigade en réserve, tandis que la 3e marche sur Saint-Lyé. Aux environs de Cercottes, les Bavarois sont vivement attaqués par la légion étrangère, les zouaves pontificaux et quelques turcos, qui luttent héroïquement, en reculant sur les Aubrais. Le général de La Motterouge se porte à la gare avec trois bataillons qui viennent d'arriver par le chemin de fer. Le 39e de ligne, les mobiles de la Nièvre et l'artillerie, sous les ordres du commandant Tricoche, tiennent longtemps l'ennemi en respect. Mais, la supériorité des Allemands leur assure la victoire :

la 1re brigade bavaroise, qui s'est avancée, nous tourne à l'ouest, et rejoint le 32e régiment prussien de la 22e division. En même temps, l'artillerie s'établit à Ingré, et tire sur la ville. La porte du faubourg Saint-Jean est enfoncée à coups de canon ; le faubourg est bientôt envahi. Un seul pont reste sur la Loire, les autres ayant été précédemment coupés (1). Tandis que les employés du chemin de fer se multiplient pour évacuer le matériel, et pour faire retourner les trains de troupes qui arrivent trop tard pour prendre part à l'action, le général de La Motterouge traverse la Loire, sous la protection de son artillerie, et se replie sur la Ferté-Saint-Aubin, où il reçoit une lettre de Tours, lui retirant le commandement, confié désormais au général d'Aurelle de Paladines.

Les deux journées du 10 et du 11 avaient coûté aux Allemands 1,250 hommes hors de combat Nos pertes étaient plus considérables, surtout à cause des prisonniers : 2,000 hommes environ étaient restés entre les mains de l'ennemi (2).

En dehors des forces engagées aux Ormes et à Cercottes, le général de La Motterouge avait placé dans la forêt d'Orléans 4 à 5,000 hommes, gardes nationaux et mobiles, sous les ordres du général Maurandy, qui s'était établi à Loury. Durant les deux jours de combat, le général Maurandy, qui

(1) Dépositions du général de La Motterouge.

(2) 222 soldats français et allemands sont inhumés dans un caveau surmonté d'une pyramide quadrangulaire.

avait été chargé de protéger la droite de nos positions, demeura immobile sans songer à défendre les routes qui traversent la forêt. Au dernier moment, le commandant en chef négligea de donner l'ordre de battre en retraite au général Maurandy, qui se « retira comme il put » (1).

A la suite de leur facile victoire, les Allemands entrèrent dans Orléans. Le général de Tann, ne jugeant pas prudent de pousser plus avant, et de s'avancer soit sur Tours, soit sur Bourges, demanda à Versailles et obtint l'autorisation de se borner à éclairer les environs. Le 1er corps bavarois et la 2e division de cavalerie paraissant suffisants pour remplir cette mission, la 22e division d'infanterie et la 4e de cavalerie durent quitter Orléans et rallier l'armée de blocus, en rayonnant dans les directions de Châteaudun, Chartres et Dreux. Il importait en effet, aux Allemands de maintenir libres leurs communications, et de venir à bout des francs-tireurs,

(1) Il est permis de croire que cet oubli du général de La Motterouge a été la cause de sa révocation subite. Nous savons, en effet, par la déposition du général Lefort, que c'est sur le reçu d'une dépêche venue d'Orléans et annonçant que 20,000 mobiles avaient été oubliés dans la forêt, que la destitution du général a été résolue et signifiée aussitôt. Quant à la part de responsabilité qui incombe à cet égard au commandant du 15e corps, il faut, pour l'apprécier, se reporter à la déposition du général Borel : « M. PERROT. Le général de La Motterouge est-il responsable de l'abandon du général Maurandy ? M. LE GÉNÉRAL BOREL. Le général Maurandy était, sans doute, sous les ordres du général de La Motterouge, cela est incontestable... »

CARTE GÉNÉRALE des opérations des Armées de la LOIRE.



qui tenaient campagne dans cette région. Le 10 octobre et le 14, plusieurs uhlans avaient été tués

à Varize et à Civry, et il avait fallu envoyer de Patay un détachement de 6 à 700 hommes pour s'emparer de ces deux villages, qui furent presque entièrement brûlés. En outre, Châteaudun donnait, depuis la fin de septembre, asile aux francs-tireurs de Lipowski, les héros d'Ablis. Ancien lieutenant de chasseurs à pied, Lipowski devait, durant cette campagne, donner des preuves nombreuses de hardiesse et d'intelligence militaire.

A la suite de la prise d'Orléans, les troupes françaises qui occupaient Châteaudun (des hussards et des mobiles) reconnaissant la défense impossible, se retirèrent, et la garde nationale fut convoquée pour rendre ses armes le 12 octobre. Le 13, une nouvelle décision du préfet d'Eure-et-Loir fit restituer aux gardes nationaux leurs fusils. Les francs-tireurs de Paris qui s'étaient dirigés sur Courtalain revinrent aussitôt, et l'on s'occupa de mettre la ville en état de résister. Sur tous les points, des barricades furent construites : « Elles présentaient l'aspect de forts murs à parements inclinés, dit un témoin oculaire (1) hauts d'environ 1^m 66, épais de 2 mètres, et crénelés au moyen de sacs pleins de terre ». Malheureusement, le service des avant-postes laissait à désirer. Privés de cavalerie, réduits à un nombre évidemment insuffisant (1,300 hommes dont 700 francs-tireurs de Paris, 115 de Nantes, 50 de Cannes et des gardes nationaux) les défen-

(1) Condray, *Défense de Châteaudun.*

seurs de Châteaudun ne se préoccupaient que de la ville, et n'avaient placé aucune vedette en avant.

Le 18 octobre vers midi, quelques habitants se précipitent dans les rues en poussant ce cri : les *Prussiens*; au même instant, le canon tonne du côté de la gare. La gare est, en réalité, la clef de Châteaudun. Elle est située au point où le plateau de la Beauce se relie à l'escarpement sur lequel est batie la ville haute, dominant, de l'autre côté, la ville basse et la vallée du Loir.

L'ennemi est divisé en deux corps : l'un s'avance par la route d'Orléans, l'autre par le chemin de Meung. En quelques instants, la ville est presque entièrement entourée : du nord-est, les Prussiens sont descendus au sud, puis remontés à l'ouest : de ce côté, le Loir les arrête et les empêche d'avancer. Un seul passage reste libre, et assure une retraite aux défenseurs de Châteaudun : la route de Nogent-le-Rotrou, au nord-ouest.

Maître de la gare, le général de Wittich ne pense pas rencontrer une bien sérieuse résistance : il a avec lui 12 à 15,000 hommes environ (22e division d'infanterie, 4e division cavalerie, une batterie bavaroise, en outre de l'artillerie divisionnaire) et il sait qu'une poignée de francs-tireurs, quelques centaines d'hommes, occupent seuls Châteaudun. Sur son ordre, la 43e brigade s'avance pour attaquer la ville ; mais elle est rudement reçue, et réclame bientôt des renforts. Après deux ou trois attaques infructueuses, il faut faire donner les trois brigades, et mettre en

batterie toutes les pièces. Établis sur six points différents, à moins de 500 mètres de la ville, les 30 canons prussiens tirent sans relâche. Au bout d'une heure, ils ont partout allumé l'incendie, sans parvenir à vaincre la résistance héroïque des francs-tireurs bien secondés par les habitants. Chaque rue est défendue par une barricade, derrière laquelle vingt hommes résolus arrêtent une compagnie. Il faut faire le siège de chaque maison, sous une fusillade incessante qui couche à terre des files entières d'Allemands. Le combat est particulièrement acharné sur deux points: au sud où l'assaillant s'est emparé d'une maison isolée qui porte le nom de *Mondoucet*. Les francs-tireurs tiennent un couvent qui fait face, et la lutte se poursuit jusqu'au moment où un obus effondre le toit de Mondoucet. Au nord et à l'est, les deux principales rues de la ville (*rue de Chartres et rue d'Orléans*) sont l'objet des tentatives de l'ennemi. Maître de ce double passage, en effet, il peut gagner la place, et dès lors la résistance devient impossible. Le 95e prussien attaque le premier ; il est successivement soutenu par le 32e le 94e et le 83e (1). A 8 heures, après une défense héroïque, pied à pied, les francs-tireurs sont refoulés de 8 à 900 mètres environ ; ils atteignent la place, et les Prussiens sont sur leurs pas, lorsqu'une violente fusillade se fait entendre. En

(1) Lettre du duc de Saxe Meiningen, en date du 24 octobre, publiée dans l'*Allemagne* du 4 novembre et reproduite dans le *Journal de l'invasion de Châteaudun.*, de P. Montarlot.

même temps, les réserves des francs-tireurs se jettent à la baïonnette sur les assaillants et les repoussent. Mais, ce succès ne peut que protéger la retraite : épuisés par une lutte de près de sept heures, les francs-tireurs, sûrs de ne pas être soutenus, gagnent la route de Nogent-le-Rotrou, sans que l'ennemi ose les poursuivre. Il a d'ailleurs bien autre chose à faire que de combattre : il faut piller, brûler au pétrole cette ville qui vient de donner l'exemple de la résistance. Toute la nuit, la besogne lugubre s'accomplit. Favorisé par un ouragan terrible, l'incendie gagne et se propage : 235 maisons sont détruites.

Au milieu des décombres, des femmes, des enfants, à demi écrasés sont atteints par les flammes : on ne peut leur porter secours. Ce n'est qu'au bout de douze heures, que le général de Wittich permet aux pompiers de se réunir. Ce n'est pas la pitié qui décide le commandant de la 22e division, mais l'intérêt ; il a, durant la nuit, réfléchi que l'on pourrait obtenir quelque chose de cette ville ruinée, et tandis que les habitants épouvantés retirent des ruines les cadavres calcinés, il rassemble le conseil municipal, et réclame 200,000 francs. 52,000 francs sont versés sur l'heure, et les Prussiens s'éloignent le 19 (1).

(1) Le Gouvernement de la Défense Nationale décréta le 20 octobre que la *Ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie*, et donna son nom a une des plus belles rues de Paris.

Puis le Gouvernement de la République, par décret du 3 octobre 1877 : Voulant perpétuer le souvenir de la résistance héroïque opposée, en 1870, par la ville de Châteaudun à l'invasion allemande,

Après cet exploit, la 22e division poursuivit sa route sur Chartres : le 20 octobre, elle entra dans la ville, sans coup-férir, « par suite d'une convention conclue avec les autorités civiles » (1). La journée avait cependant, commencé par un engagement à Thivart, vers neuf heures du matin, plusieurs maisons avaient été bombardées ; la garnison, composée de fusiliers-marins et de mobiles, demandait à se défendre, mais sur les instances de la municipalité, le capitaine de vaisseau Duval, commandant militaire de Chartres, abandonna la ville.

La prise de Chartres était pour Dreux une sérieuse menace. Construite au fond d'une vallée, cette ville pouvait d'autant plus difficilement résister, que l'on ne disposait que de trois pièces de 4.

Depuis plusieurs jours, déjà, on s'attendait à une attaque. Le 8 octobre, quelques hussards de la cavalerie Rheinbaben s'étaient présentés à Cherisy, et avaient poussé jusqu'à Dreux. Aux environs de la ville, ils avaient été surpris par les gardes nationaux. Le lendemain, quelques compagnies bavaroises (2e régiment, *Prince-Royal*) s'étaient avancées pour

autorisa la ville à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur qui sera posée en chef de l'écu.

134 francs-tireurs et gardes nationaux sont inhumés sous un monument élevé par la ville. Les armes de la ville sont gravés sur le piédestal avec l'inscription : *Aux combattants morts le* 18 *octobre* 1870. (D. L.).

(1) Wittich. *Aus meinem Tagebuche*, 1870-71. Cassel.

enlever des réquisitions ; elles avaient été repoussées par des mobiles de l'Orne (1).

Le lendemain, Chérisy était brûlé par le général de Bredow, qui renouvelait ses exploits de Mézières. La ville de Dreux semblait donc sérieusement menacée dès le 11 octobre. Aussi le colonel de Beaurepaire, des mobiles du Calvados, avait-il demandé des renforts, et était-il arrivé à former un corps de 5 à 6,000 hommes. Cet officier se tua malheureusement, en montant à un observatoire, et sa mort désorganisa la défense (2). Dans la nuit du 21 au 22, la ville de Dreux fut évacuée, mais elle fut réoccupée le lendemain par un corps de 7,000 hommes, sous les ordres du capitaine de frégate Du Temple. Nos troupes allaient être attaquées des deux côtés à la fois : sur la route de Paris (à gauche), par le général de Rheinbaben, et sur la route de Chartres par le général de Wittich. Dès le 23, plusieurs escarmouches eurent lieu. Le capitaine Du Temple eut la malhenreuse idée de vouloir surprendre l'ennemi de nuit ; mais, ses dispositions furent prises de telle sorte que nos mobiles se fusillèrent et s'entretuèrent. Fort heureusement les Prussiens ne jugèrent pas à propos d'intervenir, et se bornèrent à demeurer spectateurs de ce combat, *dans lequel il y eut plusieurs charges à la*

(1) Coynart. *La guerre à Dreux.*

(2) Le lientenant-colonel de Beaurepaire monta au sommet de la chapelle funéraire des princes d'Orléans. Il tomba en brisant dans sa chute les toitures en verre, et vint mourir sur les dalles de l'église. (D. L.)

baïonnette. A la suite de cette malencontreuse affaire, la retraite fut résolue et accomplie.

Le 25 octobre, la ville de Dreux fut occupée par le 95e régiment d'infanterie allemande, deux batteries d'artillerie et plusieurs régiments de cavalerie, sous les ordres du général Schmidt.

Le 28, la ville fut évacuée, et, à partir de ce moment jusqu'au milieu de novembre, elle reçut alternativement la visite des patrouilles ennemies et des corps français.

III

Le ministre de la guerre avait, disions-nous, prescrit à la délégation de Tours des opérations simultanées autour d'Orléans et dans les Vosges. Nous venons d'exposer les premières, il nous faut maintenant nous occuper des secondes.

Durant le siège de Strasbourg, les troupes allemandes du général de Werder avaient été fréquemment inquiétées par des détachements de francs-tireurs. L'un d'eux avait franchi le Rhin le 31 août, et s'était momentanément emparé de la station badoise de Bellingen. Cette audacieuse tentative obligeait les Allemands à appeler quelques troupes de la garnison de Rastadt, et à les échelonner le long de la rive droite du Rhin. Le 11 septembre, le corps de siège envoyait vers la Haute-Alsace, par Colmar, une brigade qui entrait, le 16 septembre, à Mulhouse, où elle restait deux jours. Le 20, les

Français occupaient de nouveau la ville et continuaient leurs incursions. Les francs-tireurs se montraient également dans les Vosges, et, les 21 et 22 septembre, une colonne de la landwehr de la Garde (1 bataillon, 2 pelotons de hussards, 2 canons) avait à soutenir divers engagements au sud de Blamont et se voyait obligée de se replier, après avoir voulu pousser, le 27, jusqu'à Raon-l'Étape, occupé par 1,200 gardes mobiles. Renforcé par de l'infanterie badoise et de la cavalerie saxonne, ce détachement se trouvait, le 4 octobre, à l'est de Lunéville, à Marainviller et Manonviller.

Cette situation obligeait l'état-major allemand à agrandir le champ de ses opérations. Une nouvelle division de réserve (4e) était rassemblée à Fribourg dans les derniers jours de septembre, et placée sous le commandement du général Schmeling. Elle avait pour mission de cerner Schelestadt et Neuf-Brisach, d'observer Belfort, et de se tenir en communication avec le général Werder. Dès le 1er octobre, le général Schmeling commençait son mouvement sur le Rhin, et arrivait, le 4, aux environs de Mulhouse, après avoir détruit le chemin de fer de Belfort.

Le 4 octobre, le général Werder recevait du grand quartier général des instructions définitives : la 1re division de réserve, renforcée du 27e régiment d'infanterie, demeurait à Strasbourg, pour former la garnison de la place ; la landwehr de la Garde allait à Paris. Un nouveau corps d'armée, enfin, était formé avec les divers éléments réunis devant Stras-

bourg; il était placé sous les ordres du général Werder (1) et avait pour mission de marcher vers la

(1) **ORDRE DE BATAILLE DU 14e CORPS**

COMMANDANT EN CHEF : GÉNÉRAL WERDER

Chef d'Etat-Major : Lieutenant-colonel LESZCZYNSKY

DIVISION BADOISE

Commandants successifs :

Le général Keller, jusqu'au 13 octobre.
Le général de Beyer, du 13 octobre au 10 décembre.
Le général de Glumer, à partir du 10 décembre.

PREMIÈRE BRIGADE D'INFANTERIE

Commandants successifs :

Colonel Bayer, jusqu'au 13 octobre.
Prince Guillaume De Bade, du 13 octobre au 18 décembre.
Colonel de Wechmar.
1er régiment de grenadiers.
2e régiment de grenadiers.

2e BRIGADE D'INFANTERIE

Commandant: Général Degenfeld.
3e régiment d'infanterie.
4e régiment d'infanterie.

3e BRIGADE D'INFANTERIE

Commandants successifs :

Colonel Sachs, jusqu'au 13 octobre.
Général Keller.
5e régiment d'infanterie.
6e régiment d'infanterie.
3e régiment de dragons

vallée de la haute Seine, dans la direction de Troyes et de Châtillon-sur-Seine, et de s'oposer à des rassem-

BRIGADE DE CAVALERIE

Commandants successifs;

Général De la Roche Starkenfels dit Bultée, jusqu'au 11 novembre.

Colonel Wirtch, jusqu'au 13 décembre.

Colonel Willisen.

1er régiment de dragons.

2e régiment de dragons.

Artillerie : 9 batteries.

Total : 17 bataillons (à 869 hommes). 12 escadrons (à 152 hommes).

TROUPES COMBINÉES

Commandants successifs :

Général Krug von Nidda, jusqu'au 8 novembre.

Colonel Walhert, jusqu'au 18 novembre.

Général De Goltz.

BRIGADE COMBINÉE D'INFANTERIE

Commandants successifs:

Général Boswell, jusqu'au 10 octobre.

Colonel Walhert.

Régiment d'infanterie, N° 30.

Régiment de fusiliers, N° 34.

BRIGADE COMBINÉE DE CAVALERIE

Commandants successifs :

Général Krug von Nidda, jusqu'au 10 octobre.

Lieutenant-colonel Walther, jusqu'au 26 janvier.

Lieutenant-colonel Graf zu Dohna.

2e régiment de dragons de réserve.

2e régiment de hussards de réserve.

Total : 6 bataillons, 8 escadrons, 3 batteries.

blements de troupes françaises dans les départements des Vosges, de la Haute-Marne et de l'Aube.

4e DIVISION DE RÉSERVE

Commandant : Général Von Schmeling.

BRIGADE COMBINÉE D'INFANTERIE

Commandant: Colonel Knappe de Knappstadt.

Régiment d'infanterie, N° 25. — 2° régiment de landwehr. (Prusse Orientale.)

BRIGADE DE LANDWEHR

Commandant : Colonel Zimmermann.

1er régiment de landwehr (Prusse Orientale). — 3e régiment de landwehr (Prusse-Orientale).

BRIGADE DE CAVALERIE DE RÉSERVE

Commandant : Général de Treskow II.

1er régiment uhlans de réserve. — 3e régiment uhlans de réserve.

TOTAL : 15 bataillons (portés au milieu de décembre à 1,001), 8 escadrons, 6 batteries.

1re DIVISION DE RÉSERVE

Commandant: Général de Treskow I.

PREMIÈRE BRIGADE DE LANDWEHR (POMÉRANIE)

Commandant: Colonel Von Buddenbrock.

2e régiment de landwehr (Poméranie). — 1er régiment de landwehr (Poméranie).

Régiment d'infanterie, N° 67.

2e BRIGADE DE LANDWEHR (POMÉRANIE)

4e régiment de landwehr (Poméranie). — 3e régiment de landwehr (Poméranie). — 2e régiment uhlans de réserve.

TOTAL: 15 bataillons (1,000), 4 escadrons, 3 batteries.

PIONNIERS DE SIÈGE

Cinq compagnies.

Quelques jours avant déjà, dans la nuit même de la chute de Strasbourg (29 septembre), le général Werder avait sollicité et obtenu du général de Moltke l'autorisation d'agir avec une brigade dans la direction de Raon-l'Étape.

Le 30 septembre, les troupes expéditionnaires placées sous le commandement du général Degenfeld commencèrent leur mouvement : elles comprenaient 6 bataillons, 2 escadrons 1/2, 2 batteries divisées en deux colonnes qui devaient s'avancer sur Barr et Mützig.

La colonne du nord avait l'itinéraire suivant : Schirmeck (2 octobre) ; Raon-sur-Plaine (le 3) ; Celles (le 4). Le détachement du sud devait atteindre Ville et Belmont (2 octobre) ; Saint-Blaise et Saales (le 3) ;

ARTILLERIE DE SIÈGE

Cinq abtheilung (19 compagnies).

DÉTACHEMENT DOBSCHUTZ

2 bataillons de landwehr.		(Rég. n° 7.)
2 bataillons	—	(Rég. n° 47.)
1 bataillon	—	(Rég. n° 10.)
2 bataillons	—	(Rég. n° 50.)
1 bataillon	—	(Rég. n° 84.)

2 escadrons du 6e régiment uhlans de réserve.

2 batteries,

En plus : 2 bataillons, 1 régiment de cavalerie, 2 batteries (troupes d'étapes).

Total des troupes formant le 14e corps (ou agissant de concert avec lui) :

63 bataillons, 37 escadrons, 25 batteries, environ 75,000 hommes avec les pionniers, l'artillerie et les divers services.

le Petit Raon et Senones (le 4). Le 5, la jonction devait se faire entre Raon-l'Étape et Étival (1).

La marche s'opéra sans obstacles sérieux : le 5, les deux colonnes allemandes se trouvaient à Raon-l'Étape.

Ce même jour, le 14e corps se mettait en mouvement se dirigeant vers Épinal.

Il était divisé en quatre colonnes :

1° Le détachement Degenfeld ;

2° La colonel du général Keller (ou plus exactement du colonel Sachs), 4 bataillons, 3 escadrons. 3 batteries ;

3° La colonne du général La Roche, 5 bataillons. 5 trois quarts escadrons, 4 batteries ;

4° Le détachement du général Krug von Nidda : 6 bataillons, 8 escadrons, 3 batteries ;

Ces quatre colonnes, divisées pour trouver une subsistance plus facile (et sans doute aussi à cause de l'affaiblissement du commandement, le général Glümer, le général La Roche et le général Boswel tombèrent malade au début des opérations), devaient marcher dans la direction Raon-l'Étape-Étival-Saint-Dié.

Le général Degenfeld se trouvait donc former l'avant-garde du 14e corps : il reçut l'ordre de pousser dans la direction de Saint-Dié, où tous les renseignements indiquaient des concentrations de troupes françaises.

(1) Lohlein. *Operationen des Gen. v. Werder.*

Nous savons déjà que ces troupes faisaient partie de la *Première armée de l'Est* (nous lui conservons le titre un peu ambitieux, peut-être, qui lui a été donné), sous les ordres du général Cambriels.

Blessé à la tête à Sedan, le général Cambriels avait pu s'échapper, et se mettre à la disposition du gouvernement de la défense qui l'avait envoyé à Belfort, comme commandant la région de l'est. Sa mission devait consister à inquiéter et à couper les communications de l'ennemi. Malheureusement c'était là une tâche difficile à remplir, d'autant qu'aucune force sérieuse n'était organisée dans l'est : quelques bataillons de mobiles et des francs-tireurs permettaient d'autant moins d'agir que les nouvelles faisaient croire à un immense déplacement de troupes de la part des Allemands : « Le général Cambriels télégraphie hier, écrivait le 27 septembre l'amiral Fourichon, que l'avant-garde d'une armée prussienne serait arrivée à Fribourg en Brisgau le 25. Cette armée, *forte de 100.000 hommes*, éviterait Belfort par le Sungdau, et se dirigerait sur Dijon et Lyon ». Nous savons qu'il ne s'agissait, en réalité que de l'avant-garde de la 4e division de réserve.

Dans ces conditions, il sembla prudent de se borner à quelques coups de main : on s'arrêta à l'idée de faire sauter le tunnel de Lutzelbourg, et le bataillon des mobiles de la Meurthe (1) fut désigné pour cette

(1) *Journal de marche du 2e bataillon de la garde mobile de la Meurthe.*

expédition, mais on ne tarda pas à renoncer à ce projet reconnu impraticable. Au moment où le général Cambriels semblait condamné à l'inaction, le gouvernement de Tours lui adressa de Vierzon la brigade Dupré de la division Peytavin (15e corps). Cette brigade comprenait le 32e de marche, le régiment de mobiles des Deux-Sèvres, et une batterie de 4.

Arrivé à Épinal le 4 octobre, le général Dupré se dirigea aussitôt dans la direction de l'ennemi : le 6, au matin, il rejoignit entre la Burgonce et Nompatelize le 2e bataillon de mobiles de la Meurthe, un bataillon et demi des Vosges, et quelques compagnies de francs-tireurs.

Ces diverses troupes étaient à peine réunies, que les Allemands furent signalés, c'était la brigade Degenfeld qui opérait sur Dié le mouvement qui lui avait été prescrit. Les Badois marchaient sur deux colonnes : 2 bataillons, 1 escadron, 10 pièces par la route de la Voivre ; 2 bataillons, un demi escadron et 2 pièces vers Nompatelize, un bataillon en soutien à Étival.

Sur la rive gauche de la Meurthe (1), les hautes montagnes qui à Saint-Dié s'abaissent jusqu'à la rivière, s'éloignent d'elle deux ou trois kilomètres plus bas, entre Saint-Dié et Saint-Michel, et après avoir décrit vers l'ouest une courbe qui se creuse au sud, en arrière des pitons des Jumeaux, elles reviennent

(1) *Journal de marche du 2e bataillon de la Meurthe.*

à l'est, et suivent de nouveau la Meurthe, depuis Étival jusqu'à Raon. L'espace renfermé dans cette courbe constitue un vaste plateau ondulé, élevé d'environ 60 mètres au-dessus du niveau de la Meurthe, et qu'on gravit d'Étival et de Saint-Michel par des pentes douces. Les plis du terrain sont généralement perpendiculaires à la rivière, et les crêtes qui les séparent offrent d'excellentes positions à l'artillerie. Le village de Bourgonce est situé au fond de cet amphithéâtre.

Au premier coup de feu de nos tirailleurs, éparpillés de Nompatelize à La Salle et à Saint-Rémy, l'artillerie ennemie s'établit sur les hauteurs à l'ouest de Biarville et tire sur Nompatelize. Bientôt les Allemands attaquent de front ce village, mais ils sont repoussés par les compagnies du 32e de marche qui l'occupent, et se portent sur le hameau des Feignes dont ils s'emparent. De là, ils prennent de flanc les défenseurs de Nompatelize et les forcent à la retraite. Ce succès des Badois a été vivement disputé, le général Degenfeld a été obligé de faire soutenir sa droite, et le colonel Müller, commandant le 3e régiment, a été grièvement atteint en enlevant les Feignes.

Notre artillerie postée au sud-ouest de Nompatelize est accablée de projectiles, et recule de quelques centaines de mètres.

A notre gauche, les francs-tireurs de Neuilly, et les mobiles des Deux-Sèvres qui tiennent Saint-Rémy sont pressés par deux bataillons de grenadiers qui gagnent du terrain.

A une heure, le général Dupré ordonne de reprendre l'offensive sur toute la ligne. « C'est à peine, écrit le capitaine Lohlein, si nous pûmes nous maintenir en déployant toute l'intrépidité dont nous étions capables. A l'aile droite, la ferme en feu de Lehau retomba au pouvoir de l'ennemi... La position du général Degenfield était alors critique, la défaite de son détachement isolé eût amené un désastre, à cause de la supériorité numérique des Français, et de la disposition du terrain. »

Malheureusement, vers deux heures, quelques renforts arrivent aux Allemands de Raon-l'Étape : nous faiblissons à la fois sur tous les points, après nous être longtemps maintenus, et après un combat de sept heures, la retraite est ordonnée dans la direction de Bruyères.

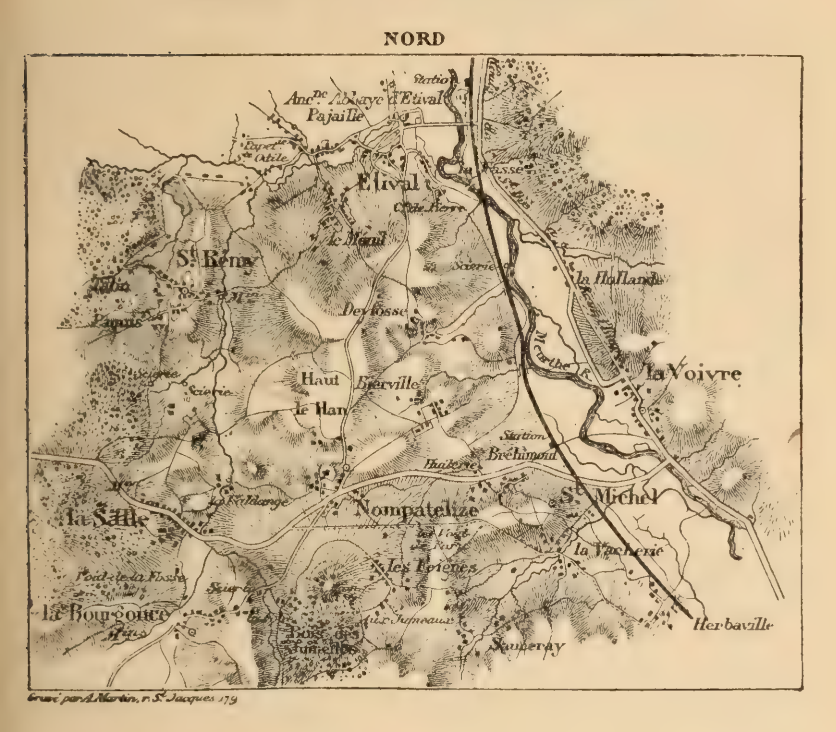
L'ennemi ne poursuit pas nos troupes, il a 22 officiers et 318 hommes hors de combat (1).

De notre côté, les pertes atteignent environ 1,000 hommes : le général est parmi les blessés.

A la suite de cette rencontre, dans laquelle nos soldats improvisés avaient fait preuve d'une solidité reconnue par l'adversaire lui-même, le général Cambriels, averti des mouvements des différentes colonnes allemandes, ne crut pas possible de défendre le massif des Vosges, et il donna l'ordre de se retirer. La marche s'opéra par Remiremont et Melisey. Vers le 15 octobre, les divers bataillons avaient dépassé Lure, et se dirigeaient sur Besançon.

(1) Lohlein.

COMBAT DE LA BOURGONCE



Cette retraite n'était-elle pas un peu précipitée ? Sans doute, les colonnes du 14e corps étaient en marche : à cette date du 6 octobre, le détachement du colonel Sachs étaient à Schirmeck, le général de la Roche à Saint-Martin, le général Werder enfin se trouvait à Molsheim.

Tout annonçait donc une attaque prochaine et impossible à soutenir de notre part, mais il fallait deux ou trois jours pour que ce mouvement pût s'effectuer, et la situation du général Degenfeld n'était, en

attendant, rien moins qu'assurée. Nous voyons, en effet, dans l'ouvrage semi-officiel allemand déjà cité, que malgré la retraite du général Cambriels « les communications du général Degenfeld à travers les montagnes étaient complètement interceptées ». Pour transmettre de ses nouvelles au commandant en chef, le général fut obligé d'envoyer un « fusilier déguisé en franc-tireur » qui atteignit le quartier général à Schirmeck. Le mouvement en avant fut aussitôt continué : le 9, la division badoise était établie sur la ligne Saint-Dié, Étival, Raon-l'Étape. Ce jour même, le général Werder détacha une compagnie du 30e régiment prussien et un peloton de hussards sur Rambervillers, mais les Allemands durent battre en retraite, devant l'attitude des habitants bien résolus à se défendre (1). Des renforts furent aussitôt envoyés « pour châtier cet essai de résistance » et après une lutte de trois heures, dans laquelle le chef du détachement allemand et trente hommes furent mis hors de combat, la ville fut prise d'assaut et pillée : vingt-six habitants furent fusillés dans la nuit (2).

(1) Rambervillers, ville ouverte, pouvait comme tant de cités l'on fait, laisser passer le flot de l'invasion allemande. Les habitants de cette ville avaient d'autant plus de mérite en prenant les armes, que cela se passait au lendemain de la capitulation de Strasbourg, après les grands malheurs qui avaient frappé nos armées, et qu'ils n'avaient pas le moindre espoir d'être secourus. Par décret du 19 avril 1896, la ville de Rambervillers a été autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur. (D. L.).

(2) Ernouf, *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre.*

Deux jours plus tard, les Prussiens devaient procéder à un nouvel exploit, en incendiant le village de Laval.

Le 12, le général Werder atteignit Épinal, et le 18, il prit la direction de Besançon : le lendemain, il était à Vesoul.

Le général Cambriels avait mis le temps à profit : sa petite armée, forte de moins de 10,000 hommes au début s'était rapidement accrue sous Besançon : vers le 20 octobre, elle comptait environ 25,000 hommes.

Sur l'ordre du grand quartier général allemand, le général Werder marcha à la rencontre des troupes françaises.

Le 22 octobre, les Allemands occupaient les positions suivantes :

Le prince Guillaume de Bade (4 bataillons trois quarts, 1 escadron, 1 batterie deux tiers) à Autoreille, avec avant-garde à Pin et à Marnay; le général Degenfeld (4 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries) à Velloreille lès Choye, avant-garde vers Etuz. Le général Keller (3 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries) à Rioz, avant-garde vers Voray, le lieutenant-colonel Osten-Sacken était à Port-sur-Saône, d'où il éclairait le pays à l'ouest et au sud : enfin le quartier général était à Oiselay, où se trouvait également le général Krug avec 3 bataillons et demi, 4 escadrons, 3 batteries.

L'avant-garde ennemie s'étant heurtée à nos troupes vers Etuz, le général Werder arrêta, aussitôt, son plan de bataille : au centre, le général De-

genfeld combattrait sur place, tandis que le prince de Bade, après avoir franchi l'Ognon à Pin, prendrait les Français en flanc, dans la direction de Cussey. Quant au général Keller, on était informé qu'il était vigoureusement attaqué au sud de Rioz.

Le général Degenfeld engagea donc l'action, pour donner le temps au prince de Bade d'opérer son mouvement, mais peu à peu, les Allemands se virent contraints, devant la vigoureuse offensive des Français qui s'avançaient d'Auxon et de Geneuille sur Cussey, de jeter au feu jusqu'à leur dernier homme. A 1 heure et demie cependant, Etuz fut enlevé aux troupes du général Cambriels qui repassèrent l'Ognon. A 3 heures, l'ennemi (3e régiment badois) s'empara de Cussey, et nos tirailleurs se replièrent dans les bois épais au sud de ce village. Mais, les Allemands durent borner là leur succès de ce côté. Plusieurs pièces établies au château de Châtillon-le-Duc, arrêtèrent leurs efforts. Sur la droite nous avions également été obligés de céder du terrain, et de nous retirer de Voray sur les hauteurs de Châtillon-le-Duc.

A cinq heures, le combat avait cessé.

Le prince de Bade n'y avait nullement contribué ; « il n'avait rien entendu de la bataille à cause du vent contraire, et avait pris la fumée qui s'élevait au-dessus du village d'Etuz pour la fumée des fabriques (1). »

(1) Lohlein. *Operationen de gen. v. Werder.*

A huit heures du soir, un détachement badois se heurta dans le village d'Auxon à un bataillon du 3e zouaves de marche qui, après un vif engagement, dut céder à la supériorité de l'ennemi.

Sur la gauche (allemande), le général Keller était parvenu à avancer ; mais il avait dû, n'étant pas soutenu, se borner à occuper la rive de l'Ognon.

Les pertes étaient peu sensibles de part et d'autre, et le général Werder, renonçant à pousser plus loin, à cause de Besançon, dont il ne pouvait songer à s'emparer, dut se contenter de ce succès, que le manque d'ensemble de ses lieutenants avait rendu stérile.

Des reconnaissances envoyées vers Dôle lui apprirent la formation d'un corps de volontaires, sous les ordres de Garibaldi. Nous aurons plus tard à parler de ces opérations.

A la suite de ces combats malheureux, le général Cambriels abandonna son commandement (1). Il

(1) Le général Cambriels, dont le nom restera attaché à la douloureuse période qui suivit nos premiers désastres, était né à Lagrasse, dans l'Aude, le 11 août 1816. Nommé divisionnaire le 25 août 1870, il fut placé dans le 12e corps. Grièvement blessé à Sedan, il fut après la capitulation de cette ville, renvoyé en France par les Allemands avec d'autres blessés. Les ennemis, plus tard, devaient se prévaloir de cette situation pour reprocher au général d'avoir manqué à sa parole... qu'il n'avait pas donnée.

Dès qu'il put se tenir debout, il accourut à Tours et demanda du service. La Délégation, comme on l'a vu, lui confia le commandement des troupes réunies au sud-ouest des Vosges.

« Le départ de Cambriels, a-t-on dit, fut un malheur, seul, il

s'était formé à Besançon un parti qui demandait que Garibaldi fût placé à la tête de l'armée de l'Est ; mais, vivement soutenu par M. Albert Grévy, commissaire de la défense, le général Cambriels fut maintenu par M. Gambetta, de passage à Besançon.

« J'insiste sur ce fait, dit M. Keller (1), que le général n'a demandé à être relevé de son commandement que par suite d'une rechute qui menaçait ses jours. »

Avec le général Cambriels, disparut la 1re *Armée de l'Est*, forte alors de deux divisions, sous les ordres des généraux Crouzat et Thornton.

Le général de cavalerie Michel succéda, pendant quelques jours, au général Cambriels; mais, le 5 novembre, les troupes formèrent le 20e corps commandé par le général Crouzat. Nous le retrouverons à l'armée de la Loire.

avait une situation de grade qui aurait pu empêcher les jalousies que l'on vit bientôt entraver la campagne. Gambetta le comprit, car il maintint le général dans les rangs. Sa blessure, rouverte, l'obligea à laisser le commandement au général Michel.

Mais il aida Gambetta et M. de Freycinet dans leur œuvre de réorganisation. Ses forces le trahirent cependant, et, le 27 janvier 1871, il dut abandonner le commandement du 19e corps, qui lui avait été donné.

Après la guerre, enfin guéri, il prit le commandement du 10e corps; c'est dans cette position que la retraite l'atteignit, le 30 novembre 1881. Le général Cambriels mourut subitement le 22 décembre 1891, à la métairie Goût-de-Bize, près de Perpignan. (D. L.).

(1) Déposition devant la Commission d'enquête sur le 4 septembre.

IV

Nous avons dit que la 4e division de réserve s'était, dès la fin de septembre, formée sous le commandement du général de Schmeling, dans le but d'assiéger Schelestadt, Neuf-Brisach et Belfort. Après avoir passé le Rhin à Neuenbourg du 1er au 3 octobre, et envoyé un détachement vers Mulhouse, le général Schmeling marcha sur Neuf-Brisach, et somma la ville de se rendre, le 7 octobre. Sur le refus du commandant français, le bombardement commença à la nuit, pour durer jusqu'à onze heures du soir. Le lendemain matin, un parlementaire ennemi renouvela, sans succès, la demande de la veille. Dans ces conditions, il sembla plus rationnel au général Schmeling de ne laisser devant la place qu'un détachement, et de commencer ses opérations par Schelestadt. La proximité de Strasbourg lui assurait, en effet, de puissants moyens d'action.

Le 10 octobre, le premier coup de canon fut tiré contre Schelestadt.

Située sur la limite des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, en avant de la plaine qui s'étend du nord au sud, entre les Vosges et le fleuve, la place est défendue par une série d'ouvrages avancés, que la faiblesse de la garnison n'avait pas permis d'occuper, et qui avaient été à peu près détruits par ordre du commandant. L'enceinte est un octogone bastionné. Trois cavaliers protégent les bas-

tions. Enfin, l'inondation produite par le barrage de l'Ill couvre au sud un espace d'environ 2 kilomètres.

La garnison se composait de 280 lanciers des 2e et 6e régiments, d'un bataillon de mobiles du Bas-Rhin, fort de 1,200 hommes, d'une demi-batterie d'artillerie de ligne et de 4 batteries d'artillerie de la garde mobile. 122 pièces se trouvaient dans la place ; mais la plupart étaient des canons lisses.

Avant de tenter l'attaque, le général de Schmeling détache un parlementaire, pour demander la reddition de la ville. Déjà, le 4 septembre, un officier allemand a tenté une démarche analogue auprès du commandant français de Reinach, en la motivant sur la défaite du maréchal Mac-Mahon « complétement battu à Épernay » (1).

Sur le refus des défenseurs, le parlementaire se retire, et l'ennemi lance quelques obus qui produisent peu d'effet. Jusqu'au 19 octobre, les Allemands travaillent activement à des épaulements pour leurs pièces. A cette date enfin, ils ouvrent le feu du village de Kintzheim ; plusieurs incendies se déclarent dans la place qui répond vivement. Le 20 et le 21, le bombardement continue ; de nouvelles batteries prennent position à 900 mètres des ouvrages, au nord, au nord-ouest et à l'est. Dans la nuit du 22 au 23, la première parallèle est ouverte, et 6 batteries sont

(1) La lettre de l'officier allemand se trouve dans une *Notice sur le siège de Schelestadt*, par A. de Cambolas.

construites pour 36 pièces de siège (28 obusiers et 8 mortiers), qui commencent à tirer le 23 au matin. A deux heures de l'après-midi, 20 canons de la défense sont démontés ; à trois heures, la partie sud-ouest de la ville est en feu. De sept à neuf heures du soir, le bombardement se ralentit; mais il ne tarde pas à reprendre, et continue jusqu'au matin. Le 24, à sept heures et demie du matin, le drapeau blanc flotte sur la cathédrale.

Maître de Schelestadt, le général de Schmeling laisse dans la place un régiment de landhwer venu de Strasbourg, dès le début des opérations, et il se dirige sur Neuf-Brisach.

Située à 3,200 mètres du Rhin, cette place a la forme d'un octogone régulier; elle a été fortifiée par Vauban, les bastions sont casematés, ainsi que les courtines qui les relient. Chaque bastion est couvert par une contre-garde; entre ces contre-gardes, se trouvent des tenailles, en avant desquelles sont établies des demi-lunes avec fossé. La place de Neuf-Brisach est protégée à l'est par le fort Mortier, dominé entièrement d'ailleurs par Vieux-Brisach.

La garnison, sous les ordres du lieutenant-colonel de Kerhor, comprenait un total de 5,000 hommes, mais 1,000 hommes, seulement, appartenaient à l'armée régulière (2 bataillons du 74e de ligne); 2 bataillons de la garde mobile du Haut-Rhin, 1 bataillon de mobiles du Rhône envoyé de Belfort, 2 compagnies de francs-tireurs, 2 batteries d'artillerie de la mobile, 1 batterie d'artillerie de l'armée complétaient

l'effectif (1). L'armement consistait en 38 canons rayés, dont 7 de 24, et en pièces lisses.

Le 2 novembre, le bombardement commença : les batteries ennemies étaient établies à 2,200 mètres de la place, à la gauche des villages de Biesheim et de Volgantzen. Sur la rive droite du Rhin, à Vieux-Brisach, trois batteries badoises ouvrirent, le lendemain, le feu contre le fort Mortier, qui n'avait que 6 canons. Le commandant de Neuf-Brisach tenta de soutenir le fort : dans ce but, une pièce de 24 fut pointée dans la direction de Vieux-Brisach, mais l'ordre fut bientôt donné de cesser le feu de ce côté, le général de Schmeling ayant écrit au commandant français pour le rendre responsable du bombardement d'une ville ouverte. Et la principale batterie ennemie était établie sur les hauteurs de Vieux-Brisach ! Le 8 novembre, le capitaine Castelli, du 74e de ligne, commandant le fort Mortier, capitula avec 200 hommes ; le 10 novembre, le lieutenant-colonel de Kerhor arbora le drapeau blanc, après avoir noyé les poudres, et mis hors de service les pièces de 24 qui armaient le corps de place.

(1) Notons, dans une brochure sur le siège de Neuf-Brisach, par par MM. Risler et Laurent Athalin, ce détail singulier : « Le 28 octobre, ordre de la place qui donne le tarif des services mortuaires : « A l'avenir, quand un militaire mourra, sa compagnie, si elle veut « lui faire faire un service religieux, devra payer ce service au con- « seil de fabrique. Le tarif en est fixé à dix francs, somme qui sera « remise directement à M. le curé de Neuf-Brisach ! » Cette communication, au moins étrange, méritait d'être signalée ! »

CHAPITRE II

Arrivée à Tours de Gambetta. — La situation en province. — Les ligues séparatistes. — Elections. — Conseils généraux. — Organisation nouvelle des 15e et 16e corps. — Leur ordre de bataille. — Dispositions adoptées par le ministre de la guerre : avancement dans l'armée, armée auxiliaire, départements en état de guerre, comité de défense, batteries départementales, mobilisation, corps francs, etc. — Plan de campagne : conférence de Salbris. — Projet du général Trochu. — La marche sur Orléans est ajournée.

I

Le 9 octobre, M. Gambetta, parti de Paris en ballon, arrive à Tours muni d'un décret qui lui confère « le pouvoir de s'occuper de tout ce qui concerne la défense nationale ». Le ministre de l'intérieur trouve la délégation singulièrement affaiblie : l'amiral Fourichon vient d'abandonner une fois encore le portefeuille de la guerre que convoitent également M. Crémieux et M. Clais-Bizoin. Un vote des membres de la délégation met fin à ce conflit ; la voix de l'amiral Fourichon fait pencher la balance en faveur de M. Gambetta qui se trouve ainsi investi, à partir du 10 octobre, des doubles fonctions de ministre de l'intérieur et de ministre de la guerre. Avant d'accepter

toutefois, il offre le pouvoir militaire au général Lefort qui décline cette écrasante responsabilité (1).

Quelle est la situation à ce moment ? Elle n'est, à vrai dire, rien moins que brillante ; rappelons-la en deux mots :

Paris est investi : quatre divisions de cavalerie allemande rayonnent autour de la capitale, menaçant Amiens et Rouen.

A Metz, le maréchal Bazaine est bloqué : on n'a

(1) Le général de brigade Lefort était depuis le 23 août 1866, directeur de la 3e direction au Ministère de la Guerre (cavalerie, remonte et gendarmerie), lorsque le 12 septembre 1870, il fut désigné, avec le titre de secrétaire-général, comme chef de la délégation du ministère de la guerre à Tours.

Il était promu général de division le 2 octobre 1870 par le gouvernement de la Défense Nationale et le 14 du même mois, il prenait le commandement de la 13e division militaire à Bayonne, quittant la délégation du ministère de la guerre, sur sa demande, lors de l'arrivée à Tours de MM. Gambetta et de Freycinet. — Le général Lefort garda le commandement de la 13e division militaire jusqu'au 31 octobre 1873, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'organisation du territoire français en 18 grands commandements militaires.

Depuis 1872 jusqu'au jour de sa mort, il fut, chaque année, inspecteur général dans l'armée de la cavalerie.

Il avait été nommé inspecteur général permanent des remontes le 11 novembre 1873, emploi nouveau prévu par les considérants des nouvelles lois militaires concernant les services auxquels il convenait d'attacher un officier général du grade de général de division.— Quelque temps après, il était nommé, le 27 mars 1874, président de la commission d'hygiène hippique. Mais dans ces derniers temps, le 24 août dernier, il était relevé de ces dernières fonctions sur la demande itérative qu'il avait faite à cet égard au ministre de la guerre.

Le général Lefort est mort à Paris, le 15 septembre 1876. Il était né à Gorcy-Cassigny (Moselle), le 14 décembre 1813. (D. L.).

de lui aucune nouvelle précise, mais de vagues rumeurs donnent à penser que le commandant de l'armée du Rhin ne songe pas à employer la force pour se dégager.

Sur les bords de la Loire, douze à quinze mille hommes, battus à Artenay et à Cercottes vont se mettre en retraite.

Dans l'est, le général Cambriels, vaincu à la Bourgonce, cherche un refuge sous le canon de Besançon.

Dans l'ouest, 30,000 mobiles s'étendent de Chartres à Evreux.

Plus de fusils, plus de canons, plus de munitions. Les chevaux manquent, les généraux ne peuvent se procurer des cartes : les ressources sont épuisées.

Voilà pour la situation militaire.

Et peut-être n'est-ce pas là, cependant, le côté le plus triste.

Le manque d'énergie de la délégation a eu, dans les grandes villes, les conséquences les plus funestes : des ligues séparatistes s'organisent ; encore quelques jours, et l'unité nationale de la France sera rompue. Il s'agit bien, en apparence, de pourvoir à la défense, d'organiser plus activement la résistance contre l'étranger ; mais pour quelques chefs convaincus, combien de meneurs ne cherchant qu'à instituer en province la Commune qu'ils établiront plus tard à Paris, combien d'agents de la Prusse, payés pour travailler à la ruine de la France !

Ainsi, l'ennemi poussant ses armées victorieuses

en avant, menaçant à la fois le nord, l'ouest et le centre, la défense paralysée, énervée, des dissentiments constants au sein du conseil de gouvernement, nos troupes battues dans les Vosges et sur la Loire, les ressources épuisées, le découragement, la défiance partout, la guerre civile sur le point d'éclater peut-être avec Cluseret : en deux mots, voilà la situation exacte, fidèle, indiscutable.

Le premier soin de M. Gambetta fut de mettre fin à cette organisation bruyante et dangereuse des ligues séparatistes. Quelques jours suffirent. Il s'occupa ensuite des affaires, au double point de vue de la politique et de la guerre.

Nous devons résumer ici les dispositions prises.

La délégation de Tours était à la veille de faire les élections; elles furent aussitôt arrêtées, et les conseils généraux ne tardèrent pas à être dissous.

C'était là une double faute. Par elle, le gouvernement risquait de se trouver isolé au milieu de la nation, alors qu'il eût fallu rallier toutes les forces éparses, appeler à l'aide tous les courages, tous les les dévouements.

Empêcher les élections, c'était en outre priver la République de la consécration du suffrage universel. Il n'y avait, en ce moment, en présence que deux partis : les bonapartistes, voulant la paix : les républicains, la guerre. Orléanistes et légitimistes étaient, de par la situation même, obligés de voter pour la République qui défendait l'honneur national et les intérêts du pays.

Sans doute, il était difficile de convoquer les électeurs en un tel moment ; — nous avons précédemment insisté sur cette idée ; — mais il fallait ne s'arrêter que devant une impossibilité bien constatée.

Dans une lettre adressée le 24 octobre à M. Jules Favre, M. Gambetta résumait ainsi la question :

Il est juste de convenir que la constitution d'une Assemblée représentant librement et complètement la France, et *siègeant à Paris*, serait d'une véritable puissance sur l'opinion... C'est à ce point de vue seulement qu'il faut se placer pour juger la proposition d'armistice qui nous est faite. Si l'armistice, par sa durée et ses conditions, permet à la fois le ravitaillement de toutes les places assiégées et la convocation de tous les électeurs, l'opinion démocratique pourra y souscrire, sous la réserve formelle d'exclure de l'éligibilité à l'Assemblée tous les anciens ministres de Napoléon III, depuis la fondation de l'Empire, les sénateurs, les conseillers d'État, et tous ceux qui ont été candidats officiels depuis 1852. Il faudrait une loi d'État qui déclarât nulle et de nul effet toute opération électorale portant sur des individus compris dans les catégories sus-indiquées. Une semblable disposition est commandée à la fois par la justice et par la politique. Il est juste, en effet, que tous les complices et tous les complaisants du régime qui a perdu la France soient frappés momentanément de la même déchéance que la dynastie dont ils ont été les coupables instruments. C'est une sanction nécessaire de la Révolution du 4 septembre. Il est politique aussi, alors que nous avons depuis deux mois tout sacrifié à l'intérêt suprême de la défense, de ne pas livrer notre œuvre au mains de nos plus cruels ennemis, et d'exclure de la première Assemblée de la République tous ceux qui, par leur passé même, sont intéressés à conspirer sa chute. J'ose affirmer que, *sans ce correctif, les élections générales seront répudiées par le parti républicain;* et je doit dire que, pour mon compte, je serais dans l'impossibilité de les admettre, et d'y faire procéder. »

M. Jules Favre s'opposa, et avec raison, à l'adoption de semblables mesures. Il n'eut pas de peine à démontrer que c'était là le rétablissement de la candidature officielle par voie d'exclusion. Pourquoi, d'ailleurs, cette défiance à l'égard du suffrage universel ? Était-il présumable qu'au l'endemain de nos désastres, de Sedan, il se prononçât en faveur des auteurs de la guerre?...

Les élections n'eurent pas lieu.

Au point de vue militaire, l'action de M. Gambetta fut plus heureuse. Son énergie, son activité, son patriotique dévouement donnèrent à la défense une impulsion puissante. Rien n'était organisé lorsqu'il prit en main le double portefeuille de l'intérieur et de la guerre : moins d'un mois après, l'armée de la Loire était victorieuse à Coulmiers. Et ce résultat était dû incontestablement aux efforts surhumains du ministre, de son délégué à la guerre, M. de Freycinet (1) et du général d'Aurelle de Paladines. Malheureusement, l'esprit de parti a, depuis la fin de la guerre, dominé nos jugements. A côté de fautes très réelles, que nous signalerons, nous nous sommes refusé à admettre la vérité, à rendre à cette œuvre immense la justice qui lui est due. L'ennnemi, l'Allemand, a disparu ; le gouvernement de la République est resté seul en butte aux attaques passionnées des partis. On a oublié les villages détruits, incendiés, les francs-tireurs fusillés : toute la haine a été réser-

(1) M. de Freycinet entra en fonctions le 11 octobre. M. Détroyat avait d'abord été désigné pour ce poste.

vée pour ce gouvernement, qui avait tenté de sauver la France. Les uns ont reproché à M. Gambetta de s'être sauvé de Paris « *par lâcheté* » ; les autres ont soutenu que l'armée qui avait vaincu à Coulmiers était due entièrement au général Lefort. Nous avons exposé plus loin quelles étaient les idées du secrétaire général du ministre de la guerre ; on reconnaîtra qu'elles pouvaient difficilement procurer une victoire. Les dates sont d'ailleurs suffisamment précises : le 15e corps, *organisé* par le général Lefort, a à son actif la défense d'Orléans par le général de La Motterouge, rien de plus. Il suffit d'ouvrir les ouvrages des généraux d'Aurelle, des Pallières, Chanzy, Pourcet, de Blois, pour voir que ces troupes n'étaient pas, au 10 octobre, en état de paraître en ligne. L'armement, la discipline, tout laissait à désirer. Il fallut des efforts incessants pour créer une armée.



M. Gambetta (1).

(1) Gambetta qui, encore après la guerre jouissait dans le Parlement d'une grande influence, et au dehors d'une non moins grande popularité, mourut à Ville-d'Avray, le 31 décembre 1882. (D. L.).

Si l'on voulait s'engager sur ce terrain délicat, serait-il bien difficile de prouver que la première délégation de Tours avait à sa disposition des éléments qui manquèrent à la seconde ? Nous avons vu comment le 15e corps fut organisé : on réunit les compagnies des dépôts en régiment ; on fit venir les troupes qui restaient en Afrique ; on donna des chassepots aux mobiles déjà enrégimentés. Mais le jour où il n'y eut plus de dépôts, plus de troupes en Afrique, plus de chassepots, la difficulté commença. A ce moment cependant, l'armement continua. Après le 15e corps, le 16e, le 17e, le 18e, le 20e, le 21e furent successivement créés.

En quelques jours, un bureau spécial fut créé par M. de Freycinet, et nos généraux furent pourvus de de toutes les cartes qui leur étaient nécessaires (1).

Nous n'insisterons pas sur ce sujet : les faits que nous aurons à rappeler suffiront, d'ailleurs, à donner une idée sinon complète, du moins suffisante et impartiale, des efforts de M. Gambetta et de ses collaborateurs.

Chose triste à dire, tandis qu'en France, l'esprit de parti nous rend ainsi injustes, l'Allemagne apprécie la valeur de cette résistance imprévue ; aussi, n'est-on pas peu étonné, humilié même, lorsque l'on a lu les ouvrages français, de rencontrer dans les livres des Blume, des Wartensleben, des Lohlein,

(1) Il ne sera pas inutile de rappeler ce fait : que les cuivres du dépôt de la guerre avaient été transportés à Brest où ils demeurèrent ignorés jusqu'à la fin de la guerre. (*Note de l'édition originale.*)

des Goltz, une impartialité qui nous fait si souvent défaut.

Nous ne connaissons qu'un seul exemple de justice rendue par un des hommes qui ont pris part à cette guerre, et nous le citons ici, car il est un honneur pour celui qui a été l'objet de ce témoignage, comme pour celui qui l'a rendu :

M. LE COMTE DE RESSÉGUIER. — A cette occasion, je vous demanderai, quelle était, dans votre pensée, l'action de l'élément civil dans les opérations militaires (1) ?

M. LE GÉNÉRAL BOREL. — On s'est beaucoup exagéré cette action Il y a eu un fait dont j'ai parlé tout à l'heure, et sur lequel je ne crois pas devoir insister, pour lequel je vous renvoie aux correspondances échangées entre le général d'Aurelle et le ministre. L'élément civil donnait d'excellents renseignements, et quelquefois fort utiles ; seulement, quelquefois aussi, ces messieurs, quoique fort intelligents, étaient tout à fait dans le faux. Ainsi, quand ils nous donnaient 25,000 hommes, ils nous disaient : vous avez 25,000 soldats. Il faut rendre justice à l'administration de la guerre du 10 octobre, elle a rendu de très grands services, et a fait tout ce qu'il était matériellement possible de faire.

Elle a été souvent pour nous sévère et même injuste, mais ce n'est pas une raison pour que nous ne lui rendions pas justice ; je doute, je le répète, qu'aucune administration ait pu faire plus que ce qu'elle a fait. Tout ce qui était matériellement possible de faire, elle l'a fait ; mais, il y avait un côté sur lequel elle ne pouvait rien. Il y a eu un homme qui, sous le titre modeste de délégué à la guerre, a rendu d'immenses services dont on ne lui est pas reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi. Depuis, cet homme s'est effacé : c'est à lui que nous devons l'improvisation de nos armées, auxquelles manquaient la

(1) *Commission d'enquête sur le 4 septembre*. Tome III. Déposition du général Borel.

force morale, la discipline, l'instruction militaire, la confiance en soi et l'organisation que la tradition seule peut nous donner.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel est le nom de celui que vous voulez désigner ?

M. LE GÉNÉRAL BOREL. — M. de Freycinet.

M. LE COMTE DE RESSÉGUIER. — Général, comment expliquez vous l'éloge que vous venez de faire de l'administration civile, avec les accusations si graves qu'elle portait, au risque de déshonorer un chef de corps ?

M. LE GÉNÉRAL BOREL. — Je vous dis que cette administration a été très dure pour nous, même injuste, ce n'est pas une raison pour être à notre tour injuste envers elle. Comme improvisation d'armées, comme création, je doute qu'une administration quelconque pût faire autant qu'elle a fait.

. . . .

Le 12 octobre, le général d'Aurelle de Paladines prit possession du commandement du 16e corps à la Ferté-Saint-Aubin. Cette position paraissant trop rapprochée d'Orléans, l'ordre du départ fut donné le 14 ; les troupes se mirent en route pour la Motte-Beuvron ; le 17 octobre, les trois divisions occupaient les emplacements suivants :

1re division (des Pallières), à Argent.
2e — (Martineau des Chenez), à Pierrefitte.
3e — (Peytavin), à Salbris.

Les troupes demeurèrent dix jours à Salbris, à se reformer sous l'active et énergique surveillance de leur chef (1).

(1) Nous donnerons successivement, au fur et à mesure de leur création, l'*ordre de bataille* des différents corps d'armée, indispensable pour suivre les opérations militaires. Malheureusement, la

En même temps qu'il s'efforçait de réorganiser le 15e corps, le général d'Aurelle avait à surveiller le

rapidité des changements dans le commandement, et le manque de documents précis ne nous permettront pas toujours d'arriver à une rigoureuse exactitude.

ORDRE DE BATAILLE DU 15e CORPS

Commandants successifs :
Général de La Motterouge, jusqu'au 11 octobre.
Général d'Aurelle de Paladines, jusqu'au 6 décembre.
Général des Pallières, du 6 août au 10 décembre.
Général Martineau des Chenez.

Chefs d'état-major successifs :
Général Borel.
Colonel des Plas.

Commandant l'artillerie : Général de Blois.

1re DIVISION

Commandants successifs :
Général Martin des Pallières.
Général de Chabron, à partir du 16 novembre.

1re BRIGADE

Commandant : De Chabron.

5e bataillon d'infanterie de marine de marche (*à dater du* 16 *novembre*. Régiment de marche d'infanterie de marine).
38e régiment de ligne.
1er zouaves de marche.
12e mobiles (Nièvre).
Bataillon de mobiles de la Savoie.

2e BRIGADE

Commandant : Général Bertrand.
4e bataillon de chasseurs à pied de marche.

16e corps également placé sous sa direction. Une lettre du ministre de la guerre, en date du 13 octobre,

29e régiment de marche.
Régiment de tirailleurs algériens.
18e régiment de mobiles (Charente).
ARTILLERIE : quatre batteries de 4, une de mitrailleuse.

2e DIVISION

Commandant : Martineau des Chenez.

1re BRIGADE

Commandant : Général Dariès.

5e bataillon de chasseurs à pied.
39e de ligne.
Légion étrangère.
25e régiment de mobiles (Gironde).

2e BRIGADE

Commandant : Rébillard.

2e zouaves.
30e de marche.
29e mobiles (Maine-et-Loire).
ARTILLERIE : trois batteries d'artillerie.

3e DIVISION

Commandant : Général Peytavin.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Général Peytavin.
Général Bressolles. (Reçut une autre destination.)

6e bataillon de marche de chasseurs.
16e de ligne.
33e de marche.
32e mobiles (Puy-de-Dôme).

offrait au général les pouvoirs les plus étendus : Le général d'Aurelle répondait aussitôt « qu'il conve-

2e BRIGADE

Commandant : Général Martinez.

27e de marche.
34e de marche.
69e mobiles (Ariège).
ARTILLERIE : trois batteries.
Une section de génie était attachée à chaque division.

DIVISION DE CAVALERIE

Commandants successifs :
Général Reyau.
Général de Longuerue.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
De Longuerue.
Dastugue.

Première organisation :	Deuxième organisation :
6e dragons.	6e hussards.
6e hussards.	11e chasseurs.
	6e dragons.

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Général Michel.
Général de Bœrio.

2e lanciers.
5e lanciers.
3e dragons de marche.

3e BRIGADE

Commandants successifs :
Brémond d'Ars.
Général Tillion.

nait de réduire sa tâche au commandement des 15e et 16e corps. »

Nous verrons si souvent reprocher à M. Gambetta d'empiéter sur les fonctions de ses généraux qu'il n'est pas inutile de constater que son premier acte,

Première organisation :

9e cuirasssiers.
1er régiment de marche de cuirassiers.

Deuxième organisation :

1er chasseurs de marche.
9e cuirassiers.
1er cuirassiers de marche.

Au début, une 4e brigade était sous le commandement du colonel Dastugue. Elle comprenait le 1er régiment de marche de chasseurs et le 11e régiment de chasseurs.

Artillerie attachée à la division de cavalerie :

2 batteries.

Réserve : 8 batteries.

En outre, le train d'artillerie comptait cinq compagnies. Le parc comprenait un détachement de l'artillerie de marine, et un détachement d'ouvriers d'artillerie.

Réserve du génie : une section et un détachement de sapeurs conducteurs.

Au début, le 15e corps comprenait en outre une division mixte, ainsi composée :

BRIGADE D'INFANTERIE

Commandant : Général Maurice.
2 compagnies de chasseurs.
31e de marche.
22e gardes mobiles.

BRIGADE DE CAVALERIE

Commandant : Général Tripart.
1er régiment de marche de hussards.
2e régiment de marche mixte.

en arrivant au ministère, fut de se dessaisir d'une partie de ses attributions en faveur du général d'Aurelle.

L'organisation du 16[e] corps était également poussée avec la plus grande activité : Primitivement formé de deux divisions, ce corps était considérablement renforcé, et n'allait pas tarder à présenter une force respectable (1).

(1) **ORDRE DE BATAILLE DU 16[e] CORPS**

Commandants successifs :
Général d'Aurelle de Paladines.
Général Pourcet, jusqu'au 2 novembre.
Général Chanzy, du 2 novembre au 6 décembre.
Amiral Jauréguiberry.

Chefs d'état-major successifs :
Général Renault, jusqu'au 25 octobre.
Général Lallemant, jusqu'au 1[er] novembre.
Colonel Vuillemot.

Commandant l'artillerie : Colonel Robinet-Marcy.

Commandant du génie : Colonel Javain.

1re DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
N., Général de division.
Amiral Jauréguiberry, à partir du 7 novembre.
Général Deplanque.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Maurandy, général de brigade.
Lieutenant-colonel Pereira.

8e bataillon de marche de chasseurs à pied.

Le 16 octobre, le général Pourcet prit le commandement du 16e corps, sous la direction stratégique du général d'Aurelle.

36e régiment de marche d'infanterie.
8e régiment de la garde mobile (Charente-Inférieure).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Deplanque, général de brigade.
Colonel Ribell.
37e régiment de marche d'infanterie.
33e régiment de la garde mobile (Sarthe).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 1re section de la 20e compagnie du 3e régiment.

2e DIVISION D'INFANTERIE

Commandants : Barry, général de brigade.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Gaulard, général de brigade.
Général Desmaisons.
7e bataillon de marche de chasseurs à pied.
31e régiment de marche d'infanterie.
22e régiment de la garde mobile (Dordogne).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Barry, général de brigade.
Colonel Bérard.
38e régiment de marche d'infanterie.
66e régiment de la garde mobile (Mayenne).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 2e section de le 20e compagnie du 3e régiment.

Le général de Tann ayant envoyé d'Orléans une division de cavalerie dans la direction de l'ouest, le

3e DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
Chanzy, général de brigade.
Général Maurandy.

1re BRIGADE

Commandant : Bourdillon, général de brigade.
3e bataillon de marche de chasseurs à pied.
39e régiment de marche d'infanterie.
67e régiment de la garde mobile (Haute-Vienne).

2e BRIGADE

Commandant : Séatelli, général de brigade.
40e régiment de marche d'infanterie.
71e régiment de la garde mobile (Haute-Vienne).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 1re section de la 18e compagnie du 1er régiment.

DIVISION DE CAVALERIE

Commandants successifs :
Ressayre, général de division.
Général Michel (après Coulmiers).

1re BRIGADE

Commandant : Tripart, général de brigade.
1er régiment de marche de hussards.
2e régiment de marche mixte (cavalerie légère).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Le général Briand (jusqu'au 19 octobre).
Le général de Sonis.
Le général Digard.

général Pourcet détacha sur Saint-Dié et sur Mer quelques escadrons, en même temps qu'il organisait la défense du bois et du château de Ménars, sur la rive droite, et du château de Chambord, sur la rive gauche. Après la prise de Châteaudun, la brigade Deplanque fut dirigée du côté de la forêt de Marchenoir, avec l'ordre de se maintenir jusqu'à la dernière extrémité. A Vendôme, le général Barry s'occupa de choisir et de préparer des positions défensives.

6e lanciers.
3e régiment de marche mixte (cavalerie légère).

3e BRIGADE

Commandants successifs:
Abdelal, général de brigade.
Général de Tucé.

3e régiment de marche de cuirassiers.
4e régiment de marche de dragons.

RÉSERVE D'ARTILLERIE

Sept, puis onze batteries.

PARC

Trois compagnies et deux détachements d'ouvriers.

RÉSERVE DU GÉNIE

2e section de la 18e compagnie du 1er régiment du génie.
Détachement de sapeurs-conducteurs du 3e régiment de génie.

TROUPES D'ADMINISTRATION

14e et 20e compagnies du 3e régiment du train des équipages militaires.
Une compagnie légère du train des équipages militaires.

Le 23 octobre, les troupes du 16e corps étaient ainsi réparties :

A Vendôme, général Barry, 17.000 hommes et 28 canons.

A la droite de Vendôme, la brigade Deplanque, 9,000 hommes, 6 canons.

A Mer, général Tripart, 5,000 hommes, 14 canons.

Le commandant Cathelineau au château de Chambord.

Les autres troupes du 16e corps autour de Blois.

Plusieurs petits combats sans importance eurent lieu à Lailly, à Binas et à Ourcelles. Ces deux derniers villages furent défendus par les habitants, et incendiés par l'ennemi.

Tandis que les 15e et 16e corps s'organisaient en toute hâte, le ministre de la guerre adoptait un certain nombre de dispositions spéciales.

Le 13 octobre, il suspendait, pour la durée de la guerre, les lois relatives à l'avancement dans l'armée, et disposait que des avancements extraordinaires pourraient être accordés à raison des services rendus ou des capacités. Des grades militaires pouvaient, en outre, être accordés à des personnes n'appartenant pas à l'armée. Ils ne devenaient, cependant, définitifs qu'après une action d'éclat : un décret en date du 3 novembre, complétant celui du 13 octobre, spécifiait que des commissions seraient délivrées à titre provisoire « toutes les fois que le titulaire ne se trouverait pas dans les conditions requises pour l'avancement. »

Le 14 octobre, à côté de l'armée de ligne, une armée auxiliaire était levée. Elle comprenait les gardes nationales mobiles, les gardes nationaux mobilisés, les corps-francs ; l'assimilation entre les deux armées devait, d'ailleurs, être complète, les troupes pouvaient à tout instant être fusionnées.

A la même date, tous les départements situés à moins de cent kilomètres de l'ennemi, étaient déclarés en état de *guerre*. Dans chacun d'eux, devait être réuni un comité présidé par le chef militaire, et se composant d'un officier du génie ou d'artillerie, d'un officier d'état-major, d'un ingénieur des ponts et chaussées, et d'un ingénieur des mines. Ce comité devait avoir pour mission de fortifier à l'avance dans le département, les positions qui paraîtraient de nature à être défendues. Tous les gardes nationaux demeuraient soumis à l'état de guerre.

Le 3 novembre, les départements étaient tenus de mettre sur pied, dans le délai de deux mois, autant de batteries de campagne que la population comptait de fois cent mille âmes. Cette mesure devait amener une regrettable concurrence avec la commission d'armement chargée d'acheter des armes à l'étranger.

Les corps francs étaient attachés d'office aux corps d'armée, ou aux divisions militaires « dans le territoire desquels ils opéraient ».

Tous les hommes valides de 21 à 40 ans étaient mobilisés :

Des camps étaient créés « pour l'instruction et la concentration des mobilisés ».

En même temps le ministère, avec une indiscutable activité, créait un bureau de renseignements militaires, organisait les divers services, constituait un corps de génie civil, une intendance civile, recrutait des chevaux, préparait la défense sur tous les points du territoire.



Le général Pourcet (1).

Certes, dans ces divers arrêtés qui se succédaient sans interruption, tout n'était pas à l'abri de la critique ; mais la plupart des mesures avaient une raison d'être, et prouvaient la ferme volonté de lutter jusqu'à la dernière heure.

Les résultats ne tardèrent pas, d'ailleurs, à frapper les plus incrédules : dès le 22 ou 23 octobre, nos

(1) Le général Pourcet était général de division depuis le 24 février 1869 ; il commandait la province d'Alger au moment de la déclaration de guerre contre l'Allemagne, lorsque nos premiers revers le firent rappeler en France. On sait que le 16e corps qui devint plus tard la base de la deuxième armée de la Loire fut constitué et formé

troupes du 15e et du 16e corps étaient prêtes à entrer sérieusement en ligne.

à Blois et à Bourges, sous le commandement du général Pourcet ; grâce à la constance infatiguable dont il fit preuve, il parvint à discipliner les troupes sous ses ordres, à leur donner l'aplomb, la solidité, le coude à coude qui leur manquaient, et lorsque le 2 novembre 1870, sur une décision du ministre qui lui fut notifiée par le télégraphe, il remit son commandement au général Chanzy, il laissa à ce dernier de vrais soldats, forts et solides.

Quelque temps après le général Pourcet eut le commandement du 25e corps et il devait être chargé de produire une diversion à l'armée de l'Est en menaçant l'ennemi dans la direction d'Auxerre et de Joigny, afin d'y retenir les renforts qu'il envoyait continuellement à l'encontre de Bourbaki ; mais comme la défaite inopinée du Mans ne permit pas de laisser Bourges et le centre sans défenseurs, une seule division du 25e corps fut dirigée sur Nevers, tandis qu'une autre, sous les ordres du général Pourcet en personne, marchait sur Blois, et que la troisième restait sur les positions de Vierzon en attendant qu'elle fut relevée par le 26e corps, alors en formation à Poitiers.

— Le corps expéditionnaire du général Pourcet eut une courte mais brillante carrière. Il se porta avec beaucoup de célérité et de mystère sur Romorantin et de là sur Blois, rive gauche. Il y arriva inopinément le 27 janvier et attaqua les villages en avant de Blois. Le lendemain l'ennemi fut rencontré en forces à quatre kilomètres de la ville. L'infanterie prussienne placée derrière des embuscades et des maisons crénelées du faubourg de Vienne, ouvrit sur les têtes de colonnes un feu très vif. La fusillade continua pendant deux heures avec une violence extrême ; à la nuit tombante, un dernier effort des soldats français qui traversèrent les faubourgs au pas de course sous le feu de l'ennemi, rendit le général Pourcet maître de la rive gauche. Les Prussiens se retirèrent en désordre sur la rive droite en abandonnant une partie de leurs morts, plusieurs officiers blessés, une centaine de prisonniers et une grande quantité d'armes et de munitions. Ils n'échappèrent à la poursuite qu'en brûlant le tablier en bois établi par eux sur l'arche de pont détruite six semai-

Il devenait nécessaire de combiner un plan de campagne, et de ne pas marcher à la légère : le 23 octobre, les divers chefs de corps furent mandés à Salbris.

II

La conférence de Salbris a une importance toute spéciale, c'est le point de départ de la nouvelle campagne ; nous nous y arrêterons donc, et nous nous efforcerons de rechercher dans les narrations, malheureusement fort peu explicites des divers témoins, quelles furent les résolutions adoptées, et les arguments présentés (1).

nes auparavant. Presque en même temps durent cesser toutes les opérations de guerre par suite de l'armistice.

Il commandait en 1873 la 12e division militaire, à Toulouse, lorsque les hautes connaissances qu'il possédait, les qualités solides qui le distiguaient, la fermeté et l'esprit judicieux dont il était doué le firent désigner comme commissaire du gouvernement chargé de soutenir devant le conseil de guerre de Trianon, l'accusation portée contre le maréchal Bazaine.

Peu de temps après, il eut le commandement de la 36e division d'infanterie du 18e corps à Bayonne, commandement qu'il conserva jusqu'au 19 mars 1878, époque où, atteint par la limite d'âge, il passa dans le cadre de réserve ; il avait fait partie du Sénat de 1876 à 1879 pour le département de la Haute-Garonne.

Le général Pourcet, né à Toulouse, le 19 mars 1813, est mort au château de Fondeyre, près de sa ville natale, le 13 juin 1886, il comptait 48 années de services, 1 blessure et 7 citations. (D. L.).

(1) Général Pourcet. *Campagne sur la Loire.* — Général d'Aurelle. *La 1re armée de la Loire.* — Général des Pallières. *Orléans.* — Freycinet. *La Guerre en province.* — Déposition du général Borel.

Deux récits absolument contradictoires ont été faits de cette entrevue, l'un par le général d'Aurelle de Paladines, l'autre par M. de Freycinet.

D'après le commandant en chef des 15e et 16e corps, dans la conférence de Salbris, il ne fut question que de la marche de l'armée sur Orléans : « on ne discuta pas la possibilité de marcher sur Paris ».

M. de Freycinet affirme, au contraire, dans son ouvrage, que la situation fut minutieusement exposée au conseil, et qu'Orléans ne devait être considéré que comme la première étape de l'armée de la Loire vers la capitale.

Entre deux affirmations aussi nettement opposées. il serait impossible de se prononcer, si nous n'avions les récits des autres témoins : ce sont eux qu'il faut consulter.

Le général Pourcet ne consacre que quelques lignes à la conférence de Salbris ; restent donc le général des Pallières et le général Borel :

Après diverses observations sur la valeur des troupes qu'il avait entre les mains, écrit le général des Pallières, et la nécessité de ne commencer des opérations *qu'on ne pourrait plus interrompre* qu'avec des éléments mieux pourvus, mieux organisés et plus nombreux, le général d'Aurelle dut céder devant les raisons péremptoires de M. le délégué.

Comme action isolée sur Orléans, certes, le plan était très réalisable, mais le revers de la médaille était la direction irrévocable qu'on donnait aux opérations, et le terrain qu'on choisissait pour les entreprendre.

Dans sa déposition devant la commission d'en-

quête, le général des Pallières, après avoir rappelé que sa division ne put prendre part à la bataille de Coulmiers, et couper la retraite aux Bavarois du général von der Tann, ajoute :

Nous comprîmes que le succès de Coulmiers n'était pas pour nous un succès complet, que l'ennemi ne se sentant pas en forces s'était retiré devant nous, en manœuvrant pour se rapprocher de ses renforts et que cette bataille était en réalité un demi succès. *C'est pour cela qu'on n'a pas pris d'assurance, et qu'à l'offensive on a préféré se retraneher dans les lignes d'Orléans.* C'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Le général Borel est plus explicite :

Le gouvernement a cru, dans ce moment, — du moins c'est mon opinion, — que le général de Tann était à Orléans, avec des forces peu considérables, et qu'avec les moyens dont on disposait on pouvait chasser l'ennemi, obtenir un succès, *et se rapprocher de Paris*; c'est pour ces motifs, qu'on a exécuté le mouvement dont nous venons de parler.

Ce langage est bien clair, mais à défaut même de l'autorité des généraux des Pallières et Borel, ne suffirait-il pas de consulter le simple bon sens. Comment, Paris est investi ; l'armée de la Loire en est à moins de quarante lieues, et lorsqu'il s'agit de discuter un plan de campagne, on ne prononce même pas le nom de la capitale ! Et cependant, à ce moment, le gouvernement de Tours croit, d'après les dépêches qu'il a reçues, que Paris n'a de vivres que pour deux mois : et nous sommes au 25 octobre ; il y a donc un mois et demi que le siège est commencé.

Cette considération suprême, de nature à imposer silence à toutes les objections, n'est-ce pas la raison péremptoire, dont parle le général des Pallières?

Le plan de campagne est donc définitivement adopté. Cependant, à cette heure, le gouvernement de Tours est informé que le général Trochu a conçu un projet d'opération tout opposé.

C'est là l'un des griefs le plus souvent soulevés contre le gouvernement de Tours : nous devons donc nous arrêter à cette question qu'il est, d'ailleurs, facile de résoudre, car ici les documents précis ne manquent pas.

M. Gambetta part de Paris le 8 octobre, le général Trochu ne lui donne pas d'instructions, il ne lui dit pas un mot du plan qu'il a conçu: quelques jours après, M. Ranc quitte la capitale à son tour, le gouverneur de Paris fait connaître alors sa conception, non par écrit, d'une façon précise, il se borne à quelques indications sommaires. Ce n'est que plus tard, le 29 octobre, que le général Trochu confiera à un ingénieur envoyé à Tours, M. Cézanne, tous les détails de son projet. Mais, au moment où M. Cézanne arrivera auprès de la délégation, les opérations sur Orléans seront en voie d'exécution.

La question à résoudre est donc double :

1° Les instructions transmises à Tours par M. Ranc devaient-elles, fatalement, être suivies par les armées de province?

2° L'arrivée de M. Cézanne obligeait-elle le ministre à modifier le projet de campagne?

Mais d'abord, il convient d'exposer le plan du général Trochu, et nous ne pouvons mieux faire que de transcrire textuellement la note transmise à M. Cézanne, et publiée dans le rapport de la commission du 4 septembre :

Le gouvernement de la Défense nationale, d'accord avec la volonté unanimement manifestée en toute occasion par les citoyens enfermés dans Paris, est résolu à défendre la capitale de la France, jusqu'à la dernière extrémité. Il a dû se préoccuper des moyens de ravitailler Paris, soit que nos efforts *triomphent définitivement de l'invasion prussienne*, *comme nous l'espérons fermement*, *soit que la fortune nous soit contraire.*

On ne pourrait, dans tous les cas, tirer des vivres de la zone qui entoure Paris, cette zone étant elle-même épuisée par l'ennemi. Il faut, d'ailleurs, considérer que, par suite de l'interruption sur beaucoup de points des chemins de fer et des voies ordinaires, les transports réguliers ne pourraient être effectués qu'après plusieurs jours de réparations.

La haute Seine, dans de certaines conditions que le gouvernement *étudie*, *la basse Seine surtout*, fourniront le moyen le plus sûr de ravitailler Paris. En conséquence, le gouvernement de la Défense nationale a décidé que les mesures suivantes seraient prises avec toute la rapidité et *tout le secret possible*:

1° Réunir dans quelques ports de la basse Seine, aussi voisins de Paris qu'il sera prudent et possible, des vivres en quantités suffisantes pour alimenter Paris pendant quinze jours au moins, à raison de quinze cent mille kilos par jour de denrées diverses (biscuitst, farines, riz, légumes secs, conserves de viandes et de poissons, huile, beurre, etc.).

2° Préparation d'une flottille capable de transporter rapidemen ces approvisionnements à Paris.

Au sujet de cette flottille, diverses propositions ont été faites au gouvernement. L'une d'elles avait particulièrement pour objet la création d'un ensemble de bateaux partiellement cuirassés et armés,

capables de passer sous le canon, de se défendre par eux-mêmes, et par suite de forcer le blocus.

Le gouvernement n'a pas jugé que ces vues fussent réalisables, en raison de l'urgence des circonstances, et du temps dont il dispose pour y faire face. En conséquence, M. Cézanne, ingénieur des ponts et chaussées, et porteur des présentes, reçoit du gouvernement la *mission de réunir sur la basse Seine* un convoi de vivres destiné à ravitailler Paris, et d'assurer, en se concertant avec les ingénieurs chargés de la navigation de la Seine, le voyage de ce convoi *d'approvisionnement jusqu'à Paris*, AU MOMENT DE LA LEVÉE DU BLOCUS.

Ce convoi, pour répondre à toutes les éventualités, devra être prêt à partir le 1er décembre, au plus tard.

Le général Trochu a longuement développé son projet à la tribune, mais les explications qui précèdent suffisent à le faire connaître.

Nous n'avons pas à discuter la valeur de cette conception, non plus qu'à rechercher si elle était préférable au projet d'opérations par Orléans, mais nous devons faire connaître les jugements des généraux qui ont écrit sur ce sujet. Nous ne mentionnons que pour mémoire l'opinion absolument hostile du général Vinoy, nous nous en tiendrons au sentiment des généraux Bourbaki et d'Aurelle de Paladines. Le premier s'est, à diverses reprises, prononcé contre cette opération. Quant au général de Paladines, il a longuement exposé dans son ouvrage, et devant la commission, les raisons qui rendaient à ses yeux inexécutable le plan du général Trochu.

..... Je suppose, pour un instant, que l'opération militaire à travers l'armée prussienne ait réussi, et que l'armée chargée du ravitaillement soit heureusement arrivée sur le point qui lui sert d'ob-

jectif. Vous le voyez, ma concession est grande ! En arrivant, il faut trouver concentrés sur ce point les vivres et les moyens de transport suffisants pour enlever ces approvisionnements. Quels sont ces moyens de transport? Je vais vous les indiquer par un calcul très simple, pratique, à la portée de tout le monde; pour cela, examinons ce que doivent être les approvisionnements de Paris pour un seul jour.

« La ration d'un soldat est par jour:

Pain	750	grammes.
Viande (ration réglementaire) 350 grammes en campagne, jamais moins de	300	—
Légumes secs	60	—
Sel (1/60e de kilog.) soit	16	—
Sucre	21	—
Café	16	—
	1,163	grammes.

En multipliant 1,163 grammes par 2,000,000, nous avons en kilogrammes la quantité de vivres nécessaires pour alimenter, pendant un jour, 2,000,000 d'habitants, soit 2,326,000 kil. ou 23,260 quintaux métriques.

Pour le transport d'une telle quantité de denrées, il aurait fallu une flotille cuirassée prête à remonter la Seine, en supposant que la navigation du fleuve eût été libre.

A défaut de cette flottille, il fallait avoir sous la main 3,600 voitures requises à l'avance. Tous ceux qui ont été dans la nécessité de requérir des moyens de transports savent si c'est une opération facile, et si elle se peut faire avec promptitude!

Remarquez que si le ravitaillement de Paris se faisait en farine, au lieu de se faire en pain fabriqué, chaque quintal de farine donnant 38 rations de plus, sur 23,260 quintaux, ce serait une différence de 884 rations, quantité relativement inappréciable quant aux moyens de transport.

Il est bien entendu qu'il n'est pas question de faire un ravitaillement de fourrages, ce qui compliquerait bien autrement l'opération.

Acheminer sur Paris ce convoi d'un seul jour de vivres n'eût pas occupé moins de 30 kilomètres, — 6 à 7 lieues d'étendue. — Comment le gouvernement de Paris, avec son expérience qu'il nous a quelquefois vantée, avait-il pu concevoir l'espérance de ravitailler Paris pour quinze jours? (348,900 quintaux métriques, — 54,000 voitures!

Comment supposer que l'armée prussienne aurait laissé passer un tel convoi sans l'attaquer, le couper et s'en emparer? Et n'est-on pas fondé à croire, qu'au lieu de ravitailler Paris, ces denrées si péniblement ramassées n'eussent servi au ravitaillement de l'armée allemande?

Je conclus en disant que le fameux plan qui devait sauver Paris était un plan chimérique.

L'opinion du général d'Aurelle était donc bien nette. On a si souvent reproché au ministre de la guerre de ne pas avoir suivi l'avis des généraux, qu'il y a, croyons-nous, quelque injustice à lui faire ici un crime d'avoir agi de concert avec eux.

On objecte, il est vrai, que le général Trochu étant président du conseil, il n'y avait pas à discuter ses arrêts ; mais c'est là évidemment une opinion fantaisiste. Napoléon Ier n'a-t-il pas dit : « ... Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais est coupable... Il doit refuser d'obéir, parce qu'un ordre militaire n'exige une obéissance passive que lorsqu'il est donné par un supérieur qui se trouve présent sur le théâtre de la guerre, au moment où il le donne... »

Le désir de prendre M. Gambetta en faute ne devant pas aller sans doute jusqu'à nier la compétence de Napoléon Ier en semblable matière, nous ne nous arrêterons plus qu'à une seule objection, fréquem-

ment présentée par le général Trochu dans ses discours. En se refusant à adopter le plan de campagne qui lui venait de Paris, le ministre de Tours a obligé le gouverneur à modifier brusquement tous ses projets, et, par suite, a certainement compromis le succès des opérations.

Il ne sera pas inutile de constater tout d'abord, que le projet de marcher sur Orléans n'était nullement l'œuvre de la délégation de Tours : il venait de Paris. N'avons nous pas dit précédemment que, à la veille de l'investissement, le général Le Flô, ministre de la guerre, avait longuement et minutieusement exposé au général de La Motterouge les opérations qu'il devait entreprendre *autour d'Orléans?* L'échec du 11 octobre n'avait pas fait renoncer à ces opérations : il avait simplement amené un retard.

Ainsi, tandis que le général Le Flô, ministre de la guerre, a un plan de campagne, et donne des instructions dans un sens, le gouverneur de Paris a un autre plan, et envoie des ordres opposés.

Si les faits ne suffisaient pas à établir ce que nous avançons, il conviendrait de se reporter à la déposition du général Le Flô, que nous avons précédemment citée : « ... Je lui donnai non-seulement pour l'organisation de l'armée, mais pour la conduite des opérations militaires, des instructions qu'il trouva fort bornées, *et dans lesquelles le gouvernement n'intervint en aucune façon...* » *Le gouvernement*, cela ne signifie-t-il pas le gouverneur?

D'ailleurs, si la marche sur Orléans dérangeait

tous les projets du général Trochu, et l'obligeait à apporter des modifications profondes à son plan primitif, l'argument ne peut-il être retourné, et ne peut-on dire que l'adoption du plan de campagne apporté à Tours par MM. Ranc et Cézanne eut rendu nécessaires des changements importants, et fait naître des difficultés presque insurmontables?

Tout était préparé à Paris pour agir dans la direction de Rouen.

Mais, à Salbris, toutes les dispositions étaient prises pour marcher sur Orléans.

Si le général Trochu a rencontré des obstacles, lorsqu'il a fallu changer sa base d'opérations qui, de l'ouest de Paris (Gennevilliers), était transportée à l'est (Joinville), la difficulté ne devenait-elle pas plus grande, alors qu'il s'agissait pour l'armée de Salbris de faire une longue et dangereuse marche en présence de l'ennemi?

Enfin, dans la situation où se trouvait la défense, appartenait-il au gouverneur de Paris, quelles que fussent, d'ailleurs sa valeur et sa supériorité militaires, de diriger les troupes, de donner des ordres, d'imposer un plan de campagne, alors qu'il restait quelquefois huit ou quinze jours sans nouvelles, qu'il ne pouvait prévoir les modifications survenues, qu'il ignorait les mouvements et les forces des Allemands? Combiner des opérations dans ces conditions, c'était faire de la théorie, rien de plus.

La direction suprême appartenait fatalement au gouvernement de Tours : il recevait d'abord plus

souvent des nouvelles de Paris, puis, ces nouvelles lui étaient moins nécessaires pour arrêter un plan d'ensemble. En quelques jours, en effet, la situation ne pouvait être changée sous les murs de Paris : la preuve en est, qu'à part quelques villages pris et repris, Bobigny, le Drancy, etc., les armées allemandes occupaient le 28 Janvier, autour de la capitale, les mêmes positions que le 20 septembre. En province, au contraire, une journée modifiait, bouleversait tous les projets conçus à Paris.

La question ne supporte pas la discussion : d'ailleurs, en déclarant que le gouvernement a commis une faute grave en ne se rendant pas à Tours, le général Trochu a implicitement reconnu que c'est de la province, et non de Paris, que la direction suprême des opérations devait venir.

. . . .

A la suite de la conférence de Salbris, et d'un conseil de guerre tenu le 25 à Tours, le mouvement des troupes commença aussitôt.

Ces troupes se composaient :

1° De la division des Pallières ; elle était à cheval sur la route d'Argent ;

2° De la division Martineau, établie à Pierrefite, et sur la route de Vierzon, avec un effectif de 17,000 hommes ;

3° D'une brigade de la division Peytavin, dirigée sur Blois, pour renforcer les troupes du général Pourcet.

La 2e brigade de la division Peytavin, restée à Salbris et la divi-

sion Martineau, devaient être transportées en chemin de fer. Les convois devaient se diriger par terre par Romorantin. La division des Pallières devaient quitter ses bivouacs d'Argent, remonter par Gien, y prendre les troupes que le général Maurandy tenait disponibles, se diriger sur le canal d'Orléans, et venir se mettre à cheval sur la route d'Orléans à Paris.

Voici comment les mouvements devaient être exécutés :

26 octobre, préparatifs.

27 et 28 octobre, transport des troupes sur Vendôme et sur Mer.

Le 28 au soir, les positions suivantes devaient être occupées :

Division Peytavin, du 15e corps (provisoirement sous les ordres du général Pourcet), Marchenoir, Saint-Léonard, Oucques et Viévy-le-Rayé.

16e corps concentré entre Plessis-l'Échelle, Roche, Concriers. La 2e division du 15e corps (Martineau des Chenez), à Mer.

Le 29, les troupes devaient se trouver entre Ouzouer-le-Marché et Beaugency.

Le 30, entre les Barres, sur la route de Châteaudun et la Chapelle.

Le 31, attaque d'Orléans, en menaçant la ligne de retraite de l'armée Allemande, par la route de Paris (1).

(1) Deux plans d'opérations avaient été discutés à Salbris et à Tours. D'après le premier, défendu par les généraux d'Aurelle et des Pallières, « il s'agissait de prendre par Gien, ou par Sully, et de gagner la forêt d'Orléans par le canal de l'Orléanais. » M. de Freyci-

Le transport ne s'effectua pas aussi rapidement qu'on l'avait espéré, et le mauvais temps vint encore retarder le mouvement.

Le 28, une dépêche du général d'Aurelle de Paladines fut adressée au ministre de la guerre, pour demander un temps d'arrêt. Le texte de cette dépêche n'a malheureusement pas été publié. Dans son ouvrage, le commandant de l'armée de la Loire s'exprime ainsi :

Le ministre fut informé par dépêche télégraphique de ces contretemps qui obligeaient le général en chef *à retarder d'un jour* le départ de l'armée. Il répondit, par la même voie, d'ajourner le mouvement commencé sur Orléans.

Et le lendemain le général d'Aurelle reçut une lettre qui débute par ces mots :

... Nous avons dû, en présence de votre dépêche d'hier au soir, *renoncer* à la magnifique partie...

Comment, un simple délai de 24 heures pouvait faire renoncer à l'opération ? Il est permis de croire

net soutenait, au contraire, qu'il était préférable que l'opération se fît par la rive droite de la Loire, par Laval, c'est-à-dire Blois, Beaugency et Meung. Ce plan permettait de compléter les troupes du 15e corps par celles du 16e ; il faisait, en outre, espérer un résultat plus complet, en menaçant la ligne de retraite de l'ennemi.

Le général Borel accepta le premier le projet du ministre, et dans la seconde entrevue qui eut lieu le 25 à Tours, le général d'Aurelle, persuadé à son tour par son chef d'état-major, ne souleva plus d'objections.

que la dépêche du général d'Aurelle demandait autre chose qu'un délai de 24 heures. Nous en trouvons la preuve dans une lettre, qui ne se trouve pas non plus dans le livre du général d'Aurelle et qui fut adressée le 30 au ministre par le commandant en chef. Elle contient ces mots :

... Le projet qui avait été adopté était prématuré, en raison du degré d'organisation des troupes qui devaient prendre part à son exécution. »

Ce n'était pas là l'avis du général des Pallières qui a écrit :

... Vraiment, la vue de ces troupes, animées du meilleur esprit, était bien faite pour inspirer la confiance du chef. Telles qu'elles étaient déjà, avec quatre semaines à peine de formation et d'instruction, soutenues par une rigoureuse discipline, j'étais assuré de pouvoir manœuvrer avec elle en présence de l'ennemi.

M. de Freycinet indique, comme motif de la résolution imprévue du général d'Aurelle de Paladines, la venue de M. Thiers qui traversait l'armée de la Loire pour venir à Versailles et à Paris, demander un armistice.

Quoi qu'il en soit, l'opération fut ajournée.

En attendant la reprise du mouvement, il nous faut retourner en arrière, et nous occuper des graves événements qui se sont accomplis, et des conséquences qui vont suivre.

Metz a capitulé, et M. Thiers, ainsi que nous le disions plus haut, se rend à Versailles pour solliciter un armistice.

CHAPITRE III

La nouvelle de Sedan parvient à Metz. — Tentative de bombardement. — Rapport de M. Debains. — Communiqué de l'*Indépendant Rémois*. — Communications avec l'ennemi, lettre du prince Frédéric-Charles. — Coups de main sur la ferme de Lauvallier, sur Vany et Chieulles. — Arrivée de Régnier à Metz. — Entrevues avec le maréchal. — Départ du général Bourbaki. — Proposition de M. de Bismarck pour la reddition de l'armée. — Expédition de Peltre. — Fourrage de Colombey. — Chalet Billaudel. — Château de Ladonchamp. — Travaux des Prussiens autour de Metz. — Réunion du 4 octobre. — Projet de sortie. — Combat de Ladonchamp et des Tapes. — Le dernier combat de l'armée du Rhin.

I

La bataille de Noisseville avait rejeté l'armée française sous les murs de Metz. Les jours qui suivirent s'écoulèrent dans la plus pénible anxiété. Quel était le sort des troupes du maréchal de Mac-Mahon? Avaient-elles réussi dans leur mission? Le 4 septembre, enfin, le maréchal eut connaissance des événements accomplis sous les murs de Sedan par le commandant d'état-major Samuel, envoyé en parlementaire auprès de l'ennemi, pour traiter de l'échange des blessés. Quelques jours après, les Allemands nous

rendirent 6 à 7,000 prisonniers qu'ils eurent soin de choisir parmi ceux de Beaumont et de Sedan.

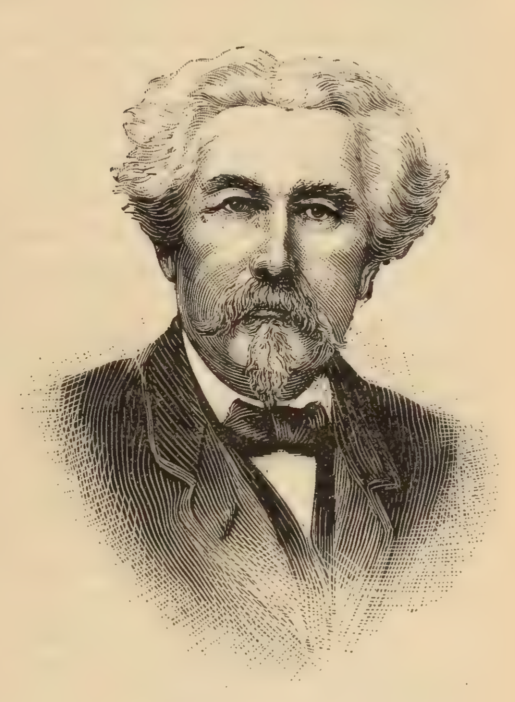
La nouvelle du désastre se répandit promptement dans l'armée; mais elle ne produisit pas les résultats sur lesquels l'ennemi avait compté. Il pensait que le découragement ne tarderait pas à livrer à sa merci ces troupes, dont il avait appris à connaître la valeur. Dans le but de hâter la reddition de la ville, les Allemands eurent recours au bombardement. Cinq compagnies d'artillerie de place étaient arrivées devant Metz avec 50 canons de 12 centimètres.

Le quartier général prussien avait songé, d'abord, à établir ses batteries sur le plateau de Woippy, au nord, et sur celui de Saint-Privat, au sud; mais pour occuper ces positions, il eût fallu liver bataille. Les Allemands se bornèrent donc à répartir leurs pièces sur tout le pourtour de la place. Le 9 septembre au soir, l'ennemi bombarda le camp français, mais sans résultat. Le feu fut arrêté au bout d'une heure. La division Kamecke, du 7e corps, prononça, en même temps, un mouvement contre nos avant-postes; mais cette tentative échoua devant l'attitude du corps Frossard.

Le 10 septembre, le maréchal Bazaine eut, enfin, des nouvelles certaines et précises de l'intérieur : un officier, le capitaine Lejoindre, blessé à Rezonville, avait été recueilli dans le village d'Ars, sur la Moselle. Cet officier parvint à gagner Metz, en passant par la conduite d'eau de Gorze. Il apportait des journaux annonçant la proclamation de la République, et faisant con-

naître la composition du nouveau gouvernement. En outre, — et ce n'était pas là le moins important, — il donnait au maréchal ce renseignement, que l'on pouvait communiquer avec l'intérieur par le souterrain de Gorze.

Cet avertissement salutaire fut négligé. A diverses reprises cependant, des émissaires envoyés par le maire d'Ars, utilisèrent cette route.



Régnier (1).

Le 12 septembre, le maréchal convoqua tous les chefs de corps à son quartier général, au Ban-Saint-Martin, et leur fit connaître les nouvelles qu'il venait de recevoir. Il termina en déclarant « qu'en présence du désastre de l'armée de Sedan, il fallait renoncer

(1) Ce personnage dont on a pu voir les louches agissements est né à Paris en 1822. Il commença des études de droit puis s'adonna à la médecine. On le voit en 1842 et 1843 attaché à l'hôpital militaire de Lille, puis fut chirurgien en Algérie. Après de véreuses entreprises

aux grandes luttes, se contenter, pour tenir les troupes en éveil, de petites opérations de détail, dont

il se retira en Angleterre où il se maria avec une Anglaise dont il eut sept enfants. Il était là lorsque après nos désastres de Sedan, il eut l'idée de jouer un rôle dans nos affaires en captant la confiance des uns et des autres. Toujours est-il qu'il a concouru, par ses manœuvres, à la désastreuse capitulation de Metz, même après cette capitulation, il continua ses agissements, se rendant en Angleterre, à Cassel, à Bruxelles cherchant à nouer des relations avec les personnages politiques de l'empire. Il fit sous le pseudonyme de Jacques Bonhomme, des articles dans le *Moniteur prussien* qui se publiait à Versailles. Bref, très gravement compromis, il fut arrêté au moment où s'instruisit le procès Bazaine. Relaché après cent dix jours de prison préventive, il dut paraître comme témoin dans le procès qui se déroulait à Versailles et où tant de charges s'élevaient contre lui ; « mais le jour où il devait porter témoignage, le 19 novembre 1873, il s'enfuit de l'hôtel des Réservoirs qu'il habitait et gagna la Suisse, après avoir adressé au président du Conseil de guerre, une lettre dans laquelle il se déclarait prêt à comparaître devant le Conseil, si le président duc d'Aumale lui donnait sa parole de n'ordonner son arrestation que dans les cas suivants : s'il était convaincu d'avoir fait connaître à l'ennemi des faits autres que ceux que Bazaine l'avait chargé de transmettre ; si on obtenait la certitude qu'un motif honteux eut dirigé sa conduite. Peu après, il passa en Angleterre et adressa, le 23 décembre 1873 au rédacteur du *Times*, une lettre, demandant qu'il constituât avec deux autres rédacteurs un jury d'honneur devant lequel il était prêt à paraître, mais cette offre fut repoussée par le journaliste anglais ». Le 17 septembre 1874, le 2e conseil de guerre de Paris, condamna par contumace Régnier à la peine de mort et à la dégradation civique, comme coupable d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi dans le but de favoriser ses entreprises, de lui livrer les places, magasins et arsenaux de la ville de Metz et d'avoir commis le crime d'espionnage.

Régnier a cherché à justifier sa conduite en publiant diverses brochures : *Une étrange histoire dévoilée ; Quel est votre nom ? N ou*

les commandants de corps auraient à prendre l'initiative. »

Ce même jour, un secrétaire d'ambassade, attaché au quartier général, sollicita et obtint du maréchal l'autorisation de sortir de Metz. Arrêté à Ars-sur-Moselle, il passa la journée en compagnie d'officiers hessois, qui lui représentèrent la situation de la France comme des plus tristes, et lui annoncèrent la nouvelle *prématurée* de la capitulation de Strasbourg. La permission de franchir les lignes ayant été refusée, M. Debains rentra à Metz, et adressa au maréchal un rapport sur ce qu'il avait vu et entendu (1).

Le maréchal prescrivit au général Jarras de faire copier ce document, et d'en adresser un exemplaire à chacun des commandants de corps d'armée. Les

M ; Réponse au Livre; *L'Armée du Rhin du maréchal Bazaine.* Mais il ne justifia absolument rien. Enfin, ce personnage de très mauvais aloi, mourut à Ramsgate en Angletere,au mois de novembre 1886. (D. L.).

(1) Voici qu'elle était la conclusion de ce document :

En résumé, 600,000 Allemands sur le territoire français. Plus d'armée régulièrement organisée en France, si ce n'est celle de Metz ; pas d'enthousiasme vigoureux pour la cause nationale dans les provinces envahies, — union complète des Allemands pour le triomphe de la cause, — toute discussion sur la forme de l'État allemand remise après la fin de la guerre ; pas de chances d'intervention armée de l'Autriche, — l'Autriche et la Russie travaillant à la paix, sans avoir encore signifié à la Prusse les bases à accepter ; — grands efforts de l'armée ennemie sur Paris ; — Metz, laissé à l'arrière-plan ; siège prochain, dans six à huit jours quand la grosse artillerie sera arrivée.

officiers chargés de ce travail, jugeant que la lecture d'un tel rapport était de nature à faire naître le découragement, protestèrent auprès du général Jarras, et obtinrent que le résumé ne fût pas communiqué.

M. Debains s'était, de son côté, rendu auprès du maréchal, pour lui exprimer son étonnement de voir divulguer un écrit essentiellement confidentiel. Quel était le but du commandant de l'armée du Rhin, en répandant les tristes nouvelles qui venaient de lui être apportées? Le doute n'est pas possible. Décidé à ne rien tenter pour sortir de cette situation, il voulait faire partager ses hésitations à l'armée. Le même jour en effet, dans une visite au fort Saint-Privat, il communiquait ses pensées à un officier, M. Leroy-Beaulieu, qu'il voyait pour la première fois :

La partie est perdue pour cette fois, disait-il; il faudrait conclure la paix pour se refaire et recommencer dans deux ans. Et le maréchal ajoutait que, dans le bombardement du 9 septembre, des obus étaient tombés jusque dans le Ban-Saint-Martin; qu'il venait de recevoir la nouvelle de la capitulation de Strasbourg; que l'artillerie de gros calibre qui avait servi à faire le siège de cette place était dirigée sur Metz.

Étrange manière pour un commandant en chef de suivre les prescriptions si sages du règlement (1) !

(1) L'article 255 du décret du 14 octobre 1863, dit expressément :

Le commandant d'une place de guerre doit rester sourd aux

Cependant, le maréchal Bazaine, à la suite de la réception des journaux transmis d'Ars-sur-Moselle, adressa à ses troupes un ordre du jour qui, après avoir enregistré sans commentaires la nouvelle de l'établissement du gouvernement de la Défense, contenait ces lignes :

Nos obligations militaires envers la patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir avec dévouement et la même énergie, en défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre social contre les mauvaises passions.

Convenait-il de voir là une reconnaissance du gouvernement de la Défense nationale ? Il était d'autant moins permis de douter de cette résolution, que la veille même (15 septembre) le maréchal avait prescrit de supprimer sur les lettres de nomination d'officiers, et sur les brevets de la Légion d'honneur les fleurons aux armes impériales et l'en-tête au nom de l'empereur.

Ces sentiments durèrent peu. Quelques jours après, ordre était donné de rétablir les emblèmes impériaux, et le commandant de l'armée de Metz ne paraissait plus disposé à reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, avec lequel il s'était

bruits répandus par la malveillance, et aux nouvelles que l'ennemi lui fait parvenir, résister à toutes insinuations, et ne pas souffrir que son courage ni celui de la garnison soient ébranlés par les événements.

cependant efforcé de communiquer le 15 septembre (1).

Deux faits d'une égale importance avaient modifié les idées du maréchal.

L'*Indépendant rémois* avait, sur l'ordre du gouverneur allemand de la ville de Reims, publié le communiqué suivant, en date du 11 septembre :

Les journaux qui paraissent à Reims ont reproduit la proclamation de la République et les décrets qui émanent du nouveau pouvoir institué à Paris.

La ville étant occupée par les troupes allemandes, l'attitude des feuilles publiques pourrait faire penser qu'elles expriment une opinion inspirée ou autorisée par les gouvernements allemands : cela n'est nullement le cas.

En leur accordant l'autorisation de publier leurs opinions, les gouvernements allemands ne font que respecter la liberté de la presse, comme ils la respectent chez eux. Mais ils n'ont pas reconnu, jusqu'à présent, d'autre gouvernement que celui de l'empereur Napoléon, et,

(1) Plusieurs dépêches furent, à cette date, expédiées par le maréchal Bazaine au ministre de la guerre. L'une d'elles fut portée à Bruxelles par la femme d'un musicien de l'armée. Elle était ainsi conçue :

« Metz, 15 septembre 1870.

« Il est urgent pour l'armée de savoir ce qui se passe à Paris et en France. Nous n'avons aucune communication avec l'extérieur, et les bruits les plus étranges sont répandus par des prisonniers que nous a rendus l'ennemi, qui en propage également de nature alarmante. Il est important pour moi de recevoir des instructions et des nouvelles. Nous sommes entourés par des forces considérables, que nous avons vainement essayé de percer, après deux combats infructueux, le 31 août et le 1er septembre.

« Bazaine. »

à leurs yeux, le gouvernement impérial est le seul, jusqu'à nouvel ordre, qui soit autorisé à entrer dans des négociations d'un caractère international.

Il convient d'ajouter qu'à Paris on fait courir le bruit d'une médiation entreprise par presque chacune des puissances étrangères. Ce bruit n'est pas fondé. Aucune puissance n'a essayé d'intervenir jusqu'à présent, et il n'est pas probable qu'une médiation soit tentée, car elle n'aurait aucune chance d'aboutir, aussi longtemps que les bases d'un arrangement n'auront pas été discutées avec l'Allemagne, et qu'il n'y aura pas en France un gouvernement reconnu par le pays, et qui puisse être considéré comme agissant en son nom.

Les gouvernements allemands, dont le but n'est pas la guerre, ne repousseraient pas un désir sérieux du pays de conclure la paix. Il s'agit seulement, dans ce cas, de savoir avec qui elle pourrait être conclue. Les gouvernements allemands pourraient entrer en négociations avec l'empereur Napoléon, dont le gouvernement est le seul reconnu jusqu'à présent, et avec la régence instituée par lui. Ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine, qui tient son commandement de l'empereur.

Mais il est impossible de comprendre à quel titre les gouvernements allemands pourraient traiter avec un pouvoir qui, jusqu'à présent, ne représente qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps législatif à Paris.

Il est assez difficile de préciser à quelle date ce document parvint à Metz : le maréchal dit le 21, M. Debains affirme que c'est le 16 septembre. Cette dernière indication semble plus probable, car elle expliquerait la démarche que le maréchal Bazaine crut devoir faire ce jour, auprès du prince Frédéric-Charles, commandant en chef l'armée d'investissement.

Le général Boyer, aide de camp du maréchal, se rendit au camp ennemi, porteur d'une lettre dont le

texte n'a pu être retrouvé. La réponse du prince prussien était conçue en ces termes :

Au maréchal Bazaine.

Quartier général devant Metz, le 16 septembre 1870.

Je regrette de ne pouvoir répondre qu'en ce moment, par suite d'une excursion, à la lettre de Votre Excellence. Les renseignements que vous désirez avoir sur le développement des événements en France, je vous les communique volontiers, ainsi qu'il suit :

Lorsque, après la capitulation de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, près Sedan, S. M. l'empereur Napoléon se fut rendue personnellement à S. M. mon Seigneur et Roi, l'empereur a déclaré ne pouvoir entrer en négociations politiques, parce qu'il avait laissé la direction politique de la régence à Paris.

L'empereur se rendit ensuite, comme prisonnier de guerre, en Prusse, et choisit le château de Wilhelmshœhe, près de Cassel, pour son séjour.

Deux jours après la capitulation, survint hélas ! à Paris, un bouleversement, qui établit, sans répandre de sang, la République à la place de la régence.

Cette République ne prit pas son origine au Corps législatif, mais à l'Hôtel-de-Ville, et n'est pas, d'ailleurs, reconnue partout en France. Les puissances monarchiques ne l'ont pas reconnue non plus.

S. M. le roi a continué sa marche de Sedan à Paris, sans rencontrer de forces militaires françaises devant cette ville.

Nos armées sont arrivées aujourd'hui devant elle.

Quant à la composition et aux tendances du nouveau gouvernement installé à Paris, l'extrait d'un journal ci-joint vous en donnera les détails.

Du reste, Votre Excellence me trouvera prêt et autorisé à lui faire toutes communications qu'elle désirera.

Frédéric-Charles.

Le prince Charles ne se trompait pas à la demande du maréchal : il comprenait qu'il s'agissait de tout

INVESTISSEMENT DE METZ EN 1870.



autre chose que de renseignements. Il voyait là le désir d'entrer en négociations, et il terminait sa lettre par ces mots bien significatifs :

Votre Excellence me trouvera prêt *et autorisé* à lui faire toutes communications qu'elle désirera.

Comment croire, en effet, qu'il s'agissait d'autre chose que de négocier, alors que, depuis plus de quinze jours, cette vaillante armée de Metz n'avait pas risqué une sortie ?

Et cette conviction d'une entente prochaine avec le maréchal Bazaine était si bien réelle que, dans la conférence tenue à Ferrières, le 19 septembre, M. de Bismarck faisait à M. Jules Favre la déclaration suivante :

> Puisque je parle de Metz, il n'est pas hors de propos de vous faire observer que Bazaine ne vous appartient pas. J'ai de fortes raisons de croire qu'il demeure fidèle à l'empereur, et par là même qu'il refuserait de vous obéir.

Cependant, à la suite de cette communication avec le prince Charles, le maréchal Bazaine, ordonna deux expéditions d'une minime importance d'ailleurs, afin de faire rentrer quelques vivres dans la place. Les approvisionnements diminuaient, en effet, rapidement : le 13 septembre, il avait fallu réduire la ration de pain à 500 grammes, en portant à 400 celle de viande de cheval. Le riz et le sel allaient manquer complètement.

Le 21 septembre, le maréchal Le Bœuf reçut l'avis d'avoir à tenter, dans la nuit, une opération sur la ferme de Lauvallier, avec quelques compagnies, afin de s'emparer de 25,000 gerbes que l'on savait ne pas avoir été enlevées par l'ennemi. Le bruit des voitures fit supposer aux Allemands qu'il s'agissait de quelque mouvement important, et ils arrivèrent en force ; les

soldats du 3e corps furent obligés de se replier. Le maréchal Le Bœuf rendit compte de cet insuccès au commandant en chef qui prescrivit de renouveler aussitôt l'opération. A une heure de l'après-midi les troupes furent donc portées en avant de la ferme Bellecroix, elles occupèrent les villages de Nouilly et de la Grange-aux-Bois et enlevèrent d'importants approvisionnements.

Dans la matinée du 23, l'ordre fut donné de tenter un second coup de main sur Vany et Chieulles. Mais l'éveil avait été donné. Après un combat assez vif, dans lequel l'ennemi déploya 12 batteries qui concentrèrent leurs feux sur Vany, les détachements de la division Aymard qui avaient été chargés de l'expédition durent se replier.

Ces deux fourrages nous coûtèrent 106 hommes hors de combat.

II

Le 23 septembre dans l'après-midi, — a déposé M. Arnous-Rivière, qui commandait la grand'garde de Moulins, un parlementaire se présenta aux avant-postes : il était porteur d'une lettre du prince Frédéric-Charles pour le maréchal Bazaine. A vingt pas en arrière, était un homme à pied, un mouchoir blanc au bout d'un bâton. Au moment où, après avoir remis le pli, l'officier parlementaire se disposait à partir, je lui demandai quelle était la personne qui l'accompagnait. « Je ne sais pas », répondit-il, et il s'éloigna. Me retournant, alors, vers cette personne, je lui dis : qui êtes-vous? J'ai une mission pour le maréchal Bazaine, et je veux lui parler de suite.

C'est ainsi qu'entra dans Metz, Régnier, ce singu-

lier personnage qui allait exercer sur le cours des événements une si déplorable influence.

D'où sortait cet homme? Que voulait-il? Il nous faut répondre à ces deux questions, avant de nous rendre au Ban Saint-Martin, à la suite de l'émissaire.

Le 12 septembre, l'impératrice reçut une longue lettre signée Régnier, on y trouvait le passage suivant;

La régente ne doit pas quitter le territoire français; la flotte impériale est territoire français; la flotte, qui a reçu l'impératrice régente avec tant d'enthousiasme, à son départ pour la Baltique, ou du moins une partie de la flotte, quelque minime qu'elle soit, sera prise par la régente pour siège de son gouvernement; elle pourra se rendre, ainsi, dans les différents ports français où elle compte le plus d'adhérents, et faire, de la sorte, preuve de gouvernement de droit et de fait; l'impératrice régente datera de la flotte quatre proclamations : 1° aux gouvernements étrangers; 2° à la flotte; 3° à l'armée; 4° au peuple français.

Le 14 septembre, Régnier se rendit à Hastings, où se trouvait l'impératrice, et sollicita une audience qui lui fut refusée. Mais, il put voir divers officiers attachés au prince Impérial et son percepteur, M. Filon. Il obtint de ce dernier une vue d'Hastings, avec deux lignes écrites et signées par le prince.

Muni de cette photographie, dont il va se servir comme d'un laisser-passer, Régnier quitte aussitôt l'Angleterre, débarque en France, et se fait conduire en toute hâte à Ferrières : il arrive au moment même où M. de Bismarck se rend à l'entrevue qui

lui a été demandée par M. Jules Favre. A force d'insistance, Régnier obtient d'être reçu sans retard, il présente la photographie au grand chancelier, et développe ses projets, auxquels M. de Bismarck se prête si bien, qu'il accorde un laisser-passer à ce personnage, discute avec lui les questions qu'il lui plait de soulever. Enfin, il fait adresser un télégramme au comité luxembourgeois pour l'instruire que, s'il convient de réclamer les médecins qui se trouvent dans la place de Metz, il n'a qu'à écrire dans ce sens au quartier du prince Frédéric-Charles, la lettre devant être transmise sans retard à Metz.

Le 21 septembre, Régnier quitte M. de Bismarck, le 23 il traverse les avant-postes à Moulins.

Nous venons de résumer les faits, d'après les brochures mêmes de Régnier, mais l'étrange conduite de cet homme autorise largement le soupçon : il est permis de se demander si toute la vérité est bien connue à ce sujet.

Deux versions ont été présentées :

D'après la première, celle même que nous venons d'exposer, Régnier n'obéit qu'à ses propres inspirations.

D'après la seconde, ce serait un agent de M. de Bismarck, destiné à une double mission : créer des embarras au gouvernement de la Défense nationale, en établissant des rapports entre la régente et le quartier prussien ; poursuivre, enfin, auprès du maréchal Bazaine l'œuvre commencée par la lettre du prince Frédéric-Charles, et amener à un arran-

gement, à une *convention*, le commandant en chef de l'armée de Metz, dont les hésitations sont bien connues à Ferrières.

Une troisième hypothèse a été présentée, au sein de la commission d'enquête législative par M. le comte de Sugny, et elle n'est pas la moins vraisemblable : Régnier est un agent, non de l'impératrice, mais du personnel bonapartiste réfugié à Londres, et très désireux d'opposer l'Empire à la République. Comment, en effet, expliquer le rôle étrange du précepteur du prince se prêtant à toutes les demandes de cet homme dont il connaît les projets? Il faut bien admettre que les idées de Régnier ont été approuvées à Hastings, pourquoi donc ne supposerait-on pas que c'est là, dans l'entourage de l'impératrice, que ce plan a été conçu, afin d'arriver à un arrangement favorable à l'empire?

En résumé, il n'y a là qu'une question de nuances assez secondaire : que Régnier ait suivi ses propres inspirations, ou qu'il ait été un agent bonapartiste, il n'en est pas moins avéré que ces projets ont été discutés, et approuvés à Hastings, en dehors de l'impératrice (1).

(1) Peut-être ne sera-t-il pas inutile de citer cet extrait de compte rendu du procès intenté en police correctionnelle (7e chambre) à M. Hugelmann (audience du 24 ou 25 mars 1874) :

« M. le président insiste sur le rôle étrange qu'a joué Hugelmann à Londres, où il arrive avec 80 fr. et fonde cependant un journal. On le trouve alors en relation avec M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres.

« Le prévenu soutient n'avoir pas reçu un centime de l'impéra-

Quoi qu'il en soit de ces diverses hypothèses, Régnier arrivé le 23 à Metz, est conduit aussitôt auprès du maréchal Bazaine au Ban-Saint-Martin, et se présente comme venant de la part de l'impératrice, avec le consentement de M. de Bismarck. Après ce préambule, il expose longuement au maréchal ses projets; le commandant en chef l'écoute, l'approuve, consent à tout ce qu'il demande.

Ainsi, voilà un soldat qui a pour unique mission de combattre : il doit, de par la loi militaire, se tenir soigneusement à l'écart de toute combinaison, de toute négociation politique, et il traite d'égal à égal avec un tel messager.

Au moment, cependant, où il reçoit cet homme, le maréchal Bazaine sait que la République existe, qu'elle a été proclamée sans effusion de sang, bien plus, qu'elle lutte contre l'étranger. Si donc, la mission, vient à réussir, la première conséquence sera de faire servir l'armée de Metz, la glorieuse armée de Rezonville et de Saint-Privat, à combattre le gouvernement de fait. Ainsi, la guerre civile, voilà ce que propose Régnier, et le maréchal l'écoute, et l'approuve ! A l'heure où ces étranges propositions lui sont faites, il ne se dit pas : Ou c'est là un espion

trice. Quant à ses relations avec l'ambassadeur de Prusse, il les explique, en disant que M. de Bernstorff avait voulu le complimenter sur l'attitude du journal la *Situation*, qui demandait la paix, et qu'il aurait ajouté : — Pourquoi l'impératrice ne nous fait-elle pas des propositions?

« *C'était l'époque où Régnier se trouvait à Londres.* »

prussien, ou c'est vraiment un agent de l'impératrice qui vient proposer à un général français de tourner contre la France les armes de ses soldats. Dans l'un ou l'autre cas, le sieur Régnier mérite la corde.

Mais non, le commandant de l'armée de Metz accepte si bien tout ce qui lui est demandé que, dans sa déposition, le général Bourbaki nous fait connaître le fait suivant :

Le maréchal nous fit voir des lettres du prince Frédéric-Charles qui n'avaient pas grande signification, et dit au sieur Régnier de faire savoir au prince qu'il demandait que l'armée sortit avec les honneurs de la guerre, sans traiter pour Metz qui resterait indépendant de l'armée; que le maréchal Bazaine se retirerait avec son armée, pour prendre en France une position neutre jusqu'à la paix.

Tout est convenu et réglé, tout jusqu'à la reddition de l'armée.

A la suite de cet entretien, Régnier éprouve une telle hâte d'avertir l'état-major prussien de la victoire qu'il vient de remporter à son profit, qu'il demande à se rendre auprès du prince Frédéric-Charles, à Corny; il reviendra le lendemain au Ban-Saint-Martin.

Cette impression n'inspire aucun soupçon, et Régnier obtient l'autorisation demandée.

Le lendemain, le maréchal Bazaine fait successivement appeler le maréchal Canrobert et le général Bourbaki, et leur propose d'entreprendre avec Régnier le voyage d'Hastings pour s'entendre avec

l'impératrice. Le commandant du 6e corps refuse, le général Bourbaki accepte, et pose cette unique condition que la Garde ne sera pas sérieusement engagée jusqu'à son retour. Condition étrange, disons-le, car, en cas d'une bataille que l'on ne peut prévoir, elle ne tend rien moins qu'à priver l'armée de sa réserve naturelle.



Le général Jarras (1).

On ne s'explique pas, d'ailleurs, que le général Bourbaki ait pu croire à sa rentrée dans la place. Pour s'éloigner de Metz, il était obligé d'user de subterfuge, de revêtir un costume civil, et de se présenter comme l'un des médecins luxembourgeois qui avaient obtenu du quartier général allemand l'autorisation de regagner leur pays. Était-il présumable que ce stratagème pût servir pour la rentrée du général ? La question ne fut même pas posée.

(1) Voir la notice page 327, t. I.

En s'éloignant de Metz, Régnier emportait un renseignement précieux, il savait que l'armée n'avait de vivres que jusqu'au 18 octobre. Devant le conseil de guerre de Trianon, le maréchal Bazaine s'est, il est vrai, énergiquement défendu d'avoir fourni cette indication : mais, il a pu être constaté qu'au moment même où avait lieu l'entrevue du Ban-Saint-Martin, le commandant en chef venait de recevoir, de l'intendance, un rapport constatant que la place ne pouvait tenir que jusqu'au 18 octobre. Or, cette date a été fixée par Régnier au commandant Lamy, à Londres; elle est relatée dans les brochures que ce triste émissaire a publiées; enfin, le général Pourcet déclare, sans pouvoir le prouver, il est vrai, que l'ennemi a eu connaissance, dès la fin de septembre, du renseignement si imprudemment confié à un inconnu, pour ne pas dire un espion.

Après leur sortie de Metz, le général Bourbaki et Régnier poursuivirent leur route : le premier gagna Londres, et le second rejoignit M. de Bismarck à Ferrières.

Aux premiers mots de l'impératrice, le général Bourbaki vit qu'il n'était pas attendu, et comprit qu'il avait été trompé. Il demanda l'autorisation de rentrer à Metz; mais elle lui fut refusée. Le général, cédant alors aux instances de notre chargé d'affaires à Bruxelles, M. Tachard, se rendit à Tours, et offrit ses loyaux services au gouvernement de la Défense nationale.

Quant à Régnier, il raconta au chancelier alle-

mand ce qu'il avait vu, lui fournit les indications qu'il avait pu recueillir, et disparut. On retrouve bien encore cet étrange personnage à Londres, cherchant à nouer de nouvelles intrigues ; mais son rôle est fini.

Cependant, M. de Bismarck, bien renseigné sur les intentions du maréchal Bazaine, fit transmettre de Ferrières au Ban-Saint-Martin la dépêche suivante, non signée, en date du 29 septembre :

Le maréchal Bazaine acceptera-t-il pour la reddition de l'armée qui se trouve devant Metz, les conventions que stipulera M. Régnier, restant dans les instructions qu'il tiendra de M. le maréchal ?

A cette proposition, le maréchal Bazaine fit la réponse suivante :

Metz, 29 septembre 1870.

Monsieur le général,

Je m'empresse de vous faire savoir, en réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ce matin, que je ne saurais répondre d'une manière absolument affirmative à la question qui est posée par S. Exc. M. le comte de Bismarck. Je ne connais nullement M. Régnier qui s'est présenté à moi comme muni d'un laissez-passer de M. de Bismarck, et qui s'est dit l'envoyé de Sa Majesté l'Impératrice, sans pouvoirs écrits. M. Régnier m'a fait savoir que j'étais autorisé à envoyer auprès de l'impératrice soit S. Exc. M. le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki. Il me demandait, en même temps, s'il pouvait exposer les conditions dans lesquelles il me serait possible d'entrer en négociations avec le commandant en chef de l'armée allemande devant Metz, pour capituler.

Je lui ai répondu que la seule chose que je pusse faire serait d'accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre; mais que je ne pouvais comprendre la place de Metz dans la convention à

intervenir. Ce sont, en effet, les seules conditions que l'honneur militaire me permette d'accepter, et ce sont les seules que M. Régnier ait pu exposer.

Dans le cas où S. A. R. le prince Frédéric-Charles désirerait de plus complets renseignements sur ce qui s'est passé, à ce propos, entre moi et M. Régnier, M. le général Boyer, mon premier aide de camp, aura l'honneur de se rendre à son quartier général, au jour et à l'heure qu'il lui plaira d'indiquer.

Ainsi, cette proposition de faire déposer les armes à ses troupes ne semblait pas inadmisible au maréchal Bazaine. Il se bornait à dire « que la place de Metz ne pouvait être comprise dans la convention à intervenir ». Il sollicitait enfin, pour son premier aide de camp, le général Boyer, une entrevue pour pouvoir débattre les conditions d'une convention.

A l'heure même où le grand chancelier allemand lui prouvait si rudement qu'il s'était joué de lui, le maréchal ne songeait qu'à entamer de nouvelles négociations.

Le sentiment de son armée lui était cependant bien connu : il savait, à n'en pas douter, que, du général au soldat, tous voulaient combattre, et il avait eu une preuve bien concluante de ces dispositions, au moment où il avait été nécessaire d'annoncer que le général Desvaux était appelé au commandement provisoire de la Garde, en remplacement du général Bourbaki, *envoyé en mission*.

Cette nouvelle avait causé une agitation profonde. Les uns se révoltaient à l'idée que l'on voulait traiter avec l'ennemi, alors que l'armée de Metz, bien pour-

vue de munitions, comptait environ 120,000 hommes. D'autres poussant plus loin la défiance envers le commandant en chef, affirmaient que le général Bourbaki n'était nullement en mission, mais qu'il s'était opposé à une capitulation. et avait été, pour ce motif, emprisonné dans un fort.

Le sentiment public s'était, dès le premier moment, si énergiquement prononcé contre toute idée de reddition, l'agitation était si vive, que le maréchal, jugeant utile de faire une diversion, avait ordonné une opération pour le 26 septembre. En détournant les préoccupations, cette sortie avait, d'ailleurs, l'avantage de promettre quelques vivres.

L'initiative de cette expédition appartient au général Lapasset. Le 26 septembre, le maréchal donna avis en ces termes au général Frossard : « Le général Lapasset m'a communiqué le projet arrêté, pour exécuter le coup de main sur Peltre, et au delà s'il est possible. Il l'exécutera sans retard ».

L'expédition avait pour but d'enlever la position de Mercy et le village de Peltre,qui étaient solidement occupé par les Allemands. On devait, en même temps, tenter de porter des troupes par le chemin de fer jusqu'à Courcelles, où le maréchal Bazaine savait depuis longtemgs que l'ennemi rassemblait ses approvisionnements.

Peltre est distant de 3 kilomètres de Metz, sur la ligne du chemin de fer de Metz à Sarrebrück ; 5 kilomètres plus loin, se trouve la station de Courcelles. Au nord de Peltre, et au-dessus d'un petit bois qui

s'étend jusqu'auprès de Courcelles, est le village de Mercy, que domine le château de Mercy-le-Haut, construit sur un monticule qui commande les abords de la place.

Le général Lapasset, avec quelques bataillons de sa brigade, renforcés par le 90e de ligne, du 3e corps, devait attaquer par les hauteurs la position de Mercy, l'enlever, tandis que deux trains de chemin de fer s'avanceraient sur les deux voies parallèles, l'un précédant l'autre de peu d'instants.

Le premier de ces trains déposerait à Peltre le bataillon de chasseurs chargé d'attaquer le village ; l'autre train, formé seulement d'un wagon blindé avec vingt-cinq hommes énergiques, devait marcher à toute vapeur jusqu'à Courcelles, accrocher des wagons de vivres, et revenir sur Metz avec la même vitesse. Un ingénieur des chemins de fer de l'est, M. Dietz, s'était chargé de cette difficile mission.

Le 27 septembre à neuf heures du matin, le 90e de ligne marche sur le château de Mercy dont les abords sont couverts par des tranchées. Un bataillon attaque de front ; tandis que les autres, énergiquement enlevés par le colonel de Courcy, tournent la position par les ailes. Les portes sont barricadées, les fenêtres garnies d'épaisses palissades, les murs percés de créneaux.

A coups de hache, les portes sont enfoncées : la position est à nous.

Pendant ce temps, la brigade Lapasset s'est avancée sur Peltre : cinq bataillons se postent au-dessus

du village, que l'artillerie canonne vigoureusement. Les deux trains partent de Montigny, mais aux abords de la station, à la hauteur du hameau de Crépy, les locomotives s'arrêtent : la voie est coupée, le secret de l'opération a été livré à l'ennemi par un espion qui, saisi dans le village même, fut plus tard traduit devant un conseil de guerre, jugé et fusillé.

Le train est accueilli par la fusillade : nos chasseurs sautent à terre, délogent les Allemands et concourent à l'attaque du général Lapasset. Les Prussiens fuient en désordre, laissant entre nos mains 150 prisonniers dont 30 officiers, du bétail et des approvisionnements. Avant d'évacuer ces positions, le 90e de ligne incendie le château de Mercy-le-Haut : le lendemain, les Prussiens se vengèrent sur les malheureux habitants de Peltre de l'échec qu'ils avaient essuyé : le village fut brûlé.

Deux divisions opérèrent le même jour : à l'est, la division Montaudon du 3e corps fit un fourrage, après avoir enlevé la ferme et le bois de Colombey : l'opération réussit : au nord, le maréchal Canrobert porta la division Tixier sur les Maxes, et la division Levassor Sorval sur Sainte-Agathe. Les avant-postes ennemis furent refoulés sans grande résistance, et les positions occupées. De ce côté encore, les Prussiens incendièrent les maisons aussitôt après notre retraite.

La journée nous coûtait 383 hommes hors de combat.

Ces petites opérations n'avaient par elles-mêmes

aucune importance, puisque nous ne conservions même pas les positions enlevées à l'ennemi : mais, elles relevaient le moral des troupes, en leur faisant croire à une action sérieuse et prochaine.

Le 1er octobre au matin, une fraction de la 2e division du 4e corps, général Ladmirault, pousse une reconnaissance sur le plateau de Plappeville, s'avance sur Lessy, s'en empare, et après une faible résistance, occupe le chalet Billaudel, fortifié depuis quelques jours par les Allemands.

Dans la nuit du 2 octobre, deux bataillons du corps Canrobert se dirigent vers les bois de Woippy. Quelques compagnies du 28e de ligne se rabattent sur le château de Ladonchamps, s'en emparent, et détruisent les ouvrages ennemis. Les ordres du maréchal prescrivant de se maintenir dans ces positions, les troupes du 6e corps s'efforcent de tout préparer pour une vigoureuse défensive. Le lendemain, vers trois heures, les Prussiens s'avancent pour reprendre Ladonchamps, ils sont repoussés ; deux heures après, ils renouvellent cette tentative avec le même insuccès. Nos soldats se jettent sur eux à la baïonnette. Quatre pièces de 12 sont amenées, pour contrebattre les batteries de Fèves, de Sémécourt et de Malroy.

Cependant, le moment de prendre une résolution décisive approchait : les négociations avaient échoué, les vivres s'épuisaient rapidement, et l'on pouvait calculer le terme prochain de la résistance. Fallait-il donc capituler, avec cette vigoureuse armée de 130,000

hommes maintenue dans l'inaction depuis plus d'un mois, et qui ne demandait qu'à combattre ! Du soldat au général, chacun accusait hautement le commandant en chef, et le maréchal Bazaine pouvait d'autant moins ignorer ces sentiments, qu'il en avait été instruit dans des conditions assez étranges. Le général Coffinières, sentant peut-être la responsabilité qui pesait sur lui, et désirant s'y soustraire, avait envoyé par ballon une longue lettre, pour demander des instructions. Cette lettre portait cette suscription : *à M. le préfet du département dans lequel tombera le ballon.* Le maréchal Bazaine n'était pas ménagé dans cette épître qui fut recueillie par l'ennemi. Le prince Frédéric-Charles s'empressa de communiquer ce document au maréchal Bazaine, avec lequel il n'avait pas cessé de correspondre, à diverses reprises.



M. Maréchal, maire de Metz.

Dans la ville, la surexcitation était extrême ; cette population, profondément dévouée à la France, comprenait bien que l'inaction allait fatalement amener une capitulation.

De là des plaintes trop justifiées, des clameurs auxquelles le maréchal répondait par des proclamations et des discours. Le patriotisme éclairé du maire et des membres du conseil municipal s'efforçait d'apaiser ces colères trop justifiées. Le commandant en chef pensant que quelques promesses feraient disparaître cette agitation, manda un jour auprès de ui les chefs de bataillons de la garde nationale de Metz et, c'est le *Blocus de Metz*, publication officielle du conseil municipal, qui reproduit ces lignes ; il exposa :

Qu'il ne pensait pas à servir le pouvoir impérial tombé par sa propre faute, mais à servir la France ; que dans les conseils de généraux, *il n'avait jamais été question d'entrer en arrangement pour la reddition de l'armée; que les relations avec le prince Charles consistaient dans l'échange des prisonniers, lorsque le cas se présentait, et* RIEN DE PLUS !

Déclaration tout au moins étrange après la négociation de Régnier.

Une grande sortie, une suprême tentative était commandée pour échapper à la capitulation. Mais, le succès était-il possible, c'est ce que nous allons étudier, en nous bornant à indiquer quelles étaient les forces ennemies rassemblées autour de Metz, et à décrire les travaux d'investissement exécutés autour de la place par les Allemands.

III

Au début des opérations autour de Metz, deux armées allemandes avaient réuni leurs efforts contre les troupes du maréchal Bazaine : mais, à la suite des grandes batailles des 16 et 18 août, une notable partie des forces allemandes avait reçu d'autres directions. Nous avons vu le 19 août, la Garde, le 4e corps et les Saxons du 12e corps, plus trois divisions de cavalerie, former l'armée de la Meuse. La division Kummer et le 13e corps vinrent successivement renforcer l'armée chargée de l'investissement ; mais dès les premiers jours de septembre, le 13e corps fut dirigé sur Reims. En résumé donc, au commencement d'octobre, les Allemands avaient devant la place :

Ire ARMÉE : 1er, 7e et 8e corps ; 3e division de réserve ; 3e division de cavalerie.

IIe ARMÉE : 2e, 3e, 9e, 10e corps et 1re division de cavalerie.

Soit : sept corps d'armée, une division de landwehr et deux divisions de cavalerie.

Nous n'avons pu trouver dans les publications allemandes émanant du grand état-major les effectifs au 1er octobre ; mais le major Blume publie ceux du 1er mars 1871, en faisant observer qu'ils ont, depuis peu, été considérablement augmentés, et la moyenne est de 22 à 23,000 hommes par corps d'armée.

Il est donc permis de supposer, qu'à l'époque qui nous occupe, les divers corps allemands ne comptaient pas plus de 20,000 hommes. Ce chiffre paraît d'autant plus admissible, qu'il est supérieur à celui des troupes portées devant Paris (Garde, 14,000; 4e corps, 19,000 ; 5e corps, 16,000, etc.), ce qu'explique d'ailleurs la proximité de la frontière. La force totale des deux armées allemandes ne dépassait donc pas 169 ou 170,000 hommes (1). *Nous pouvions donc combattre à égalité.*

Les Allemands avaient, il est vrai, fortifié leurs positions ; mais la faculté de choisir notre point d'attaque, et de porter la presque totalité de nos troupes sur un même point, compensait ce désavantage.

Quels étaient, en réalité, les travaux de l'ennemi? C'est ce que nous allons rapidement examiner, d'après l'ouvrage officiel du capitaine Gœtze. Et d'abord, voici quels emplacements avaient été indiqués aux troupes par le prince Charles, dès les premiers jours de septembre :

1° Sur le demi-cercle sud de la ligne d'investissement :

(*a*) Sur la rive gauche de la Moselle : le 3e et le 9e corps d'armée ;

(1) Voici, d'après le capitaine Gœtze, quelle était la composition de l'armée de blocus vers le 15 octobre :

186 bataillons d'infanterie ;
96 escadrons de cavalerie ;
692 bouches à feu (dont 50 pièces de siège) ;
23 compagnies de pionniers.

(*b*) Sur la rive droite : les 8e, 7e, la 1re et la 3e division de cavalerie.

2° Sur le demi-cercle nord, et se reliant à droite aux troupes précédentes :

(*a*) Sur la rive droite de la Moselle : le 1er corps et la 3e division de réserve.

(*b*) Sur la rive gauche : le 10e corps.

Le 2e corps était en réserve sur la rive gauche, partie dans la vallée de la Moselle, à Novéant, partie à Saint-Marcel et à Rezonville.

Le 13 septembre, le général Steinmetz ayant été appelé à exercer les fonctions de gouverneur général du duché de Posen, les corps de la 1re armée se trouvèrent placés sous les ordres directs du prince Frédéric-Charles.

Les instructions du grand quartier général allemand, pour l'établissement des travaux de défense, peuvent se résumer en ces termes :

1° On n'aura recours aux ouvrages fermés que dans des cas tout spéciaux. — Usage fréquent de tranchées-abris et d'épaulements de campagne ;

2° Barrer les vallées et les routes par des abatis :

3° Les lisières de bois dont la direction est parallèle à celles dont les lignes seront garnies d'abatis ;

4° Quand la ligne coupera une forêt, on pratiquera des percées d'une largeur de 35 à 70 mètres. Les lisières seront protégées par des abatis, assez serrés pour que l'accès en soit interdit, même à des tirailleurs ;

5° Les différentes positions devront être soigneuse-

ment reliées entre elles ; au besoin, on ouvrira de nouvelles voies de communication.

Nous avons dit précédemment que le principe fondamental qui avait guidé les Prussiens lors de l'investissement était celui-ci : établir une ligne d'avant-postes assez sérieusement défendue pour permettre aux troupes de soutien de se porter en arrière sur la position dite de combat, étudiée, choisie et fortifiée à l'avance.

D'après ces principes, les travaux avaient été exécutés comme suit :

1er CORPS. *Ligne d'avant-postes.*— (3 kilomètres de développement). — Du nord de Villers-l'Orme à la route de Sarrelouis, à l'est du village de Lauvallier.

Position de combat. — (4 kilomètres de développement). — Les villages de Failly, Poixe, Servigny, Noisseville, étaient mis en état de défense. Des batteries et des tranchées-abris occupaient les abords ou les intervalles de ces villages.

7e CORPS. *Ligne d'avant-postes.*— (Développement, 4,500 mètres). — La droite au moulin, au nord de la Planchette, et la gauche sur la hauteur, à l'ouest d'Ars-Laquenexy, en passant par Colombey et la Grange-aux-Bois.

Position de combat. — Ligne de 4 kilomètres par Montoy, Coincy, Aubigny et Ars-Laquenexy. Organisés défensivement, ces villages étaient en partie reliés par des tranchées-abris. — Deux grands ouvrages étaient construits à Coincy et à Aubigny. — Le village de Flanville avait été fortifié, de façon à

former le flanc droit de la ligne. Des travaux de campagne d'un grand développement avaient été faits des deux côtés de la route de Courcelles.

8e CORPS. *Ligne d'avant-postes.* — (Développement, 7,500 mètres).— Du bois, à l'ouest d'Ars-Laquenexy, jusqu'aux taillis en aval de Marly, sur la rive droite de la Seille, en passant par Mercy-le-Haut, lisière du bois de l'Hôpital, ferme Saint-Thiébault.

Position de combat. — (7,500 mètres). — Villages retranchés de Chesny et Pouilly. — Tranchées-abris sur la lisière des bois.— Batteries en avant de Frontigny et du Cheval-Rouge (cette dernière pour dix pièces de siège).

2e CORPS. *Ligne d'avant-postes.* — (7 kilomètres).— De Marly à Vaux, par terrain en avant d'Augny, bois au sud de Frescaty, Frescaty.

Position de combat. — (7,500 mètres). — A droite, le village de Marly mis en état de défense. — Des batteries étaient établies sur la rive gauche de la Seille, flanquant le front du 8e corps. Près d'Augny, avait été construit un ouvrage à l'abri de l'escalade. Le village d'Augny était fortifié ; une batterie pour dix pièces de siège se trouvait au sud de la ferme d'Orly, et un ouvrage fermé à la gorge devant Orly. Sur la rive gauche, de solides travaux de défense avaient été faits en avant de Vaux.

9e CORPS. *Lignes d'avant-postes.*— (Développement : près de 4 kilomètres). — Jussy, Rozérieulles et Châtel. Ce dernier village protégé par des retranchements.

Position de combat.— (Développement : 4,500 mètres). — Plateau de Jussy et de Rozérieulles jusqu'au ravin de Châtel : ces trois villages mis en état de défense. Deux batteries : la première au-dessus de Jussy (2 pièces de siège) ; la seconde, 750 mètres plus à l'ouest (8 pièces).

3e CORPS. *Ligne d'avant-postes.* — (6 kilomètres). — Lisière est du bois de Châtel, plateau de Plappeville, bois de Vigneulles, Saulny, Villers-les-Plesnois, Point-du-Jour.

Position de combat. — (Développement : 4 kilomètres). — Redoute à Amanvilliers (10 pièces de siège). « La position de combat, dans le cas d'une attaque sérieuse, se trouvait sur le plateau, et passait par Montigny-la-Grange, Amanvilliers et Saint-Privat-la-Montagne. »

1er CORPS et 3e DIVISION DE RÉSERVE. *Ligne d'avant-postes.* — (Développement : 8,500 mètres). — Point-du-Jour, petit bois au nord du bois de Woippy, Sainte-Catherine, Belle-Vue, Saint-Rémy, les Grandes-Tapes, Malroy, Rupigny, Vany (Villers-l'Orme).

Position de combat.— (Développement : 8,500 mètres). — Fèves, Semécourt, Maizières, Amelange ; trois ouvrages : l'un à l'est d'Amelange, les deux autres en avant de Maizières. Quatre ponts (un à Argancy, deux à Hauconcourt, et un à Talange) permettaient les communications d'une rive à l'autre. De l'autre côté de la Moselle, « la position de combat était garnie de nombreuses batteries et s'ap-

puyait aux villages retranchés de Malroy, de Charly et au bois de Failly (1). »

(1) Nous n'avons pas à discuter ici cette opinion si souvent controversée : le maréchal Bazaine pouvait-il percer les lignes ennemies? Mais, sans aborder ce sujet, nous croyons utile de citer l'opinion très concluante exprimée par « un général prussien » dans sa brochure : *La Guerre autour de Metz* :

« Bazaine ne pouvait ignorer, ne le sût-il que vaguement, que le nouveau gouvernement était décidé à continuer la guerre à outrance; que Paris était en état de se défendre, et qu'il se défendait ; que, de tous côtés, et particulièrement sur la Loire, il s'était formé de nouvelles armées. N'étant pas un apprenti dans le métier des armes, il devait savoir aussi que de bons cadres sont, avant tout, nécessaires à des troupes en voie de formation, spécialement lorsqu'elles se recrutent parmi des conscrits, ou même des soldats précédemment congédiés.

« Nous devons donc avouer qu'il eût été du devoir du maréchal de donner à son pays ces cadres qui lui faisaient défaut. Dans tous les corps, autant que possible, dans tous les régiments, il fallait choisir des sous-officiers et des hommes n'ayant pas trop souffert, ayant conservé leur vigueur presque intacte, et capables, en marchant par files, de faire une traite de dix à douze lieues. Il fallait leur adjoindre un bon nombre d'officiers et d'artilleurs, ces derniers sans canons, mais munis de leurs armes individuelles. On eût pu réunir ainsi 2,000 officiers, 2,000 artilleurs, 6,000 fantassins, et, pour compléter le détachement, 1,000 cavaliers, de ceux qui étaient encore bien montés. Ce détachement eût été divisé en trois ou quatre fractions, auxquelles on aurait donné des guides connaissant parfaitement la contrée ; puis, chacune d'elles évitant le combat, prenant à travers bois, profitant de la nuit, aurait dû s'échapper, en traversant rapidement la région occupée par l'ennemi.

« Chaque fraction aurait suivi une direction différente, mais en marchant de manière à ce que toutes fussent à même de se prêter appui mutuellement, il leur aurait suffi de quatre journées de marches forcées pour se trouver hors du territoire envahi par l'ennemi, et

Le 4 octobre, on put croire qu'une résolution énergique allait être adoptée : le maréchal Bazaine réunit

être à l'abri de ses atteintes. Les militaires faisant partie du détachement auraient, naturellement, emporté des vivres pour quatre ou cinq jours ; mais ils n'auraient emmené aucune voiture, et n'auraient pris que des bagages peu considérables.

« Si on a douté qu'une telle entreprise pût aboutir, on a eu tort; car il suffit d'envisager la situation générale de la guerre, situation qui, sans contredit, était à peu près connue du maréchal, pour être d'une toute autre opinion.

« Vers la fin de septembre, les armées allemandes étaient partagées entre trois grands groupes : la plus forte armée était devant Paris ; une autre grande armée était autour de Metz ; enfin, cinquante mille hommes faisaient le siège de Strasbourg, et le vaste pays compris entre Paris, Metz et Strasbourg était occupé par cinquante mille hommes, qui forcément étaient tellement disséminés, qu'il était à peu près impossible de réunir, sur un seul point, des forces de quelque importance. A cette époque, les Allemands n'avaient aucun corps qui ne fût employé à quelque opération. Si les fractions indiquées ci-dessus avaient été formées, si elles avaient quitté Metz, si elles étaient parvenues à avoir, tout d'abord, une petite avance sur les troupes d'investissement, si elles avaient marché ensuite, en faisant douze ou quatorze lieues, ayant recours tantôt à la force, tantôt à la ruse, elles avaient tout lieu de compter parvenir en lieu de sûreté. La direction à suivre de préférence, c'était, au sortir de Metz, de prendre entre Nancy et Sarreguemines, gagner la ligne des Vosges, et couper sur Besançon, qu'on aurait pris comme centre d'un rendez-vous général ..

« Le combat du 31 août a prouvé qu'il n'était nullement impossible de percer, sur un point, la ligne d'investissement, surtout si on avait seulement en vue de conserver pendant quelque temps, le point où la percée aurait été faite. Pour atteindre ce résultat, il suffisait au maréchal de concentrer sur une position quelconque de l'ennemi, les efforts de toutes les troupes destinées à rester à Metz ; mais il n'eût pas fallu perdre autant de temps que le 31 août. L'attaque, com-

les divers chefs de corps, et leur exposa un projet de sortie sur Thionville par les deux rives de la Moselle. Un pont devait descendre le cours de la rivière, de façon à tenir les fractions de l'armée en communication. Les 2e et 3e corps, placés sous les ordres du maréchal Le Bœuf, devaient prendre par la rive droite ; les 4e et 6e corps, dirigés par le maréchal Canrobert, avaient leur itinéraire tracé par les hauteurs de la rive gauche ; enfin, le maréchal Bazaine avec la Garde et la réserve générale, devait prendre par la vallée. Plusieurs chefs de corps, le maréchal Le Bœuf notamment, présentèrent diverses objections à ce projet : néanmoins, à l'issue de la réunion, il était entendu que l'opération aurait lieu, et ordre était donné de tout préparer pour le combat.

Le 6, les résolutions du maréchal Bazaine n'étaient

mencée deux ou trois heures avant la tombée de la nuit, aurait dû être poussée avec une extrême vigueur. Le trou fait, au crépuscule, les troupes destinées à passer et qui n'auraient, jusqu'alors, pris aucune part au combat, se seraient mises en marche, pendant qu'au prix des plus grands sacrifices, au risque même de se voir faire un grand nombre de prisonniers, les autres troupes auraient empêché les détachements qui s'éloignaient d'être poursuivis immédiatement, la meilleure chance, pour eux, étant de passer sans être vus, et par suite, de n'avoir pas à lutter contre des poursuivants. Le détachement parti, le maréchal eût conservé assez de monde pour retenir sous Metz toute l'armée d'investissement qui l'avait entouré jusqu'alors, enfin non-seulement la pensée d'un tel détachement eût constitué un énorme avantage matériel pour la France, mais encore il eût produit sur le pays un plus grand effet moral que toutes les proclamations de Gambetta. Dans tous les cas, il n'y avait pas à hésiter un instant à prendre le parti que nous venons d'indiquer. »

plus les mêmes : il prescrivait, en effet, au maréchal Le Bœuf de faire un mouvement sur Courcelles-sur-Nied. L'expédition devait être appuyée par les voltigeurs de la Garde.

Le 7 au matin, enfin, nouveau projet. Le maréchal Canrobert était chargé d'enlever les grandes et les petites Tapes où, disait-on, des approvisionnements considérables étaient rassemblés.

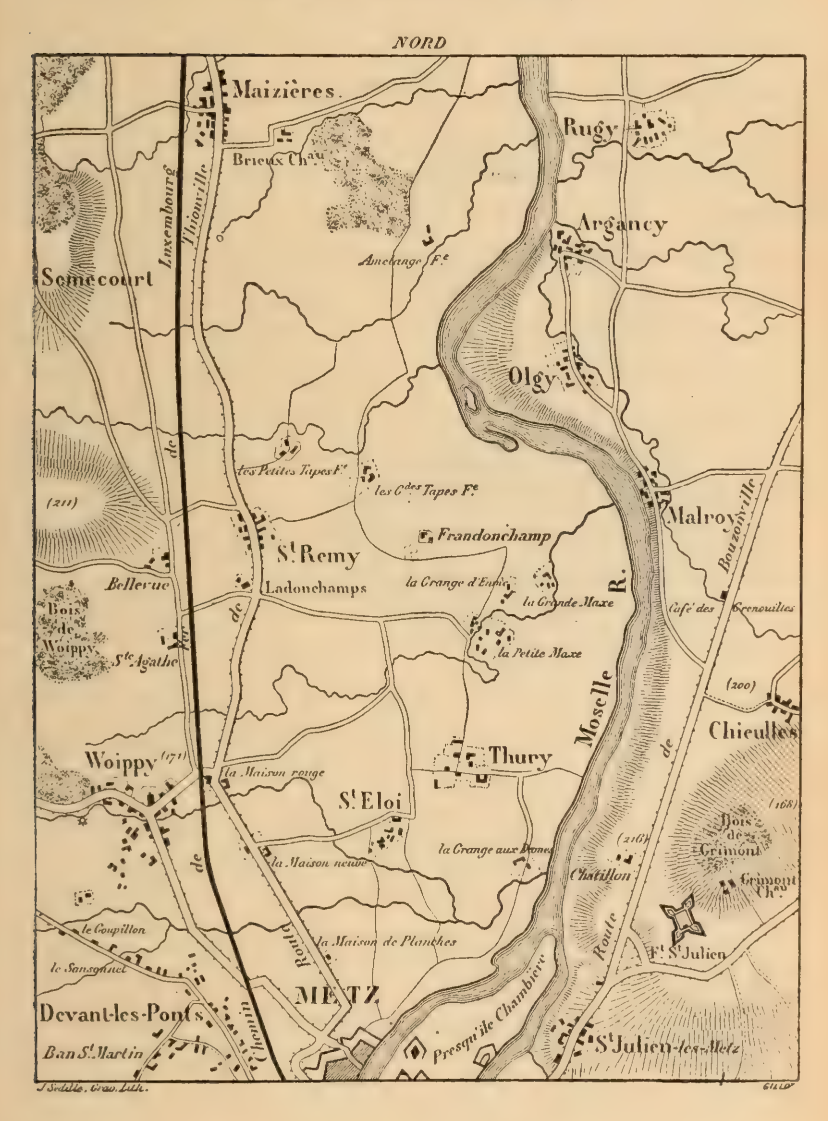
D'une sortie générale, on en était arrivé à un simple fourrage : le premier plan se concevait d'autant mieux que l'on savait que le gouvernement de la Défense nationale avait réuni à Thionville de grands approvisionnements, pour permettre à l'armée de se ravitailler (1) ; mais l'expédition adoptée en dernier lieu ne pouvait amener aucun résultat. Quel que fut le succès, l'armée n'en demeurait pas moins bloquée : le fatal dénoûment pouvait être retardé de quelques jours, rien de plus.

En exécution des ordres reçus, le maréchal Canrobert prend rapidement ses dispositions : à une heure, le 7 octobre, il engage l'action.

Les troupes du 6e corps auxquelles ont été adjoints les voltigeurs de la Garde, s'étendent de la Moselle au bois de Woippy, à hauteur des Maxes, de Ladon-

(1) Le maréchal Bazaine a déclaré, il est vrai, dans le procès de Trianon, qu'il n'avait pas été informé de ces approvisionnements ; mais les débats ont prouvé qu'il y avait là une erreur, et que le maréchal avait été exactement renseigné par l'arrivée à Metz d'un émissaire de Thionville, Risse, chargé d'une dépêche pour le commandant en chef.

LADONCHAMPS et LES TAPES
(2 et 7 octobre 1870).



champs, et de Sainte-Agathe. Les voltigeurs tiennent le milieu de la plaine ; la division est sur trois lignes espacées de 500 mètres. A droite du général Deligny, le 9e bataillon de chasseurs de la division Tixier longe la Moselle, prêt à soutenir une attaque qui se prononcerait de Malroy. A gauche, les chasseurs de la Garde sont massés derrière la ferme de Sainte-Agathe, plus à gauche encore la brigade Gibon de la division Levassor-Sorval, et les partisans des 3e et 4e divisions du 6e corps occupent le bois de Woippy.

Au signal donné, toutes les troupes s'élancent : la 1re brigade des voltigeurs dépasse les Maxes, chasse les tirailleurs de la division Kummer, enlève Franclochamps, et pousse jusqu'aux grandes Tapes. Pendant ce temps, la 2e brigade s'empare de Saint-Rémy, après une énergique résistance.

L'ennemi se hâte d'envoyer des renforts : la 38e brigade du 10e corps passe la Moselle, et le 3e corps dirige sur le champ de bataille la 9e brigade et 12 pièces.

En même temps, les batteries fixes établies par les Allemands sur les deux rives ouvrent leur feu, et criblent d'obus les voltigeurs de la Garde. Ces batteries se trouvent dans le rentrant Norroy-Fèves-Semécourt (6 pièces), à 500 pas au sud de Semécourt, au nord-est du village (10 canons rayés de 12), à Silvange, au château de Brieux, à la ferme d'Amelange, entre le chemin de fer et le cimetière de Maizières, à l'extrême gauche (allemande) près de la Moselle.

Sur l'autre rive de la Moselle : 48 pièces sur les

crêtes au nord de la ligne Malroy-Charly et perpendiculairement à la route de Bouzonville ; au sud d'Argancy, une batterie, à Charly 18 pièces (1) : au *minimum* donc (il est impossible de préciser le chiffre) 130 canons de fort calibre joignent leur feu aux batteries de campagne. En outre, dans cette plaine de la Moselle, unie et découverte sur un espace de 1,500 mètres, les Allemands ont creusé des tranchées, construit des abris pour l'infanterie qui peut en toute sécurité tirer sur nos soldats.



Le général Berthaut (2).

Malgré cette véritable pluie de fer qui tombe de tous côtés, les voltigeurs de la Garde ne se laissent

(1) Ces chiffres sont extraits de l'ouvrage déjà cité du capitaine Gœtze.

(2) Berthaut avait été fait général de brigade le 19 juillet le jour même de la déclaration de guerre. Comme colonel d'état-major, il avait été chargé en 1869 d'organiser la garde mobile dans le Nord et

pas arrêter: les grandes Tapes sont enlevées par la 1re brigade, les petites Tapes tombent au pouvoir de la 2e brigade dont le chef, le général Garnier, est blessé.

Sur la gauche, les chasseurs de la Garde se sont élancés sur le hameau de Bellevue, ont délogé l'ennemi, et se sont emparés de 6 pièces, que le défaut d'attelage ne permet malheureusement pas d'emmener.

A l'extrême gauche enfin la brigade Gibon a traversé le bois de Woippy, s'est jetée sur Sainte-Anne,

dans l'Est : au moment de la guerre, le 12 août 1870, il reçut d'abord le commandement de la 1re brigade de la 2e division d'infanterie du 12e corps d'armée ; puis, le 18, celui des gardes nationales mobiles de la Seine qu'il conduisit au camp de Châlons, et qu'il ramena ensuite à Paris ; puis le commandement d'un groupe de garde nationale mobile à Paris (8 septembre). Après l'investissement de la capitale, il eut le commandement d'une brigade d'infanterie (6 octobre 1870). Il eut ensuite le commandement supérieur de Saint-Denis (3 novembre), et celui de la 2e division du 1er corps de la 2e armée, devenue 2e division du 1er corps de l'armée de Paris, le 26 janvier 1871. Il prit part, dans l'exercice de ces divers commandements, aux combats du Bourget, de Champigny et de Buzenval. Après la paix, le général Berthaut exerça plusieurs commandements divisionnaires, puis, le 15 août 1876, il succéda au général de Cissey comme ministre de la guerre ; il conserva son portefeuille jusqu'au 19 novembre 1877. Puis, il eut le commandement du 18e corps d'armée (1878), fut président du conseil de perfectionnement de l'École militaire supérieure (1879-1880). Il fut, en outre, inspecteur général des 7e et 10e arrondissements d'infanterie. Le général mourut le 24 décembre 1882, au moment où il allait être admis dans la 2e section du cadre de l'état-major général. Il comptait 44 ans de services, 11 campagnes et 2 citations (D. L.).

et s'en est emparé, après un violent combat dans lequel le général Gibon a été mortellement frappé.

A trois heures, nos troupes se sont donc avancées jusqu'à hauteur du ruisseau des Tapes ; le commandant en chef appelle la 1re brigade des grenadiers de la Garde, place les zouaves entre le bois de Woippy et Sainte-Agathe, le 1er grenadiers à la Maison-Rouge avec deux batteries.

Le terrain sur lequel se livre ce combat étant bordé de hauteurs que l'ennemi tient avec ses batteries, le maréchal Bazaine a ordonné deux diversions : le général Ladmirault opère sur la gauche, avec la division Grenier et occupe Lorry, Vigneulles et son bois, le bois de Woippy et le vallon de Saulny. Sur la droite, et de l'autre côté de la Moselle, le maréchal Le Bœuf dirige 4,000 hommes de la division Aymard sur Vany et Chieulles. L'artillerie allemande, établie au sud d'Argancy, est contrebattue, mais sans grand succès, par les pièces du fort Saint-Julien qui sont obligées de tirer à près de 6,000 mètres.

Vers 3 heures, le maréchal Le Bœuf fait entrer en ligne la division Metman pour couvrir sa droite.

En présence de l'intensité du feu de l'ennemi, dit le maréchal Bazaine dans son rapport, il n'était pas possible de réaliser l'opération de fourrage que j'avais voulu faire ; nos voitures n'auraient pu traverser un terrain sillonné en tous sens par les obus, et force fut de les faire rentrer au camp (1). Je maintins, néanmoins, les

(1) Les voitures n'auraient pu être, d'ailleurs, d'aucune utilité. « J'ai su le soir même, dit le maréchal Canrobert, qu'il ne restait

troupes sur les positions conquises, afin de bien affirmer notre succès, et je ne donnai qu'à cinq heures et demie l'ordre de se replier dans l'intérieur de nos lignes. La retraite se fit dans le meilleur ordre.....

Ce succès était chèrement acheté : 1,200 soldats, 60 officiers dont 3 généraux (Gibon, de Chanaleilles et Garnier) étaient hors de combat : l'ennemi avait perdu 1,730 hommes, et nous avait laissé 6 à 700 prisonniers.

Le combat des Tapes prouvait, du moins, que nos soldats n'avaient rien perdu de leur ardeur, et que l'on pouvait réclamer d'eux un vigoureux effort pour cette sortie décisive que tout le monde espérait. « En ordonnant cette opération, écrit le maréchal, j'avais eu pour but de réveiller dans l'armée le sentiment agressif. »

Précaution bien inutile, car ce combat était le dernier.

Les troupes de l'armée du Rhin, dit justement le général Deligny, ne franchiront plus désormais en armes, les limites de leur camp respectif ; elles sont ensevelies vivantes, et bien vivantes.

plus rien dans ces positions, et que depuis longtemps, l'ennemi s'était emparé de tout ce qui s'y trouvait... »

On n'a pas trouvé là les grands approvisionnements qu'on espérait y rencontrer, dépose de son côté le général Desvaux, il n'y avait que de la vieille paille, sur laquelle les Prussiens couchaient depuis quinze jours.

CHAPITRE IV

Le maréchal Bazaine demande aux chefs de corps leur avis sur la situation. — Conseil de guerre du 10 octobre. — Envoi du général Boyer à Versailles. — Note du maréchal Bazaine. — Le général Boyer et M. de Bismarck. — Conditions imposées par le chancelier. — Retour du général Boyer. — Conseil de guerre du 18 octobre. — Départ du général Boyer pour Hastings. — Télégramme de M. de Bismarck. — Nouveau conseil de guerre. — Envoi du général Changarnier, du général de Cissey au quartier général ennemi. — Conseil de guerre du 26 octobre. — Mission du général Jarras. — Discussion de la capitulation : les honneurs de la guerre. — Les drapeaux. — Ordre du jour du maréchal à l'armée du Rhin. — Capitulation. — La journée du 28 octobre.

I

Le 6 octobre, le jour même où l'armée du Rhin livrait son dernier combat, le maréchal Bazaine adressait à tous les chefs de corps une lettre confidentielle, pour leur demander leur avis sur la situation. Les termes de cette lettre ont une importance assez grande pour qu'il soit nécessaire d'en citer quelques extraits :

Le moment approche où l'armée du Rhin se trouvera dans la situation la plus difficile peut-être qu'ait jamais dû subir une armée française.

Les graves événements militaires et politiques qui se sont accomplis loin de nous, et dont nous ressentons le douloureux contre-coup, n'ont ébranlé ni notre force morale, ni notre valeur comme armée ; mais vous n'ignorez pas que des complications d'un autre ordre s'ajoutent journellement à celles que créent pour nous les faits extérieurs...

Après avoir signalé la triste situation des approvisionnements, le maréchal ajoutait cette phrase :

Le devoir d'un général en chef est de ne laisser rien ignorer en pareille occurrence aux commandants des corps sous ses ordres, et de s'éclairer de leurs avis et de leurs conseils...

Devant cette affirmation, les chefs de corps pouvaient croire qu'ils avaient tous les éléments nécessaires pour juger la grave question qui leur était soumise, et cependant, pas un mot n'était dit de Régnier, du général Bourbaki, des négociations antérieures, relatives à une *convention* qui permettait à l'armée de s'éloigner de Metz. Le même silence était observé à l'égard des approvisionnements, dont l'existence à Thionville et à Longwy avait été révélée au maréchal par la dépêche du messager Risse.

Pour les chefs de corps, la situation ne se présentait donc pas sous son véritable aspect : ils ignoraient qu'un effort suprême sur Thionville pouvait sauver l'armée, puisqu'on devait trouver là des vivres suffisants (1).

(1) Cette considération a une extrême importance, et il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la déposition faite par le maréchal Le Bœuf devant le conseil de guerre de Trianon. Le commandant du

Ils pouvaient croire, enfin, que l'ennemi serait disposé à accorder à nos soldals des clauses relativement favorables. Aussi, à l'unanimité, les généraux consultés déclarent-ils « que dans le cas où les conditions imposées seraient de nature à porter atteinte à l'honneur de l'armée, le devoir commande de les repousser, et de chercher à se faire jour en combattant ».

Le 10 octobre, le maréchal réunit ses lieutenants dans un conseil de guerre, dont le procès-verbal a été conservé, c'est le seul qui ait une valeur officielle. Après le résumé de la situation et la discussion, le procès-verbal se continue par l'énoncé des questions posées aux chefs de corps :

1° L'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz, jusqu'à l'entier épuisement des ressources alimentaires?

2° Doit-on continuer à faire des opérations autour de la place, pour essayer de se procurer des vivres et des fourrages ?

3° Peut-on entrer en pourparlers avec l'ennemi, pour traiter des conditions d'une convention militaire?

4° Doit-on tenter le sort des armes, et chercher à percer les lignes ennemies ?

La *première question* est résolue affirmativement à l'unanimité, par cette raison que la présence de l'armée, sous les murs de Metz, y retient une armée ennemie de 200,000 hommes, dont il n'est point

3e corps a déclaré, en effet, que, dans la réunion du 4 octobre, il s'est prononcé en faveur d'un mouvement par Briey, c'est-à-dire du côté de Verdun, parce qu'il savait que des approvisionnements étaient réunis dans cette place. La nouvelle apportée à Metz par Risse était donc de nature à modifier l'opinion des chefs de corps, en leur démontrant l'utilité d'un mouvement sur Thionville, inexplicable sans ce renseignement.

possible de disposer ailleurs, et que, dans les conditions où elle se trouve, le plus grand service que l'armée du Rhin puisse rendre au pays est de gagner du temps, et de lui permettre d'organiser la défense dans l'intérieur.

La *deuxième question* est résolue négativement à l'unanimité, en raison du peu de probabilité qu'il y a de trouver des ressources suffisantes pour vivre quelques jours de plus, à cause des pertes que ces opérations occasionneraient, et de l'effet dissolvant que leur insuccès pourrait exercer sur le moral de la troupe.

La *troisième question* est résolue affirmativement à l'unanimité, à la condition, toutefois, d'entamer ces ouvertures dans un délai qui ne dépassera pas quarante-huit heures, afin de ne pas permettre à l'ennemi de retarder le moment de la conclusion de la convention jusqu'au jour, et peut-être au-delà du jour, de l'épuisement de nos ressources.

Tous les membres du conseil de guerre déclarent énergiquement que les clauses de la convention devraient être honorables pour nos armes et pour nous-mêmes.

La quatrième question en amène une cinquième. M. le général Coffinières demande s'il ne serait pas préférable de tenter le sort des armes, avant d'entamer des négociations, le succès de cette tentative pouvant rendre les pourparlers inutiles, ou bien le résultat infructueux de notre effort pouvant peser dans la balance du poids des pertes que nous aurions fait subir à l'ennemi.

Cette question est écartée à la majorité, et il est décidé, à l'unanimité, que, si les conditions de l'ennemi portent atteinte à l'honneur des armes et du drapeau, on essayera de se frayer un chemin par la force, avant d'être épuisé par la famine, et tandis qu'il reste la possibilité d'atteler quelques batteries.

Il est donc convenu et arrêté :

1° Que l'on tiendra sous Metz le plus longtemps possible ;

2° Que l'on ne fera pas d'opérations autour de la place, le but à atteindre étant presque improbable ;

3° Que des pourparlers seront engagés avec l'ennemi, dans un délai qui ne dépassera pas quarante-huit heures, afin de conclure une convention militaire honorable et acceptable pour tous ;

4° Que dans le cas où l'ennemi voudrait imposer des conditions incompatibles avec notre honneur et le sentiment du devoir militaire, on tentera de se frayer un passage, les armes à la main.

Le procès-verbal du conseil de guerre du 10 octobre n'est pas complet : les souvenirs des témoins appelés à déposer dans le procès de Trianon ont permis de combler une lacune importante. Le général Coffinières notamment, a déclaré que le maréchal avait fait savoir :

Que le prince Frédéric-Charles ne repoussait pas l'idée d'une négociation, mais que ses pouvoirs n'étaient pas assez étendus, et qu'il fallait en référer au roi de Prusse et à M. de Bismarck : enfin, que les puissances allemandes ne reconnaissaient pas d'autre gouvernement en France que celui de la Régence.

Sans rechercher si cette communication prouve que les négociations avaient été continuées par le maréchal avec le quartier général ennemi, il faut voir là la raison du voyage du général Boyer à Versailles, les pouvoirs du prince Frédéric-Charles étant insuffisants.

L'aide de camp du maréchal Bazaine partit le 12 octobre. Il emportait à l'adresse de M. de Bismarck une note, assez étrange pour que le texte en soit reproduit :

Au moment où la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent, et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits, le maréchal commandant l'armée du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays, et de le sauver de ses propres excès, interroge sa conscience, et se demande

si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium de la société.

La question militaire est jugée ; les armées allemandes sont victorieuses, et Sa Majesté le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays, et assurer à la France et à l'Europe un calme devenu si nécessaire après les violentes commotions qui viennent de les agiter.

L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires d'un pays aussi impressionnable que la France, dans une capitale aussi nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surexciter outre mesure les esprits, et amener des malheurs incalculables.

L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral, et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin, elle contribuerait à l'avénement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toute nature pourraient être reprises sans secousse, et légalement.

En lisant attentivement ce document, on est frappé du rôle que le maréchal Bazaine veut faire jouer à l'armée placée sous ses ordres.

La société est menacée par l'attitude d'un parti violent..... l'armée n'est-elle pas destinée à devenir le palladium de la société..... maîtriser l'anarchie.....

L'intervention d'une armée étrangère est impossible..., l'action de l'armée française est seul possible pour rétablir l'ordre, et protéger la société...

Ce langage n'est-il vraiment pas clair, alors qu'on le rapproche de la circulaire de Reims et des commu-

nications de Régnier? Ne signifie-t-il pas : Le gouvernement qui s'est emparé du pouvoir est un gouvernement révolutionnaire, qu'il faut renverser pour rétablir l'Empire. Et cette mission, proposée déjà par Régnier, et acceptée alors, le maréchal la réclame aujourd'hui.



Le général de Cissey (1).

Dans le procès de Trianon, le général rapporteur et le commissaire du gouvernement ont affirmé que le général Boyer avait dû emporter d'autres instructions. Et pourquoi? Celles-ci ne suffisaient-elles pas? La preuve qu'elles étaient bien claires, c'est que M. de Bismarck va se placer et se maintenir sur le terrain politique qui lui a été

(1) Le général de Cissey était depuis 1863 à la tête de la 16e division, à Rennes, lorsqu'éclata la guerre. Il reçut alors le commandement de la 1re division du 4e corps (Ladmirault). A toutes les batailles sous Metz il mérita sa réputation d'une bravoure hors ligne. Il fut cité à l'ordre général du 4e corps (n° 20) « pour s'être fait remarquer par

indiqué. A cet ennemi de la France, on propose la *guerre civile:* n'est-ce pas l'offre qui peut le mieux lui convenir ?

son initiative et l'habileté avec laquelle il a disposé ses troupes dans les journées du 14, 16 et 18 août, a eu quatre chevaux tués ou blessés sous lui ». Le 6 septembre il est encore cité à l'ordre général (n° 24) du 4e corps « pour s'être fait particulièrement remarquer dans les journées des 31 août et 1er septembre ».

Prisonnier de guerre par suite de la capitulation du 27 octobre, il fut interné à Hambourg. A son retour de captivité, l'insurrection de la Commune venait d'éclater. Il reçut le commandement du 2e corps de l'armée de Versailles ; son attention à rétablir la discipline, ses sages mesures, ses habiles dispositions, son énergie, hâtèrent le terme de cette douloureuse insurrection.

Le 5 juin 1871, il fut appelé à prendre le portefeuille de la guerre en remplacement du général Le Flô, nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et nous n'avons pas besoin de rappeler quelle immense responsabilité lui incombait alors. A ce moment le général de Cissey n'appartenait pas encore à l'Assemblée nationale, il y fut nommé aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 par deux départements : celui de la Seine et celui d'Ille-et-Vilaine ; il opta pour ce dernier.

Lorsque M. Thiers quitta la présidence de la République, le général de Cissey conserva tout d'abord le portefeuille de la guerre, mais il fut remplacé le 29 mai 1873, par le général Du Barail, et appelé au commandement du 7e puis du 9e corps d'armée, le 28 septembre 1873. Le 22 mai 1874, pour la seconde fois, il fut nommé ministre de la guerre et il resta à la tête de ce département jusqu'au 15 août 1876 ; il avait été en même temps vice-président du Conseil jusqu'au 10 mars 1875.

Maintenu dans le cadre d'activité par application de l'article 5 de la loi du 4 août 1839 et de l'article 8 de la loi du 13 mars 1875, il fut nommé le 31 mars 1878 au commandement du 11e corps d'armée à Nantes, commandement qu'il dut quitter au mois d'octobre 1880.

Il continua de siéger au Sénat où il avait été élu sénateur inamo-

Le 14 octobre, le général Boyer arrive à Versailles. Il est aussitôt reçu par le grand-chancelier qui lui expose, — à sa manière bien entendu, — la situation de la France. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire un court passage de la déposition du général Boyer :

Passant à la situation intérieure de la France, tant au point de vue politique que militaire, M. de Bismarck m'exposa que, d'après les renseignements qu'il recueillait, et les données que lui fournissaient les prisonniers, certaines villes du département du Nord ne feraient aucune résistance au troupes allemandes; que, dans certaines places de commerce, où l'égoïsme était le sentiment dominant, on ne serait peut-être pas éloignée de recevoir des troupes allemandes ; que, du reste, on était entré sans coup férir à Rouen ; qu'un moment, il avait eu l'espoir qu'il en serait de même du Havre ; mais que là, il s'était trompé : les gens qui, sous le nom de francs-tireurs, faisaient autant de mal à leurs compatriotes qu'aux Allemands, étaient, sur certains points, pourchassés aussi bien par les populations françaises que par les troupes allemandes. Me parlant des départements de l'Ouest, il me les dépeignit comme prêts à se déchirer, sous l'influence des idées religieuses.

Les départements du Midi étaient livrés à l'anarchie la plus absolue ; enfin l'armée de la Loire venait d'être battue à Orléans.

Presque tous ces renseignements étaient matériellement inexacts. La défense nationale s'organisait de toutes parts ; l'ennemi n'était pas entré à

vible le 17 décembre 1875, apportant dans toutes les questions militaires le fruit d'une expérience incontestable, mais peut-être un peu exclusive, en présence des modifications réclamées depuis la dernière guerre pour la réorganisation de l'armée. Le général de Cissey est né à Paris le 23 décembre 1810, il est mort dans cette ville le 14 juin 1882. (D. L.).

Rouen, dont il ne devait se rendre maître que le 5 décembre.

Après cet exposé, M. de Bismarck invite le général Boyer à faire connaître le but de sa mission. Aux premières paroles relatives « non pas à une capitulation, mais à une convention militaire, accordant à l'armée les honneurs de la guerre, c'est-à-dire la faculté de se retirer en emportant ses armes, son matériel et ses aigles, » le négociateur est vivement interrompu par ces mots:

Votre mission étant de demander une convention militaire sur ces bases, je dois vous dire à l'avance que le conseil du roi ne vous accordera pas d'autres conditions que celles qui ont été stipulées à Sedan.

Mais, continue aussitôt M. de Bismarck, je puis, moi, faire valoir au roi des considérations politiques, et je pense obtenir pour l'armée française des conditions que je vous ferai connaître demain, car je verrai le roi ce soir, et j'obtiendrai une solution de Sa Majesté.

Sans attendre au lendemain, le ministre indique quelles seraient les bases de cette convention:

L'armée de Metz affirmera sa fidélité au gouvernement de la régente par une manifestation, et le gouvernement prussien entrera en négociations avec l'impératrice.

Le lendemain, l'entretien devient plus précis, et les conditions suivantes sont énoncées:

1° L'armée sous Metz déclare qu'elle est toujours l'armée de l'Empire, décidée à soutenir le gouvernement de la Régence;

2° Cette déclaration de l'armée coïncidera avec un manifeste de Sa

Majesté l'Impératrice régente, adressé au peuple français, et par lequel, au besoin, elle ferait un nouvel appel à la nation, pour l'inviter à se prononcer sur la forme du gouvernement qu'elle désire adopter;

3° Ces deux déclarations devront être accompagnées d'un acte signé par un délégué de la Régence, et acceptant les bases d'un traité à intervenir entre le gouvernement des puissances allemandes et le gouvernement de la Régence.

Le général Boyer faisant observer que ses pouvoirs ne lui permettent pas de discuter ces clauses, la négociation s'arrête, et il est entendu que l'aide de camp du maréchal va retourner à Metz, pour faire connaître les résultats de sa mission.

Le 17 octobre, à deux heures de l'après-midi, le général Boyer est de retour, et le 18, le conseil est de nouveau assemblé.

L'aide de camp du maréchal prend le premier la parole, et expose la situation de la France telle qu'elle lui a été dépeinte par M. de Bismarck. Seulement, au lieu de faire observer, tout d'abord, que c'est là une communication de l'ennemi, suspecte tout au moins d'exagération, le général Boyer n'explique rien, de telle sorte que ses auditeurs sont persuadés que c'est bien là le récit fidèle de ce qui se passe en France. Le maréchal Canrobert et le général Frossard, notamment, ont déclaré à Trianon, qu'ils n'avaient pu douter de la parfaite authenticité de ces nouvelles (1).

(1) On peut d'autant moins s'expliquer que le général Boyer n'ait pas fait toutes ses réserves au sujet de l'exactitude de ces renseigne-

Les trois conditions imposées par M. de Bismarck sont ensuite indiquées : la situation semble si grave aux chefs de corps qu'ils demandent une suspension

ments, provenant de source prussienne, que M. de Bismarck avait remis au général six numéros du *Journal officiel* et du *Figaro* et que les nouvelles contenues dans ces journaux prouvaient toute l'exagération du récit allemand. Cependant, le maréchal et son aide de camp ne disent pas un mot au conseil de ce sujet si important. Plus tard, le journal *le Courrier de la Moselle* s'étant attaché à faire ressortir l'invraisemblance des informations répandues en ville, et conformes au récit du général Boyer, reçut l'ordre de faire disparaître cet article.

Quelle conséquence ne doit-on pas tirer de ces faits, alors que l'on se souvient que, le 14 octobre, le maréchal « avait invité les commandants de corps à faire lire dans les régiments, à l'appel de midi, les passages de la proclamation du général Trochu, rapportant la panique du régiment provisoire de zouaves au combat de Châtillon, » et avait supprimé ce paragraphe de la proclamation où le gouvernement de Paris place en parallèle la solidité d'autres troupes et les résultats obtenus !

Quelque triste que soit ce sujet, il est nécessaire d'aller jusqu'au bout.

En même temps qu'il taisait au conseil la provenance de ses informations, le général Boyer négligeait de faire connaître les circonstances relativement heureuses parvenues à sa connaissance. Le chancelier lui avait appris que le général Bourbaki avait offert son épée au gouvernement de la Défense nationale. M. de Bismarck afin de faire comprendre ce que seraient les exigences de l'Allemagne, avait dit : « Il faut que l'impératrice accepte ces conditions, *quelque exorbitantes qu'elles puissent paraître.* » Silence absolu sur ces deux points.

Enfin, dans son voyage, le général Boyer avait pu se trouver un moment en relation avec le maire de Bar-le-Duc, et il avait négligé de lui demander des renseignements sur l'état réel de la France ! En

de séance, pour consulter leurs généraux. Sur le premier point (affirmer la fidélité de l'armée du Rhin au gouvernement de la Régente), les membres du conseil acceptent « en ce sens qu'ils se considèrent toujours liés par le serment prêté à l'Empereur, mais en doutant que l'armée les suive, une fois loin de Metz, toute couleur politique donnée à son action pouvant donner lieu à des interprétations fâcheuses, et devant être repoussée ».

La deuxième condition (manifeste de la Régente) est écartée, l'Impératrice pouvant seule juger de l'opportunité ou de la convenance de l'acte réclamé par les gouvernements allemands.

La troisième condition soulève une discussion de laquelle il ressort unanimement que le maréchal commandant en chef de l'armée du Rhin ne saurait accepter la délégation de la régence, pour signer les

regard de tous ces faits, il n'est pas inutile de rappeler ces mots du général Douay, qui écrivait de Puebla, le 27 jangier 1867 : « Le colonel Boyer a été l'agent de toutes les spéculations du maréchal. »

Le commissaire du gouvernement, général Pourcet, a apprécié en ces termes le rôle du général Boyer : « Il nous est profondément pénible d'avoir à blâmer un officier général, et d'être obligé de contester sa véracité; mais, en présence des divergences notables qui existent entre ses différentes dépositions. et des inexactitudes manifestes de certains de ses dires ; en présence, enfin, des contradictions formelles et flagrantes que nous avons eu à relever entre ses paroles et le compte rendu qu'il a signé, entre ses déclarations et celles du maréchal Bazaine et de divers témoins, nous sommes forcés de reconnaître que, dans la séance du 18 octobre, le général Boyer a sciemment caché la vérité aux commandants de corps... »

bases du traité à intervenir, dans le cas où il serait stipulé une cession de territoire. Il est même admis que, dans aucun cas, le maréchal ne saurait accepter aucune délégation pour signer le traité, toute son action devant rester uniquement militaire et sauvegarder la situation de l'armée.

Le conseil discute, ensuite, la possibilité d'un nouvel effort : le maréchal Le Bœuf et le général Coffinières se prononcent seuls pour le combat. En conséquence, poursuit le procès-verbal, le général Boyer se rendra à Hastings, pour voir s'il est possible d'obtenir une convention dans le sens indiqué plus haut, mais, à la condition expresse que nul traité ne devra être signé ni convenu par le commandant en chef de l'armée.

Il devra, également, exposer la situation de l'armée à l'Impératrice et, s'il n'est pas possible d'arriver à la solution désirable, il sollicitera de Sa Majesté une lettre par laquelle elle délie l'armée de son serment à l'Empereur, et lui rend sa liberté d'action.

Le 19 octobre, le général Boyer part pour Hastings ; l'Impératrice décline la proposition qui lui est faite, elle se refuse à consentir à une cession de territoire ; tour à tour, mais vainement, elle s'adresse à l'ambassadeur de Prusse à Londres, au chancelier, au roi de Prusse lui-même, elle n'obtient, et ne peut rien obtenir.

Le 24 octobre, enfin, le maréchal Bazaine reçoit la lettre suivante qui lui apprend le résultat de ses négociations.

Grand quartier général devant Metz, 30 octobre 1870.

J'ai l'honneur d'envoyer copie à Votre Excellence d'un télégramme arrivé à minuit, et dont voici la teneur :

« A son Altesse le prince Frédéric-Charles, pour le maréchal Bazaine.

Le général Boyer désire que je vous communique le télégramme suivant :

L'Impératrice, que j'ai vue, fera les plus grands efforts en faveur de l'armée de Metz, qui est l'objet de sa profonde sollicitude et de ses préoccupations constantes. »

Je dois, cependant, vous faire observer, monsieur le maréchal, que, depuis mon entrevue avec le général Boyer, aucune des garanties que je lui avais désignées comme indispensables, avant d'entrer en négociations avec la régence impériale, n'a été réalisée, et que l'avenir de la cause de l'empereur n'étant nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée françaises, il est impossible au roi de se prêter à des négociations dont Sa Majesté, seule, aurait à faire accepter les résultats à la nation française. Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate, à mon grand regret, que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques.

BISMARCK.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : FRÉDÉRIC-CHARLES.

A cette heure, M. de Bismarck jugeait inutile de feindre plus longtemps, de continuer ce jeu qui lui avait si bien réussi. Tant que l'armée du Rhin avait été redoutable, tant qu'elle avait eu des vivres, des chevaux pour traîner ses canons, le chancelier avait prolongé les négociations ; il n'avait repoussé aucune ouverture : tous les messagers avaient été accueillis, depuis Régnier jusqu'au général Boyer. Chaque jour

gagné ainsi évitait, en effet, l'effusion du sang, équivalait à une victoire pour les armes prussiennes. Mais, du moment que l'armée de Metz, privée de toute ressource, en était réduite à capituler, la feinte était inutile.

Le maréchal réunit aussitôt ses lieutenants, pour leur faire part du refus de M. de Bismarck. Cette fois, pas une voix ne réclama le combat ; à l'unanimité, il fut décidé qu'il fallait traiter avec les Allemands. Le général Changarnier fut désigné pour se rendre au quartier ennemi. Il avait pour mission de demander la neutralisation de l'armée, soit à Metz même, soit sur tout autre point du territoire, pour y faire appel aux députés et aux pouvoirs constitués avant le 4 septembre. A défaut, il devait chercher à obtenir l'envoi de l'armée en Algérie.

Ainsi qu'il était facile de s'y attendre, le général ne put obtenir aucune concession. Sa démarche ne fut, cependant, pas entièrement inutile. Le prince Frédéric-Charles lui montra, en effet, sur la voie ferrée construite pendant le siège, pour relier la ligne de Sarrebrück à celle de Nancy, un long convoi d'approvisionnements destiné à ravitailler l'armée et la place, aussitôt après la signature de la capitulation.

Ce renseignement pouvait avoir son utilité : il devait, en effet, engager le maréchal à tenir jusqu'à la dernière bouchée de pain, puisqu'il avait la certitude que le ravitaillement par l'ennemi s'opérerait sans le moindre retard. Chaque jour gagné ne pouvait-il avoir une importance pour ces armées de pro-

vince dont on ne connaissait ni la force ni les opérations, et qu'allaient, sans doute, accabler les 200,000 hommes du prince Charles ?

A ce moment même, l'intendant en chef de l'armée informait le maréchal que l'on venait de découvrir trois ou quatre jours de vivres. Ne fallait-il pas profiter de cet avertissement? Mais le maréchal ne songeait pas à prolonger la résistance.

Après le général Changarnier, le général de Cissey fut envoyé au quartier général allemand, à Corny, « pour demander que la place de Metz ne fût pas comprise dans la capitulation ».

C'était là, à coup sûr, une tentative bien inutile. Le 29 septembre, M. de Moltke avait déjà refusé d'accéder à cette réclamation ; le 14 octobre, M. de Bismarck avait adressé semblable réponse au général Boyer. Il n'était donc pas présumable que l'ennemi se montrât moins exigeant, à l'heure même où il était évident que l'armée et la place n'avaient plus l'espoir de lutter. D'ailleurs, à quoi pouvait servir cette séparation? Privée de vivres, la ville n'allait-elle pas être obligée de capituler en même temps que l'armée?

A la suite de l'inutile tentative du général de Cissey, le conseil fut de nouveau réuni, et, après une courte discussion, il fut décidé, le 26 octobre, que le chef d'état-major de l'armée, général Jarras, se rendrait, à son tour, à Corny; mais cette fois, pour discuter les clauses de la capitulation.

Dans ce débat, le plénipotentiaire prussien, général de Stiehle, se refusa à accueillir les demandes qui lui

furent faites ; mais il s'engagea à les transmettre au prince Charles. Le général Jarras réclamait le droit pour les officiers de conserver leur épée, et le commandant d'état-major Samuel insistait pour que l'armée obtînt les honneurs de la guerre, « consistant dans le défilé en armes des troupes vaincues, qui reçoivent de la part des troupes victorieuses les honneurs militaires, et ne sont constituées prisonnières qu'après cet hommage rendu à l'énergie de leur résistance ».

Lors de la rédaction du protocole, l'article 3 fut établi de deux manières, l'une ou l'autre version devant être adoptée, suivant que les honneurs de la guerre seraient ou non accordés.

Le général Jarras revint ensuite à Metz, pour transmettre le protocole à l'approbation du commandant en chef, et pour recevoir de lui les pouvoirs nécessaires. Quelques instants après sa rentrée dans la place, un parlementaire apporta une lettre du prince Frédéric-Charles, qui souscrivait aux deux demandes proposées : les officiers conservaient leur épée, et les honneurs de la guerre étaient accordés à l'armée.

Le maréchal refusa alors cette faveur, malgré toutes les instances du général Jarras, justement étonné de cette étrange décision. Afin d'éviter cependant toute interprétation, le maréchal prescrivit à son chef d'état-major « de proposer au général de Stiehle de conserver la rédaction française de l'article, en se conformant, pour l'exécution, à la rédac-

tion allemande. En d'autres termes, tout en ne défilant pas, il voulait paraître avoir défilé ».

Le 27 au soir, le général Jarras repartit pour le château de Frescaty où l'attendait le général de Stiehle.

Après l'échange des pleins pouvoirs, on s'occupa de la rédaction définitive.

Arrivé à l'article 3, le plénipotentiaire français déclara qu'il avait l'ordre de refuser le défilé et les honneurs de la guerre pour l'armée, et il proposa la combinaison imaginée par le maréchal, à quoi le général de Stiehle répondit : « Chez nous, ce qui n'est pas exécuté n'est pas écrit ».

A propos des drapeaux, le général Jarras agissant d'après ses instructions, annonça que, *conformément à l'usage*, des aigles avaient été brûlées au moment du changement de gouvernement. Le général de Stiehle accueillit cette nouvelle avec incrédulité, et après échange de quelques observations, il fut entendu « que tout ce qui n'avait pas été brûlé, demeurerait acquis à l'armée allemande ».

Le protocole fut ensuite signé.

Comment les drapeaux et le matériel de guerre existaient-ils encore, comment, puisqu'il se refusait à toute nouvelle tentative de sortie, on peut presque dire malgré ses engagements formels (1), le maréchal

(1) Le général Lapasset a déclaré à Trianon que, quelques jours avant la capitulation, il avait été trouver le maréchal pour l'avertir que, ne voulant pas se rendre à l'ennemi, il était décidé à tenter une sortie avec sa brigade. Le maréchal s'engagea alors, vis-à-vis du

Bazaine n'avait-il pas employé ces dernières journées à noyer ses poudres, à mettre hors d'état le matériel, enfin et surtout à brûler les drapeaux, glorieux trophées qui, tour à tour, avaient été en Crimée, en Italie, au Mexique et que l'ennemi n'allait pas tarder à emporter à Berlin.

Il nous faut, pour expliquer ce double *oubli*, revenir en arrière.

La question du matériel avait été agitée dans la réunion du 24 octobre. Le général Coffinières a déposé en ces termes à ce sujet :

Il avait été question de détruire le matériel de guerre dans ce conseil. La discussion fut très courte, et un membre exprima l'avis qu'il serait plus digne de ne point se livrer à des destructions qui pourraient faire naître de graves désordres. Cette observation mit fin à la discussion.

Dans son ordre du jour général du 28 octobre (1),

général, à risquer une dernière et décisive tentative, avant de déposer les armes.

(1) Voici le texte de cet ordre du jour :

« A l'armée du Rhin !

« Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre, en nous constituant prisonniers.

« A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par Masséna, Kléber, Gouvion-Saint-Cyr, ont éprouvé le même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

« Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir.

« Quant à renouveler un suprême effort, pour briser les lignes

le maréchal recommandait à ses troupes de s'abstenir de toute destruction d'armes et de matériel « puisque, *d'après les usages militaires*, place et armement devront faire retour à la France, lorsque la paix sera signée ». Chacun crut de son devoir de veiller à ce que les armes fussent mises en état. Dans beaucoup de régiments, on fit nettoyer les chassepots, et le général de Berckeim, commandant l'artillerie du 6e corps qui, avant la capitulation, avait fait mettre ses mitrailleuses hors de service, reçut une réprimande.

Les procès-verbaux officiels constatent qu'il fut remis à l'ennemi :

1,665 bouches à feu, dont 1,136 rayées.

8,922 affûts de voitures.

fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux; par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes, un désastre en eût été la conséquence.

« Soyons dignes dans l'adversité, respectons les conventions honorables qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons. Évitons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline, comme la destruction des armes et du matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armements doivent faire retour à la France, lorsque la paix est signée.

« En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur navré que je me sépare de vous.

« Ban-Saint-Martin, 28 octobre 1870.

« Bazaine. »

3,239,225 projectiles.
419,285 kilogrammes de poudre.
13,288,096 cartouches du modèle Chassepot.
9,696,763 cartouches de divers modèles.
124,137 fusils Chassepot.
154,152 fusils de divers modèles.

Quant aux drapeaux, la question avait été abordée dans la séance du 26 octobre. Il ne s'agissait là, d'ailleurs, d'aucune résolution importante, car la plupart des témoins n'ont gardé aucun souvenir de l'incident. Tout au plus, dans la pensée des chefs de corps, il y avait là un avertissement qu'un ordre allait suivre, sans doute, pour ordonner la destruction des aigles. Dans la matinée du 27 octobre, le général Soleille, commandant en chef de l'artillerie, écrivit ces deux lettres :

Aux généraux commandant l'artillerie des corps d'armée.

27 octobre 1870, n° 1002. Par ordre du maréchal commandant en chef, les drapeaux et étendards, devront être remis, dans la journée, à l'arsenal de Metz. Les drapeaux seront enveloppés dans leurs étuis, et transportés dans un chariot de batterie fermé, conduit par un lieutenant et accompagné d'une escorte de quatre sous-officiers à cheval, s'il est possible. Vous voudrez bien vous entendre avec le commandant de votre corps d'armée pour que des ordres soient donnés aux différents régiments dans ce but.

Je vous prie de vous rendre à mon quartier général aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi.

Au colonel de Girels, directeur de l'arsenal.

27 octobre 1870, n° 1003. Par ordre du maréchal commandant en chef, tous les corps de l'armée doivent envoyer à l'arsenal leurs drapeaux et étendards. Je vous prie de les recevoir et de les conserver :

ils feront partie de l'inventaire du matériel de la place qui sera établi par une commission d'officiers français et prussiens. »

De ces deux lettres, la première partit seule, la seconde ne fut expédiée que le lendemain.

Après avoir ainsi, sur l'ordre du maréchal Bazaine, réservé les drapeaux pour l'ennemi, le général Soleille se rendit à la réunion des généraux d'artillerie, et comme commentaire de la lettre expédiée le matin, il affirma que « les drapeaux une fois réunis à l'arsenal, y seraient brûlés ».

Cette nouvelle, promptement répandue dans l'armée, produisit une indicible émotion; plusieurs officiers refusèrent de se séparer de leurs aigles, sans un ordre formel du commandant en chef. Le maréchal Bazaine, prévenu de cette résistance, adressa la lettre suivante aux chefs de corps :

Veuillez donner des ordres pour que les aigles des régiments d'infanterie de votre corps d'armée soient recueillies demain matin de bonne heure, par les soins de votre commandant d'artillerie, et transportées à l'arsenal de Metz, où la cavalerie a déjà déposé les siennes. *Vous préviendrez les chefs de corps qu'elles y seront brûlées.* Ces aigles, enveloppées de leurs étuis, seront emportées dans un fourgon fermé; le directeur de l'arsenal les recevra, et en délivrera des récépissés aux corps.

Signé : Bazaine.

En même temps qu'il adressait cet ordre, le maréchal convenait avec le général Jarras de cet étrange stratagème : « les drapeaux ont été détruits, lors du changement de gouvernement ».

Dans sa pensée sans doute, si l'ennemi se laissait prendre à ce piège grossier, on pouvait procéder alors à la destruction des aigles ; si, au contraire, il se refusait à adopter cette explication, les drapeaux seraient livrés. Mais pourquoi attendre le dernier moment ; pourquoi, avant d'envoyer le général Jarras à Frescaty, ne pas avoir tout brûlé? Convaincu ou non, l'ennemi eût bien été obligé de s'incliner devant le fait accompli. C'est dans le livre même du maréchal qu'il faut chercher la réponse à cette question :

J'ai préféré accepter la responsabilité d'une situation profondément regrettable, mais involontaire, à celle des affreux malheurs dont l'armée et les habitants se seraient trouvés menacés par suite du manquement à la convention signée, à celle de faire perdre à la ville de Metz les immenses avantages qui lui étaient accordés par l'appendice à la capitulation.

Quels affreux malheurs pouvaient donc menacer l'armée et les habitants, et quels immenses avantages étaient stipulés en faveur de la ville de Metz? Il faut remarquer d'ailleurs, que le maréchal envisage la situation *la convention signée;* mais avant?

L'ordre du commandant en chef n'avait pas été partout exécuté. Le colonel Péan, du 1er grenadiers, déchira lui-même le drapeau de son régiment et en distribua les morceaux à ses officiers. Le général Jeanningros approuva cette conduite, et donna l'ordre au colonel des zouaves d'agir de même; puis il adressa la note suivante au commandant en chef :

Les drapeaux de mes deux régiments ont été déchirés par mon

ordre; les hampes et aigles sciées... Les drapeaux de ma brigade n'iront pas à Berlin.

Le général Lapasset écrivit au commandant du 2e corps :

Mon général, la brigade mixte ne rend ses drapeaux à personne, et ne se repose sur personne de la triste mission de les brûler : elle l'a accomplie elle-même ce matin. J'ai entre les mains les procès-verbaux de cette lugubre opération (1).

Le général Laveaucoupet fit détruire les aigles dans chaque régiment (2). Sur l'ordre du général

(1) Dans la brigade mixte, il y avait un régiment de cavalerie, le 3e lanciers, dont suivant l'ordre qui avait été donné au début de la campagne, l'étendard avait été déposé à l'arsenal. Le général Lapasset voulut qu'il fût brûlé comme les autres et il ordonna au colonel Thorel, du 3e lanciers, de se rendre à l'arsenal et de s'assurer que l'étendard était brûlé. En effet, le colonel revint et remit au général un procès-verbal, constatant que, le 27 octobre, l'étendard du 3e lanciers a été brûlé.

Voici ce document historique : *Procès-verbal d'incinération* : L'an mil huit cent soixante-dix, le 27 octobre, nous, colonel directeur d'artillerie, assisté de M. Grivaux, garde principal d'artillerie, avons procédé à la réception d'incinération de l'étendard du 3e régiment de lanciers, en exécution de l'ordre de M. le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin. En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal. — Fait à Metz, les jour, mois et an que dessus.

Signé : lieutenant-colonel Morry ; le garde principal Grivaux, et pour copie conforme, signé : Thorel, colonel du 3e lanciers. (D. L.)

(2) Le 27 octobre, dans la soirée, a dit le général de Laveaucoupet, je reçus l'ordre de prescrire l'envoi des drapeaux de ma division. Ces drapeaux devaient être couverts de leur étui, mis dans un fourgon et envoyé à l'arsenal de Metz, où ils seraient brûlés. Cet ordre

Pé dé Arros, commandant de l'artillerie de la Garde, le colonel Melchior se rendit à l'arsenal et fit brûler devant lui les drapeaux de la Garde. Le colonel de Girels, directeur de l'arsenal, avait agi de même pour

me parut excessivement honteux, je n'y trouvais aucun des caractères militaires qui, selon moi, devaient être observés.

« Les drapeaux sont remis aux troupes avec un grand apparat et une grande solennité ; jamais le drapeau ne sort sans qu'on lui rende des honneurs spéciaux, et je me disais : Voilà des drapeaux que l'on cache dans un étui, que l'on met dans un fourgon et qu'on envoie à l'arsenal pour y être brûlés !... Devant qui, par qui seront-ils brûlés?... Quelle certitude y a-t-il qu'ils seront brûlés? Quel est l'acte qui constatera qu'ils ont été brûlés?

« Je fus indigné... Je me rappelai que ces drapeaux étaient ceux de la division que j'avais commandée et que je n'avais qu'à me louer de cette division ; je me rappelai que, devant ces drapeaux, le 6 août, 25,000 Prussiens avaient assailli, pendant douze heures, 8,000 Français placés sous mes ordres, et qu'ils avaient lâché prise en laissant 5,600 combattants sur le champ de bataille ; je me rappelai que, derrière ces troupes, le 2e corps, assailli également par des troupes trop nombreuses, avait fait sa retraite sans être inquiété.

« Et, alors je me dis : Non ! ces drapeaux n'iront pas à l'arsenal comme on envoie un vieux cheval à l'abatage, ces drapeaux seront brûlés ! Et comme je ne pouvais pas être dans tous les forts à la fois et que je n'étais pas sûr qu'il ne surviendrait pas un contre-ordre qui paralyserait ma volonté, j'arrêtai dans mon esprit les dispositions suivantes :

« Ces drapeaux, je les ferai venir chez moi, et dans la cour de l'hôtel, je les ferai brûler moi-même en présence de la Garde, en présence des détachements qui les auront amenés et devant mon sous-intendant militaire qui en dressera procès-verbal. Ces petits détachements présenteront les armes, les officiers salueront de l'épée et les drapeaux seront brûlés, les aigles seront brisées, et, faute de mieux, elles seront fondues dans les fourneaux de l'hôtel.

« Ceci bien arrêté dans mon esprit, j'envoyai l'ordre aux différents

quelques étendards de la cavalerie et de l'artillerie, lorsque l'ordre du général Soleille lui parvint le 28

corps de la division de m'envoyer leurs drapeaux, et je terminais cet ordre par ces mots : « Ces drapeaux seront envoyés directement chez le général de division qui donnera les derniers ordres ».

« J'avais ordonné que les drapeaux fussent rendus chez moi, le 28, à 10 heures. Le 28 au matin, à neuf heures un quart, j'envoyai un de mes officiers d'ordonnance aux renseignements, je lui dis : « Allez à l'arsenal, mais n'y allez pas officiellement, et voyez seulement ce qui s'y passe, informez-vous si l'on brûle les drapeaux et revenez me le dire ». Cet officier revint presque immédiatement et me dit : « Mon général, on ne brûle pas les drapeaux. — « Les reçoit-on ? » lui dis-je. Il me répondit : « Je n'en sais rien ; mais on ne les brûle pas, je m'en suis bien assuré ». A 10 heures, les porte-drapeaux arrivèrent avec leurs quatre fourgons et les quatre détachements que j'avais ordonné de commander pour escorter les drapeaux. Lorsque tout le monde fut réuni à l'hôtel, je dis aux quatre officiers qui commandaient les détachements :

« Allez à l'arsenal, vous demanderez au chef de l'établissement de donner un reçu de vos drapeaux, et vous lui demanderez que ces drapeaux soient brûlés immédiatement devant vous. Si tout cela ne se fait pas, vous reviendrez ici — laissez-moi vos fourgons et vos détachements. » Ces officiers se rendirent à l'arsenal et revinrent presque immédiatement en me disant : « On ne brûle pas les drapeaux et on ne donne pas de reçu ». Sur ce, je changeai d'idée, et au lieu de faire brûler moi-même les drapeaux de ma division, je dis à ces officiers : « Retournez dans vos forts ; allez trouver les colonels des divers régiments, et dites-leur ceci : « Faites sortir votre drapeau de l'étui, ou plutôt du corbillard où il est enfermé, faites-lui rendre les honneurs pour la dernière fois et ensuite qu'il soit brûlé. »

Cet ordre fut exécuté.

Toutes ces protestations si généreuses, si grandement patriotiques, prouvent que le drapeau n'a jamais cessé de représenter dans l'armée l'honneur et la patrie ! (D. L.).

au matin. Devant ces instructions formelles, il fallut suspendre l'incinération.

Sur la demande du général de Stiehle, le maréchal Bazaine fit connaître à l'ennemi qu'il restait 41 drapeaux. Le lendemain. on en trouva 53, *et les* 53 *furent livrés.*

Il nout faut maintenant donner le texte de la capitulation.

Article premier. — L'armée française, sous les ordres du général Bazaine, sera prisonnière de guerre.

Art. 2. — La forteresse de la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements de toute espèce, et tout ce qui est propriété de l'État, seront rendus à l'armée prussienne, dans l'état où tout ce trouve au moment de la signature de cette convention.

Samedi, 29 octobre, à midi, les forts de Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien, Queuleu, Saint-Privat, ainsi que la porte Mazelle (route de Strasbourg), seront remis aux troupes prussiennes.

A dix heures du matin de ce même jour, des officiers d'artillerie et du génie, avec quelques sous-officiers, seront admis dans lesdits forts, pour occuper les magasins à poudre et pour éventer les mines.

Art. 3. — Les armes, ainsi que tout le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée, munitions, etc., seront laissés à Metz et dans les forts à des commissaires militaires institués par M. le maréchal Bazaine, pour être remis immédiatement à des commissaires prussiens. Les troupes, sans armes, seront conduites, rangées d'après leur régiment ou corps, et en ordre militaire, aux lieux qui seront indiqués pour chaque corps. Les officiers rentreront alors librement dans l'intérieur du camp retranché, ou à Metz, sous la condition de s'engager sur l'honneur à ne pas quitter la place, sans l'ordre du commandant prussien.

Les troupes seront alors conduites par leurs sous-officiers aux

emplacements de bivouacs. Les soldats conserveront leurs sacs, leurs effets et les objets de campement (tentes, couvertures, marmites, etc.).

Art. 4. — Tous les généraux et officiers, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qui engageront leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne, et de n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle, ne seront pas faits prisonniers de guerre; les officiers et employés qui accepteront cette condition conserveront leurs armes et les objets qui leur appartiennent personnellement.

Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve, pendant la durée de la campagne, les troupes de l'armée et de la garnison, il est, en outre, permis aux officiers qui opteront pour la captivité, d'emporter avec eux leurs épées ou sabres, ainsi que tout ce qui leur appartient personnellement.

Art. 5. — Les médecins militaires sans exception resteront en arrière, pour prendre soins des blessés; ils seront traités d'après la convention de Genève; il en sera de même du personnel des hôpitaux.

Art. 6. — Des questions de détail concernant principalement les intérêts de la ville sont traitées dans un appendice ci-annexé, qui aura la même valeur que le présent protocole.

Art. 7. — Tout article qui pourra présenter des doutes sera toujours interprété en faveur de l'armée française.

Fait au château de Frescaty, le 27 octobre 1890.

L. Jarras. — Von Stiehle.

Article premier. — Les employés et les fonctionnaires civils attachés à l'armée ou à la place, qui se trouvent à Metz, pourront se retirer où ils voudront, en emportant avec eux tout ce qui leur appartient.

Art. 2. — Personne, soit de la garde nationale, soit parmi les habitants de la ville ou réfugiés dans la ville, ne sera inquiété, à raison de ses opinions politiques ou religieuses, de la part qu'il aura prise à la défense ou des secours qu'il aura fournis à l'armée ou à la garnison.

Art. 3. — Les malades et les blessés laissés dans la place recevront tous les soins que leur état comporte.

Art. 4. — Les familles que les membres de la garnison laissent à Metz ne seront pas inquiétées, et pourront également se retirer librement avec tout ce qui leur appartient, comme les employés civils.

Les meubles et les effets que les membres de la garnison sont obligés de laisser à Metz ne seront ni pillés ni confisqués, mais resteront leur propriété. Ils pourront les faire enlever dans un délai de six mois à partir du rétablissement de la paix ou de de leur mise en liberté.

Art. 5. — Le commandant de l'armée prussienne prend l'engagement d'empêcher que les habitants ne soient maltraités dans leurs personnes ou dans leurs biens.

On respectera également les biens de toute nature du département, des communes, des sociétés de commerce ou autres, des corporations civiles ou religieuses, des hospices et des établissements de charité. Il ne sera apporté aucun changement aux droits que les corporations ou sociétés, ainsi que les particuliers, ont à exercer l s uns contre les autres, en vertu des lois françaises, au jour de la capitulation.

Art. 6. — A cet effet, il est spécifié en particulier que toutes les administrations locales ou les sociétés ou corporations mentionnées ci-dessus, conserveront les archives, livres et papiers, collections et documents quelconques qui sont en leur possession.

Les notaires, avoués et autres agents ministériels conserveront leurs minutes ou dépôts.

Art. 7. — Les archives, livres et papiers appartenant à l'État resteront en général, dans la place; et au rétablissement de la paix, tous ceux de ces documents concernant les portions de territoire restituées à la France feront aussi retour à la France.

Les comptes en cours de règlement nécessaires à la justification des comptables ou pouvant donner lieu à des litiges, à des revendications de la part des tiers, resteront entre les mains des fonctionnaires ou agents qui en ont actuellement la garde, par exception aux dispositions du paragraphe précédent.

La nouvelle de la signature de la capitulation avait produit dans l'armée et dans la ville une indicible

émotion, une indignation sans bornes. Quelques officiers cherchaient à se réunir, à se concerter pour une dernière tentative : le général Changarnier avait refusé de se mettre à la tête du mouvement, mais le général Clinchant s'était laissé gagner par cette ardeur patriotique. Malheureusement, le mauvais temps, la pluie torrentielle, les mesures prises par les chefs de corps, et par dessus tout, le défaut d'entente, empêchèrent cet héroïque projet d'aboutir.



Le colonel Merlin (1).

On a dit que c'eût été là un acte de rébellion, l'on s'est efforcé même d'attirer le blâme sur ceux qui avait pris l'initiative de cette tentative suprême. Nous

(1) Le colonel Merlin commandait le fort de Queuleu, qui était en pleine construction lorsqu'il lui fut confié. Il y restait deux brèches énormes pour le service de l'entrepreneur. Le 10 août, le massif des remparts était à peu près terminé, mais sur plusieurs faces les escarpes et contre-escarpes étaient inachevées et les remparts n'étaient pas

n'avons pas à intervenir en un semblable sujet, à discuter d'aussi délicates questions ; nous nous contenterons donc de citer un homme qui a le droit d'être entendu, sans doute, Napoléon Ier : « ... Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur du service. Les armes sont remises aux soldats avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres, des instructions pour employer ses troupes à la défense de la patrie, comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes, et de recevoir des chaînes ».

Au camp, écrit M. Dalsème (1), la journée du 28 s'acheva au milieu des imprécations ; à la ville, elle finit dans les larmes. Le 29 octobre au matin, la capitulation s'exécutait (2).

encore armés ; les 179 pièces qui leur étaient destinées étaient rangées à l'intérieur devant la caserne. M. le colonel Merlin fit monter ces pièces au fur et à mesure que l'achèvement des parapets le lui permirent ; il poussa les constructions et, grâce aux 3,000 hommes qui travaillèrent en moyenne huit heures par jour, il parvint à avoir 110 canons en batterie le 1er septembre.

Les travaux furent poursuivis pendant tout le blocus ; on se fortifiait encore à Queuleu au moment de la capitulation. M. le colonel Merlin est convaincu qu'il aurait pu résister très sérieusement, mais il ne saurait dire pendant combien de jours. Le cavalier, qui avait 15 mètres de hauteur et la nature du terrain qui l'environnait, auraient augmenté beaucoup les difficultés de l'attaque.

(1) Dalsème. L'*affaire Bazaine.*

(2) L'auteur de *Metz, campagnes et négociations*, a terminé son

Le jour s'était levé sombre et mélancolique sur la cité en deuil; il semblait que le ciel s'associât à ces funérailles. De lourds nuages, poussés par un vent furieux, tourbillonnaient dans l'espace, secouant leurs masses aqueuses sur le sol transformé en lac.

Aux premières lueurs de l'aube, le clairon avait retenti pour la dernière fois. Quelques bataillons, qui n'avaient pas été désarmés la veille, achevaient de rendre leurs armes. Les soldats immobiles, pâles d'angoisse, attendaient, sac au dos, le signal du départ. Tous les visages expriment l'abattement, le désespoir, la douleur la plus affreuse; tous les yeux sont voilés de pleurs, et les mains qui se cherchent se rencontrent dans une muette étreinte.

A dix heures, pendant que les premiers officiers prussiens apparaissent à la porte des forts, nos troupes s'acheminent, à travers la

remarquable ouvrage par l'épisode du mot d'ordre *Dumouriez* : « Le 29 au matin, quand son commandant en chef l'abandonnera, au moment où il franchira son dernier poste, la sentinelle lui criera : *Avance à l'ordre*, et il devra répondre : *Dumouriez*. Ce sera son dernier mot à la France ! » Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter que le maréchal Bazaine avait voulu changer le mot d'ordre. Le 28 octobre, vers dix heures et demie du soir, un adjudant du 100e de ligne qui tenait les avants-postes du côté de la ferme Bellecroix, fut envoyé par son colonel, par ordre du maréchal Bazaine, pour changer les mots d'ordre et de ralliement *Dumouriez-Dijon*, et pour « prescrire aux postes avancés d'empêcher toute *évasion*, et de ne laisser personne s'approcher des lignes, quel que fût le grade ».

Ce sous-officier ne put accomplir sa mission : il rencontra sur sa route une centaine d'officiers et de soldats conduits par un chef d'escadrons d'état-major, qui tentaient de percer les lignes ennemies, et qui venaient de traverser la ville de Metz, sac au dos, le chassepot sur l'épaule, aux acclamations des habitants. Le sous-officier fut gardé à vue Ajoutons que la tentative désespérée de cette poignée d'hommes échoua devant la vigilance de l'ennemi, et que, seul, le commandant, dont on comprend que nous taisions le nom, put franchir les lignes allemandes.

brume, vers les directions qui leur ont été indiquées. Les officiers accompagnent leurs hommes, calmes, résignés, la mort dans l'âme; les adieux s'échangent dans les lignes ennemies, pleins de tristesse et de déchirements.

L'ennemi lui-même semblait ému de ce lugubre et touchant spectacle.

C'était, dit le colonel Wartensleben, une sombre journée d'octobre, froide et humide.

Depuis midi, la pluie tombait avec violence, à de fréquents intervalles; amis et ennemis étaient sérieux. Le sentiment qui gonflait les cœurs des vainqueurs en présence de cet immense résultat obtenu après de longs jours de pénible attente, ne pouvait cependant y étouffer l'émotion sympathique qu'inspirait la vue de ces courageux adversaires, aujourd'hui vaincus, et auxquels était échu le sort incertain d'une triste captivité. Nous croyons que tous ceux qui, comme nous, furent présents à ce moment solennel, partagèrent plus ou moins cette impression.

L'armée de Metz, l'armée de Rezonville et de Saint-Privat était prisonnière ; du fond de l'Allemagne elle allait, durant de longs mois, écouter l'écho des lointaines batailles qui décidaient du sort de la patrie. 11,000 hommes devaient succomber aux souffrances de la captivité! C'étaient plus de morts que n'en avaient coûté ensemble à cette armée les grandes batailles livrées autour de Metz (1). (D'après le livre du maréchal Bazaine, *l'Armée du Rhin*, le nombre des

(1) Après la guerre, le Comité d'enquête, nommé par l'Assemblée nationale jugea que la capitulation de Metz était criminelle. Cependant un long retard fut apporté aux poursuites contre le maréchal; enfin, après le renversement de M. Thiers, comme Président de la

tués dans toutes les affaires, de Sarrebrück au combat des Tapes, ne s'est élevé qu'à 3,704. A ce chiffre, il faut ajouter les hommes morts de leurs blessures.)

République, Bazaine fut arrêté et conduit à Versailles, non en prison, mais dans une maison particulière ; le procès était décidé :

Vu la procédure instruite contre M. le maréchal Bazaine ;

Vu le rapport et l'avis de M. le général de brigade, rapporteur, et les conclusions de M. le général de division, commissaire spécial du gouvernement, tendant au renvoi devant le 1er conseil de guerre de la 1re division militaire;

Attendu qu'il existe contre M. le maréchal Bazaine, prévention, suffisamment établie, de s'être rendu coupable le 28 octobre 1870, devant Metz :

1° D'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

2° D'avoir, commandant en chef de l'armée devant Metz, signé en rase campagne une capitulation qui a eu pour résultat de faire poser les armes à ses troupes ;

3° De n'avoir pas fait, avant de traiter verbalement ou par écrit, tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur;

Crimes prévus par les articles 209 et 210 du code de justice militaire ;

Vu les articles 108 et 111 du code de justice militaire ;

Ordonne la mise en jugement de M. le maréchal Bazaine ;

Ordonne, en outre, attendu l'importance de l'affaire et la nécessité de laisser à la défense le temps de prendre communication de toutes les pièces, suivant la facilité qui lui est réservée par l'article 112 du code de justice militaire, que le conseil de guerre appelé à statuer sur les faits imputés à M. le maréchal Bazaine sera convoqué pour le 6 octobre prochain à l'heure de midi.

Fait à Versailles le 24 juillet 1873.

Un autre arrêté du ministre de la guerre constituait le 1er conseil de guerre, sous la présidence de M. le duc d'Aumale, le plus ancien

« Preuve frappante, dit le commissaire du gouvernement à Trianon, qu'à la guerre, les résolutions

de tous les généraux de division. M. le général Pourcet était chargé de remplir les fonctions du ministère public.

— Il fut décidé que les débats auraient lieu au petit Trianon, qui fut disposé en vue de contenir non seulement la salle du tribunal, mais le logement de Bazaine et les divers services relevant soit du conseil, soit de la surveillance. L'accusé fut conduit dans sa nouvelle résidence le 4 octobre, et il est inutile de dire que rien ne fut négligé pour qu'il y jouît de toutes ses aises.

Les débats commencèrent le 6 octobre; ils se terminèrent le 10 décembre, et durant ce long intervalle, l'attention du public ne cessa de les suivre avec le plus grand intérêt. Le 10 décembre, Me Lachaud ayant terminé sa plaidoirie, qui avait occupé quatre séances, le conseil entra dans la salle de ses délibérations. Il en sortit trois heures après, rapportant un arrêt qui, à l'unanimité, reconnaissait Bazaine coupable et le condamnait à la peine de mort et à la dégradation militaire. Le président ordonnait, en outre, que l'arrêt serait immédiatement lu à l'accusé devant la garde assemblée. Le code d'instruction criminelle militaire veut, en effet, qu'après le prononcé de la clôture des débats, l'accusé soit conduit à sa prison.

Aussitôt après que le conseil de guerre se fut retiré dans la salle des délibérations, le maréchal Bazaine, dit un témoin oculaire, se rendit au salon des Boucher, ainsi nommé à cause de quatre magnifiques tableaux qui le décorent. Ce salon précède l'appartement qu'occupait le condamné. Bazaine était accompagné du capitaine Maudhuy, spécialement affecté, depuis son transférement à Trianon-sous-Bois, à la garde du prisonnier et du colonel Villette, son aide de camp. Il n'y demeura que peu d'instants et remonta bientôt dans sa chambre, où divers membres de sa famille ne tardèrent pas à le rejoindre.

Au moment même où le greffier, devant la garde sous les armes donnait à Bazaine lecture du jugement qui le condamnait à la peine de mort et à la dégradation militaire, le président et les membres du 1er conseil de guerre adressait au ministre de la guerre un recours en grâce. — Il en résulta qu'au lieu d'être fusillé, l'ex-commandant

énergiques, tout en amenant les plus grands résultats, sont aussi celles qui épargnent le plus de sang ! »

de l'armée du Rhin vit la peine de mort commuée en vingt années de détention avec dispense des formalités de la dégradation militaire « mais sous la réserve de tous ses droits ».

Alors Bazaine fut conduit au fort de l'île Sainte-Marguerite ; et c'est de là qu'il s'échappa dans la nuit du 9 au 10 août 1874.

Il alla d'abord en Italie, en Suisse, puis en Angleterre et alla se fixer ensuite en Espagne; il mourut à Madrid le 23 septembre 1888. (D. L.).



Le duc d'Aumale.

CHAPITRE V

La ligue des neutres. — Mission de M. Thiers à Londres, à Vienne, à Saint-Péterbourg, à Florence. — Proposition d'armistice. — Prise du Bourget par les francs-tireurs de la presse, le 28 octobre. — Bombardement du village. — Attaque de la 2e division de la Garde. — Prise du Bourget par l'ennemi. — Emotion causée à Paris par la capitulation de Metz, les négociations relatives à l'armistice, la perte du Bourget. — Le parti de la Commune. — La force morale. — Journée du 31 octobre. — M. de Bismarck repousse la proposition d'armistice avec ravitaillement.

I

Avant le 4 septembre, l'Angleterre s'était mise à la tête d'une *ligue des neutres*, dont les tendances sont nettement caractérisées dans ce passage d'une dépêche de lord Granville :

« Aucune des parties contractantes n'abandonnerait la neutralité pendant la présente guerre, sans s'être préalablement communiqué leurs idées, et avoir annoncé l'une à l'autre tout changement que pourrait subir leur politique, en ce qui concerne leur neutralité (1). »

(1) Deux dépêches, se répondant l'une à l'autre, dévoilent suffisamment la politique anglaise, et déterminent clairement l'esprit de cette convention. M. Morier écrit au comte de Granville :

Darmstadt, le 2 septembre 1870.

(*Extrait*).

« Il règne une impression générale en Allememagne que le gou-

Cette initiative prise par l'Angleterre devait enlever à la France tout espoir d'intervention. Néanmoins, quelques jours avant l'investissement de Paris, M. Thiers s'offrit comme nous l'avons dit précédemment, pour tenter cette œuvre difficile de

vernement de la Reine a pris l'initiative de l'organisation de la ligue des neutres, afin, lorsque le temps sera arrivé de conclure la paix, de peser sur l'Allemagne pour qu'elle n'exige pas de concessions territoriales de la part de la France. »

Le comte de Granville réplique en exposant les faits et en définissant clairement la portée de cette convention.

Le comte de Granville à M. Morier, à Darmstadt :

Foreign-Office, le 12 septembre 1872

« Au commencement de la guerre, le gouvernement de la Reine a décidé de garder une stricte neutralité, et a complètement maintenu cette détermination. Il a refusé d'écouter aucune proposition relative à une ligue de puissances neutres dans le but de localiser la guerre, ou concernant l'éventualité d'une médiation commune. Il a, comme vous le savez, conclu avec la France et la Prusse des traités pour garantir le respect de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, et il a échangé des notes séparément avec la majorité des puissances neutres contenant des assurances mutuelles qu'aucune puissance ne se départira de l'attitude de neutralité, sans avoir fait part aux autres de son intention de changer de politique; finalement, il a transmis *verbatim*, sans commentaire, au gouvernement prussien, une note du gouvernement français demandant si le comte de Bismarck était disposé à entrer en négociation en vue de la conclusion d'un armistice et d'une conférence pour régler les conditions de la paix.

« Ce sont là toutes les démarches faites par le gouvernement de la Reine depuis le commencement de la guerre; vous pouvez conséquemment voir qu'il n'y a rien de vrai dans les *bruits contraires* qui circulent en Allemagne.

« *Signé :* GRANVILLE. »

gagner à la France les sympathies de l'Europe. Nul ambassadeur ne pouvait mieux remplir cette mission que l'illustre homme d'État qui s'était si énergiquement opposé à cette funeste guerre.

Arrivé à Londres le 13 septembre, M, Thiers reçut aussitôt la visite de lord Granville : dès les premiers mots il fut facile de voir que l'on n'obtiendrait rien de ce côté. L'extrait suivant, d'un rapport (1) adressé à M. Jules Favre, résume fidèlement les impressions de notre ambassadeur :

« Autrefois, l'Angleterre aurait frémi d'indignation à l'idée de laisser consommer une aussi grande révolution que celle qui s'accomplit sous nos yeux, sans s'en mêler, comme devrait le faire une grande puissance. Aujourd'hui, tout en reconnaissant que la Prusse devient effrayante, elle aime mieux se boucher les yeux et les oreilles, plutôt que de le voir ou de se l'entendre dire. Elle est chagrine, inquiète, mais l'idée d'une grande guerre l'effraye, et l'idée d'une démarche qui serait repoussée, et la placerait entre un affront et le recours aux armes, l'effraye presque autant que la guerre elle-même. »

La seule concession obtenue du Cabinet anglais fut la demande adressée par lord Granville à M. de Bismarck, dans le but d'autoriser M. Jules Favre à se rendre auprès du chancelier allemand pour débattre les conditions d'un armistice : on sait déjà quel fut le résultat de l'entrevue de Ferrières.

Sans se laisser décourager par cet échec, M. Thiers, après un court séjour à Tours, se rendit à Vienne :

(1) *Archives diplomatiques*.

Je trouvai là, dit-il, auprès de M. de Beust et de M. Andrassy, le plus vif intérêt pour la France, beaucoup plus que je n'en avais obtenu en Angleterre; mais avec la même impuissance de nous aider. Ils m'apprirent ce qu'ils avaient fait pour ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre la France et l'Autriche, et mirent ainsi le plus grand soin à repousser toute la responsabilité de cette affreuse guerre (1).

On se disait à Vienne :

Dans le sort de la France, nous voyons notre sort futur; mais au point où en sont les choses, nous sommes dans l'impuissance (2).

M. de Beust dissuada M. Thiers de l'espoir d'obtenir un concours matériel de l'Autriche.

La Russie et l'Italie pouvaient seules venir à notre aide : M. Thiers partit pour Saint-Pétersbourg. Partout il reçut le meilleur accueil. Le parti moscovite se déclara hautement pour la France : mais pas un mot du czar ou de son ministre ne put faire espérer une intervention en notre faveur.

Au moment enfin où M. Thiers se disposait à s'éloigner, le prince Gortschakoff vint lui dire :

Nous avons des nouvelles ; il y a un moyen de faire la paix. Allez à Versailles ; les affaires peuvent s'arranger (3). »

(1) Déposition de M. Thiers devant la Commission du 4 septembre.

(2) Lord Blomfield au comte de Granville (12 octobre 1870). *Archives diplomatiques.*

(3) La bonne volonté du gouvernement russe en faveur de la France peut sembler d'autant plus suspecte, qu'il est certain que la Russie était liée à la Prusse par un traité.

En même temps, le chancelier russe s'engagea à demander à M. de Bismarck, le libre passage de M. Thiers, qui ne pouvait rien conclure sans s'être entendu à Paris avec le gouvernement de la Défense nationale.

Avant de revenir en France, cependant, M. Thiers voulut épuiser toutes les chances : il se rendit à Florence. Le roi d'Italie se montra tout disposé à seconder les efforts de la France ; il consentit même à intervenir par les armes en faveur de la nation qui avait si puissamment contribué à fonder l'unité italienne ; mais les ministres s'opposèrent de tout leur pouvoir à cette solution, et le roi Victor-Emmanuel, monarque constitutionnel, dut céder.

La dépêche suivante suffit à montrer ce qu'il y avait de réel dans les affirmations du prince Gortschakoff :

Sir A. Buchanan au comte de Granville.

(*Extrait.*)

Saint-Pétersbourg, le 23 octobre 1870.

« Depuis que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Seigneurie ma dépêche du 21 courant, je n'ai pas vu le prince Gortschakoff, mais j'ai des raisons de croire que le gouvernement impérial n'est nullement disposé à exercer une pression quelconque sur la Prusse, par voie diplomatique, pour appuyer la proposition faite par le gouvernement de la Reine en faveur d'un armistice. »

Pour expliquer ce revirement apparent du chancelier russe, il faut observer que, de Tours, le délégué aux affaires étrangères, M. de Chaudordy poursuivait les négociations avec les diverses puissances, tandis que M. Thiers agissait de son côté. L'Angleterre, qui avait déjà fait une première tentative (entrevue de Ferrières) se montra toute disposée à agir de nouveau, dès qu'il ne s'agit plus pour elle

d'une intervention matérielle. La dépêche suivante est, à cet égard suffisamment concluante :

Le comte de Granville à lord Lyons, à Paris.

Foreing Office, le 20 octobre 1870.

« Mylord, Votre excellence, à plusieurs reprises, a insisté auprès du Gouvernement français sur le vif désir du Gouvernement de la Reine de voir cesser la présente guerre à des conditions honorables pour les deux belligérants et telles qu'elles puissent présenter une sécurité convenable contre le retour de l'interruption de la tranquillité générale de l'Europe ; vous avez fait remarquer que, dans l'opinion du Gouvernement de Sa Majesté, vouloir strictement s'en tenir à des conditions sur lesquelles il a insisté jusqu'ici, ne pouvait que produire un obstacle à la paix.

« Mais dans la présente situation critique, j'ai à prier Votre Excellence de dire au comte de Chaudordy que, par désir de contribuer au rétablissement de la paix qui devient de jour en jour plus important, le Gouvernement Britannique voulait décider le Gouvernement provisoire à consentir à un armistice en vue de cet objet.

« Un des résultats de l'armistice pourra être la convocation d'une Assemblée constituante et le rétablissement de la paix.

« Mais, la nécessité la plus immédiate et la plus pressante pour la France paraît être de détourner de la capitale l'attaque dont elle est menacée et qui ne pourrait qu'amener la destruction de ses monuments et la mort d'un grand nombre de ses habitants. Si même l'attaque était retardée, les habitants seraient exposés à de grandes privations n'ayant aucuns moyens de se procurer des provisions d'au delà des murs ; et lorsque les provisions qui sont à l'intérieur auront été épuisées, il est indubitable que, si une attaque réussit ou non, la prolongation du siège plongera la multitude dans les horreurs de la famine.

« Il semble au Gouvernement de la Reine que ces considérations doivent avoir un grand poids auprès du Gouvernement provisoire, et doit le décider à arriver à une entente avec l'Allemagne pour suspendre les hostilités ; le Gouvernement de la Reine est tellement pénétré de l'urgence de ce cas qu'il n'a pas hésité à insister auprès

du Gouvernement prussien sur l'importance de conclure promptement un armistice, et de modérer ses conditions.

« Je suis, etc.

« *Signé :* GRANVILLE. »

L'initiative prise par l'Angleterre détermina sans doute la Russie, et explique ce revirement subit qui a pu faire croire, notamment au rapporteur de la commission du 4 septembre, M. de Rainneville, que cette puissance était disposée à nous seconder.

Du moins, ne pouvant agir par les armes, l'Italie envoya une note diplomatique, pour déclarer que la France devait faire la paix sans cession territoriale. Aucune autre nation n'osa s'engager à ce point et nous donner une telle marque de sympathie.

L'arrivée de M. Thiers à Tours, dit un des rapporteurs de la commission d'enquête sur le 4 septembre, M. de Rainneville, vint donner de la force au parti qui était opposé à la guerre à outrance, et fit prédominer l'idée d'armistice dans le sein de la Délégation. Les tentatives déjà faites ne furent pas désavouées, et l'on s'entendit sur la suite qu'il convenait de donner à sa mission. « Je serais chargé de la part des neutres, rapporte lui-même M. Thiers, de proposer un armistice pour négocier un rapprochement entre la France et la Prusse ; mais je ne ferais cela qu'après être passé à Paris. »

Cette tentative n'eut pas d'heureuses conséquences pour la France.

Son premier effet, nous l'avons vu, fut d'arrêter le général d'Aurelle de Paladines, de suspendre le mouvement en avant de l'armée de la Loire. Un armistice était certes très désirable ; il pouvait avoir les plus heureux résultats, mais à la condition de se produire en temps opportun. Après Coulmiers et Champigny, par exemple, il eût été possible de poursuivre des

négociations. Mais, alors que nos troupes de province n'avaient pas encore révélé leur existence, au lendemain de la capitulation de Metz qui pouvait faire croire à l'Allemagne qu'elle n'avait plus d'obstacle à redouter, quelle espérance pouvions-nous conserver de voir agréer nos propositions par l'ennemi victorieux ?



Le général Trochu (1).

Il s'est prêté, il est vrai, à ces négociations, il a accueilli les ouvertures de l'Angleterre, celles de la Russie ; mais ne nous souvenons-nous plus que cette même tactique a été employée à l'égard du maréchal Bazaine? Le prince Frédéric-Charles, M. de Bismarck, n'ont-ils pas accepté toutes les entrevues ? Ont-ils

(1) A la suite de l'armistice il fut élu le 8 février à l'Assemblée nationale par plusieurs départements. Bien que le bureau de l'Assemblée fut constitué, il donna sa démission de Président du Gouvernement de la Défense nationale pour occuper son siège de député

refusé de recevoir Régnier et le général Boyer ? N'ont-ils pas longuement discuté tous les projets du commandant de l'armée du Rhin ? Mais ont-ils pour cela fait une concession ? Remarquons-le, en outre : toutes les fois que l'ennemi s'est prêté à ces conférences, à ces débats qui n'ont jamais amené une solution, il avait, à ce moment même, intérêt à gagner du temps. A Metz, il obligeait le maréchal à épuiser ses derniers vivres ; à la fin d'octobre, il permettait au prince Charles de commencer, ou tout au moins, de préparer son mouvement. M. de Moltke savait qu'avant quinze jours il allait pouvoir disposer des 150,000 hommes de la deuxième armée prussienne pour agir soit à Paris, soit sur la Loire. N'était-ce pas tout bénéfice pour lui de faire durer les pourparlers cinq à six jours de plus ? On a dit : c'est le 31 octobre qui a fait avorter la tentative d'armistice ; mais il n'y a pas eu de 31 octobre à Metz, et les tentatives n'ont jamais abouti.

Si nous avions à insister sur ce sujet, nous pourrions peut-être montrer qu'en consentant à une discussion sur l'armistice, M. de Bismarck n'ignorait pas comment Paris allait accueillir cette nouvelle. Cette émeute du 31 octobre dont nous nous occupe-

qu'il conserva jusqu'au 1er janvier 1872 ; il quitta alors la vie publique, ne cherchant guère à se rappeler au souvenir de ses contemporains ; mais malgré lui, une polémique de presse seule l'évoquait ; son ouvrage, l'*Armée Française en* 1870, fut même accueilli avec indifférence. Le général Trochu est mort à Tours, le 7 octobre 1896. (D. L.)

rons plus loin, était-elle imprévue pour le chancelier allemand, n'avait-il pas dans la capitale des agents pour préparer un mouvement, n'était-il pas instruit des manifestations qui s'étaient produites depuis quelque temps, et qui, pour un esprit aussi exercé, pouvaient bien passer pour des signes précurseurs de révolution ?

Ce sont là des questions que l'on peut bien soulever, mais non résoudre aujourd'hui.

Ce que l'on peut dire en toute certitude, les preuves en mains, c'est que, dans toutes ces tentatives de conférences, d'armistice et d'entente, l'ennemi n'a jamais eu qu'un seul but : décourager notre résistance ; quant à penser qu'à un moment quelconque, il ait voulu *faire des concessions*, renoncer à ses exigences premières, c'est de la naïveté rien de plus. La défaite seule pouvait obliger les Allemands à restreindre leurs prétentions. mais pour cela, étant donné, bien entendu, que l'on ne voulait pas consentir à la cession de la Lorraine et de l'Alsace, il fallait combattre et non négocier.....

Grâce à l'entremise de l'Angleterre et de la Russie, M. Thiers put obtenir un laisser-passer, et entrer dans Paris : un conseil de gouvernement fut tenu aussitôt, et il fut décidé que l'on poursuivrait à Versailles les négociations relatives à un armistice avec ravitaillement.

Muni des pleins pouvoirs nécessaires, M. Thiers se rendit auprès de M. de Bismarck, et après de longs pourparlers, la question fut résolue *en principe*.

Mais, pendant ce temps de graves événements s'étaient accomplis à Paris.

II

Depuis la sortie du 21 octobre dirigée par le général Ducrot, aucun combat n'avait été livré : les forts continuaient une canonnade incessante contre les ouvrages ennemis, et nos avant-postes échangeaient quelques coups de feu avec les Allemands.

Au nord de la capitale, les avants-postes prussiens, après avoir occupé la Courneuve et Drancy, s'étaient repliés sur le Bourget. Situé à cinq kilomètres de l'enceinte, ce village, flanqué à 1,800 mètres environ par la Courneuve sur la gauche et par Drancy sur la droite, a une importance extrême. Il est traversé, en effet, par la route de Lille, et empêche par conséquent une sortie dans la direction nord. En outre, avancé au milieu de nos positions, il forme, grâce à la solidité de ses maisons, un obstacle à une armée tentant de déboucher sur Gonesse où se trouvait le quartier général de la Garde prussienne. Enfin, sa proximité des forts d'Aubervilliers (2,500 mètres) de l'Est (3,500 mètres) et de Romainville (5,000 mètres), permettait aux Allemands d'établir sur ce point des batteries de siège.

Il ne semble pas que l'importance de ce village, qui commande la seule route nationale existant de Saint-Denis à la route de Metz à l'est, ait été reconnue, au début. Le gouverneur de Paris qui devait

plus tard faire de si grands efforts pour s'emparer du Bourget, ne porta pas d'abord son attention de ce côté, et les Allemands se bornèrent à placer quelques grand'gardes dans ce village qu'ils devaient, un mois plus tard, fortifier de façon à la rendre presque inexpugnable.

Vers la fin d'octobre, le général de Bellemare, qui commandait à Saint-Denis, résolut, sur la demande de plusieurs de ses officiers, de tenter un coup de main sur le Bourget : les francs-tireurs de la presse furent chargés de l'expédition. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, deux compagnies abordèrent le village, tandis que deux autres le tournaient par la route de Dugny. L'ennemi se replia précipitamment sans résistance : nos seules pertes furent causées par un obus du fort de Romainville qui tua six francs-tireurs.

Cet événement n'avait qu'une importance bien secondaire : mais, c'était la première fois depuis le début du siège, que nous conservions une position prise à l'ennemi : l'impression fut donc profonde dans la population qui, depuis un mois et demi. attendait une victoire avec une légitime impatience.

Des renforts furent dirigés sur le Bourget : le 14e bataillon de mobiles de la Seine, d'abord, puis le 16e mobiles de Paris, un demi-bataillon du 34e de marche, et un demi-bataillon du 28e de marche. En arrière, se trouvait le 15e bataillon de mobiles. Malheureusement, le général de Bellemare, ne pouvant disposer que de peu d'artillerie, n'envoya que

deux pièces de 4 et une mitrailleuse. Deux pièces de 12 furent placées à la Courneuve. Les troupes (5,000 hommes environ), étaient sous les ordres du colonel Lavoignet, qui établit son quartier général au château au sud du village. (*Voir le plan du Bourget. Les travaux de défense indiqués se rapportent à une époque ultérieure.*)

A la nouvelle de la prise du Bourget, l'ordre fut donné par le quartier général allemand de reprendre le village. L'artillerie à cheval de la Garde se rendit à Pont-Iblon, et ouvrit le feu de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Devant cette pluie de projectiles, nos pièces de 4 durent se retirer après avoir tiré quelques coups. Une barricade de pavés avait été élevée en toute hâte à l'extrémité de la rue principale. Vers sept heures du soir, les Prussiens dirigent sur ce point deux compagnies du régiment empereur François. Accueillis par un feu violent de mousqueterie, les Allemands se replient précipitamment, abandonnant cinquante-six hommes, dont deux officiers, tués ou blessés (1).

Le lendemain, 29 octobre, trois batteries à cheval et deux à pied canonnent le village que les Français s'efforcent de fortifier avec l'aide de vingt soldats du génie envoyés de Saint-Denis. Des créneaux sont percés, des communications sont ouvertes entre les jardins des maisons, deux barricades sont établies à l'extrémité des rues. Mais, aucune direction sérieuse

(1) Lindeau : *Die preussische garde im Feldzuge*, 1870-1871.

n'est donnée à la défense : les troupes ne sont que partiellement relevées, aussi les soldats quittent les rangs, et retournent à Saint-Denis : telle compagnie du 14e bataillon de mobiles n'est plus représentée que par onze hommes le 29 au soir. Les précautions les plus élémentaires sont négligées : pas une ligne de tirailleurs n'est placée en avant du Bourget, le clocher de l'église n'est pas utilisé comme observatoire.

Cependant, il était évident que l'ennemi allait tenter de plus sérieux efforts pour réparer son échec. Dans cette journée du 29 octobre, tandis que la défense s'organisait hâtivement et en désordre, le général de Bellemare se rendait à deux reprises auprès du général Trochu pour réclamer des renforts, principalement en artillerie. Le gouverneur accueillit assez froidement cette demande : l'expédition avait été faite sans son ordre, et il ne se souciait sans doute pas d'engager une action ; néanmoins, il ne prescrivit pas d'évacuer le village, et après le départ du général de Bellemare il lui envoya une dépêche pour lui demander « s'il y avait des écuries à Saint-Denis pour les chevaux des pièces qu'on se disposait à envoyer (1). » Ces canons ne partirent

(1) La plupart de ces détails sont extraits d'une très intéressante brochure publiée par M. Dichard sous ce titre : *La première affaire du Bourget*. Entre autres pièces, elle contient le rapport du général de Bellemare sur la seconde journée, rapport qui n'a pas été inséré au *Journal officiel*. Mentionnons encore ce fait qu'un officier prussien prisonnier, avait, le 29 octobre, appris au général de Belle-

de Paris que le lendemain, vers une heure et demie : Le Bourget était alors au pouvoir de l'ennemi !

Tandis que la défense perd ainsi un temps précieux, les Allemands, sur l'ordre du grand quartier général, disposent tout pour un dernier effort. Le commandant de la Garde, prince de Wurtemberg, désigne pour l'attaque la 2e division de la Garde appuyée par l'artillerie du corps. Le général de Budritzki divise ses troupes en trois colonnes, fortes de neuf bataillons et de cinq batteries.

Le 30, un peu avant huit heures du matin, le prince de Wurtemberg se rend sur une hauteur au nord de Pont-Iblon, et l'artillerie ennemie ouvre le feu. « Obus sur obus tombent sur le village, dit l'historien de la Garde prusienne, perçant les toits, renversant les murs, mais il fut impossible d'incendier les maisons, *dont il ne restait que les quatre murs nus.* »

Les trois colonnes ennemies sont ainsi disposées :

Au centre, un bataillon (*reine Augusta*) et trois bataillons du régiment de la reine Elisabeth.

A droite, deux bataillons du régiment de grenadiers (*empereur François*).

A gauche, deux bataillons de grenadiers (*empereur Alexandre*) et les chasseurs de la Garde.

marc la capitulation de Metz. Cette nouvelle fut aussitôt (8 heures et demie) transmise verbalement au gouvernement de Paris par le commandant de Saint-Denis.

En outre, plusieurs bataillons (de la 1re division) sont placés en réserve (1).

Dans le village, à la suite de changements, nos forces comprennent :

Le 14e bataillon de mobiles réduit à 450 hommes.

Le 12e, dont l'effectif est de 600 hommes.

Sept compagnies du 28e de marche et deux compagnies des 41e et 54e ; 260 francs-tireurs, 50 soldats du génie, c'est-à-dire environ 2,500 hommes.

1,800 hommes environ sont à la Courneuve, un bataillon de marche, le 8e bataillon de mobiles et des francs-tireurs se tiennent au Drancy.

Sous l'action de l'artillerie ennemie, nos deux pièces de 4 ne peuvent tenir, elles sont ramenées en arrière ; les obus atteignent la barricade construite en pavés, qui volent en éclats et blessent les mobiles.

A neuf heures, une terrible fusillade éclate à la droite et à la gauche du village.

« Les deux colonnes de flanc, écrit le commandant en chef de la Garde, prince de Wurtemberg (2), envoyèrent en avant des pelotons de tirailleurs qui gagnèrent du terrain au pas de course..., puis se jetèrent à terre. Derrière suivaient, également au pas de course, les réserves et soutiens, divisés en petits groupes. Lorsque ceux-ci se furent couchés pour reprendre haleine, les tirailleurs se mirent de rechef

(1) *Moniteur prussien.*

(2) *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne* dans la campagne 1870-1871.

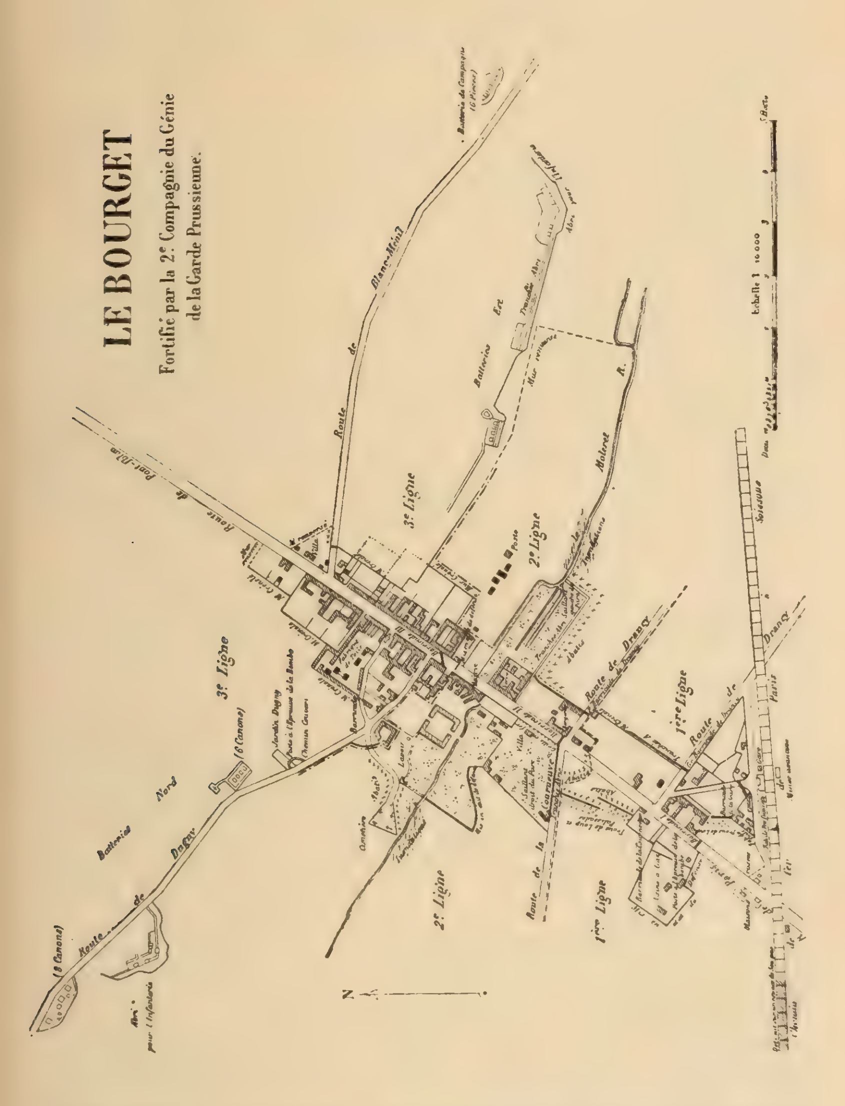
à courir, et en même temps appuyèrent vers les côtés extérieurs ; à bonne distance de tir, ils se recouchèrent, et commencèrent le feu contre l'ennemi... » L'expérience de Saint-Privat avait profité à la Garde prusienne, elle ne se risquait plus en masse sous le feu destructeur des chassepots.

Les trois colonnes attaquent à la fois : elles pénètrent dans le village à gauche, à droite, au nord.

De notre côté, le 14e bataillon de mobiles est à droite et au centre, avec une partie du 28e de marche; le 12e bataillon tient la droite ; sur la gauche et dans le parc, des mobiles du 14e : en réserve deux compagnies de ligne et quelques fractions du 28e de marche. Chose triste à dire, les troupes placées en arrière à l'usine, et sur la gauche à la Courneuve, ont lâché pied : plusieurs des chefs ont abandonné le village (1).

Livrés à eux-mêmes, nos soldats vont cependant faire une vigoureuse résistance, reconnue hautement par le prince de Wurtemberg.

(1) Dichard. *La première affaire du Bourget.* — Le *Journal officiel* du 7 novembre, contient à l'égard de cette grave affirmation une preuve bien concluante : «... Les commandants des corps qui ont occupé le Bourget dans les journées des 28, 29 et 30 octobre ont fait parvenir à l'autorité militaire supérieure des déclarations signées, desquelles il résulte que les distributions de vivres leur ont été régulièrement faites ». Comment ces chefs de corps auraient-il pu être le 6 novembre à Paris, s'i's avaient assisté au combat du 30, puisque dès le début de la lutte, le village fut cerné, de façon à rendre la fuite impossible, et qu'il ne put s'échapper que les quelques soldats placés en réserve. (*Note de l'édition originale.*)



Du côté de l'ennemi, les pionniers sont en avant, ils abattent les murs à coups de hache ; par chaque

ouverture, les grenadiers prussiens forcent l'entrée, accueillis par une fusillade meurtrière qui part de chaque maison.

Un bataillon de la reine Elisabeth se jette sur la barricade qui défend l'entrée du Bourget : mais il est ramené. Le général Budritzki se précipite à bas de son cheval, et se fait hisser, le drapeau à la main, par deux soldats. Il est suivi par le colonel du régiment *reine Elisabeth*, de Zaluskowski, qui tombe la poitrine traversée. Sur ce point, les Français sont dirigés par un héroïque soldat, le commandant Brasseur, du 28e de marche. Vingt fois repoussé, il revient vingt fois en avant, donnant l'exemple de la plus ferme bravoure (1); au régiment de la reine Elisabeth

(1) Eugène Brasseur était, en 1870, officier dans la Garde Impériale. Revenu à Paris avec le corps du général Vinoy, il fut nommé commandant du 28e bataillon de marche à la tête duquel il combattit si héroïquement au Bourget.

Dans son admirable tableau *Le Bourget*, Alphonse de Neuville a retracé l'épisode des derniers efforts de la lutte, à la porte de l'église où une poignée de braves, s'étant barricadés, continuaient malgré tout, le combat. L'acharnement était tel, que les Allemands durent, pour avoir raison de cette résistance, dresser des échelles contre les baies et de là, fusiller nos soldats. De Neuville a reproduit la fin de ce combat des braves : le feu est éteint, on évacue l'église : un officier blessé grièvement en est retiré et transporté sur une chaise, c'est le lieutenant Grisey, des grenadiers de la Garde.

Au premier rang, à droite, debout, un vieil officier français est gardé à vue : c'est le commandant Brasseur ; il avait dû rendre son épée ; l'officier prussien qui la reçut exprima hautement son admiration pour le courage héroïque dont le commandant avait fait preuve. Peu de temps après, le prince de Wurtemberg rendit au prisonnier

vient se joindre le régiment de la reine Augusta. Son colonel (de Valdersée) est tué le premier. Il nous faut céder enfin : les Allemands reçoivent à chaque instant de nouveaux renforts, et les forts d'Aubervilliers, de l'Est, de Romainville dirigent sur le village une effroyable canonnade qui atteint surtout nos soldats.

Au sud-est, ce sont les chasseurs de la Garde qui ont forcé le passage : ils sont suivis par les grenadiers du régiment Alexandre, et tentent de remonter vers le nord, pour rallier la colonne principale.

Tout espoir de succès est bien perdu ; cependant la lutte continue, elle durera jusqu'à près de deux heures. Pour gagner du terrain, les Prussiens sont obligés de jeter bas les murs. « Les petits Français, dit orgueilleusement l'historien Allemand (1), n'étaient pas à la hauteur des géants de la Garde ; aussitôt que l'on combattait homme à homme, ils tombaient sous les coups de crosse et les coups de poing. »

Décimés, cernés, frappés de tout côté par les balles allemandes et les obus des forts, ces petits Français combattent toujours. A leur tête est le commandant Baroche : atteint à l'œil, il demeure au feu, jusqu'au moment où une balle lui troue la poitrine.

cette épée si noblement portée. Après la paix, épuisé par les fatigues et les luttes de la guerre, atteint d'une paralysie des membres inférieurs, le commandant Brasseur était rentré à l'Hôtel des Invalides ; c'est dans cet asile des braves qu'il est mort le 25 janvier 1888. (D. L.).

(1) Lindau. *Die preussische garde im Feldzuge*, 1870-1871. — Berlin.

Enfin de l'est, de l'ouest, du nord, les trois colonnes prussiennes se rejoignent. Les mobiles ont été pris un à un dans les maisons obstinément défendues : pourtant, il reste un dernier refuge : l'église. Huit officiers et une vingtaine d'hommes du 28e de marche s'y précipitent. Ce 28e de marche a été formé avec des voltigeurs et des grenadiers de la Garde, il compte aussi quelques turcos. Les Prussiens entourent l'édifice ; ne pouvant vaincre cette résistance acharnée, ils se hissent péniblement jusqu'aux fenêtres, et fusillent les derniers défenseurs du village.

Un peu après une heure, tout est fini, et lorsque le général de Bellemare accourt de Saint-Denis avec des renforts, il rencontre quelques soldats qui ont pu s'échapper à grand'peine : le village appartient à l'ennemi. Du moins ce succès lui coûte cher : 39 officiers et 449 hommes sont tombés. Nos pertes n'ont pu être exactement fixées : 1,200 prisonniers environ étaient entre les mains des Allemands.

Le jour même, 30 octobre, de son quartier général de Gonesse, le prince de Wurtemberg adressait à la Garde un ordre du jour dans lequel se trouve cette phrase : « un village ceint de hautes murailles en pierre, mis en état de défense, et occupé par les meilleures troupes de la garnison de Paris, a été enlevé à l'ennemi, qui a défendu chaque ferme avec tant d'opiniâtreté, que souvent les pionniers devaient ouvrir la route à l'infanterie... »

Deux jours après, le général Trochu adressait à la garde nationale la proclamation suivante : « ..... Le

pénible accident survenu au Bourget, par le fait d'une troupe qui, après avoir surpris l'ennemi, a manqué absolument de vigilance, et s'est laissée surprendre à son tour, a vivement affecté l'opinion ! » (1).

III

La nouvelle de la prise du Bourget par les Prussiens causa à Paris une impression profonde : quatre fois déjà, nos soldats s'étaient, autour de l'enceinte, rencontrés avec l'ennemi, et quatre fois les bulletins officiels avaient annoncé que « l'on s'était replié en bon ordre ». De là à une victoire, il y avait loin, même pour les plus enthousiastes.

Cet insuccès avait, d'ailleurs, pour la population parisienne un intérêt tout spécial : les mobiles faits prisonniers au Bourget appartenaient au quartier des Batignolles.

(1) C'est devant une maison à l'entrée du village à droite qu'Ernest Baroche tomba mortellement frappé. Une plaque apposée sur la façade rappelle ce souvenir. On lit cette inscription : *Ici a été tué Ernest Baroche commandant le* 12e *bataillon de la garde nationale mobile, le* 30 *octobre* 1870.

Le sous-lieutenant Hanrion fut tué également dans cette journée. — Ce jeune officier, à peine sorti de Saint-Cyr avait été envoyé par son père, le général Hanrion, dont il était l'officier d'ordonnance, pour porter un ordre, il revenait près de lui, sa mission terminée, quand il fut frappé de deux balles. « Un officier prussien, témoin de son intrépidité, honora la bravoure de ce jeune officier, en lui faisant rendre avec un soin respectueux les derniers devoirs. (D. L.).

Enfin, deux autres nouvelles se répandaient à la même heure : Metz s'était rendu, et le gouvernement songeait à négocier un armistice.

La capitulation de Metz produisit une impression d'autant plus grande, qu'elle avait, deux jours avant, été annoncée par le journal de Félix Pyat, et officiellement démentie par le gouverneur de Paris.

Quant à l'armistice, ce mot ne présentait pas pour cette population surexcitée, incapable de raisonner et d'envisager les choses de sang-froid, une signification bien précise. Pour tout le monde, négocier avec l'ennemi, après une catastrophe comme celle de Metz, c'était déposer les armes, se rendre à merci.

Il faut bien le dire, d'ailleurs, la confiance aveugle que l'on témoignait au début au gouvernement de la Défense s'était singulièrement affaiblie. Les efforts très réels du général Trochu demeuraient ignorés de la masse ; on ne savait pas à quelles difficultés sa volonté venait se heurter ; on n'avait pas conscience des obstacles qu'il fallait surmonter pour la fabrication des armes, l'organisation, l'instruction des troupes, etc.

Les résultats seuls frappaient l'esprit, et ils n'étaient pas encourageants.

De là, ces critiques constantes, passionnées, le plus souvent injustes ; de là, cette lutte acharnée des partisans de la Commune, conduite avec une réelle habileté dans les journaux, dans les clubs, dans la rue.

L'importance de ce parti, qui ne reculait pas devant

les dangers d'une agitation populaire pour satisfaire son ambition, était médiocre ; il ne pouvait disposer, au début surtout, que d'un nombre restreint de fidèles ; mais, il avait pour lui l'audace et les fautes commises par le gouvernement. Lorsqu'au commencement du siège, Blanqui et Félix Pyat tentèrent de soulever l'opinion publique, ils ne rencontrèrent que l'indifférence : on se demandait ce que voulaient ces hommes, et, songeant à l'habileté des Allemands, à ce vaste système d'espionnage qui s'était si longtemps étendu sur la France, les esprits honnêtes et sains, — c'est-à-dire la presque unanimité, — repous-



Le général de Bellemare (1).

(1) Quelques jours après la bataille du 2 décembre, sur un rapport du général Ducrot, le général Carrey de Bellemare fut nommé général de division ; mais, malgré les services qu'il avait rendus et les preuves de bravoure qu'il avait données, la commission de revision des grades, nommée par l'Assemblée nationale, prit le 16 septembre 1871

saient avec mépris ces excitations, dont on suspectait, — et non sans raison, — l'origine.

Des paroles, les Jacobins et les membres de l'Internationale passèrent aux faits : ils *manifestèrent*. La manifestation, c'était la maladie, la plaie de l'époque ; on manifestait toujours, et pour toute cause... Jusqu'ici, du moins, on s'était borné à porter des couronnes à la statue de Strasbourg ; mais, dès les premiers jours d'octobre, l'Hôtel-de-Ville devint le lieu fixé pour les manifestations.

Les partisans de la Commune purent voir alors que la population n'était pas avec eux ; mais, ils s'aperçurent aussi que la place publique leur appartenait, et qu'ils avaient l'impunité.

Il n'était pas difficile de prévoir, dès ce moment, quel devait être le résultat de cette lutte. D'un côté, le parti pris de ne rien empêcher, de céder toujours,

une décision par laquelle elle fit rétrograder le général de Bellemare au grade de général de brigade. Il eut beau réclamer à la Chambre et se pourvoir devant le Conseil d'État, ses requêtes furent rejetées. Alors, il se résigna et accepta en 1872 le commandement de la subdivision de Périgueux. Mis en retrait d'emploi à l'occasion d'une lettre qu'il adressa à l'Assemblée et qui fut considérée par le ministre de la guerre comme un acte d'indiscipline, le général fut cependant réintégré le 16 juin 1874, dans la section d'activité et le 6 juillet il reçut le commandement de la 55e brigade d'infanterie, et, enfin, le 3 juin 1879, il fut promu divisionnaire.

Depuis, il a commandé successivement le 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand (1883) ; en 1885, le 5e corps, et en 1886, le 9e corps à Tours. Le 24 octobre 1889, il a été placé dans le cadre de réserve. (D. L.).

de recourir à la flatterie, à toutes les concessions; de l'autre une volonté ferme, obstinée.

En moins d'un mois, Blanqui et Félix Pyat avaient obtenu pour leurs partisans des armes à tir rapide. Les membres du gouvernement passaient leurs journées à recevoir des députations, et à discourir, trop heureux lorsque, par quelque délicate attention, — le drapeau donné aux tirailleurs de Belleville, par exemple, — ils arrivaient à contenter leurs auditeurs.

Dans ses discours et ses écrits, le général Trochu a, depuis la guerre, toujours exprimé la même pensée : il n'a voulu avoir recours qu'à la force morale pour contenir les passions.

Certes, c'était là une idée noble et grande, profondément juste ; mais cette force morale, il fallait l'acquérir et la conserver.

Au début du siège, le général Trochu pouvait tout exiger de cette population : elle s'était donnée à lui tout entière ; elle croyait aveuglément à ses paroles, et lorsqu'il promettait le succès, personne ne doutait.

A ce moment, il avait la force morale; mais, lorsque l'on s'aperçut que les promesses ne se réalisaient pas, que les victoires annoncées se transformaient en défaites, ou tout au moins en retraites « opérées en bon ordre, » la confiance s'amoindrit, la force morale disparut, et il fallut avoir recours aux concessions chaque jour répétées.

Pour conserver cette force morale dont il voulait

faire sa règle unique de conduite, le général Trochu manquait d'une qualité nécessaire, indispensable : *la foi*. Il savait que la défaite était certaine, la capitulation inévitable ; et cependant, il surexcitait la population jusqu'à la folie.

Ne prévoyait-il donc pas qu'une heure viendrait où la triste réalité apparaîtrait à tous ? Ne se demandait-il pas quelle serait la conclusion, espérait-il enfin que cette surexcitation disparaîtrait comme elle était venue ?

Certes, la force morale pouvait suffire, mais elle exigeait impérieusement la victoire. A quoi bon répondre à ces orateurs des clubs, à ces tacticiens de carrefours, alors que dans quelques heures, le canon devait couvrir leurs voix. Ils exposaient des plans infaillibles, des recettes merveilleuses, mais la défaite des Prussiens allait leur imposer silence.

L'idée, nous le répétons, était juste et grande ; mais, de la part du général Trochu, cette conception étonne, parce que seul, dans cette ville enfiévrée, il ne croyait pas au succès.

N'était-il pas évident que chaque revers allait grossir les rangs des partisans de la Commune, trop habiles pour attaquer de front le gouvernement, pour montrer leur but dès la première heure ?

Ils ne réclamaient pas le pouvoir, loin de là, ils ne songeaint qu'à la patrie menacée, leurs réclamations n'avaient d'autre but que de rendre la défense plus ferme et plus active !

Cette tactique devait fatalement faire naître le

doute : les plus hostiles aux personnes de Félix Pyat et de Blanqui en arrivaient à avouer que, dans ces sombres tableaux, « il y avait un peu de vrai ». On repoussait sans doute ces soupçons, ces accusations injustes ; ce mot *trahison* répété sans cesse, paraissait une monstruosité et une infamie, mais on le remplaçait par un autre : *incapacité*.

Ce n'était pas des partisans déclarés que recrutait ainsi la Commune, mais elle enlevait des défenseurs à la cause de l'ordre.

Dans cette funeste journée du 31 octobre, on put juger les progrès accomplis : les membres de la Défense surpris à l'Hôtel de Ville furent arrêtés, et les insurgés triomphants s'empressèrent de former un gouvernement. Les bataillons de la garde nationale convoqués en toute hâte se rendirent en armes sur la place.

De toutes nos révolutions, celle-ci est à coup sûr la plus étrange et la plus mal connue : il faut se reporter au moment même, revivre cette journée, pour s'en faire une idée exacte.

Parmi les bataillons qui stationnaient sur la place de l'Hôtel de Ville ou dans les rues voisines, deux ou trois peut-être étaient réellement avec la Commune, la grande majorité était entièrement dévouée à la cause de l'ordre, et cependant on laissait faire. Il eût suffi d'une volonté, d'un mot, d'une direction, pour mettre fin à ce scandale. A vrai dire, parmi ceux qui criaient le plus haut : *pas d'armistice !* nul n'était instruit de ce qui se passait. Des listes circulaient

sur lesquelles se trouvaient des noms, celui de M. Dorian entre autres, et comme on pensait que M. Dorian était opposé à l'idée d'une entente avec l'ennemi, on acclamait le citoyen Dorian, comme on avait acclamé les proclamations énergiques du général Trochu.

Il y avait là un malentendu, rien de plus. Est-ce bien le mot qui convient cependant? Non. Le général Trochu avait trouvé la *force morale*, Félix Pyat et les partisans de la Commune avaient découvert mieux : la *complicité passive*. Cette foule qui se pressait pour entendre, qui criait de confiance, cette masse était *complice* de ce qui se passait dans l'Hôtel de Ville. Certes, elle était dévouée à l'ordre; quelques heures plus tard, mieux instruite, elle allait revenir délivrer les prisonniers, et renverser la Commune; mais à cette heure, ne connaissant qu'une partie de la vérité, elle laissait faire, elle approuvait presque, elle critiquait bien certains noms, mais elle acclamait les autres.

Que conclure de là, sinon à une absence totale de cette force morale sur laquelle le général Trochu voulait s'appuyer?

En réalité, et c'est là une vérité historique qu'il faut bien dire, les plus sages, les plus *conservateurs*, le mot est adopté, en étaient arrivés à avoir quelques points de contact avec ces éternels ennemis de la Société; ils ne voulaient pas, sans doute, un bouleversement, le triomphe de cette Commune qui devait malheureusement triompher plus tard. Cette seule

pensée eût fait horreur, mais, ils trouvaient une occasion de critiquer la conduite des opérations, d'exprimer leur mécontentement, et ils ne la laissaient pas échapper.

Lorsque dans la nuit, la vérité apparut tout entière, lorsqu'on vit bien où on allait, lorsqu'on sut réellement que la journée ne devait pas être comptée à l'actif de la Défense, mais de la Commune, la réaction fut prompte : un instant suffit pour balayer ce gouvernement de désordre. Ceux-là même qui, dans le jour, avaient crié le plus haut contre le général Trochu furent les plus empressés à le délivrer.

Le 3 novembre, la population et l'armée furent consultées : 557,996 *oui* contre 62,638 *non* approuvèrent la conduite du gouvernement. Ce résultat prouvait la faiblesse numérique des partisans de la Commune ; et cependant le général Trochu ne put agir contre eux ; d'ailleurs, il n'avait pas du danger une idée bien nette. Il se figurait que la popularité d'autrefois était revenue, qu'il pouvait compter absolument sur le concours de tous ceux qui venaient de le soutenir de leur vote. C'était là une erreur : en réalité on ne s'était pas prononcé pour le gouverneur qui paraissait ne pas être à la hauteur de la situation, mais contre la Commune. C'était un suffrage négatif, rien de plus. D'un côté, 60,000 individus, prêts à tout, ne reculant devant rien, de l'autre 550,000 citoyens, indécis, mécontents, critiquant hautement le gouvernement. Il y avait là de quoi inspirer l'inquiétude, le souci de l'avenir.

Une journée d'énervement, de lassitude avait suffi pour amener le triomphe momentané de la Commune ; le doute ne devait-il pas reparaître, cette complicité passive qui avait laissé les bataillons dévoués à l'ordre immobiles sur la place de l'Hôtel de Ville, était-elle à jamais détruite ?

Le Gouverneur de Paris le pensait sans doute, il était salué par les acclamations d'autrefois, il pensait avoir retrouvé la force morale qui lui avait, un instant, fait défaut. Mais, il ne comprenait pas que les mêmes causes amèneraient des effets analogues et qu'au lendemain même de son triomphe, on pouvait prévoir sa défaite.

A partir du 31 octobre, en effet, chaque faute, chaque revers allait grossir les rangs des sectaires de la Commune, augmenter cette complicité passive, qui, a un moment donné, pouvait seule assurer le succès de Félix Pyat. Que de fois, n'a-t-on pas entendu ces mots dans les rangs de la garde nationale :

— Si la Commune avait réussi le 31 octobre, peut-être n'en serions-nous pas là !

— En tout cas, elle n'eût pas fait pire.

C'était là un symptôme menaçant, et on devait malheureusement voir le 18 Mars, combien il était sérieux.

A ce moment le nombre des *communeux* n'était pas plus considérable peut-être, mais cette indifférence, répétons le mot véritable, cette complicité inconsciente des hommes dévoués à l'ordre était devenue

générale : le 31 octobre, on avait laissé faire d'abord, empêché ensuite ; le 18 mars, la réaction salutaire ne se produisit plus.

Au sein du gouvernement, nul ne se rendait un compte exact de cette situation : et nous en trouvons une preuve bien singulière dans la déposition du général d'Aurelle. Après avoir dit quelques mots de la bataille de Champigny, le général ajoute : «... Je crois d'ailleurs, que le général Ducrot, dans une interpellation adressée par lui à un orateur qui était à la tribune, a fait connaître qu'un motif impérieux le rappelait à Paris : il fallait *à tout prix*, préserver cette ville de toute tentative démagogique, et déjouer les projets de tous ces misérables auxquels on avait donné des armes, et qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour tenter l'œuvre de pillage et de dévastation accomplie cinq mois plus tard ».

Nous n'insisterons pas sur le côté étrange de cette déclaration : un général déterminé à quitter le champ de bataille où il vient de remporter deux victoires, par cette raison imprévue que sa présence peut-être nécessaire pour rétablir l'ordre que nul ne songe à troubler à ce moment.

Mais, il est une autre considération sur laquelle nous nevons insister, car elle prouve combien le général Ducrot, et sans doute aussi le général Trochu, avaient peu conscience de la situation de Paris. Ce n'était pas dans les rues avec forces baïonnettes que l'on pouvait assurer la tranquillité ; c'était en dehors de l'enceinte, en combattant, en étant victo-

rieux. Chaque victoire valait mieux que dix mille sergents de ville : sans doute, elle ne diminuait pas les prétentions coupables des meneurs, mais elle leur enlevait leurs soldats. Elle donnait au gouvernement cette force morale dont il a tant parlé ; elle rendait l'émeute impossible, en faisant disparaître cette lassitude funeste, cette *complicité* regrettable de la population. . . . .

A la suite de son voyage à Paris, M. Thiers était revenu à Versailles : *pendant cinq jours* les négociations commencèrent avec M. de Bismarck, elles se terminèrent, enfin, par un refus catégorique du chancelier prussien de consentir au ravitaillement de Paris.

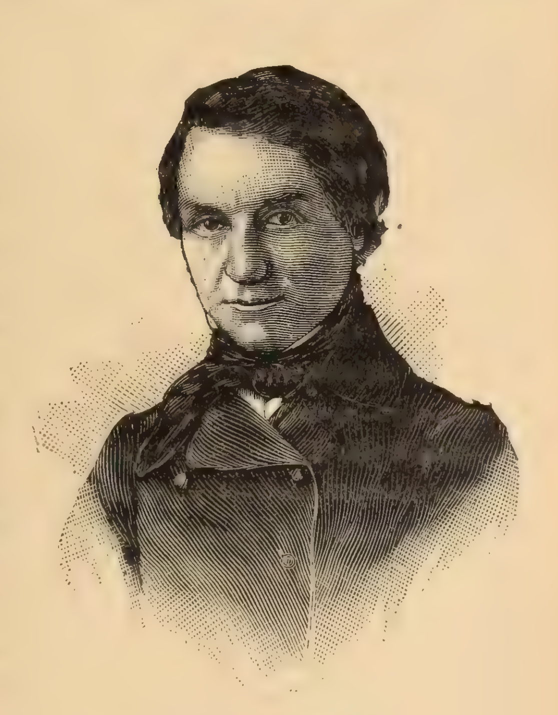
Le *Moniteur allemand de Seine-et-Oise* annonçait ainsi la nouvelle : « M. Thiers a demandé avant tout et comme condition *sine qua non* de la conclusion d'un armistice, l'approvisionnement préalable de Paris, sans pouvoir offrir en échange à la chancellerie allemande un équivalent militaire quelconque. Les Allemands ayant déclaré ne pas être militairement en mesure d'accueillir de pareilles demandes, M. Thiers a reçu avant-hier de Paris l'ordre de rompre les négociations, après quoi il est parti pour Tours (1). »

Il faut remarquer cette demande produite par les

(1) Avant de s'éloigner, M. Thiers s'était rendu au pont de Sèvres, pour conseiller l'acceptation d'un armistice sans ravitaillement. Les généraux Trochu et Ducrot considérèrent cette proposition comme inadmissible, dès lors, toute négociation devenait superflue.

Allemands « d'un équivalent militaire quelconque ». Elle est conforme à leurs exigences antérieures.

On a dit, et souvent répété, que le mouvement insurrectionnel du 31 octobre avait été la cause réelle de la rupture des négociations, en déterminant de la part de la Prusse des prétentions nouvelles. Nous avons déjà dit quelques mots de cette question sur laquelle il est nécessaire d'insister. Il est, d'ailleurs, un fait bien caractéristique qu'il faut faire ressortir : ce n'est que le 3 novembre, que M. de Bismarck a repoussé les demandes de M. Thiers; jusque là il a tenu à négocier. Pour expliquer cette contradiction apparente, les auteurs français et allemands ont tous affirmé que la nouvelle de l'insurrec-



M. Louis Blanc (1).

(1) Né à Madrid de parents français le 29 octobre 1811, mort à Cannes le 6 décembre 1882.

tion du 31 octobre n'était arrivée à Versailles que quatre jours après. Comment les Prussiens, tou jours si exactement renseignés sur ce qui se passait dans Paris, n'auraient connu ce mouvement que quatre jours après ? N'y a-t-il pas là une impossibilité manifeste ? Mais, voici la preuve que cette ignorance n'était que supposée. Le 31 octobre même, un parlementaire français se présenta aux avant-postes ennemis, pour réclamer les blessés du Bourget. « Le parlementaire auquel on eut à faire dans cette circonstance (1) se donna comme un rédacteur du journal démocratique *Le Réveil*. Il annonça que le gouvernement Trochu-Jules Favre avait été renversé et que Dorian, Blanqui, Félix Pyat et Delescluze étaient à la tête du pouvoir, du consentement de la population parisienne. »

Nous n'insisterons pas sur l'étrangeté de cette communication faite à l'ennemi, mais est-il présumable que l'officier allemand ainsi renseigné ait jugé à propos de ne pas transmettre la nouvelle à ses chefs ?

Pour expliquer le silence de M. de Bismarck, pour faire comprendre qu'il ait pu continuer à discuter l'armistice, alors qu'il était fermement résolu à le repousser, il suffit de se reporter à ce que nous disions précédemment : il était utile pour les Prussiens de gagner du temps. Enfin, s'il fallait donner une preuve indiscutable, l'ouvrage officiel du major

(1) Lindau. *Die peussische garde im Feldzuge*. 1870–71.

Blume nous la fournirait. Le 23 octobre, une dépêche télégraphique du grand quartier général allemand prescrivit d'envoyer de Metz une division du 2e corps ; le 1er novembre la seconde division était également appelée : elle recevait l'ordre de prendre le chemin de fer.



Le général Fleury.

Ces divisions commençaient à arriver *le 3 novembre* sur la ligne d'investissement : elles remplaçaient les troupes (notamment la 17e division) envoyées au grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.

Si les négociations relatives à l'armistice n'avaient pas abouti, elles avaient eu cependant un résultat : elles avaient donné le temps à l'ennemi de faire venir les forces qui lui semblaient nécessaires.

CHAPITRE VI

Position des Français le 7 novembre. — Combat de Vallières. — Ordres du mouvement pour les 9e, 15e et 16e corps. — Le général de Tann quitte Orléans et marche au devant des Français. — Bataille de Coulmiers (9 novembre). — Prise successive de Baccon, la Renardière, Coulmiers, Champs, Ormeteau, Saint-Sigismond — Faute commise par le général Reyau. — Occupation d'Orléans. — Inaction après Coulmiers. — Situation des Prussiens, leurs forces devant Paris et au Sud-Ouest. — Troupes du grand duc de Mecklembourg Schwerin. — Formation de nouveaux corps en province. — 17e corps. — Tentative sur Brou. — Retraite du 17e corps sur la forêt de Marchenoir. — Combat de Varize. — — Fortifications d'Orléans.

I

Tandis que se poursuivaient à Versailles les tentatives de négociations, l'armée de la Loire complétait son organisation, et se préparait à combattre. Le 2 novembre, le général Chanzy était appelé au commandement du 16e corps, en remplacement du général Pourcet (1). Les troupes occupaient alors les positions suivantes :

(1) Les généraux d'Aurelle et Chanzy donnent pour raison de ce changement l'état de santé du général Pourcet « qui laissait beaucoup à désirer » ; mais ce dernier proteste dans son ouvrage contre cette assertion, et déclare que le motif de sa révocation est toujours resté, et est encore pour lui un mystère. (*Note de l'édition originale.*)

A l'extrême droite, la 1re division du 15e corps (des Pallières), à Argent.

Au centre, la 1re brigade de la 2e division à Mer ; la 2e brigade à Muides ; la 3e division du 15e corps avec sa première brigade entre Villexanton et Morvilliers, sa 2e brigade entre La Chapelle Saint-Martin et Villiers. La cavalerie se trouvait : les cuirassiers à Suèvres ; les brigades Longuerue et Bœrio à Mer.

Le 16e corps formait l'aile gauche de l'armée : 1re division à Pontijoux ; 2e division en arrière de la forêt.

Le plan arrêté le 25 octobre à Tours n'avait subi que de légères modifications (1). Le général des Pallières, opérant à l'extrême droite, avait toujours pour mission de couper la retraite à l'ennemi. On supposait que les Bavarois attendraient la bataille sous les murs d'Orléans ou une étape plus loin dans les envi-

(1) Au dernier moment, M. de Freycinet avait proposé un changement, d'ailleurs peu heureux, qui, sur les observations du général d'Aurelle ne fut pas adopté. L'aile droite, division des Pallières, devait être renforcée d'une vingtaine de mille hommes de « troupes ingambes » pour attaquer l'ennemi par l'extrême droite, tandis que le général d'Aurelle reprendrait le rôle primitivement attribué au général des Pallières et chercherait à couper la retraite aux Bavarois, en opérant un mouvement tournant sur leur gauche. D'après M. de Serres, le général Chanzy avait proposé une autre modification : le mouvement principal devait s'opérer par la gauche, de façon à jeter la majeure partie des forces vers Bucy et les Ormes. Le général d'Aurelle, au contraire, d'sirait que l'attaque principale s'effectuât par la route de Tours à Orléans en appuyant la droite sur la Loire. On prit, en résumé, un moyen terme entre les deux projets, et les forces furent également réparties sur la droite et sur la gauche.

rons d'Ormes. La marche de la division des Pallières avait donc été calculée de telle sorte, qu'elle pût se trouver sur les derrières du corps bavarois le 11 novembre, jour présumé de l'action.

Le 7 novembre eut lieu la première rencontre avec l'ennemi. Le général Abdelal (1) avait, la veille, demandé au général Chanzy de pousser une forte reconnais-

(1) Le général Abdelal était un ancien interprète attaché à l'état-major de l'armée d'Afrique; il n'avait alors que 16 ans. Ce n'est qu'en 1837 qu'il entra aux spahis de Bône. Pendant les 23 années de sa carrière militaire il ne quitta pas un instant le sol algérien, prenant part à toutes les expeditions et gagna ses premiers grades à la suite d'un fait d'armes.

Il fut nommé lieutenant-colonel en Crimée, le 4 août 1855; colonel du 1er de spahis, le 4 juin 1859, il resta pendant dix années à la tête de ce régiment, qu'il ne quitta qu'au moment de la déclaration de guerre, et alors qu'il venait d'être promu général de brigade, le 23 août 1870. Mis d'abord en cette qualité à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, il fut appelé à Tours le 1er octobre. On a vu avec quel entrain, quelques jours après, il menait sa cavalerie à l'ennemi. Son combat de Vallières fut un véritable succès et eut sur nos jeunes troupes une grande influence. Nommé le 24 novembre général de division à titre temporaire et commandant le 18e corps d'armée, il reçut dix jours après le commandement de la division de cavalerie du 17e corps. Le 5 février 1871 il fut nommé général de division à titre définitif, mais la commission de revision des grades, par décision du 16 septembre le remit général de brigade pour prendre rang du 23 août 1870. En cette qualité, il commanda la subdivision du Lot, à Cahors: puis ensuite la brigade de cavalerie du 6e corps, et en dernier lieu la subdivision de Constantine. Le 18 juillet 1877, il passa dans la réserve, et sur sa demande il fut admis à la retraite le 7 janvier 1879. Il est mort à Marseille, sa ville natale, le 25 août 1882 Il comptait 46 années de service et 36 campagnes. (D. L.).

sance sur la route d'Orléans à Châteaudun, et de se rabattre ensuite sur les positions à droite de la forêt, de façon à reconnaître les emplacements occupés par l'ennemi. Cette reconnaissance était partie dans la matinée du 7, lorsqu'une violente canonnade retentit dans la direction de Saint-Laurent-des-Bois. Le général Chanzy se rendit aussitôt de ce côté avec le 3e bataillon de chasseurs à pied et deux mitrailleuses, en donnant l'ordre à la brigade Bourdillon de le rejoindre. Une colonne ennemie de 2,000 hommes environ, venant de Baccon, marchait sur Saint-Laurent. Les tirailleurs allemands n'étaient guère qu'à 500 mètres du village, lorsque le bataillon de chasseurs se jeta sur les Bavarois qu'il contint. Pendant ce temps, le général Abdelal se portait avec un régiment de dragons sur Vallières, et faisait prisonnière une compagnie bavaroise. Vers deux heures, la brigade Bourdillon entrait en ligne, et ouvrait le feu. L'ennemi se retirait aussitôt.

Ce combat n'avait sans doute pas d'importance ; mais la fermeté déployée par les troupes était d'un heureux augure. Enfin, dans cette journée du 7, le temps, jusqu'alors pluvieux, s'était mis au beau.

Le 8, le général d'Aurelle de Paladines indiqua les mouvements suivants pour la journée du 9 :

La 2e brigade de la 2e division du 15e corps prendra position entre les Monts et le Bardon, à droite, et le château de la Touanne, à gauche.

La 3e division (15e corps) enlèvera Baccon et le château de la Renardière. Dans le cas d'une trop

vive résistance, on devait attendre l'attaque du corps sur Coulmiers. La 1re brigade de la 2e division formant réserve du 15e corps se portera vers Thorigny, en arrière de la 3e division. La brigade Boërio s'avancera vers Baccon.

A la suite d'une conférence avec le général d'Aurelle, le général Chanzy donnait en même temps ses instructions au 16e corps.

« Le résultat à attendre est de débusquer l'ennemi de Charsonville, Épieds, Coulmiers, Saint-Sigismond, et de prononcer sur la gauche un mouvement tournant, de façon à venir occuper solidement à la fin de la journée, la route de Châteaudun à Orléans. » Le général Reyau, avec ses deux divisions de cavalerie, couvrira l'aile gauche de l'armée dans la direction de Patay, sans perdre de vue celle de Châteaudun.

Les francs-tireurs Lipowski concourront au rôle de la cavalerie, en reconnaissant Tournoisis et Saint-Péravy.

La 1re brigade de la division Barry marchera, par Champdry et Vi lorceau, sur Coulmiers, qu'elle devra enlever en tournant le grand Luz ; la 2e brigade suivra le mouvement à une distance de 2 kilomètres. La 2e brigade de la 1re division marchera sur Charsonville, Épieds, Gemigny, qu'elle attaquera. La brigade Bourdillon ne quittera Ouzouer-le-Marché que quand l'autre brigade aura dépassé Charsonville ; elle suivra le mouvement, son rôle étant de servir de réserve à l'aile gauche de l'armée.

Ainsi, le 15e corps à droite, le 16e à gauche, la division des Pallières à l'extrême droite, en route depuis la veille : telles sont les dispositions prises le 9 au matin. Dans la pensée du général en chef, la journée ne peut être sérieuse; l'ennemi n'a sans doute poussé en avant que peu de troupes. Malheureusement, cet espoir allait être trompé. Le général von der Tann, prévenu par les éclaireurs de la 2e division de cavalerie des mouvements des Français, avait laissé à Orléans un seul régiment, et s'était porté à la rencontre du général d'Aurelle. En même temps, il signalait le danger qui le menaçait au grand quartier général, et, le 8 au soir, la 22e division d'infanterie et les deux divisions de cavalerie quittaient Chartres, pour marcher au secours du général bavarois.



M. E. Picard (1).

(1) Mort à Paris, le 14 mai 1877.

Les principaux points occupés par l'ennemi étaient Baccon, la Renardière, Coulmiers, l'Ormeteau et Champs; sa seconde ligne tenait Huisseau-sur-Mauves, Rosières et Gémigny. Hameaux, villages et fermes étaient crénelés et bien préparés pour une vigoureuse défense. Depuis plusieurs semaines déjà, le terrain avait été disposé en vue d'une action (1).

La 2e division d'infanterie bavaroise prit position sur la ligne Huisseau, Château-Montpipeau, Rosières; la 4e brigade occupa Coulmiers et le front sud-ouest, le 7e chasseurs gardait le terrain, de la carrière des Crottes jusqu'à Ormeteau, la 3e brigade s'établit aux environs de Huisseau, le 1er bataillon de chasseurs à Baccon. La droite était commandée par le général Orff avec la 2e brigade. Les cuirassiers Bavarois étaient à Saint-Peravy avec leurs grand'gardes à Champs et à Chenevières : la 2e division de cavalerie couvrait la route de Châteaudun. Des batteries étaient établies à la Renardière, au coin du bois de Montpipeau, en avant du château de Luz : deux batteries se trouvaient à Baccon.

Le terrain sur lequel allaient se rencontrer les deux armées est peu mouvementé : la contrée limitée au nord par les petites collines du plateau d'Orléans

(1) Dans les derniers jours d'octobre, le gouvernement de Tours avait reçu d'Orléans la copie d'un ordre du général de Stolberg (commandant la 2e division de cavalerie) qui indiquait les positions occupées à ce moment par la division de cavalerie, et fournissait ce renseignement précieux, que l'infanterie bavaroise fortifiait ses lignes.

s'incline vers la Loire par une pente presque insensible. Quelques bouquets de bois abritent çà et là une ferme ; d'ailleurs point de vignes, nul obstacle sur le sol fortement détrempé par la pluie des jours précédents, circonstance heureuse, car les obus à percussion s'enterreront dans la boue sans éclater. A Baccon, les maisons s'étagent sur une sorte de mamelon (1) qui offre ainsi un excellent centre de défense dont les Bavarois ne manqueront pas de profiter. A 3,000 mètres en avant, vers le hameau de Champdry, se trouve un second mamelon très accentué sur lequel, dès le début de l'action, les Français vont placer leurs batteries.

C'est de ce côté que commence le combat : Le général de Paladines fait porter deux batteries de 4 sur le mamelon de Champdry : elles ouvrent le feu sur Baccon, mais le tir de ces pièces ne produisant que peu d'effet, ordre est donné au colonel Chappe qui commande la réserve d'artillerie du 15ᵉ corps d'envoyer des batteries de 8. Successivement, les 19ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ batteries de la réserve prennent position à 2,000 mètres, sur la droite, tandis que la 13ᵉ (pièces de 4) s'avance audacieusement sur la gauche, jusqu'à 1,100 mètres du village. L'extrême mobilité de nos canons qui se déplacent à chaque instant gêne le tir des batteries bavaroises dont le champ est limité par des arbres. Après une vigoureuse canonnade, l'infanterie est portée en avant : Le général

(1) Boucher, *Bataille de Coulmiers.*

Peytavin conduit lui-même les tirailleurs du 33e mobiles qui, après une vive résistance, enlèvent les barricades, s'emparent des maisons, et chassent les Allemands de la position. Mais, l'ennemi s'est préparé à l'avance des centres de résistance : après Baccon, il faut emporter le château de la Renardière, entouré d'un parc et de chaumières qui forment un hameau au nord entre Baccon et Huisseau. Les quatre batteries de la réserve et trois batteries de 4 attaquent à la fois, de droite et de gauche, et contre-battent vigoureusement les pièces que les Bavarois ont soigneusement protégées par des épaulements sur leur front, et à droite dans la direction du grand Luz. Trois bataillons, le 6e chasseurs de marche, un bataillon du 16e de ligne et un du 33e de marche abordent vivement le parc et le château, délogent les Allemands, cèdent un instant sous l'effort des réserves ennemies, puis s'établissent solidement. Pendant ce temps, la 2e brigade de la division Peytavin (général Martinez), s'avance sur le grand Luz qu'elle trouve évacué, et pousse ses tirailleurs jusqu'à Coulmiers. Les Bavarois, sérieusement compromis sur leur gauche, tentent de ressaisir l'avantage. Ils réunissent leurs escadrons au bois de Montpipeau, et préparent une charge décisive pour rompre et tourner notre droite, mais nos batteries qui ont suivi l'infanterie, ouvrent le feu, et forcent la cavalerie à remonter au nord d'où elle arrêtera tout à l'heure notre gauche.

Le 15e corps se maintient victorieusement sur les

positions conquises, mais du côté du 16e corps, le succès est moins grand.

Au moment où la division Peytavin commençait son mouvement, les deux divisions du 16e corps (1) s'avançaient sur deux lignes de bataillons à demi distance, à intervalles de déploiement, leur front couverts par de nombreux tirailleurs : vers dix heures, les troupes sont canonnées par deux batteries ennnemies. Cette attaque fait craindre un mouvement de l'ennemi dans notre flanc; la division Barry s'arrête donc, tandis que la 1re division Jauréguiberry incline sur la gauche, et marche sur Saintry et Epieds. Tout l'effort de l'ennemi se porte sur la 1re division (brigade Deplanque) qui, n'étant pas soutenue par les troupes du général Barry attire sur elle le feu des batteries de Coulmiers, de Saint-Sigismond et de Gémigny.

Vers midi enfin, la division Barry, après avoir repoussé une charge de cavalerie, et soutenu une vigoureuse lutte d'artillerie, atteint Saintry, et prépare l'attaque de Coulmiers. A deux heures, les tirailleurs de la 1re brigade de la 2e division du 16e corps rejoignent les troupes de la division Peytavin, et s'élancent avec elles sur le village.

La lutte est à ce moment engagée sur toute la ligne : la brigade Deplanque de la 1re division du 16e corps lutte péniblement en avant d'Epieds, tandis que le général de cavalerie Reyau, auquel ont été

(1) Le 16e corps n'avait à Coulmiers que deux divisions.

confiés les trente escadrons de l'armée de la Loire, se porte maladroitement sur Saint-Sigismond. Les instructions données au général Reyau sont très précises : il doit tourner la droite de l'ennemi, et menacer à la fois les routes de Chartres et de Paris. Couvert sur sa droite par la brigade Deplanque, sur sa gauche par les éclaireurs Lipowski, il n'a pas à combattre : son rôle commencera après la victoire : il doit couper la retraite à l'ennemi. Au lieu de se borner à remplir cette mission, le général Reyau se heurte avec ses escadrons contre Saint-Sigismond que défendent des batteries ; il épuise ses munitions d'artillerie, est repoussé en désordre, perd le général Ressayre, blessé par un éclat d'obus, et ne peut accepter le combat que vient lui offrir la cavalerie bavaroise, soutenue par la division du comte Stolberg (1). Enfin, après ce regrettable incident, le général Reyau prend les francs-tireurs de Lipowski, qui sont sur sa gauche, pour des Prussiens, se croit menacé, et regagne précipitamment ses cantonne-

(1) Les relations françaises ne parlent pas de cet incident, signalé dans tous les récits allemands : « La cavalerie française, dit M. de Wickede dans la *Gazette de Cologne*, avait été placée sur l'aile gauche ; au premier choc de la cavalerie bavaroise, elle fit demi-tour à gauche, et se retira dans une fuite désordonnée, en arrière des positions du centre des Français ; sur l'autre côté, cela n'alla pas si bien ». « A un moment, dit également la *Gazette d'Augsbourg*, on vit que la cavalerie française voulait rompre l'aile droite bavaroise, et en un clin d'œil, les régiments de cavalerie prussienne s'avancèrent pour se mesurer avec elle, il est fâcheux que la cavalerie française leur ait refusé, par la fuite, l'occasion de combattre. (*Note de l'édition originale*.)

ments de Prénouvellon, laissant libres ainsi les deux routes de Chartres et de Paris.

Tandis que ces faits malheureux se produisent à notre extrême gauche, le général Barry, qui, d'après le récit assez peu louangeur du général d'Aurelle pour le 16ᵉ corps, « avait pris le matin beaucoup de précautions, dont l'utilité ne pouvait en ce moment être justifiée... répare le temps perdu. »

L'ennemi a accumulé tous ses moyens de défense dans Coulmiers ; il occupe le parc et le petit bois voisin du château ; chaque maison du village est, en outre, occupée par des tirailleurs, et de puissantes batteries soutiennent la position sur les flancs. La 1ʳᵉ brigade de la division Barry aborde les jardins et s'en empare ; mais elle a à soutenir une lutte opiniâtre. Le colonel de Foulonge, du 31ᵉ tombe ; les Bavarois prennent à différentes reprises l'offensive; chaque pouce de terrain coûte des flots de sang. Le général Chanzy appelle alors la seconde brigade de sa 2ᵉ division, tandis que le général d'Aurelle fait venir la brigade Dariès. Les quatre batteries de 8 s'établissent en même temps en avant du château de Luz. L'attaque se produit alors sur les flancs et de front. Les chasseurs et le 31ᵉ de marche franchissent les murs du parc, pénètrent dans le château, tandis que le général Barry, l'épée à la main, enlève vigoureusement les mobiles de la Dordogne au cri de : « Vive la France ! » L'ennemi tient tête, il combat avec acharnement ; mais vivement pressé, il se dérobe enfin, laissant entre nos mains un grand nombre de prisonniers.

Il est quatre heures environ : Baccon, la Renardière et Coulmiers sont à nous. La bataille est gagnée à notre droite et au centre; mais elle se poursuit sur notre gauche. Les Bavarois comprennent qu'il faut se maintenir de ce côté jusqu'à la dernière minute; ils appellent toutes leurs réserves, et le général Orff, qui les dirige, se montre digne de sa haute réputation militaire. Mais, en face de lui est l'amiral Jauréguiberry. Arrivé depuis l'avant-veille seulement à l'armée de la Loire, cet intrépide marin sera, du premier au dernier jour, à la hauteur de la tâche, et méritera d'être appelé par ses compagnons d'armes « le véritable homme de guerre de la France. » Sa ténacité indomptable, son coup d'œil, son sang-froid au milieu du plus fort danger, commandent l'admiration, et, suivant l'expression de M. Bouchet (1), « ce sentiment devient au cœur de ses régiments comme une sorte de discipline ».

Traversant Charsonville et Epieds, l'amiral Jauréguiberry arrive devant le hameau de Cheminiers, enveloppé d'un demi-cercle de batteries. Le 37e de marche, les mobiles de la Sarthe se déploient contre ces canons invisibles. En quelques instants, les rangs sont éclaircis : les mobiles de la Sarthe (33e) ont 218 hommes hors de combat; le commandant de Montesson est blessé. Mais l'amiral donne l'exemple du mépris de la mort; les soldats s'élancent à sa suite. De chaque côté de Cheminiers, se trouvent les hameaux

(1) *Bataille de Coulmiers.*

de Champs et d'Ormeteau, qui forment comme l'avancée de Gémigny. Le 37e de marche se précipite sur Champs et s'en empare ; mais les Bavarois reviennent aussitôt plus nombreux, conduits par le général Orff, et nous rejettent hors du hameau. En vain, les mobiles de la Sarthe accourent à leur tour ; ils peuvent à peine se maintenir. Les baïonnettes et les chassepots sont impuissants contre le canon. Jusqu'à quatre heures et demie, le combat se poursuit. Enfin, une batterie de 12 parvient à éteindre le feu de l'ennemi ; les deux brigades de la 1re division du 16e corps attaquent à la fois Champs et Ormeteau, et s'en emparent après une lutte désespérée. Le général Chanzy, informé de la retraite du général Reyau (1) qui menace son extrême gauche, appelle aussitôt la brigade Bourdillon qui pique droit au nord, sur Saint-Sigismond, et enlève le village.

La bataille est finie.

A trois heures déjà, le général de Tann a fait filer ses bagages sur la route d'Artenay ; tout espoir perdu, il désigne Toury comme point de ralliement,

(1) Le général de division Reyau, était dans le cadre de réserve depuis le 7 janvier 1864, lorsqu'il fut rappelé à l'activité le 17 août 1870 et pourvu du commandement de la cavalerie du 13e corps, puis le 15 septembre suivant, de celui du 15e corps ; c'est en cette qualité qu'il prit part à la bataille de Coulmiers. Replacé dans le cadre de réserve le 12 octobre 1870, le général prit sa retraite le 9 mars 1880. Il est mort le 17 décembre 1885, à Jurançon. Il était né à Pau le 16 janvier 1799.

Il avait débuté comme garde du corps (rang de lieutenant) dans la compagnie de Wagram, le 16 juillet 1814. (D. L.).

déploie en tirailleurs ses dernières compagnies, et donne le signal de la retraite. Cette armée, qui a tenu avec tant de ténacité, s'enfuit dans un désordre attesté par de nombreux témoins. Elle traverse précipitamment les villages ; les voitures se pressent ; les pièces et les caissons s'embourbent dans les chemins de traverse.

Malheureusement, nos troupes, épuisées par une lutte de sept heures, ne peuvent poursuivre les Allemands. On ignore, d'ailleurs, toute l'étendue du succès ; le général d'Aurelle pense que le combat recommencera le lendemain. Seuls, les 30 escadrons du général Reyau pourraient se jeter sur les Bavarois en déroute, ramasser les prisonniers, les convois et les canons ; mais l'attaque maladroite sur Saint-Sigismond a brisé l'élan de notre cavalerie, qui a regagné ses postes du matin (1). Pour se rendre un compte exact de ce qu'auraient pu faire ces régiments, il suffit de dire que, le lendemain matin, le chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry, commandant de Lambilly, se lança en avant avec une

(1) A la suite d'une conférence qui eut lieu le 12, en présence du ministre de la guerre, le général Reyau fut remplacé dans son commandement par le général de Longuerue. Afin, cependant, de ne pas diminuer l'importance du succès et de ne pas avoir à reconnaître la faute commise, on choisit ce prétexte que le général Reyau avait été rappelé du cadre de réserve à l'activité. Le général a publié, postérieurement, une lettre de protestation dans la *Gironde*, mais nul fait nouveau n'est invoqué dans ce document qui ne peut prévaloir contre les dépositions des généraux d'Aurelle, Chanzy et Borel. (*Note de la première édition.*)

cinquantaine de cavaliers d'escorte, et ramena 2 canons, 29 voitures de munitions et une centaine de prisonniers, dont 5 officiers non blessés.

La bataille ayant été livrée le 9, au lieu du 11, jour prévu, le général des Pallières n'avait pu arriver à temps pour couper la retraite aux Bavarois sur la droite. Après avoir franchi la Loire le 8, l'avant-garde de la division passait le canal à Fay-aux-Loges le 9 au matin : à Trainou elle entendait le canon. Le général des Pallières, manquant d'instructions, hésitait un moment entre ces deux directions : Artenay ou Fleury, puis il se dirigeait vers ce dernier point, où il arrivait à six heures du soir ; le lendemain matin, les troupes s'élançaient à la poursuite de l'ennemi, mais sans pouvoir le rejoindre.

En dehors du mouvement de la division des Pallières, le général d'Aurelle avait prescrit une autre opération : le général Faye devait partir de Salbris avec 6 à 7,000 hommes, « et se porter en avant de manière à arriver le 10 au soir à la Ferté-Saint-Aubin et le 11 à Olivet et Orléans... » Tous ces calculs furent déjoués par l'habile précipitation du général de Tann.

Malgré tout, le succès de Coulmiers était bien réel. Nous avions pris 2,500 prisonniers, sans compter les blessés, dit le général d'Aurelle ; nos pertes étaient sérieuses, il est vrai, elles dépassaient 1,500 hommes (1). Sur ce chiffre, le 16e corps entrait, d'après

(1) Un monument a été élevé à l'endroit même où, le soir de la bataille, la victoire fut décidée par la prise d'assaut du parc de Coul-

le général Chanzy, pour plus des deux tiers (1,069 hommes). Quant à l'ennemi, il est assez difficile d'évaluer exactement ce que lui coûta la bataille du 9. Le rapport officiel allemand (1) donne le chiffre de 42 officiers et de 650 hommes tués ou blessés. L'ouvrage plus impartial du major Blume indique 54 officiers et 1,112 soldats.

Les forces françaises s'étaient, il est vrai, trouvées de beaucoup supérieures ; nous comptions en ligne 4 divisions d'infanterie et deux de cavalerie, tandis que les Allemands n'avaient pu nous opposer que

miers, au bord de la route d'Orléans au Mans. — Ce monument se compose d'une croix romane en granit, de dimension imposante. Elle surmonte un tumulus qui recouvre un caveau funéraire, sur les parois duquel sont inscrits les noms de tous les généraux des 15e et 16e corps de l'armée de la Loire.

Les trois autres faces du monument sont réservées aux 800 noms des victimes de Coulmiers. Sous le tumulus doivent être réunis les ossements de 150 morts enterrés près delà, sur l'emplacement même où eut lieu la dernière phase de la bataille. (D. L.)

(1) Ce rapport officiel, daté de Versailles 13 novembre, et adressé à M. le général lieutenant chef d'état-major, suppléant Von Hanenfeldt, a été publié dans le *Militair-Wochenblatt* du 19 novembre. Il est d'une flagrante inexactitude, et contraste avec les récits officiels allemands presque toujours véridiques. On y lit notamment : « A la tombée de la nuit, lorsque les colonnes ennemies se furent repliées, le général Von der Tann résolut de se rapprocher des renforts qu'on lui envoyait de Chartres et de Versailles. La retraite sur Saint-Péravy s'effectua avec une tenue excellente et avec fierté, parce que les soldats avaient conscience que, malgré leur infériorité numérique, ils avaient rompu réellement l'attaque de l'ennemi, et que ce n'était qu'une libre résolution de leur général qui les obligeait à ce mouvement rétrograde.

deux divisions d'infanterie et onze régiments de cavalerie, soit environ 45,000 hommes contre 25,000. (Le major Blume fournit ces effectifs au 21 octobre).

Mais, il faut tenir compte que l'ennemi occupait des positions fortifiées à l'avance ; en outre, les forces en artillerie étaient égales. Les Allemands disposaient, en effet, de 130 pièces d'après Blume (118 pour le 1er corps bavarois, 12 pour la 2e division de cavalerie), tandis que l'armée française comptait trois batteries par division d'infanterie, deux par division de cavalerie, soit seize batteries, plus quatre batteries de réserve du 15e corps (d'après le général de Blois, les autres batteries de réserve étaient alors à Vendôme, au Mans, et avec le général des Pallières): enfin, la réserve du 16e corps, qu'il est impossible d'apprécier exactement, mais qui ne dépassait pas celle du 15e corps, soit au total 140 pièces contre 130.

Vers dix heures du soir, les éclaireurs Cathelineau entrèrent dans Orléans. Placés aux environs de Beaugency pour protéger l'armée sur sa droite, ils avaient longé la rive gauche du fleuve depuis Cléry.

II

Le lendemain de la bataille de Coulmiers, on put reconnaître combien avait été inopportune la tentative d'armistice de la fin d'octobre. Si l'offensive avait été prise à ce moment, en effet, la victoire pouvait

entraîner d'immenses résultats. Une marche sur Paris offrait, sans doute, des dangers assez sérieux pour faire réfléchir les plus entreprenants, mais du moins, elle présentait quelques chances de succès. Le grand duc de Mecklembourg ne pouvait soutenir la bataille sur la route d'Orléans à Paris, qu'avec 30 à 35,000 hommes, et l'armée d'investissement, menacée à la fois par le général d'Aurelle et le général Trochu, se trouvait dans une position critique. A ce moment, en effet, elle n'avait reçu que fort peu de renforts, et elle ne pouvait compter sur aucun secours extérieur. Mais, au 10 novembre, il n'en était plus de même. Pour pouvoir apprécier sans parti pris la situation, pour se rendre un compte exact de ce qu'il était possible de tenter au lendemain de Coulmiers, il n'est qu'une méthode : sans aborder des hypothèses plus ou moins vraisemblables, il faut rechercher quelles forces les Prussiens pouvaient nous opposer ; la conclusion se dégagera d'elle-même de cette étude.

L'armée d'investissement s'était considérablement augmentée depuis le 19 septembre : à cette date, elle ne comprenait que 147,000 hommes. Le 10 novembre, elle comptait 224,000 hommes. Aux 4e corps, Garde, 5e, 6e, 12e, 2e bavarois, division wurtembergeoise, trois divisions de cavalerie, étaient venus s'ajouter le 2e corps tout entier, la 21e division d'infanterie, la division de la landwehr de la Garde. En outre, les troupes du grand duc de Mecklembourg et du général Tann avaient été renforcées : elles comprenaient

45,000 hommes, le 10 novembre (17e division, 22e, 1er corps bavarois, cavalerie). En résumé, donc, les forces allemandes s'étaient accrues, depuis le 19 septembre, de 120,000 soldats ; de notre côté, nous avions gagné l'armée de la Loire, 100,000 hommes environ. Les régiments du général d'Aurelle, inférieurs en nombre, auraient-ils pu lutter contre ces 120,000 soldats ? La question ne se discute pas. Il est évident, cependant, que c'est ainsi qu'elle doit se poser, car l'armée primitive d'investissement était de force à lutter au moins pendant plusieurs jours contre les troupes de Paris. Sans doute, le général Trochu était parvenu à créer un certain nombre de bataillons, à organiser plus sérieusement la garde mobile (la garde nationale ne pouvait entrer en ligne à cette date), à donner, en un mot, une valeur plus grande aux éléments dont il disposait. Mais, il faut observer pareillement que les Allemands avaient profité de ces deux mois pour se retrancher, et que la plus-value très réelle de l'armée de Paris était compensée par ces travaux défensifs. Nous verrons plus loin, à Champigny, quelle était l'importance des obstacles que nous devions rencontrer dans nos tentatives de sortie.

A n'envisager donc la situation que sous ce seul aspect, la marche sur Paris était singulièrement dangereuse, mais, il faut tenir compte encore d'un nouvel et formidable ennemi : le prince Charles arrivait en toute hâte. Nous aurons plus tard à nous occuper en détail de la marche de son armée, nous

nous bornerons à dire ceci que, le 14 novembre, ses têtes de colonne atteignaient Fontainebleau.

Dans l'hypothèse d'un mouvement sur Paris, à la suite de Coulmiers, il fallait donc, dans l'espace de huit jours, dix, au plus, concentrer toutes ses troupes, se réapprovisionner en munitions, opérer une marche de trente lieues, livrer bataille au grand-duc de Mecklembourg, forcer l'armée d'investissement, faire lever le siège de Paris. Si l'on suppose la première partie opérée seule, si l'on admet que l'armée de Mecklembourg battue, les Allemands sont encore capables de supporter, durant quelques jours, tous les efforts des deux armées de Paris et de la Loire, — cette dernière, forte de 100,000 hommes au départ, mais réduite à 80,000 ou 90,000 hommes par la marche et les combats livrés en route, — on voit quelle est fatalement l'issue : l'armée du Prince Rouge arrive à temps.

Dans ces conditions, était-il sage de pousser à fond, de jouer le tout pour le tout, car si l'on ne réussissait pas, l'armée de la Loire, prise entre deux feux, après des marches forcées, des combats constants, était détruite? Évidemment non : quelles que fussent les chances de l'opération, — et elles nous semblent minimes, — il était d'autant moins sensé de risquer un tel coup, que grâce à l'énergie et à l'activité du ministère de la guerre, des forces imposantes, — tout au moins par le nombre, — allaient pouvoir entrer en ligne.

Mais, s'il n'était pas possible de marcher sur Paris,

fallait-il se condamner à l'immobilité, et, satisfait de la victoire de Coulmiers, maintenir l'armée autour d'Orléans?

Ce sont des faits exacts, précis, qui vont encore répondre à cette seconde question.

Le 7 novembre, le roi avait confié au grand-duc de Mecklembourg-Schwerin le commandement de toutes les forces chargées d'opérer au sud de Paris, en vue de s'opposer à la marche d'une armée de secours. La 17e division d'infanterie était jointe au 1er corps bavarois, à la 22e division et aux 2e, 4e et 6e divisions de cavalerie.



Le général Ressayre (1).

A la nouvelle de la bataille de Coulmiers, le grand-

(1) Le général Ressayre, avait été nommé général de division (4 octobre 1870) et investi du commandement de la cavalerie du 16e corps ; après la bataille de Coulmiers où il fut blessé d'un éclat d'obus et renversé sous son cheval tué raide, le général resta en disponibilité jusqu'à la paix. Le 28 mars 1871, il eut le commandement

duc rallie les Bavarois, et concentre toutes ses troupes, 45,000 hommes environ, sur la route d'Orléans. Il s'attend évidemment à voir les Français poursuivre leurs avantages. Jusqu'au 12, il conserve ses positions ; mais aucun corps ne se présente. Les nouvelles les plus contradictoires circulent.

L'ennemi avait eu le tort de trop dédaigner nos armées de province ; il leur accorde maintenant trop d'importance, il les voit partout. Le bruit court que les troupes françaises sont du côté de Châteaudun ; le grand-duc en conclut que le général d'Aurelle veut opérer par Chartres. Il laisse donc la 2e division de cavalerie en observation sur la route d'Orléans à Toury, et court sur Chartres. Mais, en route, à Allonne, il apprend que les Français se montrent à Artenay ; il prescrit alors à la 22e division de continuer, et il s'arrête avec le gros des forces. D'Allonne, en effet, il surveille les deux routes d'Orléans et de

de la 3e division de cavalerie de l'armée de Paris (devenue 3e division du 3e corps de l'armée de Versailles, d'abord ; puis, 2e division de cavalerie de réserve de Versailles, le 5 juin 1873).

Le 21 octobre 1873, il fut placé à la tête de la 3e division de cavalerie à Paris, commandement qu'il conserva jusqu'au 30 mars 1873, époque de son passage dans la deuxième section du cadre de l'état-major général. Il avait été inspecteur général de cavalerie en 1872 et en 1873 et avait fait partie de la commission d'hygiène hippique, dont il a été président. Le général Ressayre est mort à Agen le 16 novembre 1879 ; il était né le 29 mars 1809, à Castelsarrazin, et avait débuté comme engagé volontaire en 1827. C'est aux chasseurs d'Afrique et dans les spahis qu'il conquit tous ses premiers grades ; il avait fait campagne en Algérie durant dix-sept années. (D. L.)

Châteaudun. Le soir même du 14, autre nouvelle : d'importantes colonnes sont en marche par Dreux et Bu sur Houdan. Plus de doute, l'armée française, se dérobant habilement à la surveillance des Allemands par une marche vers le nord, va menacer Versailles. L'ordre est aussitôt donné à la 17e division de se diriger sur Rambouillet, tandis que le 1er corps bavarois ira à Auneau, la 22e division d'infanterie demeurant à Chartres avec la 6e division de cavalerie, la 4e division de cavalerie à Voves, et la 2e toujours à Toury.

Le grand-duc de Mecklembourg voit déjà de ce côté l'armée de la Loire ; il n'a affaire cependant qu'à des détachements des troupes territoriales de l'ouest organisées et commandées par le général Fiéreck, et notamment aux 6 à 7,000 hommes du capitaine de frégate Du Temple, qui tiennent la campagne depuis plusieurs jours. Le 14 novembre, les marins chassent les uhlans des environs de Bu, et obligent le général Rheinbaben à évacuer Houdan. Devant cette menace, le quartier général allemand renforce la cavalerie Rheinbaben avec plusieurs bataillons de la landwehr de la Garde, et prescrit au grand-duc de Mecklembourg de prendre l'offensive. Le 16 novembre, la 17e division d'infanterie se porte de Rambouillet à Maintenon, tandis que la 22e division, le 1er corps bavarois et la 6e division de cavalerie reçoivent l'ordre de marcher sur Châteauneuf.

Le 17, à neuf heures du matin, le corps Du Temple est déployé d'Abondant à Vernouillet, couvrant à

la fois les routes de Paris et de Chartres, mais aussi prêtant le flanc des deux côtés à l'ennemi (1).

Le général de Treskow I, qui, depuis la veille, a pris le commandement de la 17e division, se porte à Nogent-le-Roi, puis gagne Charpont, Marville et Blainville. Le feu est déjà engagé, que le capitaine de frégate Du Temple ignore l'arrivée de l'ennemi, et fait continuer des distributions. Cependant, les Allemands prennent position : deux compagnies du 89e régiment (mecklembourgeois) se porte sur Imbermais. Ils sont bientôt soutenus par les fusiliers du 76e régiment (2). Les mobiles d'Eure-et-Loir, qui font face, sont repoussés et se rallient à Tréon. Pendant ce temps, le 14e bataillon de chasseurs mecklembourgeois se porte sur notre gauche, et chasse les mobiles de la Manche du bois de la Garenne. Au centre, à Nuisement et à Rieuville, le 89e mecklembourgeois gagne du terrain, malgré la résistance des marins « de la *Gauloise* ».

Au bruit du canon, le capitaine de frégate Du Temple est accouru avec deux compagnies de fusiliers-marins. Postés dans un petit bois qui borde la route de Chartres, ces 3 à 400 hommes luttent héroïquement, et parviennent à contenir les Allemands. Le général de Treskow avoue qu'il a, cette fois, affaire à des troupes solides (3), et, désespérant de

(1) Rolin. *La Guerre dans l'ouest.*

(2) *Das 2e hanseatische-infanterie. Régiment*, n° 76.

(3) Fischer. *Die 17 Infanterie-Division im Feldzuge* 1870-71.

triompher de cette résistance avec sa seule infanterie, il fait avancer deux batteries qui couvrent le bois d'obus.

A quatre heures et demie, nos soldats battent en retraite sur Nonancourt.

Fort heureusement, le général de Rheinbaben n'avait pu soutenir le mouvement du général de Treskow : il avait été attaqué aux environs de Berchères par quelques francs-tireurs qui s'étaient fait tuer en combattant jusqu'au dernier soupir : *bis zum letztem Athemzuge* (1). Le général allemand, instruit qu'un corps français composé de 6 a 7,000 gardes mobiles, sous les ordres du lieutenant-colonel Thomas, se trouvait dans la direction d'Ivry-la-Bataille, avait craint d'être attaqué de flanc, et avait remis au lendemain la marche sur Dreux. Cette circonstance sauva le capitaine Du Temple.

A la suite du combat de Dreux, le commandant de l'armée allemande d'observation prend le parti de se diriger vers l'ouest pour disperser ces forces qui lui sont signalées comme venant du Mans : il charge le général de Rheinbaben de poursuivre les troupes du capitaine Du Temple, qui ont été ralliées par le général Malherbe, sous les ordres duquel elles se trouvent placées à partir du 17, et il fait exécuter une conversion à gauche à son armée, la 22e division formant le pivot, et la 17e l'aile rentrante, les Bavarois en réserve. En avant de la forêt de Senonches,

(1) *Erlebnisse des 1. hannover ulanen-Regiment* n° 13.

les Allemands ont à livrer plusieurs petits combats au corps du lieutenant-colonel Marty, composé de 6 à 7,000 hommes. A Torçay, la résistance est assez vive, et le 94e régiment allemand supporte le principal effort de nos mobiles. Les Bavarois luttent également à Ardelles, à la Ferme-Neuve, à Château-Traineau. Le 22, l'armée du grand-duc occupe la ligne Bellême, Le Thiel, La Ferté-Bernard. A cette date, un ordre du quartier général allemand prescrit de détacher la cavalerie à la poursuite des Français en retraite sur le Mans, et de se rabattre sur la Loire vers Beaugency, pour prendre part aux opérations du prince Frédéric-Charles.

Pendant ce temps, du 10 au 22, qu'est donc devenue l'armée de la Loire, qu'ont fait ces troupes qui ont si brillamment lutté à Coulmiers? Elles sont demeurées immobiles dans la boue autour d'Orléans. Était-il donc impossible de s'avancer à la rencontre du grand-duc de Mecklembourg, dont les marches et contre-marches dans les jours qui suivirent Coulmiers ont été ingénieusement comparées, par *la Gazette de Cologne*, aux *spirales d'un tire-bouchon.* Le temps était mauvais, mais du moins la pluie était pour tout le monde, et le vainqueur ne pouvait-il accomplir ce que faisait le vaincu? Nous disposions de près de 80,000 hommes à Orléans, nous avions des troupes du côté de Châteaudun, 20 à 25,000 hommes échelonnés du Mans à Dreux : plus au nord, enfin, le terrain était gardé par quelques corps de mobiles. L'ennemi n'avait à nous opposer que les 45,000 hom-

mes du grand-duc, presque toujours fractionnés en trois ou quatre corps, et que l'on pouvait considérer comme impuissants à défendre toutes les routes et à couvrir cette vaste étendue de terrain sur laquelle nous pouvions nous porter.

Et cependant la victoire de Coulmiers avait donné aux troupes une assurance extrême, elles se montraient désireuses de combattre : n'eût-il pas été sage de profiter de ces dispositions, et puisque l'on ne pouvait risquer une entreprise aussi hasardeuse qu'une marche sur Paris, ne semblait-il pas indiqué de relever le moral du soldat par des engagements de n oindre importance?



Le général d'Aurelle de Paladines (1).

(1) La victoire de Coulmiers avait mis la dernière main à l'œuvre entreprise par le général d'Aurelle de Paladines; son armée solide, bien disciplinée, avait, après la bataille, confiance en elle-même et en ses chefs. — Coulmiers n'était dans la pensée du général en chef,

A diverses reprises, les éclaireurs du général Chanzy, les francs-tireurs de Lipowski notamment,

que le prélude des grands combats qui devaient suivre. Puis vint malheureusement l'évacuation d'Orléans et il ne tint pas à lui que la campagne ne prit une autre tournure. Le 6 décembre, on lui télégraphia de Tours que le commandement en chef de l'armée de la Loire était supprimé, que les 16e et 17e corps, formant la 2e armée de la Loire, passaient sous les ordres du général Chanzy, et que les 15e, 18e et 20e corps devaient composer, sous les ordres du général Bourbaki, la première armée de la Loire. On offrit au général d'Aurelle le commandement du camp stratégique de Cherbourg. Mais il crut devoir refuser par dignité, et ensuite par les soins que nécessitait sa santé très altérée.

Le 7 décembre il quitta Salbris, après avoir fait ses adieux aux officiers de son état-major, aux généraux et aux chefs des divers services réunis chez le général des Paillères ; tous lui donnèrent les témoignages d'une vive sympathie. Quant au brave général d'Aurelle, il se sépara avec une profonde douleur de cette armée de la Loire qu'il avait créée, instruite, moralisée, disciplinée et conduite à la victoire. Il se retira avec la conviction d'avoir accompli son devoir en loyal soldat qu'il était. Jusqu'à la fin de la guerre il resta dans la retraite et n'en sortit que pour venir siéger à l'Assemblée nationale, où l'appelaient les suffrages de ses concitoyens.

Le 3 mars 1871, on lui confia le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine, mais survinrent, peu de jours après, les événements du 18 mars et il dut cesser ces importantes fonctions.

Par arrêté du chef du pouvoir exclusif, en date du 13 juillet 1871, la médaille militaire lui fut conférée, puis, deux jours après, le 15 juillet, il était investi du commandement supérieur de la 14e division militaire à Bordeaux. Le 18 du même mois, une décision le maintenait dans la 1re section du cadre de l'état major général, comme ayant exercé un commandement en chef.

Lors de la réorganisation de l'armée, il fut appelé au commandement du 18e corps d'armée (28 septembre 1873), auquel le 14 octobre suivant, il réunissait celui des 13e et 14e divisions militaires.

fournirent de précieuses indications sur la dissémination des troupes du grand-duc ; le général d'Aurelle ne crut pas devoir montrer quelque audace, il résista aux sollicitations réitérées du général Chanzy qui ne cessait de réclamer l'action, et de signaler à l'attention du commandant en chef la situation déplorable dans laquelle se trouvaient les soldats. « ... Les bivouacs étaient devenus de véritables bourbiers... les troupes bivouaquées sous la petite tente souffraient horriblement de l'humidité et du froid, dont rien ne les abritait dans ces plaines nues de la Beauce... Les positions étaient devenues intenables pour nos troupes par suite des boues, des maladies et du manque absolu de ressources dans les villages et les fermes si dévastés que nous occupions... il faut changer nos bivouacs et nos cantonnements devenus inhabitables, par suite des boues et des mauvais temps, contre des emplacements plus sains (1). » Cette station dans « des bourbiers » était-ce bien là la suite

Disponible par suite de limite d'âge, il cessa ce grand commandement le 7 février 1874.

Le général d'Aurelle de Paladines, élu à l'Assemblée nationale par deux départements, l'Allier et la Gironde, opta pour le département de l'Allier.

En 1875, l'Assemblée l'envoya au Sénat comme sénateur inamovible, et, dès la formation de la Chambre haute, il fut nommé questeur. Ce vaillant et si brave soldat, qualifié de *vainqueur de Coulmiers*, est mort au mois de janvier 1878, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu et apprécié dans l'armée et au Parlement. (D. L.).

(1) Extraits du livre du général Chanzy.

nécessaire de la victoire de Coulmiers, et le général en chef qui s'était montré si bon organisateur à Salbris pensait-il relever ainsi le moral et la discipline de ses troupes? Qui pourrait dire que les « défaillances » que nous verrons se produire dans quelques jours et qui ont été signalées par les chefs de corps, le général Chanzy notamment, n'étaient pas dues en partie, à cette inaction qui suivit Coulmiers.

Le général d'Aurelle écrit dans son ouvrage « qu'il connaissait son armée, qu'elle était pleine de courage, mais qu'il ne pouvait se faire illusion au point de lui croire l'aplomb et la solidité de vieilles troupes ». Ne pourrait-on dire, au contraire, que c'est parce qu'il n'avait pas affaire à de vieilles troupes, que le général d'Aurelle aurait dû peut-être accroître la confiance par de nouveaux engagements. De vieilles troupes, rompues à la discipline, peuvent seules comprendre qu'on s'arrête après une victoire, et résister à un séjour prolongé dans des cantonnements malsains et boueux.

La raison alléguée pour expliquer cette inaction est la nécessité d'établir un camp retranché autour d'Orléans. Dès le 27 octobre, en effet, M. de Freycinet avait recommandé au général d'Aurelle « d'établir un camp fortifié autour d'Orléans, pouvant contenir 150 à 200,000 hommes... » En prescrivant de « constituer là un point d'arrêt défensif à la marche de l'ennemi », le délégué du ministre de la guerre entendait-il condamner les troupes à l'immobilité, leur retirer des mains les armes dont elles devaient

si noblement se servir, pour les condamner à manier la pelle et la pioche? En ce cas, sa conception, — trop fidèlement suivie par le général d'Aurelle, — était fausse. L'examen des faits vient de le prouver.

Mais n'était-il pas possible de réunir des travailleurs civils en nombre suffisant pour permettre à l'armée de poursuivres ses succès?

Ne convenait-il pas, enfin, de considérer le camp d'Orléans comme une base d'opérations assurant aux troupes, en cas d'échec, une retraite certaine, et opposant à l'ennemi, même victorieux, un obstacle infranchissable?

Il est indispensable de s'arrêter sur ces deux points.

Le 11 novembre, M. de Freycinet écrivait au général d'Aurelle :

Vous avez des pouvoirs de réquisitions illimités pour vous procurer, dans toute la contrée, des travailleurs, des chevaux, des outils, des chefs de travaux et tous les autres moyens d'action que vous jugerez utile. Concertez-vous avec le préfet du Loiret, auquel nous envoyons copie de la présente dépêche. Nous avons donné ordre de vous expédier des ingénieurs et une compagnie de génie.

Le 19 novembre, M. Gambetta demandait qu'il y eût au moins *trois mille* travailleurs « pelle en main ». Le même jour, M. de Freycinet télégraphiait au général en chef :

On nous affirme que *cinq cents* travailleurs seulement sont occupés aux terrassements.

Cinq cents travailleurs réunis au bout de huit jours, était-ce suffisant pour fortifier la position au point de la rendre inaccessible à l'ennemi, et un tel travail exigeait-il impérieusement la présence des 100,000 hommes de l'armée de la Loire ?

Quant à la seconde question, l'importante lettre qui suit fait connaître l'opinion de M. de Freycinet :

Tours, 13 novembre 1870.

Général,

Ainsi que je l'ai dit hier avec insistance, vous devez considérer Orléans comme une nouvelle base d'opérations (1). Dès lors, il importe de ne pas s'y enfermer indéfiniment ; mais il faut, au contraire, envisager le camp retranché que vous y faites établir comme un refuge dans lequel vous rentrerez après des expéditions heureuses.

Il serait dangereux, selon moi, d'attendre patiemment à Orléans que des forces supérieures vinssent vous attaquer. Si, par exemple, une occasion favorable s'offrait d'écraser à quelque distance un corps inférieur en nombre, vous devriez évidemment en profiter.

Or, la situation présente est celle-ci : d'un côté, au delà d'Artenay, sont réunies des forces que les évaluations les plus élevées mettent à 55,000 hommes, et que je suppose devoir être d'une qua-

(1) La veille, une conférence avait été tenue à Villeneuve d'Ingré. Il est assez difficile de préciser les résolutions qui furent arrêtées dans ce conseil de guerre, les récits du général d'Aurelle et de M. de Freycinet étant en contradiction manifeste. Sans soulever à ce propos, un débat inutile, il est permis de croire que le délégué du ministre de la guerre, sans réclamer une marche sur Paris, se prononçait cependant contre l'idée d'immobiliser les troupes devant Orléans, puisque dès le lendemain il rappelait et exposait « ce qu'il avait dit la veille avec insistance ». (*Note de l'édition originale.*)

rantaine de mille, avec une nombreuse artillerie. En même temps, des corps paraissent vouloir venir du côté de Pithiviers et de Montargis. Peut-être encore que d'autres viennent de Paris ou de Chartres. Je n'en suis point inquiet, car je crois fermement que vous serez en mesure de résister à leurs efforts combinés. Mais, la question se pose de savoir s'il ne serait pas avantageux pour vous de vous porter au-devant de ces diverses forces et de les écraser successivement. Ainsi, n'y aurait-il pas lieu, par exemple, de vous porter au-devant d'Artenay, et d'y livrer bataille avant l'arrivée des renforts ?

Je vous prie d'étudier attentivement cette question, et, dans le cas où vous la résoudriez dans le sens de l'affirmative, vous me le feriez connaître par le télégraphe. En ce cas, vous devriez évidemment commencer par faire demain des reconnaissances approfondies pour déterminer avec exactitude l'importance et la position des corps prussiens : et ce ne serait que si la partie vous semblait vraiment belle que vous la tenteriez. Vous vous mettriez alors en marche après-demain mardi, et vous livreriez bataille mercredi. Pendant ce temps-là vos travaux de défense continueraient au camp d'Orléans, avec persistance.

Quelle que soit votre décision à cet égard, ne perdez pas de vue que vos troupes doivent, en tout cas, faire de longues promenades, vraies expéditions militaires, autour de vous. Lancez chaque jour une colonne de 20 à 30,000 hommes pour nettoyer le pays.

Signé : DE FREYCINET.

Quant au général d'Aurelle, son sentiment était tout opposé, il estimait qu'il fallait attendre dans des positions fortifiées le choc de l'ennemi. Dans une lettre adressée au ministre en date du 18 novembre. il écrivait cependant : « ... Ce ne sera que lorsque tous ces travaux seront terminés et que ces batteries seront armées, que l'armée de la Loire aura la liberté d'action ». Cette phrase ne signifie-t-elle pas bien clairement, que les jeunes troupes vic-

torieuses à Coulmiers se porteront en avant, le jour où elles laisseront derrière elles un refuge suffisant pour les recevoir et les protéger en cas d'échec ?

Le camp retranché d'Orléans se composait de deux lignes de retranchements ; l'une formait une enceinte rapprochée qui, embrassant la ville et ses faubourgs, devait recevoir sa force principale de puissantes batteries armées de canons de marine ; l'autre plus éloignée, mais se combinant également avec des batteries fixes, était destinée à couvrir l'armée dans les positions qu'elle occupait, et à lui préparer le terrain d'une bataille défensive, pour le cas où l'ennemi viendrait l'attaquer.

Cette seconde ligne, empruntant d'abord la lisière de la forêt à droite, entre Saint-Lyé et Chevilly, se dirigeait vers Gidy et Boulay, où, formant un angle saillant, elle se rabattait à gauche sur la Loire vers Ormes et Ingré. En avant d'elle, une série de postes avancés, protégés par des tranchées-abris, défendaient les approches du camp sur les routes de Paris et de Châteaudun.

La 30 novembre, cinq batteries étaient placées en avant d'Orléans : une à la Croix Fleury, au faubourg Saint-Vincent, battant la route de Pithiviers, deux étaient construites au nord de la gare du chemin de fer et avaient vue sur la route de Paris ; une quatrième à la droite du faubourg Saint-Jean dominait Saran et Ormes, et enfin la cinquième était établie à la sortie du faubourg Madeleine et commandait la route de la Chapelle.

Six autres batteries construites pour les pièces de l'artillerie de réserve battaient les points qui n'étaient pas vus par l'artillerie de marine.

Si les journées qui suivirent Coulmiers furent perdues au point de vue de l'action, du moins, elles servirent à l'organisation de forces nouvelles. Trois corps allaient entrer en ligne, doubler le chiffre des troupes que nous avions pu jusqu'ici opposer aux Allemands. Déjà le général Chanzy avait vu le 16e corps porté de deux à trois divisions par l'arrivée successive des régiments que le général Maurandy avait organisés et armés à Gien. Pour compléter l'effectif, le ministre de la guerre avait, en outre, envoyé plusieurs détachements de Bourges et de Tours.

Dès le 13 novembre, le général d'Aurelle était informé par le délégué à la guerre qu'un nouveau corps, le 17e, était en formation à Mer et à Blois, sous les ordres du général Durrieu, rappelé d'Algérie, où il était sous-gouverneur (1). Le 15 novembre,

(1) **ORDRE DE BATAILLE DU 17e CORPS**

Commandants successifs :
Général Durrieu.
Général de Sonnis, jusqu'au 2 décembre.
Général Guépratte, jusqu'au 21 décembre.
Général De Colomb.

Chefs d'état-major successifs :
Général Brunot de Rouvre, jusqu'au 27 novembre.
Général de Bouillé, jusqu'au 2 décembre.

une seconde dépêche prévenait le général que le 17e corps, muni de son artillerie, passait sous son

Colonel Forgemol.
Commandant l'artillerie : Barbary de Langlade.
Commandant le génie : Colonel Charier.

1re DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
De Brémond d'Ars, général de division.
Général de Roquebrune.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Paris, colonel de l'armée auxiliaire.
Général Bevard.
41e régiment de marche d'infanterie.
71e régiment de la garde mobile (Lot-et-Garonne).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Général de Vaisse-Roquebrune.
Colonel Faussemagne.
11e bataillon de chasseurs à pied de marche.
43e régiment de marche d'infanterie.
72e régiment de la garde mobile (Cantal, Yonne).

ARTILLERIE : trois batteries.

GÉNIE : 1re section de la 3e compagnie-*bis* du 1er régiment du génie.

2e DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
Général Dubois de Jancigny.
Général Paris.

commandement, et qu'il était établi entre Meung et Marchenoir, se reliant à Châteaudun avec les troupes,

1re BRIGADE

Commandant : Bonnet, colonel de l'armée auxiliaire.
9e bataillon de marche de chasseurs.
40e régiment de marche d'infanterie.
19e régiment de la garde mobile (Cher).

PLUS TARD. — 1re BRIGADE

Commandant : Colonel Koch.
10e bataillon de chasseurs à pied.
48e de marche.
(Plus tard) :
80e de mobiles (Isère), 1er bataillon.
64e de marche, 1er bataillon.

2e BRIGADE

Commandant : Lieutenant-Colonel Thibouville.
51e de marche.
85e mobiles (Gers).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 2e section de la 3e compagnie *bis* du 1er régiment de génie.

3e DIVISION D'INFANTERIE

Commandant : Deflandre, général de brigade.

1re BRIGADE

Commandant : Jouffroy d'Abbans, colonel.
1er bataillon de chasseurs à pied de marche.
45e régiment de marche d'infanterie.
70e régiment de garde mobile (Lot).

2e BRIGADE

Commandant : Sautereau, colonel.
46e régiment de marche d'infanterie.

ou plutôt « avec les bandes armées » qui constituaient l'armée de l'ouest, sous les ordres du général Fiéreck.

Le mouvement du grand-duc de Mecklembourg vint modifier ces résolutions : il sembla nécessaire au ministre de la guerre de protéger plus sérieusement le flanc gauche de la Loire, et en même temps

76e régiment de la garde mobile (Ain, Aude, Isère).
Artillerie : trois batteries.
Génie : 1re section de 4e compagnie *bis* du 3e régiment du génie.

DIVISION DE CAVALERIE

Commandants successifs :
De Longuerue, général de division.
Général Guépratte.
Général d'Espeuilles.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
De Sonis, général de brigade.
De Landreville, général.
6° régiment mixte de cavalerie légère.
4e lanciers de marche.
5e mixte de ligne.

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Guépratte, général de brigade.
Général Barbut.
4e régiment mixte léger.
4e cuirassiers de marche.
5e d° d°
Réserve d'artillerie : Cinq, puis huit batteries.
Parc : Une compagnie du train.

Tours. Il dirigea donc tout le 17e corps dans la direction de Châteaudun. Malheureusement, l'incertitude des renseignements, la mobilité excessive des détachements allemands, obligèrent le 17e corps, dès les premiers jours de sa formation, à faire des mouvements qui ne tardèrent pas à montrer le peu de cohésion de ces forces réunies en toute hâte.



L'amiral Pothuau (1).

Le général de Sonis, appelé au commandement du 17e corps, en remplacement du général Durrieu, sollicita et obtint du ministre l'autorisation de tenter une expédition sur Brou. Le 25 novembre, à sept heures et demie du matin, les troupes du 17e corps se mirent en marche et arri-

(1) Le vice-amiral Pothuau, celui qui, suivant sa pittoresque et maritime expression, voulait que l'ennemi trouvât toujours *vent de bout*, fut l'infatigable commandant supérieur des forts de Bicêtre, d'Ivry, de Montrouge et l'organisateur des attaques de la Gare-aux-

vèrent devant les positions de Yèvres. Accueilli par un feu très vif, le général de Sonis plaça en batterie toute son artillerie, et força l'ennemi à la retraite. La nuit venue, les Français revinrent à Marboué.

Bœufs. Son activité ne se ralentissait pas un moment; on le voyait partout, aux avant-postes, dans les tranchées, sur les remparts, toujours prêt à l'attaque, ne négligeant rien de ce qui pouvait assurer la défense qui lui était confiée. En récompenses de ces services, il fut promu le 8 décembre 1870, grand officier de la Légion d'honneur et vice-amiral, le 24 janvier 1871.

C'est après la guerre, lors de l'armistice de janvier, que commença la vie politique de l'amiral. Elu député de Paris par un hommage spontané de la reconnaissance publique, dès son arrivée à Bordeaux il fut choisi par M. Thiers comme ministre de la marine. Il occupa deux fois ce ministère, du 19 février 1871 au 25 mai 1873, et du 13 décembre 1877 au 4 février 1879.

En quittant cette seconde fois le portefeuille de la marine, il fut envoyé à Londres comme ambassadeur de la République Française, et, lorsqu'il fut remplacé par M. Léon Say dans ce poste important, il laissa d'unanimes regrets. C'est à cette époque qu'il fut élevé à la dignité de Grand'Croix de la Légion d'honneur.

A la fin de l'année 1880, au moment où il allait atteindre l'âge de 65 ans, une décision unanime du Conseil des ministres l'avait maintenu sans limite d'âge, et à compter du 30 octobre 1880, dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée navale Puis un décret en date du 10 janvier 1882, conféra la médaille militaire au vaillant amiral qui comptait alors 51 années de services.

A l'Assemblée nationale, comme député, au Sénat, où les suffrages de tous ses collègues l'avaient appelé à siéger en qualité de membre inamovible, il poursuivait toujours avec persévérance la protection des intérêts de la marine et de la reconstitution de notre puissance navale.

C'était un esprit juste et droit et dont la mort survenue le 11 octobre 1882 a laissé de profonds regrets. (D. L.).

En réalité, ce coup de main présentait de sérieux dangers. Il n'avait aucune importance, aucune utilité pratique, pnisque nous abandonnions aussitôt les positions conquises, et il allait attirer sur le 17e corps l'attention de l'ennemi. A peine de retour à Marboué, le général de Sonis fut averti que *trois* (1) corps prussiens marchaient à sa rencontre. Quoique notablement exagéré, l'avis était juste : le grand-duc de Mecklembourg avait aussitôt dirigé de ce côté une partie de ses forces. Dans ces circonstances, le général de Sonis télégraphia au ministre de la guerre, et reçut de lui l'antorisation de battre en retraite sur la forêt de Marchenoir. Les Allemands occupèrent aussitôt les positions que nous venions d'abandonner. Le 27 novembre au soir, les 17e et 22e divisions d'infanterie étaient à Bonneval ; le 1er corps bavarois à Châteaudun. Ce mouvement avait pour nous une extrême gravité : il établissait l'ennemi sur le flanc gauche de l'armée de la Loire, et lui permettait de nous inquiéter en deçà de la Conie, dont les défenses se trouvaient dès lors tournées.

Dès lendemain 28, les Allemands envoyèrent des reconnaissances jusqu'à hauteur de Mée ; le 29 enfin, ils se portèrent dans la direction de Varize. La brigade de cavalerie Digard dut se replier, et les francs-tireurs de Lipowski rallièrent les détachements

(1) *Rapport de M. Perrot sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.*

de Villier, Nottonville, Pontaut, Bazoche. Une compagnie de francs-tireurs girondins, surprise dans le parc de Varize par les Bavarois, fut obligée de se rendre après un combat acharné. En même temps, notre cavalerie était ramenée jusqu'à Tournoisis, et le général Guyon-Vernier, en soutenant la lutte, était blessé de trois coups de sabre.

Les débuts du 17e corps n'étaient pas heureux ; ceux du 18e et du 20e corps avaient été moins accidentés (1).

(1) **ORDRE DE BATAILLE DU 18e CORPS**

Commandants successifs :
Le général Abdelal (n'a pas pris possession de son commandement).
Le général Bourbaki, du 2 au 5 décembre.
Le général Billot.

Chefs d'état-major successifs :
Colonel Billot.
Colonel Gallot, du 5 décembre au 18 janvier.
Lieutenant-colonel de Sachy.

Commandant l'artillerie : Colonel Charles

Commandant le génie : Colonel de la Berge.

1re DIVISION

Commandant : Général Feillet-Pilatrie.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Colonel Bonnet, jusqu'au 15 décembre.
Lieutenant-colonel Leclaire.

9e bataillon de marche de chasseurs.

D'après les instructions du ministre de la guerre, le 18e corps devait se former à Nevers. Le lieute-

40e régiment de marche.
19e régiment de mobiles (Cher).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Général Hainglaise, jusqu'au 27 novembre.
Lieutenant-colonel Robert.

44e régiment de marche d'infanterie.
73e régiment de la garde mobile (Loiret, Isère).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 1re section de la 7e compagnie *bis* du 1er régiment du génie.

2e DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
Colonel Perrin, jusqu'au 2 décembre.
Penhoat, contre-amiral.

1re BRIGADE

Commandant : Perrin, colonel de l'armée auxiliaire.

12e bataillon de marche de chasseurs à pied.
52e régiment de marche d'infanterie.
77e régiment de garde mobile (Tarn, Maine-et-Loire, Allier).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Colonel Gandy, jusqu'au 1er décembre.
Perreaux, général de brigade de l'armée auxiliaire.

92e régiment d'infanterie de ligne.
Régiment de marche d'infanterie légère d'Afrique.
80e régiment de garde mobile (Deux-Sèvres, Ardèche, Isère).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 2e section de la 7e compagnie *bis* du 1er régiment du génie.

nant-colonel d'état-major Billot, chef d'état-major de la division Laveaucoupet, qui avait pris une part

3e DIVISION D'INFANTERIE

Commandants successifs :
Général Espivent.
Colonel Goury.
Général Bonnet.

1re BRIGADE

Commandant : Colonel Goury.
4e régiment de marche de zouaves.
81e régiment de garde mobile (Charente-Inférieure, Cher, Indre).

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Marcq Saint-Hilaire, colonel de l'armée auxiliaire.
Colonel Bremens.
53e régiment de marche d'infanterie.
82e régiment de garde mobile (Vaucluse, Drôme, Lyon).
ARTILLERIE : trois batteries.
GÉNIE : 1re section de la 5e compagnie *bis* du 4e régiment du génie.

DIVISION DE CAVALERIE

Commandant : Général de Brémond d'Ars.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Général Briand.
Général Charlemagne.
2e régiment de marche de hussards.
3e régiment de marche de lanciers.

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Général Guyon-Vernier, jusqu'au 1er décembre.
Général Hainglaise.

glorieuse à la bataille de Spickeren, et était parvenu à s'échapper de Metz après la capitulation, avait été

5e régiment de marche de cuirassiers.

5e régiment de marche de dragons.

Réserve d'artillerie : quatre batteries.

Parc : deux détachements.

Réserve du génie : une section, un détachement de sapeurs conducteurs.

EFFECTIFS RÉELS DU 18e CORPS

Au 10 décembre

1re division	9.354
2e division	7.846
3e division	5.008
Division de cavalerie	1.116
Total	23.324

Au 21 décembre

1re division	10.790
2e division	7.915
3e division	11.294
Division de cavalerie	1.526
Réserve d'artillerie, parc, génie, etc.	1.990
Total	33.515

Au 10 Janvier

1re division	9.970
2e division	9.896
3e divivision	9.379
Division de cavalerie	1.476
Réserve d'artillerie, parc, génie, etc.	1.824
Total	32.545

chargé par le ministre d'organiser le 18e corps, comme chef d'état-major avec le grade de colonel.

Cette mission était d'autant plus difficile, qu'aucun des généraux promus n'avait encore rejoint ses troupes.

Le commandement supérieur était réservé au général Bourbaki. Le 21 novembre, un ordre du ministre, transmis par le lieutenant-colonel de Bastard, prescrivit de diriger sur Gien toutes les troupes réunies à Nevers. Le 23, les régiments campèrent sur la rive gauche de la Loire, en aval du pont, près du village de Poilly. Successivement, les généraux désignés avaient pris possession de leur commandement. Dès le 26, le 18e corps était en état d'agir : il fut, provisoirement, placé sous la direction stratégique du général Crouzat, commandant du 20e corps.

Ce dernier corps (1) avait été formé à Chagny, le

(1) **ORDRE DE BATAILLE DU 20e CORPS**

Commandants successifs :
Général Crouzat, jusqu'au 16 décembre.
Général Clinchant.
Chef d'état-major : Colonel Varaigne.
Commandant l'artillerie : Colonel Châtillon.
Commandant le génie : Colonel Picolat.

1re DIVISION D'INFANTERIE

Commandant : Général de Polignac.

1re BRIGADE

Commandants successifs :
Colonel Boisson, jusqu'au 28 novembre.
Colonel Logerot.

15 novembre, avec les troupes qui provenaient de la 1re armée de l'Est.

On se souvient que cette armée, primitivement con-

2 bataillons mobiles de la Loire.
85e de marche (2 bataillons),
2 bataillons mobiles (Jura).

2e BRIGADE

Commandant : Colonel Brissac.

3 bataillons mobiles (Haute-Loire).
2 bataillons mobiles (Haute-Garonne).
1 bataillon mobiles (Saône-et-Loire).
Francs-tireurs du Haut-Rhin.

CAVALERIE : 2e régiment de marche (lanciers).

ARTILLERIE : deux batteries.

GÉNIE : une compagnie.

2e DIVISION D'INFANTERIE

Commandant : Général Thornton.

1re BRIGADE

Commandant : Capitaine de vaisseau Aubé.

3 bataillons de mobiles (Deux-Sèvres).
2 bataillons de mobiles (Haut-Rhin).

2e BRIGADE

Commandant : Colonel Vivenot.

3e zouaves de marche.
1 bataillon de mobiles (Savoie).

CAVALERIE : 7e chasseurs à cheval.

ARTILLERIE : deux batteries.

GÉNIE : une compagnie.

3e DIVISION D'INFANTERIE

Commandant : Général Segard.

fiée au général Cambriels, avait été commandée ensuite par le général Michel, qui se retira le 8 novembre. C'est à cette date que le général Crouzat fut mis à la tête des troupes, qu'il conduisit de Besançon à Chagny. Le 17 novembre, un ordre du ministre de la guerre prescrivit au général Crouzat de se diriger par voie ferrée sur Gien, où il allait rencontrer le 18e corps.

Ces deux corps étaient destinés à opérer sous les ordres directs du ministre de la guerre.

1re BRIGADE

Commandant : Colonel Durochat.

47e de marche,
2 bataillons de mobiles de la Corse.

2e BRIGADE

Commandants successifs :
Colonel Girard.
Colonel Simonin.

1 bataillon, 78e de ligne.
2 bataillons de mobiles (Pyrénées-Orientales).
2 bataillons de mobiles (Vosges).
1 bataillon de mobiles (Meurthe).

CAVALERIE ; régiment de cuirassiers de marche.

ARTILLERIE : deux batteries.

GÉNIE : une compagnie.

RÉSERVE D'ARTILLERIE : une batterie de mitrailleuses, deux batteries d'obusiers de montagne.

EFFECTIFS : L'effectif du 20e corps était d'environ 30,000 hommes le 20 novembre (général Crouzat, *Journal des Sciences militaires*); le 26 décembre, il était de 26,000 hommes, et quelque temps après de 22,000 hommes. (*Déposition du général Clinchant.*)

Mais avant d'entrer dans le détail des mouvements opérés, et de suivre l'armée de la Loire dans les divers et rudes combats qu'elle aura à livrer autour d'Orléans, il nous faut nous transporter à Paris où de graves événements vont s'accomplir sur la nouvelle de la victoire de Coulmiers, et indiquer la marche des deux premières armées allemandes que la capitulation de Metz a rendu disponibles.



Le commandant Taillant.

CHAPITRE VII

Travaux d'investissement exécutés par les Allemands autour de Paris. — Positions offensives. — Positions défensives. — Détail des ouvrages. — Préparatifs du général Trochu. — Nouvelle de la bataille de Coulmiers. — La base d'opération est changée. — Les ponts sur la Marne. — Combats de l'Hay, de la gare aux Bœufs. — Démonstration devant Bezons. — Le plateau d'Avron. — Bataille de Villiers (30 novembre). — Le 3e corps. — Combats de Montmesly, de Choisy-le-Roy, d'Épinay. — Reconnaissances sur Groslay et le Drancy. — Inaction du 1er décembre. — Bataille de Champigny. — L'armée française repasse la Marne.

I

Depuis le 19 septembre, jour de l'arrivée des troupes prussiennes devant Paris jusqu'à la capitulation, les Allemands ne cessèrent de se fortifier. Pour défendre un périmètre aussi étendu, peu propice par conséquent aux concentrations rapides, il était nécessaire en effet de multiplier les obstacles. Malheureusement, le terrain mouvementé des environs de Paris, dominant presque partout nos positions, offrait aux Allemands un appui naturel contre lequel tous nos efforts souvent répétés devaient successivement échouer.

Au début de l'investissement, chaque corps, chaque bataillon s'abrite à la hâte : quelques coups de pio-

che, des abatis, des tranchées, des murs crénelés suffisent : nul plan d'ensemble n'apparaît. Il est visible que l'ennemi ne s'attend pas à un siège long et régulier : il pense que cette grande capitale ne saurait résister longtemps. Aussi, ne se préoccupe-t-il que de se tenir en garde contre un coup de main. Mais, les jours se succèdent, et la capitulation ne se produit pas : toutes les nouvelles qui parviennent de Paris prouvent que l'on est résolu à tenir jusqu'à la dernière extrémité ; enfin, en province les armées s'organisent pour marcher en avant. Menacés ainsi de deux côtés, les Allemands s'aperçoivent, enfin, que l'opération qu'ils ont entreprise va exiger tous leurs efforts : ils s'occupent dès lors activement de se fortifier, de telle sorte qu'ils puissent : 1° résister à une tentative de sortie de la place ; 2° procéder à une attaque des forts ou de l'enceinte.

Au point de vue de l'offensive, le nord et le sud étaient naturellement indiqués : à l'ouest en effet, l'assiégeant trouvait devant lui la Seine, à l'est la Marne; en outre, le passage sous le feu des forts offrait des difficultés sérieuses.

Au nord et au sud, au contraire des positions dominantes, à bonne portée offrent des avantages immenses à l'attaque.

Bien avant la guerre, le colonel Meyer avait, dans son ouvrage que nous avons plusieurs fois cité (1), successivement étudié toutes les hypothèses admissi-

(1) *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France.*

bles, en vue d'un siège de Paris, et il s'était prononcé pour une attaque simultanée des trois forts de Saint-Denis et de celui d'Aubervilliers, en insistant sur l'importance du village du Bourget ; indication précieuse qui paraît avoir également échappé, au début tout au moins, à l'assaillant et au défenseur.

Si le nord et le sud exigeaient une attention toute spéciale au point de vue de l'offensive à prendre à un moment donné, les Allemands étaient obligés de fortifier avec un soin égal toutes les parties du périmètre pour se tenir victorieusement sur la défensive. Il était certain en effet que l'assiégé tâterait l'ennemi sur tous les points, et se déciderait pour le côté qui lui paraîtrait le plus vulnérable ; en outre, il convenait de remarquer que suivant le but, momentanément poursuivi, les Français pouvaient avoir intérêt à se jeter à l'est ou à l'ouest tout aussi bien qu'au nord ou au sud. Victorieux à l'est en effet, ils pouvaient détruire les approvisionnements allemands, au sud tendre la main à l'armée de la Loire, à l'ouest se diriger vers Rouen ; le nord enfin leur offrait de vastes plaines, indiquées comme champ de bataille.

De là, la nécessité pour les Allemands de construire partout des ouvrages défensifs.

Nous indiquerons très brièvement les travaux entrepris par eux sur le périmètre d'investissement, en insistant plus particulièrement, lorsque le terrain aura servi à une rencontre des deux armées (1).

(1) Pour ce travail, nous nous appuyons sur les ouvrages du

Région comprise entre la basse Seine et la vallée de la Croud. — Ces positions étaient gardées par le 4e corps, la droite à la Seine, la gauche sur le chemin de fer de Creil jusqu'au 11 octobre et à Montmagny à partir de cette date ; par la 1re division de la garde du chemin de fer de Creil jusqu'au 1er octobre, Montmagny ensuite, la gauche à Garges sur le Rouillon ; par la division de landwehr de la Garde placée à dater du 7 novembre à Argenteuil puis à Bezons, Houille et Saint-Germain, et appelée en grande partie à partir du 4 janvier au sud et à l'ouest de Versailles.

Le premier soin de l'ennemi fut de mettre en état de défense Deuil, au sud-est de Montmorency ; 4 batteries furent établies : 2 batteries sur la butte d'Orgemont et une redoute pour l'infanterie sur la butte des Platrières, commandant la route de Saint-Denis, et celle d'Argenteuil furent construites vers le 22 septembre. Sur la hauteur au sud de Sarcelles, des tranchées-abris protégèrent des batteries ; le même travail fut accompli sur la butte Pinson. Entre Groslay et Montmagny, une petite redoute fut élevée. Enghien fut relié à Deuil par une tranchée. Enfin, de fortes barricades interceptèrent toutes les routes venant de

général Vinoy et de l'amiral La Roncière et, en outre, sur les trois livres déjà cités :

1° Gœtze. *Opérations du corps du génie allemand ;*

2° Cap. de Geldern. *Les Sièges de Paris et de Belfort ;*

3° *Travaux d'investissement exécutés par les Allemands autour de Paris*, par un ancien élève d'une école spéciale.

Paris. A l'extrême droite, le village d'Épinay fut retranché. Du côté d'Argenteuil, des communications furent ouvertes entre la redoute des Plâtrières jusqu'à Bezons. Une estacade en grosses chaînes intercepta la Seine à Argenteuil vers le 10 octobre, tandis que les Allemands détruisaient les piles du pont de Bezons. Enfin, vers la même époque (milieu d'octobre) des torpilles furent placées pour barrer le chemin aux canonnières.

A la gauche de la position, 19 tranchées-abri furent établies entre le chemin de fer et la route de Saint-Denis à Gonesse. Le 25 septembre, un retranchement d'infanterie pour un bataillon fut construit au sud-ouest du château d'Arnouville, pour protéger deux batteries sur la hauteur au nord-ouest de Garges. Pierrefitte fut mis en état de défense, et une redoute d'infanterie fut construite entre Sarcelles et Saint-Brie. Des travaux furent également commencés à Stains. Dans le mois de novembre, on s'occupa de relier les différents postes entre eux par des tranchées, notamment depuis Orgemont jusqu'aux environs de Bezons. Enghien fut particulièrement fortifié par un retranchement allant du chemin de fer au lac. Des baraques étaient partout destinées à abriter les avant-postes. Montmagny, Pierrefitte et Stains reçurent d'importantes défenses : plusieurs maisons furent détruites, des abris à l'épreuve des obus, des retranchements, des tranchées vinrent rassurer les Allemands sur les conséquences d'une sortie dans cette direction.

Dans les mois de décembre et de janvier, les travaux furent surtout poussés à Epinay et à Stains.

Région comprise entre la vallée de la Croud et la Marne. — *A l'aile droite*, la 2e division de la Garde ; *à l'aile gauche*, le 12e corps (Saxons) étaient chargés de la défense de ces positions.



Le général d'Exea (1).

Aile droite. — Trois bassins d'inondations, le premier entre Aulnay et Blanc-Mesnil, le second du Blanc-Mesnil à Pont-Iblon ; le troisième, du Pont-Iblon à Dugny furent établis par les pionniers de la Garde. Vers le milieu d'octobre, l'inondation était partout organisée. Ce service particulièrement pénible exigea des efforts constants ; la construction

(1) D'Exéa-Doumerc (Antoine-Achille), né le 24 février 1807, à Narbonne, sortit de Saint-Cyr comme sous-lieutenant d'infanterie en 1825, il a fait la plus grande partie de sa carrière en Afrique. Général de brigade en 1852, divisionnaire en 1864, c'est pendant la cam-

et l'entretien des digues, plus tard l'enlèvement des glaces, empêchèrent les Allemands de s'occuper d'une façon suivie d'autres travaux de défense. Cette circonstance explique la facilité avec laquelle les francs-tireurs de la presse purent s'emparer du Bourget ; mais après le 28 octobre « on fit une question d'honneur de la conservation de ce poste ». Le saillant du village étant la partie la plus exposée, on mit en état de défense l'usine à gaz, ainsi que les bâtiments situés en face, on disposa en avant de ce saillant des piquets, des trous de loup, des abatis, etc., et on relia cette avancée à la partie moyenne du village par des tranchées-abris : au milieu de novembre, on fit sauter la gare, ainsi que plusieurs maisons au nord, on détruisit la voie ferrée du côté de la Courneuve. Deux lignes de défense furent préparées à l'intérieur, et sur une longueur de plus de 5 kilomètres l'extérieur fut protégé. On construisit enfin 525 mètres de barricades, trois abris à l'épreuve de la bombe, 900 mètres d'abatis, 600 mètres de tranchées avec traverses, 750 mètres de communications blindées, sans compter les trous de loup, les réseaux de fil de fer, etc. Pont-Iblon et le Blanc-Mesnil furent également fortifiés, mais d'une façon beaucoup moins sérieuse. Le froid gela l'inondation au commencement de décembre, et pour casser la glace, il fallut faire

pagne de 1870 qu'il fut élevé à la dignité de Grand'Croix de la Légion d'honneur. Après la guerre, il fut maintenu dans le cadre d'activité hors cadre comme ayant exercé un commandement en chef devant l'ennemi. (D. L.).

travailler d'une façon constante un nombre d'hommes considérable.

Aile gauche. — La principale ligne de défense fut établie à plus de 8,000 mètres des forts ; elle passait par Chelles, Montfermeil, Clichy, Livry et Sevran ; ces villages furent reliés entre eux et protégés par de petits ouvrages en terre, des batteries, des tranchées-abris et des abatis. La ligne des avant-postes suivait la lisière ouest de la forêt de Bondy, les pentes du plateau au nord de Villemomble, et se fermait sur la Marne en avant de Chelles. Plus tard, les Allemands organisèrent une ligne intermédiaire passant par Gagny, la Maison-Rouge, la Maison-Guyot, et rejoignant la position principale à Montfermeil. Une lunette fut construite sur la hauteur entre Livry et Clichy. Les positions du 12ᵉ corps ayant été étendues ultérieurement jusqu'à Aulnay, deux lunettes, terminées à la fin d'octobre, furent élevées entre Aulnay et la ferme de Rougemont : ces deux lunettes furent plus tard réunies par une tranchée. De vastes abatis protégèrent le parc du Raincy. Dès la fin d'octobre, les positions du 12ᵉ corps étaient en état de défense : pendant les mois qui suivirent, les travaux furent successivement renforcés.

Région comprise entre la Marne et la haute Seine. — Les troupes chargées de garder ces positions furent fréquemment changées. Au début (aile droite), division wurtembergeoise (aile gauche), 11ᵉ corps. A partir du 7 octobre (aile droite), division wurtembergeoise ; (aile gauche), 17ᵉ division ; au commence-

ment de novembre (aile droite), division wurtembergeoise, renforcée plus tard par une brigade saxonne ; (aile gauche), 3e division d'infanterie ; au milieu de novembre (aile droite), 24e division d'infanterie ; (aile gauche), division wurtembergeoise, avec une brigade du 2e corps en réserve ; au commencement de décembre (aile droite), 24e division d'infanterie ; (centre), division wurtembergeoise ; (aile gauche), 2e corps, à partir du 6 décembre (aile droite), division wurtembergeoise ; (aile gauche), 2e corps ; au commencement de janvier (aile droite), division wurtembergeoise ; (aile gauche), 1er corps bavarois.

Ces positions offrent un intérêt tout spécial, puisque c'est de ce côté qu'eurent lieu les deux grandes batailles du siège de Paris. Nous insisterons donc sur les travaux accomplis par les Allemands vers la fin de novembre.

Aile droite. — Dès la fin de septembre, ordre fut donné de mettre en état de défense la lisière de Champigny, et d'établir en arrière des épaulements enterrés pour six pièces destinées à battre la plaine de Joinville. Le feu des forts de Nogent et de la Faisanderie obligea les Allemands à reporter plus loin leurs défenses principales, et, dès le début d'octobre, les travaux furent commencés sur la ligne Villiers-Cœuilly. Les murs du parc de Cœuilly furent garnis de banquettes ; les issues furent barricadées ; deux cimetières, l'un attenant au parc, l'autre plus au nord, furent mis en état de défense ; des tranchées relièrent les divers ouvrages ; une batterie fut placée

au sud du parc. Au bois du Plant, des tranchées furent creusées ; les Allemands utilisèrent enfin le remblai du chemin de fer ; des abris à l'épreuve de l'obus furent construits. Une caponnière flanquante fut établie en avant du parc de Cœuilly. A la suite des batailles de Villiers et de Champigny, les Allemands augmentèrent considérablement les travaux ; ils fortifièrent notamment le village de Brie et organisèrent trois lignes de défense : 1° ligne d'avant-postes au bois du Plant ; 2° première position de bataille sur la ligne Brie-Champigny ; 3° position de bataille principale sur la ligne de Noisy-le-Grand-Villiers-Cœuilly-Chennevières. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces ouvrages, que nos troupes n'eurent pas à aborder.

Aile gauche. — Le 11e corps avait d'abord pris pour postes de combat la ligne Sucy-Boissy-Valenton-Villeneuve-Saint-Georges ; mais la défense semblant ainsi trop éloignée, le commandant du 11e corps la porta plus avant ; les avant-postes furent poussés jusqu'à hauteur de Créteil, et la position de retraite fut établie entre Boissy et Villeneuve. Le Mont-Mesly fut armé de quatre pièces, à partir du 25 septembre ; en outre, deux épaulements pour six pièces chacun furent élevés à droite et à gauche du chemin qui longe le sommet de la butte. La pointe nord de Mesly fut mise en état de défense : trois batteries furent construites sur le plateau, entre Limeil et Villeneuve-Saint-Georges (1). Le carrefour Pompa-

(1) Toutes les batteries que nous signalons ici sont des batteries

dour, où se tenaient les avant-postes, fut protégé par deux retranchements, et une tête de pont construite à Villeneuve-Saint-Georges.

Après la bataille de Champigny et la retraite de l'armée française, les travaux de défense furent poussés par les Allemands avec la plus grande activité. Une redoute qui avait été ébauchée sur le Mont-Mesly fut terminée par les pionniers bavarois; les tranchées et les abatis furent multipliés, et des abris blindés protégèrent l'assaillant contre les obus des forts.

Région comprise entre la haute Seine et la Bièvre. — Le 6e corps fut, pendant toute la durée du blocus, chargé de la défense de cette région. La ligne Thiais-Chevilly-l'Hay fut choisie pour les avant-postes, dès le début; les grands'gardes étaient placés à 2 ou 300 mètres en avant des villages. Thiais et Choisy-le-Roi furent reliés par un retranchement et protégés par une batterie. A Chevilly, les murs formant la bordure sud du chemin de Thiais furent crénelés avec soin et rattachés à l'église par des barricades et des abatis Des épaulements pour dix-huit pièces furent enfin construits aux environs du carrefour de Belle-Epine.

L'obstruction de la Seine fut rendue complète au point où le pont avait été détruit. Dans les premiers jours d'octobre, une communication de plus de

de campagne; nous aurons à donner plus tard le relevé des pièces de siège employées par les Allemands au bombardement de Paris. (*Note de l'édition originale.*)

500 mètres fut établie entre Chevilly et la Rue ; sur la hauteur entre Grignon et Orly six épaulements d'artillerie furent élevés. Quelques jours plus tard, deux retranchements d'infanterie servirent de point de soutien entre Chevilly et la Belle-Epine et au sud de la Rue. A droite et à gauche de la route de Fontainebleau, deux nouveaux retranchements furent construits le 11 octobre. Une tête de pont fut, au commencement de novembre, établie en face de Valenton : un peu plus tard, on organisa la défense de l'Hay, au moyen de barricades, de tranchées, d'abris blindés. En résumé, les positions occupées par le 6ᵉ corps au sud de Paris, comprenaient : 1° une ligne d'avant-postes formée par les villages de Choisy, Thiais, Chevilly et l'Hay ; 2° une position de retraite défendue par des ouvrages en terre ; 3° une forte position de réserve passant par Orly, la Belle-Epine et Rungis.

Région comprise entre la Bièvre et la vallée de Sèvres. — Au commencement de l'investissement, le 2ᵉ corps bavarois se trouva à l'aile droite de ces positions, une portion du 5ᵉ corps à l'aile gauche ; à partir du mois d'octobre, les troupes de l'aile gauche furent changées : d'abord le 11ᵉ corps (moins la 22ᵉ division) puis en décembre le 1ᵉʳ corps bavarois, et plus tard la landwehr de la Garde remplacèrent les détachements du 5ᵉ corps.

Aile droite. — Les pionniers bavarois commencèrent par mettre en état de défense la redoute de Châtillon, puis ils fortifièrent le plateau, aux envi-

rons de la Tour aux Anglais, et organisèrent les villages de Bourg-la-Reine, Bagneux et Châtillon. Le premier fut couvert, outre les tranchées, par un retranchement intérieur rattaché au parc de Trévise et au village de Sceaux. Châtillon et Bagneux étant entourés par de solides murs, la défense n'avait que peu à créer, mais les Bavarois ouvrirent un chemin de colonne défilé, tracé à travers le parc de Sceaux et dans le vallon en arrière de la gorge de Bagneux, pour relier Bagneux à la Croix de Berni, point de rassemblement de la 4e division bavaroise. Après la sortie du 30 septembre et le combat du 13 octobre, on augmenta les travaux : la Croix de Berni devint un centre de résistance, et des abris blindés furent partout construits. Dans les mois de novembre et de décembre, une seconde ligne de défense fut créée le long de la route de Fontenay à l'Hay ; la redoute de Châtillon fut reliée par un boyau avec le fossé de la route de Chevreuse ; le 11 novembre, les Bavarois, redoutant une tentative de l'assiégé sur le plateau, commencèrent trois ouvrages : 1° une redoute principale à 1,100 mètres à l'ouest de Plessis-Piquet ; 2° deux ouvrages de moindre importance, l'un tourné contre Clamart à 200 mètres plus au nord-ouest, l'autre à 375 mètres au sud-est du premier, pour battre les débouchés du ravin de Plessis-Piquet : le 22 novembre, les travaux étaient terminés. Quatre compagnies et 24 pièces furent placées dans ces ouvrages.

Aile gauche. — Le château de Meudon et les deux redoutes de Brimborion et de la Capsulerie évacuées

par les Français furent dès le premier jour utilisés par l'ennemi : les ouvrages furent retournés et les gorges fermées. La ligne de défense principale suivait les berges de la Seine au sud-est de la redoute de Brimborion (1) jusqu'au chemin du Bas-Meudon et tournait ensuite au sud. Le parc du château de Meudon fut semé d'abatis, et à Sèvres la nouvelle manufacture de porcelaine fut organisée défensivement, et reliée dans le mois de novembre, avec le pavillon de Breteuil (parc de Saint-Cloud) rattaché par des tranchées et des abatis à la Lanterne de

(1) Au sujet de Brimborion, on lisait dans le journal *Le Temps*, du 7 novembre 1870. « ... Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, ces noms n'auraient-ils pas dû depuis bien longtemps retentir comme autant de sinistre augure aux oreilles de notre comité des fortifications? Sur ces mêmes hauteurs de Brimborion, où nous nous promenions tout à l'heure, il existe au milieu des arbres un château à moitié achevé, dont les fondations datent d'une autre époque, et sont peut-être les mêmes que celles de la villa de la Pompadour.

Dans un des angles de ces vieux murs, nous avons vu deux boulets incrustés, et, au-dessus cette date, gravée en gros caractères : 3 juillet 1815.

Un Prussien avait acheté ce terrain quelque temps avant la guerre actuelle. *Brimborion*, ce nom lui avait plu, comme autrefois celui de *Sans-Souci* au roi Frédéric. Il avait dessiné là une façon de villa et de parc qu'il se proposait sans doute de livrer à ses compatriotes pour s'y fortifier quand la guerre aurait éclaté et amené les Prussiens sous Paris. C'était, il faut le croire, un de ces nombreux espions que la Prusse, de si longue date, avait lâchés parmi nous. La guerre est venue plus tôt qu'on ne pensait, et le Prussien, exproprié par le génie, a décampé il y a deux mois. Aujourd'hui il est peut-être retourné chez lui et cueille au milieu des canons allemands, les dernières fleurs de son jardin, les derniers fruits de son verger. (D. L.)

Démosthène. A cette même époque, les travaux défensifs du Château de Meudon furent achevés et rattachés à la redoute de Brimborion. « En arrière de cette première ligne, il en existait une seconde qui partant de Ville-d'Avray sur la gauche passait par la Femme sans-tête, la redoute des Chasseurs (c'est le nom que les Allemands avaient donné à la redoute de la Capsulerie), la Capsulerie, l'étang des Fonceaux, le mur d'enceinte ouest du parc de Meudon, se retournait ensuite, pour monter au château de Villebon mis en état de défense, et se prolongeait par des tranchées jusqu'aux trois redoutes du plateau ; dans ce dernier intervalle, deux batteries de 6 pièces chacune enfilaient les ravins de Meudon et du Val. »

Région comprise entre le val de Sèvres et la basse Seine. — Le 5e corps fut pendant toute la durée du siège chargé de défendre ces positions : à partir du 11 octobre, des détachements de landwehr de la Garde furent placés en réserve en arrière de la droite.

Au début de l'investissement, « on détermina une ligne de défense qui, partant de la vallée et du village retranché de Sèvres, suivait le mur d'enceinte sud du parc de Saint-Cloud, puis la crête de la hauteur le long de la Seine jusqu'au château, allait ensuite rejoindre le mur d'enceinte nord du parc, à peu près infranchissable, dessinait une courbe concave en se pliant au tracé des murs existants, atteignait la crête supérieure des hauteurs de Garches, et se

prolongeait enfin sur le plateau, à l'est de la Celle Saint-Cloud, jusqu'à l'angle sud-est de la villa Metternich.

La mise à exécution du plan fut commencée le 29 septembre. Quelques travaux furent faits dans la redoute de Montretout, on détruisit la Lanterne de Démosthène, dans le voisinage de laquelle une batterie devait être établie ; « les travaux du parc furent continués jusqu'au 20 octobre, ils consistèrent à démasquer les vues en avant de la grille, ce qui conduisit à incendier vingt-neuf maisons (1) ».

Sur la gauche des positions, après avoir vainement tenté de brûler Rueil, les Prussiens barrèrent la Seine à Chatou, et le 25 septembre ils relevèrent le câble qui permettait de communiquer de Paris à Rouen.

A la suite de la sortie du 21 octobre, les positions furent renforcées : « la ligne des avant-postes commençait dans le parc, dit le capitaine Gœtze, et comprenait le château de Saint-Cloud, passait par le parc de Montretout ; la redoute française de même nom, se retournait à l'ouest, pour gagner les hauteurs de Garches, jusqu'au parc de Buzenval dont elle empruntait le mur d'enceinte, descendait dans le ravin occupé par le parc de la Malmaison, dont elle suivait la lisière est, et aboutissait à la Seine à Croissy... En arrière des grands saillants, tels que les parcs de Montretout, de Buzenval et de la Mal-

(1) Ce nétait que le commencement.

maison, elle était redoublée par des murs et des abatis formant une deuxième ligne continue qui partait de la grille d'Orléans, passait par la bergerie de Garches, l'étang de Saint-Cucufa, et se prolongeait le long des pentes nord et est de la villa Metternich jusqu'à Bougival. A l'ouest de Buzenval, un blockhaus protégeait les grand'gardes ». La position principale avait sa droite à l'Etoile de Chasse, où un fort retranchement était construit : la ligne de défense traversait le parc de Saint-Cloud dans la direction du nord-ouest, englobait une partie du village de Villeneuve-l'Étang, et s'élevait à l'ouest sur les hauteurs que couronnaient des batteries, de petites redoutes, et le grand retranchement du Haras formant une espèce de réduit. Elle suivait, ensuite, le mur nord du Haras, coupait le plateau de la Celle Saint-Cloud, tournait au nord-ouest à travers la villa Metternich et se dirigeait sur Bougival. Enfin, une quatrième position de retraite était ménagée du château de Beauregard au plateau de Jardy, au mur du parc de Marnes. La route de Ville-d'Avray à Versailles était enfilée dans toute sa longueur par une ligne de batteries établies sur le prolongement de la Butte de Picardie.

Sur aucun point, on ne trouve une telle accumulation de défenses : le capitaine Gœtze se demande même si cette abondance de retranchements était « nécessaire ou même utile ». Il se prononce pour l'opinion contraire, et attribue à ce développement des travaux qui ne permettait pas d'employer assez

de monde à la protection de la ligne avancée, la facilité avec laquelle les Français purent enlever les premières défenses.

Ce rapide exposé des travaux d'investissement permettra de suivre plus aisément les batailles livrées autour de l'enceinte.

II

Tandis que les Allemands se fortifiaient ainsi, et prenaient toutes leurs dispositions pour repousser une tentative de l'assiégé, le général Trochu ne demeurait pas inactif, et poursuivait ses préparatifs de sortie vers la basse Seine. Séparés par l'armée ennemie, réduits à des communications d'autant plus incertaines que la rigueur de la saison arrêtait le plus souvent les pigeons, les gouvernements de Paris et de Tours n'avaient pu s'entendre et concerter un plan commun. La combinaison proposée par le général Trochu n'ayant pas été adoptée en province, — nous ne reviendrons pas sur cette question précédemment traitée, — il semblait logique de faire connaître au gouverneur les raisons qui avaient fait repousser son projet, de lui exposer en détail l'opération poursuivie, et de réclamer son concours. Il ne paraît pas cependant que la délégation de Tours ait sérieusement songé à réclamer l'appui de l'armée de Paris, du moins si nous en jugeons par l'extrait suivant de la déposition du général Borel :

M. Perrot. — Pour faire un mouvement, il aurait fallu le combiner avec une opération partant de Paris.

M. le général Borel. — Pour moi, je ne crois pas que ce fût une chose indispensable; cela aurait mieux valu incontestablement, mais si une armée avait été assez forte pour pouvoir repousser d'abord les armées qui étaient du côté de la Loire, et arriver jusqu'à l'armée qui était autour de Paris, on l'aurait su dans Paris incontestablement, parcequ'il se serait produit un mouvement chez l'ennemi, et que la place aurait fini par le savoir. Il n'était donc pas indispensable de combiner son mouvement avec Paris; mais évidemment, si l'on avait pu combiner le mouvement, cela aurait été bien plus avantageux; maintenant combiner un mouvement avec une place investie, et de laquelle on ne reçoit de nouvelles que d'une manière tout à fait incertaine, est fort difficile.

Peut-on conclure, cependant, que la délégation de Tours ait négligé d'adresser à Paris au moins un avis ? Évidemment non : nous nous trouvons, d'ailleurs, en présence d'affirmations qui ne laissent pas subsister le doute. Ce qui est certain, c'est que du 26 octobre au 10 novembre, aucun pigeon n'est arrivé.

En serrant la question de plus près, on arrive à s'expliquer que la délégation de Tours n'ait pas jugé indispensable de développer longuement son projet au gouverneur de Paris, et se soit bornée à des indications sans doute très sommaires, qui ne sont même pas parvenues à leur adresse. M. Thiers, en effet, n'a-t-il pas passé quelques heures avec le général Trochu ; comment supposer que dans cet entretien si grave, pas un mot n'ai été dit des résolutions de Tours, et de l'existence de l'armée de la Loire ? Cette armée avait déjà commencé son mouvement arrêté

par les négociations relatives à l'armistice. Il y avait donc là matière à informations et à renseignement. Mais, en supposant même que, dans cette première entrevue, ce sujet n'ait pas été soulevé, quelques jours après, M. Thiers a vu le général Ducrot au pont de Sèvres, et comme à ce moment tout espoir d'armistice était rejeté, comme les opérations allaient suivre leur cours, il est évident que l'on a dû parler de la direction donnée à Tours aux armées. Si de part et d'autre le silence à été gardé, c'est là un inexplicable oubli que l'on ne pouvait, en tout cas, prévoir à Tours.

Quoi qu'il en soit de cette question, la nouvelle de la victoire de Coulmiers, arrivée à Paris le 14 novembre, vint arrêter tous les préparatifs du général Trochu qui se disposait à commencer son mouvement vers l'ouest, sous très peu de jours :

On me somma avec violence, a dit depuis le gouverneur de Paris, *M. Gambetta surtout*, de ne plus penser à autre chose (qu'à rejoindre l'armée de la Loire), je dus transporter de l'ouest à l'est tous les préparatifs que j'avais faits dans la plaine de Gennevilliers.

La mémoire du général Trochu le sert mal sur ce point : A la date du 13 novembre, M. Gambetta, après avoir exposé la situation de l'armée de la Loire, écrivait, en effet, au gouverneur de Paris :

Peut-être jugerez-vous opportun de les inquiéter vivement dans cette direction, ou mieux d'essayer du côté de la Normandie une vigoureuse trouée, qui vous permettra de faire sortir de Paris, désor-

mais inexpugnable, 200,000 hommes qui ne sont plus nécessaires à la défense, et qui, en tenant la campagne, feraient contre-poids aux forces que le prince Frédéric-Charles amène de Metz.

M. Gambetta n'obligeait donc nullement le gouverneur de Paris à « transporter de l'ouest à l'est tous les préparatifs ». Il laissait le général maître de choisir le point d'attaque, il l'engageait même à percer dans le sens qu'il avait précédemment indiqué. En réalité, le conseil était fort sage, il valait mieux que l'armée de Paris opérât dans une autre direction que les troupes de la Loire : on obligeait ainsi l'ennemi à diviser ses forces, et on assurait par cela même plus de chances aux deux tentatives. En se plaçant, au contraire, sur la même ligne, on permettait au prince Frédéric-Charles d'accabler les deux armées l'une après l'autre, sans avoir besoin de manœuvrer. Observons encore qu'une double victoire était indispensable dans cette hypothèse. Le général Trochu, parvenant à sortir de Paris par l'est, rencontrait devant lui le prince Frédéric-Charles, si l'armée de la Loire ne l'avait pas défait. Dans le cas, au contraire, d'une double opération, la sortie victorieuse de l'armée de Paris laissait le champ libre au général Trochu : les troupes allemandes étant contenues par l'armée de la Loire.

D'ailleurs, le gouverneur avait déclaré qu'il n'avait nullement besoin du concours de la province ; toute sa liberté était réservée. Il est vrai que la dépêche de M. Gambetta n'arriva que le 18, mais dix jours au moins étaient nécessaires pour préparer l'expédition

du côté de l'est, tandis qu'à l'ouest, elle pouvait s'accomplir sans retard.

Quant à l'opinion publique, elle demandait, il est vrai, qu'on livrât bataille,mais elle ne prétendait pas imposer une direction. Mentionnons, enfin, cet extrait d'une dépêche du général Trochu, en date du 18 novembre, qui contraste singulièment avec ses déclarations postérieures :

Je lis à l'instant votre dépêche du 13 à Jules Favre (annonçant la victoire de Coulmiers), arrivée aujourd'hui. Elle excite au plus haut point mon intérêt et mon zèle. Mais, elle a cinq jours de retard, et il faudra probablement huit jours pour être en mesure. Je ne perds pas une minute. *Vos dispositions en avant d'Orléans sont bonnes et la position bien choisie.* Nous avons de quoi vivre largement jusqu'à la fin de l'année, mais l'esprit public pourrait ne pas nous suivre jusque-là, et il faut que notre problème soit résolu bien avant.

Le général Ducrot fut chargé d'étudier un nouveau projet : dès le 26 novembre, tout était arrêté, et un ordre du gouverneur de Paris exposait aux divers chefs de corps les mouvements qu'ils avaient à opérer.

La ligne la plus directe pour rejoindre l'armée de la Loire était évidemment celle d'Orléans par Étampes mais elle offrait un double désavantage , elle conduisait les troupes de Paris au milieu des forces prussiennes ; en outre, cette voie étant tout naturellement indiquée, l'ennemi avait accumulé les obstacles, et placé là ses plus solides réserves. Il parut donc plus rationnel de se frayer un passage en

remontant la Seine sur la rive droite. Les bords du fleuve étant dominés par les plateaux de la Brie, il était indispensable de se jeter dès l'abord sur les hauteurs.

L'embouchure de la Marne était protégée par le fort de Charenton et les redoutes des bois de Vincennes ; nous étions maîtres du cours de la rivière jusqu'à Créteil ; il était donc possible de faire passer la Marne à nos troupes dans nos lignes. C'eût été une difficulté de moins ; mais pour arriver aux plateaux de la Brie qu'il était nécessaire de gravir, il fallait livrer bataille ; car l'ennemi les occupait en force depuis Cœuilly par Chennevières et Sucy jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges (1).

La sortie faite par Charenton et Créteil conduisait à attaquer cette ligne de plateaux par la droite entre Sucy et Villeneuve, après avoir enlevé les ouvrages de Montmesly. Le terrain dans cette région descend des plateaux à la plaine par des pentes raides, et nous ne pouvions en nous y engageant, nous faire appuyer par aucune artillerie de position, ni à droite où les Allemands, couverts par la Seine, nous suivaient en nous canonnant depuis Choisy-le-Roi jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, ni à gauche, car nos pièces amenées dans la boucle de Saint-Maur seraient écrasées par les feux plongeants de Cœuilly, de Chennevières, d'Ormesson, etc. Enfin l'ennemi nous tournerait sans danger sur notre gauche, par

(1) Chaper. *Rapport au nom de la Commission du 4 septembre.*

le ravin d'Ormesson. Telles sont les raisons qui firent renoncer à engager la bataille dans la direction de Villeneuve-Saint--Georges, et qui décidèrent le gouverneur à ne faire de ce côté qu'une fausse attaque.

Il était plus aisé d'aborder les plateaux par leur versant nord. Les pentes y sont beaucoup plus douces, surtout dans l'axe de la presqu'île de Joinville ; les hauteurs y forment une courbe à plateaux étagés, que les attaques pourraient envelopper en partie, en y concentrant leurs feux. Le vallon de la Lande, que le chemin de fer de Mulhouse a emprunté pénètre dans cette chaîne de hauteurs, et fournit un accès



Le général Renault (1).

(1) Renault, sortait de Saint-Cyr, il appartenait à l'arme de l'infanterie.

De 1839 à 1848, il servit constamment en Afrique où il avait la spécialité de commander les postes les plus dangereux, ce qui lui avait valu le surnom de *Renault de l'arrière-garde*; c'est toujours en

moins rude et moins découvert. De plus, nos attaques seraient appuyées en arrière par le fort de Nogent et les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle ; à droite, par les ouvrages préparés d'avance dans la boucle de Saint-Maur, à gauche, par les batteries que l'on établirait sur le plateau d'Avron. Il était d'une importance extrême de s'assurer de ces appuis sur nos ailes et surtout du plateau d'Avron, car on dominait de là les routes que les Allemands devaient faire suivre à leurs renforts pour les porter sur le champ de bataille, une fois l'action engagée.

Les ordres du mouvement transmis aux généraux contenaient les prescriptions suivantes :

Le général Vinoy prendra le commandement de toute la rive gauche de la Seine et des trois divisions qui s'y trouvent en position, sous les ordres des géné-

combattant qu'il gagna tous ses grades, depuis son épaulette de lieutenant jusqu'à son étoile de maréchal de camp. Il fut promu général de division en 1851 et prit part à la guerre d'Italie en 1859 ; après la paix il devint sénateur et reçut le commandement de la division militaire de Rouen. Il était dans le cadre de réserve, lorsque après nos premiers revers, il fut nommé le 12 août commandant du 14e corps. Ce corps resta à Paris, où il fut placé, au commencement de novembre sous les ordres supérieurs du général Ducrot.

Blessé grièvement d'un éclat d'obus à la cuisse devant Chennevières, il fut transporté à Paris où il mourut des suites de l'amputation qu'il dut subir. Le général Renault avait été fait sénateur sous l'Empire, et il répétait souvent en sortant du Luxembourg : « Comment ! je mourrai dans mon lit comme un notaire ! » Non, il ne mourut pas comme un notaire ; il mérita, le vieux général d'Afrique, de tomber glorieusement sur le champ de bataille, « et d'aller en terre tout mutilé par l'ennemi ». (D. L.)

raux Corréard, Maud'hui et du contre-amiral Pothuau. Les divisions de Beaufort et de Liniers opéreront isolément, en avant du Mont-Valérien, et feront de ce côté une démonstration. La division d'Hugues est provisoirement détachée à la deuxième armée. Les forces mises en mouvement sur la rive gauche de la Seine occuperont les positions suivantes : la division de Maud'huy aux Hautes-Bruyères et au Moulin-Saquet ; la division Corréard à Montrouge, Vanves et Issy ; la division Pothuau à Vitry et Ivry. Plusieurs bataillons de marche de la garde nationale étaient placés sous les ordres des divisionnaires.

Sur la rive gauche, deux attaques devaient être tentées : l'une par la division Maud'huy sur l'Hay ; l'autre par la division Pothuau sur la Gare-aux-Bœufs.

Le général en chef de la troisième armée, dit le général Vinoy, n'avait pas pris part aux conseils de guerre déterminant l'opération réservée à la deuxième armée : il n'apprit que pendant leur exécution les divers mouvements qui lui avaient été prescrits, et il ne connut le point d'attaque qu'au moment même où elle avait lieu.

Les instructions à la deuxième armée étaient ainsi conçues :

Le 29, au jour, dès que les objectifs seront bien visibles, les forts et les batteries de position ouvriront un feu très-lent, mais continu et soigneusement pointé, sur la *Maison-Blanche*, *Villa-Évrard*, *Neuilly-sur-Marne*, *Bry-sur-Marne*, *le bois du Plant*, *bois l'Huillier*, *village de Champigny*, *pointe nord du plateau de*

Chennevières, à l'ouest et au-dessus de Cœuilly. Pendant ce temps, les diverses colonnes s'avanceront dans l'ordre suivant:

La division d'Hugues attaquera par le nord, en longeant le bord du plateau jusqu'à l'éperon sud ; la brigade Reille passera entre le village de Bry et la rivière ; la 2e brigade de la division Mattat enlèvera le village ; la 1re brigade prendra position à gauche de la route de Joinville, sur le bord du plateau. Les trois brigades, après avoir canonné Noisy-le-Grand, attaqueront le village. La division Latlemare, qui gravira pendant ce temps les pentes du plateau, à l'ouest de Noisy, tournera le village.

Les trois divisions du 2e corps se formeront sur la rive gauche de la Marne, en colonnes serrées, par brigades : la division Susbielle à droite du viaduc, fermant la route d'où part la bifurcation de Chennevières et Villiers. La division de Maussion dans le même ordre, à gauche du viaduc ; la division Berthaut à gauche de la division de Maussion, derrière la ferme de Poulangis et le Tremblay. Après une canonnade suffisante, la division Berthaut se portera sur le village de Villiers par l'ouest et le sud. La division Susbielle abordera Champigny de front, et débordera par la gauche, cherchant à gagner le bord du plateau de Chennevières.

La division de Maussion débordera la division Susbielle, et attaquera le village de Cœuilly en l'abordant de front avec sa première brigade et le tournant par la gauche, en même temps que la division Berthaut fera effort sur le village de Villiers. La division Berthaut fera effort sur le village de Villiers. La division Berthaut en possession de *Villiers* poussera une brigade en avant entre la grande route et le chemin de fer jusqu'à hauteur *de la Grenouillère* et *des bois de Saint-Martin* ; aussitôt que l'artillerie pourra arriver sur le plateau, elle s'y établira pour battre le village de *Chennevières* et les parcs de *Cœuilly et de La Lande*, qui vraisemblablement seront occupés par l'ennemi.

Après une sérieuse canonnade sur *Chennevières* et l'occupation de *Cœuilly et de Villiers* par les divisions *Maussion et Berthaut*, la division *Susbielle* se portera sur *Chennevières*, tâchera de l'enlever et s'y établira solidement.

En même temps que la division *Susbielle* fera effort sur *Chenne-*

vières, la division *de Maussion* poussera dans le parc de *Cœuilly*, 1re brigade au sud dans la direction de la *ferme des Bordes* où e cherchera à s'établir, et la 2e brigade à l'est, dans la direction du *château de La Lande*, où elle prendra également position ; elle se reliera par des tirailleurs avec la droite de la division *Berthaut* dans la direction des *Bois Saint-Martin*. Le plateau en notre pouvoir, le 2e corps devra se borner à tenir solidement, sans chercher à gagner du terrain en avant.

Aussitôt que le mouvement du 2e corps le permettra, la division *Faron* se massera entre la Marne et la route de Champigny en colonne par brigades. La division *Malroy* suivra la division *Berthaut*, et se formera derrière le 2e corps, aussitôt le terrain dégagé. Dès que les 2e et 3e corps seront établis sur les plateaux de Chennevières et de Villiers, le 1er corps suivra leur mouvement, en passant entre Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand, la division Faron en première ligne. Les objectifs du 1er corps seront : la *Grenouillère*, la *ferme de la Haute-Maison au sud-est*, et *Noisy-le-Grand*.

Si cette première partie de l'opération a réussi, notre ligne de bataille doit s'étendre *de Chennevières à la route de Noisy-le-Grand (à hauteur du Gournay)*, en passant par la ferme *des Bordes, la ferme des Bois-Saint-Martin, la ferme de la Grenouillère et la Haute-Maison.*

Il doit y avoir là un temps d'arrêt, pendant lequel la cavalerie, l'artillerie, l'équipage de ponts et tout le convoi se massent sur le plateau de *Villiers*, l'artillerie et l'équipage de ponts suivant la route de *Bry* et *Noisy-le-Grand*, les services administratifs et le convoi prenant la route de *Villiers* et de *Malnoue.*

La cavalerie occupant le centre du plateau entre le coude du chemin de fer et de *Noisy le-Grand.* Après ce temps d'arrêt, la marche en avant continue, la division *Susbielle*, abandonnant *Chennevières*, se porte vers la ferme des *Bordes* et vers le village de *Malnoue.*

La division de *Maussion* pousse vers le *parc de la Lande* et de *Plessis-Saint-Antoine* observant le village de *Combaut*, l'occupant même si l'ennemi ne s'y trouve pas en forces.

La division *Berthaut* aborde le village de *Malnoue* par l'ouest, en même temps que la division *Susbielle* par le sud.

Le 1er corps se porte sur le parc de *Lazard* et le bois de *Lognes*.

Le 3e corps sur le village de *Champs* et le bois de *Grace*.

Enfin, comme derniers objectifs, l'armée se dirigera :

Le 2e corps, sur *Emerainville*.

Le 1er corps, sur *Beaubourg* et *Lognes*.

Le 3e corps, sur *Torcy*.

La cavalerie, appuyée par quatre batteries d'artillerie, établies entre *Saint-Tibault-des-Vignes* et *Gouvernes*, poussera jusqu'à *Lagny*, pour en détruire les ponts et observer le bord de la *Marne*.

Le lendemain, nous nous dirigerons sur *Crécy*, *Quincy*, *Ségy* : le jour suivant, l'armée pourrait être réunie snr le plateau qui domine *Coulommiers* au nord. De là, suivant les circonstances on se dirigerait sur *Bray* ou sur *Nogent*.

En outre des opérations exécutées par les 2e et 3e armées, le commandant supérieur de Saint-Denis, vice-amiral La Roncière, devait s'emparer du village d'Épinay au nord, tandis que la brigade Lavoignet aurait pour objectif le Drancy, au nord-est.

Sur tout le périmètre de Paris, l'action allait donc s'engager vigoureusement.

Le général Trochu avait dès le 24 novembre, prévenu la délégation de Tours :

... Mardi 29, l'armée extérieure commandée par le général Ducrot, le plus énergique de tous, abordera les positions fortifiées de l'ennemi, et s'il les emporte, poussera vers la Loire, probablement dans la direction de Gien..... Tâchez de réunir à Bourges des munitions et des vivres pour l'armée du général Ducrot qui tâchera d'y arriver.

Le 28, la population de Paris fut prévenue, deux

proclamations des généraux Trochu et Ducrot avertirent que le moment suprême était arrivé.

Le langage mâle du commandant de la 2e armée produisit une indicible émotion.

..... Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'animent, et vous inspirer le mépris du danger. Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : Je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux ; vous pourrez me voir tomber ; mais vous ne me verrez pas reculer. Alors, ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

Ces nobles paroles donnèrent au soldat une invincible confiance. Malheureusement, l'heure de la bataille allait être forcément retardée.

Pour aller chercher l'ennemi au-delà de la Marne, il était nécessaire de jeter des ponts : cette besogne avait été fixée à la nuit du 28 au 29, et confiée à un ingénieur, M. Krantz. Les bateaux étaient portés sur des charriots, mais les pontons destinés au passage de l'artillerie durent être remorqués par des bateaux à vapeur sur la Marne (1). A l'heure dite, les remorqueurs arrivent, mais une crue subite s'est déclarée, crue tellement forte (2) « que des îles découvertes

(1) Cette crue a donné lieu à de nombreux commentaires : on a dit même qu'elle n'avait pas eu lieu, et que les ponts étaient trop courts. Un mémoire très explicite de M. l'ingénieur Krantz a prouvé que la crue était bien réelle.

(2) Nous avons, dans le premier volume, sommairement indiqué la composition des armées de Paris, il est nécessaire pour l'intelligence

pendant la journée sont envahies par les eaux ». Le courant sous le pont de Joinville est devenu si fort

des opérations qui vont suivre de reproduire l'ordre de bataille exact :

PREMIÈRE ARMÉE

Commandant : Général Clément Thomas.

266 bataillons de marche de la garde nationale organisée à 500 hommes chacun (133,000 hommes).

—

DEUXIÈME ARMÉE

Commandant : Général Ducrot.

Chef d'état-major : Général Appert.
Commandant de l'artillerie : Général Frébault.
Commandant du génie : Général Tripier.

1er Corps d'Armée. — Général Blanchard.

1re *Division.* — Général de Malroy.

1re brigade, Général Martenot.	1er, 2e, 3e et 4e bataillons de mobiles d'Ile-et-Vilaine, lieutenant-colonel de Vigneral. 1er, 2e, 3e et 4e bataillons de mobiles de la Côte-d'Or, lieutenant-colonel de Grancey.
2e brigade, Général Paturel.	121e de ligne, lieutenant colonel Maupoint de Vandeuil. 122e de ligne, lieutenant-colonel Barbe.

2e *Division.* — Général de Maud'huy.

1re brigade, général Valentin	109e de ligne, colonel Miquel de Riu. 110e de ligne, colonel Mimerel. 2e, 3e, 4e et 5e bataillons de mobiles du Finistère, colonel de Villebret.

que les remorqueurs reculent en l'abordant ; et lorsqu'en chargeant ses soupapes, au risque de sauter,

2e brigade, Général Blaise.	111e de ligne, lieutenant-colonel Scholer. 112e de ligne, lieutenant-colonel Lespicau.

3e *Division*. — Général Faron.

1re brigade, Colonel Comte.	113e de ligne, lieutenant-colonel Pottier. 114e de ligne, lieutenant-colonel Vanche. 1er, 2e, 3e et 4e bataillons de mobiles de la Vendée, lieutenant-colonel Aubry.
2e brigade, général de La Mariouse.	35e de ligne, lieuten.-colonel Martinaud. 42e de ligne, lieuten.-colonel Charpentier.

2e Corps d'Armée. — Général Renault.

1re *Division*. — Général Susbielle.

1re brigade, général de La Charrière.	115e de ligne, lieutenant-colonel Benedetti. 116e de ligne, lieutenant-colonel Panier des Touches.
2e brigade, néral Lecomte.	117e de ligne, lieutenant-colonel Montarau. 118e de ligne, lieutenant-colonel de Beaufort.

2e *Division*. — Général Berthaut.

1re brigade, général Bocher.	119e de ligne, lieutenant-colonel Cholleton. 120e de ligne, lieutenant-colonel Huguet.
2e brigade, colonel Bouthier.	2e, 3e, 4e et 5e bataillons de mobiles du Loiret, colonel de Montbrison. 1er, 4e et 5e bataillons de mobiles de la Seine-Inférieure, et 2e bataillon de mobiles de la Drôme, colonel Balette.

celui qui tient la tête parvient à dépasser l'arche, les bateaux remorqués sombrent avec leur équipage.

3e *Division*. — Général de Maussion.

1re brigade, général de Courty,	123e de ligne, lieutenant-colonel Dupuy de Podio. 124e de ligne, lieutenant-colonel Sanguinetti.
2e brigade, général Avril de l'Enclos	125e de ligne, lieutenant-colonel Jourdain. 126e de ligne, lieutenant-colonel Nelter.

3e Corps d'Armée. — Général d'Exéa.

1re *Division*. — Général de Bellemare.

1re brigade, colonel Fournès	4e zouaves, lieutenant-colonel Méric. 136e de ligne, lieutenant-colonel Allard.
2e brigade, colonel Colonieu.	1er, 2e, 3e et 4e bataillons de mobiles de Seine-et-Marne, lieutenant-colonel Franceschetti. 1er, 2e et 5e bataillons de mobiles du Morbihan.

2e *Division*. — Général Mattat.

1re brigade, colonel Bonnet.	105e de ligne, colonel Galland. 106e de ligne, colonel Du Guiny. 1er, 2e et 3e bataillons du Tarn, lieutenant-colonel Reille.
2e brigade, général Daudel.	107e de ligne, lieutenant colonel Tarayre. 108e de ligne, lieutenant-colonel Coiffé.

Division de cavalerie. — Général de Champeron.

1re brigade, général Gerbrois.	1er régiment de marche de dragons. 2e régiment de marche de dragons.

A deux heures du matin, il est reconnu enfin que tout effort est inutile, et qu'il faut attendre un jour.

2e brigade, général Cousin.	1er régiment de chasseurs. 9e régiment de chasseurs.

1er régiment de gendarmerie, colonel Allavène.

—

TROISIÈME ARMÉE.

Commandant : Général Vinoy.

Chef d'État-Major : Général de Valdan.

1re *Division*. — Général Soumain.

1re brigade, général d'Argentolle.	Garde républicaine à pied. Régiment de gendarmerie, 1re légion. Gendarmerie de l'Est.
2e brigade.	Forestiers. Douaniers. Dépôt du 29e de ligne. Dépôt du 59e de ligne.

2e *Division*. — Général de Liniers.

1re brigade, colonel de Filhol.	1er, 2e, 3e et 4e bataillons de mobiles des Côtes-du-Nord. 1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de l'Hérault.
2e brigade, colonel de Chamberet.	1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de Seine-et-Oise. 4e, 5e, 6e bataillons de mobiles de Seine et-Oise.

3e *Division*. — Général de Beaufort d'Hautpoul.

1re brigade, général Dumoulin.	1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de l'Aube. 1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de Saône-et-Loire.

Avis est aussitôt donné au général Ducrot et au gouverneur.

A Paris comme à Metz, la fatalité est contre nous: une crue subite avait, le 12 août, emporté les ponts jetés par le général Coffinières, et retardé notre mouvement sur Verdun; une crue ajourne notre opération sur la Marne, et va donner, peut-être à l'ennemi le temps de se préparer.

Devant un accident aussi grave, il faut aviser sur l'heure: que faire? Avouer la vérité, c'est jeter le découragement dans la population et dans l'armée, mais poursuivre les opérations secondaires, jeter le général Vinoy sur l'Hay, l'amiral Pothuau sur la Gare-aux-Bœufs, c'est faire tuer des hommes inutilement. Le gouverneur de Paris et le général Ducrot adoptent cependant ce dernier projet (1).

2e brigade, cap. de frégate d'André.	2e, 3e, 4e bataillons de mobiles de l'Ain. 1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de la Vienne.

4e *Division.* — Général Corréard.

1re brigade, lieut.-col. Champion.	1er, 2e, 3e bataillons de mobiles de la Seine-Inférieure. 1ers bataillons de l'Aisne, de l'Indre et du Puy-de-Dôme.

(1) Il a été vivement reproché au général Trochu d'avoir, malgré tout, tenté l'attaque sur l'Hay; nous le verrons plus loin, les apparences pourraient faire croire que c'était par suite d'un oubli que l'opération n'avait pas été ajournée, mais le rapporteur de la commission, M. Chaper, nous fournit le renseignement suivant: « Votre commission a reçu l'assurance que ce contre-ordre avait été discuté

A la pointe du jour, le 29 novembre, la brigade Valentin (109e, 110e de marche et mobiles du Finistère) se jette sur le village de l'Hay, et aborde vigoureusement les positions. L'ennemi dirige une vive fusillade sur nos têtes de colonne, mais l'obscurité n'est pas encore dissipée; les coups ne portent pas. Le principal effort est dirigé sur la droite du village :

entre le gouverneur et le général Ducrot, et volontairement ajourné par eux ».

Il est regrettable que la commission n'ait pas publié les preuves dont elle parle, car il existe une dépêche publiée dans le livre du général Vinoy qui donnerait à penser que l'oubli reproché au gouverneur de Paris n'est que trop réel. Voici le texte de cette dépêche :

Paris, 29 novembre, 7 h. 30 m. du matin.

« *Général Schmitz à général Vinoy, amiral La Roncière, généraux Beaufort, de Liniers.*

« Le général Schmitz reçoit la dépêche suivante du gouverneur :

« Prévenez Vinoy, La Roncière, Beaufort, Liniers, que la grande « opération est ajournée par suite de la crue de la Marne et rupture « de barrage. La suite de leur opération doit se mesurer sur cet inci- « dent. — *Ils seront juges* ; adressez-leur cette dépêche. »

Le sens de cette dépêche est bien clair, il ne parle nullement, on le voit, de l'accord convenu avec le général Ducrot pour laisser s'engager l'action. Ils laissent les généraux juges. Le télégramme parvint à Saint-Denis avant que le premier coup de fusil ne fût tiré, et l'amiral La Roncière remit aussitôt au lendemain. « Lorsque la nouvelle du contre-ordre général, amené par l'incident des ponts de la Marne, se répandit dans les rangs, écrit l'amiral, on dut se résoudre à rentrer dans les cantonnements. » Malheureusement, le télégramme, nous le verrons quelques lignes plus loin, arriva trop tard au général Vinoy. (*Note de l'édition originale.*)

vers huit heures, le cimetière et quelques maisons isolées sont en notre pouvoir; sur la gauche, l'action est moins heureuse, les Allemands du 6e corps sont retranchés dans un vaste parc et, grâce aux murs crénelés, ils nous fusillent à coup sûr. A 8 heures 35 minutes, toutes nos réserves sont engagées, moins une compagnie, lorsque le général Vinoy reçoit la dépêche du gouverneur qui lui annonce l'*incident* regrettable survenu sur la Marne. « Comment, écrit le commandant en chef de la 3e armée (1), depuis le matin, avec un effectif insuffisant, avec des moyens matériels d'artillerie et du génie incomplets, il (le général Vinoy) s'épuisait à soutenir une lutte inégale et meurtrière, pour attirer sur lui les efforts de l'ennemi, et favoriser ainsi la grande opération entreprise sur un autre point. Maintenant, il apprenait que tous ses efforts étaient inutiles, que les pertes qu'il avait faites et le sang qui avait été répandu demeuraient sans résultats ! Cette bataille, au succès de laquelle il s'était efforcé de contribuer, en exposant encore plus que de coutume les troupes qu'il commandait, on l'informait qu'elle était différée, *et on n'avait pas songé à le prévenir d'ajourner son attaque.* »

Dès lors, la lutte avait duré trop longtemps, et nos pertes étaient déjà trop sanglantes pour un résultat aussi négatif ! Dans ces conditions, la prolongation d'un combat dont l'issue ne devait être aucunement

(1) Général Vinoy. *Siège de Paris. Opérations du 13e corps et de la 3e armée.*

profitable, eût été plus qu'une faute. Le général en chef envoya donc immédiatement l'ordre au général Valentin de se replier en bon ordre sous la protection de l'artillerie des Hautes-Bruyères.

Nos pertes étaient considérables : elles atteignaient 1,000 hommes dont 30 officiers, et une seule brigade avait été engagée. Le 110e de marche avait particulièrement souffert.



Le général Ladreit de la Charrière (1).

L'amiral Pothuau avait, pendant ce temps, opéré son coup de main sur la Gare-aux-Bœufs. Après une violente canonnade des forts et des chaloupes canonnières, deux compagnies de fusiliers marins, une compagnie du 116e bataillon de la garde nationale,

(1) Ancien combattant d'Afrique et d'Italie, Ladreit de Lacharrière était sorti du cadre de réserve pour combattre devant Paris. On l'avait vu à Châtillon, le 19 septembre, essayer de rétablir le combat sous les projectiles ennemis. A Mont-Mesly, il tenait son kép

et une du 106e, s'étaient avancées le long du chemin de fer. Les Prussiens, surpris, avaient regagné Choisy en toute hâte, laissant six prisonniers entre nos mains. De ce côté, du moins, la sortie n'avait pas été meurtrière, quelques hommes avaient été blessés. C'était la première fois (1) que les bataillons de marche de la garde nationale étaient conduits au feu; leur contenance avait été bonne. Ce fut là un véritable événement, presque une victoire, qui détourna

au bout de son sabre, lorsqu'une balle lui brisa la main droite. Une seconde balle allait lui fracasser la cuisse gauche, et le brave général devait mourir trois jours après en prononçant ces paroles sublimes :

« Si nous avons une armée qui sait mourir, la France est sauvée ! »

Pour lui, il donnait l'exemple. Il mourrait de la mort du brave.

Un monument a été érigé à Créteil, le 28 mai 1894 à la mémoire du général. Ce monument représente une pyramide tronquée sur un soubassement très artistique, le tout entouré de bornes reliées par des chaînes. En haut de l'obélisque, le buste du général de Ladreit de Lacharrière.

Sur le granit bleuté on lit : « A la mémoire du général de Ladreit de Lacharrière et des soldats tués au combat de Mont-Mesly, le 30 novembre 1870. »

Sur le premier panneau se trouvent les inscriptions suivantes : « Division Susbielle, 1re brigade, général de Lacharrière, 2e brigade, général Lecomte ; 21e régiment d'artillerie, 4e régiment d'artillerie, colonel Mathieu ; 2e régiment du génie, commandant Houbigant. »

Sur le second panneau : « 115e de ligne, lieutenant-colonel, Cayard ; 116e de ligne, colonel Panier des Touches ; 117e de ligne, colonel Galland ; 118e de ligne, colonel de Beaufort. »

Le monument se trouve placé dans le haut de la grande rue de Créteil, près de la mairie. (D. L.).

(1) Quelques jours avant, cependant, un bataillon, le 72e, avait pris part à une reconnaissance du côté de l'Est.

fort à propos l'attention de la malencontreuse aventure de la Marne.

A l'est, d'ailleurs, un résultat d'une tout autre importance avait été obtenu. Le plateau d'Avron avait été occupé par les marins de l'amiral Saisset, soutenus par les brigades de Bray et Bro de la 3e armée : l'ennemi n'avait fait aucune résistance. On s'empressa aussitôt d'armer cette position qui devait exercer une influence considérable sur l'action prochaine : dès le point du jour, 74 pièces étaient en batterie, approvisionnées à 100 coups par pièces.

Enfin, et pour terminer ce rapide exposé des événements survenus dans la journée du 29 novembre, le général de Liniers avait fait une démonstration en face de Bezons qu'il avait canonné (1), et le général de Beaufort avait poussé une reconnaissance sur la Malmaison et Buzenval. Ces deux opérations nous avaient coûté des pertes minimes.

Tandis que l'action s'engageait ainsi sur plusieurs points, le gouverneur de Paris apportait quelques modifications à son plan primitif. Il décidait que la division Susbielle menacerait la gauche de l'ennemi, en faisant une diversion sur Montmesly : en outre, au lieu de faire attaquer Champigny, Cœuilly et Vil-

(1) L'amiral La Roncière nous fournit ce curieux détail, que le bruit s'était répandu que les Prussiens passaient la Seine à Bezons. Les dispositions furent prises pour faire sauter le pont fixe de Saint-Denis, et l'ordre fut donné de détruire le pont du chemin de fer d'Asnières. Fort heureusement, un aide de camp de l'amiral reconnut, à temps, que la nouvelle n'avait rien de fondé. (*Note de l'édition originale.*)

liers par un seul corps, il s'arrêtait au projet de faire donner en même temps, le 1er corps qui, dans le plan primitif, devait rester en réserve. Enfin, le 3e corps reçut l'ordre de se porter dès le point du jour sur Neuilly-sur-Marne, et d'attaquer ensuite Noisy-le-Grand. De ces trois résolutions, adoptées à la dernière heure, la première était regrettable et allait avoir la plus funeste influence. Pourquoi diminuer le corps Renault chargé de la plus difficile besogne, en lui enlevant une de ses divisions? L'attaque sur Montmesly était sans doute très-heureuse, puisqu'elle menaçait la gauche de l'ennemi, et empêchait ses renforts d'arriver à hauteur de Champigny, mais ne pouvait-on charger de cette diversion la 3e armée qui se trouvait justement en position (1).

Le 30 novembre à neuf heures du matin, le 2e corps moins la division Susbielle, traverse la Marne : ses tirailleurs se jettent sur le bois du Plant où se trou-

(1) A plusieurs reprises déjà, au début même de l'investissement, nous avons été obligés de signaler le peu d'entente qui existait entre les divers généraux de l'armée de Paris : le livre du général Vinoy n'en fournit que trop de preuves. Commandant en chef d'une des trois armées de la défense, le général Vinoy, nous l'avons dit plus haut, n'avait pas été averti en détail des opérations qui devaient s'accomplir sur la Marne. Lorsque, dans la journée du 29, le général Trochu modifia son projet, et s'arrêta à cette idée malheureuse d'enlever la division Susbielle au 2e corps, pour la charger de l'expédition sur Montmesly, le général Vinoy qui avait son canon et ses troupes à proximité, ne fut pas même averti : « ... Le chef de la 3e armée, écrit le général Vinoy, n'avait pas été prévenu de cette attaque et n'avait pu, par conséquent, la soutenir... » (*Note de l'édition originale.*)

vent les premiers avant-postes saxons (107e régiment), qui viennent, depuis quelques instants, de relever les Wurtembergeois. Le bois est pris et du même élan, nos soldats s'emparent du chemin de fer de Mulhouse qui file dans la tranchée qui sépare les deux plateaux. Sur l'ordre du général Ducrot qui s'est attaché à la colonne chargée de la plus rude tâche, les brigades Avril de l'Enclos et Boutier se dirigent vers la gauche, et s'étendent sur la route de Bry-sur-Marne pour gagner les crêtes. Au moment où les têtes de colonnes apparaissent sur la hauteur, une formidable fusillade partie du parc de Villiers vient arrêter notre élan.

C'est là l'obstacle important, contre lequel, malheureusement, tous nos efforts vont se briser.

En avant du village de Villiers, s'étend le parc, parallèlement à la crête. Le mur qui l'entoure n'est que peu élevé, mais il est flanqué de tranchées, et protégé en arrière par un solide épaulement. Des batteries sont à l'intérieur; des retranchements, pour l'infanterie, assurent un asile aux Allemands. Sur la droite, des tranchées relient Villiers au parc de Cœuilly; sur la gauche, les jardins sont fortifiés, les maisons, deux cimetières mis en état de défense. Tous ces murs garantis contre l'obus par des levées de terre sont percés de meurtrières. Avec son château qui forme réduit, le parc de Villiers et le village constituent « une véritable place de guerre » suivant la très juste expression du rapporteur de la commission du 4 septembre, M. Chaper qui a donné de cette

bataille un récit très mouvementé ; auquel nous emprunterons de nombreux détails.

Pour battre en brèche cette forteresse, il faut du canon : nos pièces accourent au galop et ouvrent le feu, mais l'artillerie ennemie répond vigoureusement, et en peu d'instants, la supériorité de l'adversaire bien posté sur la hauteur en arrière des crêtes, défilé de nos projectiles, s'affirme par d'effroyables ravages causés dans nos rangs. Les chevaux et les hommes tombent frappés par d'invisibles tirailleurs, plusieurs caissons sautent, broyant tout autour d'eux.

Cependant, le général Ducrot donne le signal de l'assaut : les officiers donnent l'exemple, les soldats s'élancent à leur suite, mais là où nos canons sont impuissants, le courage ne peut rien : la colonne fait quelques pas, tourbillonne sous le feu, puis bat en retraite, laissant une traînée de morts sur le plateau : le commandant du 2e corps, le général Renault, *Renault l'arrière-garde*, comme on l'appelait en Afrique, est tombé frappé par un obus.

L'ennemi voit cette retraite, il croit le moment venu d'attaquer à son tour, la 48e brigade qui occupe la ligne de Villiers à Noisy, s'avance sur l'ordre du colonel d'Abendroth, deux bataillons saxons se lancent sur notre gauche. Le général Ducrot fait aussitôt coucher ses soldats qui accueillent l'ennemi par une fusillade bien nourrie. Les Allemands s'enfuient : nos tirailleurs se jettent à leur poursuite ; le général Ducrot est en avant d'eux : un Saxon s'ar-

rête et l'ajuste, le commandant en chef lui brise son épée dans la poitrine. Mais les batteries ennemies qui se sont arrêtées un instant reprennent leur tir, les coups de feu partent de tous côtés : nos troupes sont cruellement décimées, 15 officiers de l'état-major des généraux Ducrot ou de Maussion sont blessés ou démontés, les 125e et 126e de ligne, ont perdu leurs colonels. Depuis plus de deux heures, ces jeunes soldats tiennent sous le feu : à ce moment, malgré les efforts des officiers, du général Ducrot qui se multiplie, une panique soudaine, irrésistible s'empare des régiments qui rejetés en arrière des plateaux senfuient vers la Marne. L'ennemi, heureusement, est aussi épuisé, il n'a plus de troupes fraîches sous la main : des deux côtés, on rallie les hommes, pour se préparer à de nouveaux combats.

La lutte s'arrête un instant sur ce plateau de Villiers, couvert déjà de tant de cadavres, appuyons sur la droite, pour rejoindre le 1er corps.

Tandis que le général Renault se portait contre le bois du Plant et le plateau à gauche, le général Blanchard lançait la division Faron sur Champigny, et la division Malroy sur le hameau du Four-à-Chaux, situé au sud du chemin de fer de Mulhouse et du ruisseau de la Lande. Les deux attaques, vigoureusement conduites, réussissent : le général de Maussion occupe toutes les carrières voisines du chemin de fer, et s'efforce de lutter avec ses pièces de 12 et de 7 contre les batteries ennemies de Cœuilly et de Chennevières. Le 35e de ligne enlève au pas de

course le long village de Champigny, gravit le plateau, et lance ses tirailleurs dans la direction de Cœuilly. Mais nous rencontrons là la même résistance qu'à Villiers ; la situation est semblable d'ailleurs : 1,300 mètres environ séparent les crêtes de Champigny de Cœuilly ; en face de nous, un mur de 1m,50 de haut environ, protégé en arrière par une banquette de terre de plus de 2 mètres d'épaisseur. A toutes les meurtrières, un Wurtembergeois qui tire à coup sûr, et sans danger. A 400 mètres environ de Cœuilly, une batterie, soigneusement enterrée, crible nos colonnes. Dissimulée habilement dans un pli de terrain, elle échappe à nos vues. Le 35e, décimé déjà le 30 septembre, tente d'avancer, puis recule. Le 42e est à son tour déployé sur la hauteur : 35e et 42e de ligne, ces deux régiments que l'on rencontre toujours héroïques sur nos champs de bataille, *la brigade aux drapeaux*, dont Paris a gardé le glorieux souvenir ! Sur la route qui longe le village sur la droite, et incline vers Chennevières, en longeant la Marne, le 114e et les mobiles de la Vendée tentent de soutenir les troupes qui combattent sur le plateau ; mais, embusqués dans les vignes et les vergers, au nord de Chennevières, les chasseurs wurtembergeois fusillent nos mobiles, qui, après une heure de lutte, lâchent pied. Un seul fait prouve l'ardeur de la lutte : tous nos régiments engagés sur ce point, mobiles de la Vendée, 35e, 42e, 114e, ont leur colonel tué ou blessé. En vain, les artilleurs gravissent la hauteur et mettent leurs pièces en

batterie, des batteries invisibles les rejettent en arrière, et plus d'une fois nos officiers sont obligés de couper les traits des chevaux morts, et de s'atteler aux canons pour les soustraire à l'ennemi.

L'infanterie tente dix fois de franchir ces 1,200 mètres qui la séparent de Cœuilly : les Allemands nous laissent avancer sur le plateau jusqu'à ce que nous nous trouvions à bonne portée de ses dreysses ; une vigoureuse fusillade nous repousse alors, puis le feu s'arrête pour reprendre dans quelques instants.



Le commandant Franchetti (1).

Les redoutes de Gravelle et de la Faisanderie veulent soutenir l'infanterie ; ce que les pièces de

(1) Franchetti s'était engagé à vingt ans dans les chasseurs d'Afrique. Il devint promptement sous-officier ; il était à Magenta comme porte-fanion du maréchal Baraguey-d'Hilliers. Il reçut une blessure grave et fut nommé sous-lieutenant.

Après la campagne d'Italie, il prit part à l'expédition de Syrie, puis

campagne ne peuvent faire, elles le tentent avec leurs canons de marine, qui tirent à toute volée ; mais quelques obus trop courts tombent dans nos rangs. Ainsi à Champigny comme à Villiers, sur les deux plateaux, l'attaque échoue devant ces positions également fortifiées : Villiers à gauche, Cœuilly au centre.

Vers deux heures, le feu de l'ennemi acquiert une telle force, nos pertes sont si importantes, que le général Blanchard fait demander au général l'autorisation de battre en retraite vers les ponts. « Allez dire à votre chef, répond le général Ducrot, que, sous peine de mort, je défends de parler de retraite. » (Chaper.)

donna sa démission et se maria. Lorsque les Prussiens allaient arriver devant Paris, Franchetti mit sa femme et son enfant en sûreté ; le lendemain il reprit son sabre. Comme le dit si justement le général Ambert, l'un des plus populaires parmi les corps francs était l'escadron formé par le commandant Franchetti. Cet escadron, parfaitement composé, avait pris le nom d'*Eclaireurs de la Seine*. Vers la fin de la bataille du 2 décembre, le commandant Franchetti accompagnait le général Ducrot sur les hauteur de Villiers. On attendait de nouvelles munitions, et Franchetti s'élance pour presser l'arrivée du convoi. Un obus éclate près du commandant et brise sa cuisse gauche en ouvrant le flanc de son cheval. Après quelques tours, le cheval tombe, et l'intrépide Franchetti a la force de dire : « Faites savoir à ma femme que je suis mort en brave Français. Mes amis, maintenez dignement notre escadron ». Ce fut à l'ambulance du Grand Hôtel qu'il expira.

En mémoire du brave Franchetti, son nom a été donné en 1874, à un village situé dans l'arrondissement de Mascara, sur la rive droite du Dza-el-Ramel. (D. L.).

Les troupes se maintiennent donc sur les crêtes de Champigny, et l'action se poursuit jusqu'au soir de ce côté au prix de grands sacrifices.

Il nous faut, maintenant, rejoindre le corps du général Renault, contre lequel s'est produit, pendant ce temps, une nouvelle et plus formidable attaque. La 48e brigade saxonne (12e corps) a appelé à son aide la 47e brigade, réunie à Chelles, et ces deux brigades (24e division) se jettent sur nos troupes, qui occupent Vaujours, et les hauteurs qui font face à Villiers.

Le 107e régiment saxon est en tête ; il est soutenu par le 106e. Devant cette agression imprévue, les Français lâchent pied ; l'ennemi s'empare des crêtes de Bry, de Bry même ; il est maître de deux pièces que nous avons abandonnées dans cette retraite précipitée ; mais, sur la rive opposée, une batterie de mitrailleuses prend position au mamelon du Perreux, et ouvre le feu. Les Saxons s'arrêtent aussitôt. En vain, le 104e régiment est envoyé à leur aide : ils s'enfuient à leur tour, abandonnant les deux pièces françaises.

Sur notre gauche, le corps d'Exéa va enfin prendre part à la lutte. Mais il est deux heures. Depuis le matin, les troupes des 2e et 1er corps combattent obstinément, et subissent des pertes importantes. Il sera impossible de réclamer d'elles un dernier et suprême effort. Le retard inconcevable du 3e corps rend stérile cette victoire, si chèrement achetée cependant.

Quelques mots d'explication sont ici nécessaires pour rendre un compte exact du plan adopté par le gouverneur de Paris et le général Ducrot, et du rôle attribué aux divisions du général d'Exéa.

La double attaque de front sur Villiers et sur Champigny n'offrait que peu de chances de succès. On savait, en effet, que l'ennemi avait accumulé les obstacles sur ces plateaux, balayés par l'artillerie wurtembergoise et saxonne, et l'on ne pouvait espérer de faire gravir cette dure montée sous le feu à de jeunes troupes.

Le principal rôle était donc réservé au 3e corps qui, après avoir passé la Marne à Neuilly, devait se jeter sur le village de Noisy, bombardé par le plateau d'Avron, et dessiner vigoureusement un mouvement de flanc sur Villiers, menacé de front par le général Renault. Cette offensive bien conduite assurait le succès : maîtres de Villiers, nos troupes devaient se rabattre sur Cœuilly, en exécutant la même manœuvre de flanc. L'idée était simple et bien conçue : peut-être eût-il été sage de donner une plus grande force au mouvement opéré sur la droite, de façon à menacer à la fois les deux ailes allemandes : il eût été logique en outre de confier cette tâche aux troupes employées du côté de Bezons à une démonstration inutile.

Tel qu'il était cependant, le plan de combat devait réussir, et nous donner une victoire d'autant plus complète que le général Ducrot avait mené l'action avec une incomparable énergie, et par la

vigueur de son attaque de front rendu facile la besogne du général d'Exéa.

Malheureusement, cette intervention si impatiemment attendue à notre aile gauche, ne se produisit pas à l'heure dite. A huit heures du matin, Neuilly-sur-Marne était enlevé : quelques compagnies des mobiles de Seine-et-Marne poussaient même jusqu'à la Ville-Evrard. Quatre ponts étaient préparés : deux au-dessous de Bry, deux au-dessous de Neuilly ; à midi, le général d'Exéa n'avait pas encore donné l'ordre de les jeter. Comment expliquer ces hésitations funestes ? on a dit et répété que l'attaque impétueuse de la 24e division saxonne sur Bry avait gêné les travailleurs : trois bateaux étaient même coulés par les projectiles, mais à cette heure, le passage aurait dû être effectué, et si l'ennemi pouvait prendre l'offensive c'était grâce au retard du 3e corps.

D'ailleurs, si les ponts de Bry-sur-Marne étaient trop exposés, il n'en était pas de même de ceux de Neuilly. Le témoignage du général Princeteau, qui commandait dans le 3e corps l'artillerie et les pontonniers, précise suffisamment les faits :

..... L'équipage des ponts de réserve, mis à la disposition du 3e corps était, dès huit heures et demie du matin, le 30 novembre, sur la route qui descend du fort de Nogent au rond-point de Plaisance

L'emplacement où devaient être construits les ponts avait été reconnu à la même heure par un officier de mon état-major, et le travail pouvait commencer immédiatement. Les ponts, dans tous les cas, pouvaient être en place pour dix heures du matin.

M. le général commandant le 3ᵉ corps a prescrit d'attendre ses ordres pour l'établissement des ponts ; commencée à onze heures un quart, cette opération était terminée à midi, et c'est vers deux heures que la division Bellemare a commencé à passer la Marne.

Je me rappelle à ce sujet qu'un officier de l'état-major général était venu, vers midi et demi, trouver le général d'Exéa pour l'engager à presser son mouvement. Mais, à ce moment, la gauche du 2ᵉ corps d'armée commençait à plier, et le général d'Exéa demanda s'il devait néanmoins faire son mouvement.

L'officier d'ordonnance répondit que lorsqu'il avait quitté le général Ducrot, il y avait une heure environ, les troupes marchaient en avant, que les conditions avaient peut-être changé, mais qu'il ne pouvait modifier en rien, de lui-même, les instructions qu'il était chargé de transmettre.

Un officier de l'état-major du 3ᵉ corps accompagna alors l'officier d'ordonnance du général Ducrot près de cet officier général, commandant en chef de l'armée, et c'est, je crois, après son retour, que la division Bellemare franchit la Marne (1).

(1) Il n'est que juste de reproduire l'explication fournie par l'état-major du 3ᵉ corps. Nous la transcrivons textuellement, d'après le rapport de M. Chaper.

« 1° Le général d'Exéa et le général Princeteau lui-même étaient préoccupés de l'idée que les Prussiens, en ouvrant l'écluse du canal de Chelles, qui débouche dans la Marne en amont de Neuilly, pourraient produire une nouvelle crue, analogue à celle de la veille, et balayer nos ponts. La différence de niveau des eaux à cette écluse était en effet de trois mètres environ. Le général d'Exéa refusa de faire commencer les ponts avant que l'écluse fût en notre pouvoir, et elle ne fut occupée que tard.

« 2° Les ponts étaient finis vers midi, et les zouaves s'y étaient engagés, quand le mouvement offensif des Saxons se produisit. Le général commandant du 3ᵉ corps, voyant le 2ᵉ corps fléchir, craignit que ses colonnes fussent attaquées, pendant qu'elles défileraient sur les ponts, et il les fit revenir sur la rive droite de la Marne. Elles ne furent reportées en avant que vers deux heures. »

Mentionnons encore cette phrase de l'ouvrage de l'amiral La Ron-

Un peu avant trois heures, enfin, la division de Bellemare passe la Marne, et dépasse le village de Bry, mais au lieu d'exécuter le mouvement prescrit, de se jeter avec toutes ses forces sur Noisy, pour opérer de là dans le flanc des défenseurs de Villiers, le général d'Exea n'envoie qu'un bataillon, le 5e de Seine-et-Marne, qui est bientôt décimé et ramené : Le général de Bellemare donne la main au général de Maussion et tente avec lui une nouvelle attaque de front qui ne servira qu'à rendre la lutte plus meurtrière. Les brigades de Courty et Bocher forment la droite, les brigades Fournès et Colonneau se portent à gauche. Les zouaves gravissent la pente au pas de course, et s'élancent sur le plateau de Villiers, quelques compagnies arrivent à 60 mètres de la haie qui termine le parc, mais les Allemands parviennent à briser cet élan, et à nous repousser une fois encore en arrière des crêtes.

La nuit est venue pendant ces assauts furieux : elle met fin au combat. Les grand'gardes s'établissent sur une ligne contournant les hauteurs depuis les environs de Noisy jusqu'au chemin de fer de Mulhouse, et de l'autre côté suivant à peu près le chemin de Chennevières à Bry jusqu'à la crête du plateau de Champigny, d'où elles viennent rejoindre

cière : « On eut soin de ne pas terminer complètement les ponts en ce moment, afin d'en interdire l'usage aux nombreux soldats qui, dès midi, abandonnaient la ligne de bataille. » N'eût-il pas été plus sage, et en même temps plus conforme aux ordres reçus de terminer les ponts pour jeter des renforts sur l'autre rive ?

les dernières maisons du village. Les grand'gardes ennemies partent du parc de Villiers, suivent les crêtes opposées du plateau de Champigny et tiennent la Marne non loin de ce village, le poste le plus rapproché est établi dans une maison de cantonnier à 250 mètres environ de Champigny sur la route nº 42.

Le général Ducrot donne l'ordre d'employer la nuit à creuser des tranchées, pour abriter les hommes, et à élever des épaulements pour les pièces.

Plusieurs autres combats avaient été livrés, tandis que nos troupes étaient engagées devant Villiers et Champigny.

A neuf heures du matin, la division Susbielle avait pris position sur les pentes qui conduisent à Montmesly. Accueillie par une vive fusillade qui balayait la route de Créteil, elle avait successivement enlevé trois barricades, et s'était dirigée sur la gauche, dans le but de tourner la hauteur. Nos troupes donnèrent sur un bois où elles eurent à soutenir une lutte acharnée Montmesly tomba cependant en notre pouvoir, mais de tous côtés des renforts ennemis arrivèrent, et permirent aux détachements du 6e corps soutenus à la fois par les Wurtembergois et la 7e brigade du 2e corps de reprendre l'offensive. Les Français reculèrent, et le général de brigade Ladreit de la Charrière fut mortellement atteint. A une heure, la division Susbielle était en retraite, protégée par le 28e de ligne qui s'était déployé en tirailleurs dans les jardins.

Cette démonstration avait attiré des troupes allemandes, mais la fin du combat leur permit de se porter sur Champigny, et de prendre part à la bataille.

Le général Vinoy avait vu les soldats de la division Susbielle abandonner Montmesly, et bien que sans ordres, il avait pensé qu'il était de son devoir de faciliter la retraite en divisant les forces ennemies prescrivit aussitôt aux canonnières de s'avancer, et lança les marins de l'amiral Pothuau sur la Gare-aux-Bœufs déjà prise la veille, et abandonnée aussitôt, tandis que la brigade Blaise était dirigée sur Thiais. Sur toute la ligne, le feu commençait un peu après une heure ; la Gare-aux-Bœufs était rapidement enlevée par nos marins qui se jetaient sur Choisy. Le général Vinoy apprenant alors le retour de la



Le général de Courty (1).

(1) Devenu général de division le 26 avril 1884; retraité en 1888; mort le 22 janvier 1890. (D. L.)

division Susbielle, et jugeant le but atteint, fit sonner la retraite. Quelques heures après l'abandon de la Gare-aux-Bœufs, l'ennemi fit sauter ce poste.

Au nord, la lutte avait été plus vive : A deux heures, la brigade Hanrion (1er, 2e et 10e bataillons de mobiles de la Seine, 135e de ligne), conduite par l'amiral La Roncière, avait vigoureusement abordé le village d'Epinay, défendu par le 71e régiment (Thuringe) (1). Deux compagnies de marins enlevèrent les barricades, tandis que la brigade Hanrion attaquait de front, et qu'une batterie flottante, vivement canonnée par les batteries d'Orgemont, couvrait le village d'obus. Après un violent combat de rue énergiquement soutenu par nos troupes, et dans lequel le commandant du 1er bataillon de mobiles de la Seine (baron Saillard) (2) fut tué, Epinay resta en notre pouvoir; au coucher du soleil, nos troupes furent ramenées à Saint-Denis (3).

(1) L'amiral La Roncière écrit que le village était défendu par le 79e (Saxons). Le 79e est un régiment hanovrien, (les régiments saxons se numérotent à partir de 100 à la suite des régiments prussiens), enfin, le 79e (20e division) faisait partie, non du 4e corps allemand chargé de défendre la ligne d'investissement de la basse Seine au chemin de fer de Creil, mais du 10e corps (2e armée, prince Frédéric-Charles).

(2) Il y a cette mention dans l'ordre du jour du gouverneur de Paris (18 décembre 1870).

Saillard (Edouard-Ernest), chef du 1er bataillon de la garde mobile de la Seine. Conduite héroïque à l'affaire d'Epinay, où il n'a quitté le village qu'après une troisième blessure qui devait être mortelle. (D. L.).

(3) On a vivement reproché à M. Gambetta une confusion faite

Le village de Drancy et la ferme de Groslay avaient été occupés, dès le matin, par la brigade Lavoignet et la cavalerie du général Martin de Vaux. — Les Allemands n'avaient pas tenté de sortir de leurs lignes de la Morée, pour nous reprendre ces postes avancés.

En résumé, la lutte avait été engagée sur quatre ou cinq points ; mais ces démonstrations n'avaient pu tromper l'ennemi suffisamment averti par la canonnade de la Marne, que l'action sérieuse se livrait de ce côté.

par lui dans la proclamation qui annonçait les succès de l'armée de Paris. Nous croyons devoir reproduire la partie de la déposition de M. Gambetta qui se rapporte à ce fait : « Dans la dépêche de Paris... on nous disait qu'on avait enlevé la Gare-aux-Bœufs, Chevilly, l'Hay, et puis immédiatement après, sans changer de côté dans la dépêche, sans dire le moins du monde que c'était l'effort tenté par un autre corps du côté de Saint-Denis, on ajoutait qu'on avait enlevé Epinay : et on ne disait pas Epinay près Lonjumeau, ni Epinay près Saint-Denis. Non ; il n'y avait aucune espèce de désignation. De telle sorte que nous avons étudié cette dépêche comme un logogriphe, et en nous servant de la carte. Nous nous sommes dit : « Mais enfin, s'ils ont eu ces succès, s'ils ont enlevé successivement la Gare-aux-Bœufs, l'Hay, Chevilly, Epinay ! — remarquez que cela se suit dans la dépêche, — ma foi, c'est bien possible, après tout ! Il n'y a que huit kilomètres entre Epinay et Lonjumeau : ils sont arrivés près de Lonjumeau !

« Nous avons discuté la question, parce que nous avons dit : il y a deux Epinay, il y a Epinay-Saint-Denis. Mais si c'était Epinay-Saint-Denis, on nous annoncerait ce qu'on a fait devant Saint-Denis, avant d'enlever Epinay. Or, on ne nous annonce rien. Et remarquez que Epinay se trouve venir à la suite de cette énumération sur la rive gauche de la Seine. »

La journée du 1er décembre s'écoula sans combat. Nos troupes avaient cruellement souffert la veille ; le froid était devenu intense ; enfin il fallait permettre aux ambulances, — et notamment aux Frères de la Doctrine, qui montrèrent là le plus noble dévouement, — d'enterrer les morts. Toutes ces raisons expliquent, en partie, cette inaction. Et, cependant n'était-il pas évident que l'ennemi allait profiter de ces vingt-quatre heures pour concentrer ses troupes, de façon à opposer à tous nos efforts une invincible résistance?

Enfin, ce temps d'arrêt dans la lutte pouvait amener dans l'armée si éprouvée un certain découragement. Dès le matin, sur la demande du général de Bellemare, qui déclarait « qu'il risquait d'être jeté dans la Marne, » le général d'Exéa ramenait sur la rive droite de la Marne toutes les troupes du 3e corps, à l'exception de la brigade Daudel. Le général Ducrot, aussitôt prévenu par une lettre du général Trochu, s'opposait à la continuation de ce mouvement, et prescrivait de poursuivre partout la confection de tranchées.

Le 2 décembre, vers six heures du matin, une colonne saxonne, composée de deux bataillons du 107e, de trois bataillons du 104e et de trois compagnies de pionniers, se porte vivement au-dessus de la route de Bry à Noisy, surprend nos grand'gardes, et poursuit jusqu'à Bry les soldats de la brigade Daudel, qui se trouvent seuls de ce côté. A notre droite, une attaque semblable se produit à la même

heure : ce sont les Wurtembergeois du général Beitzenstein, soutenus par un bataillon du 49e poméranien (1), qui tentent ce coup de main sur Champigny. Les batteries allemandes profitent de notre mouvement de retraite, et se portent au galop sur la lisière du plateau de Champigny. Le parc et une partie du village nous sont enlevés; sur la gauche, la brigade Martenot (mobiles d'Ille-et-Vilaine, Côte-d'Or), recule en désordre, ses deux colonels (Vigneral et Grancey), grièvement blessés. La brigade Paturel (121e et 122e) tient bon au Four-à-Chaux, résiste à toutes les attaques de l'ennemi et combat obstinément, en attendant l'arrivée des renforts. Dans le village même de Champigny, la division Faron se retranche dans les maisons, et défend le terrain pied à pied. Notre artillerie, protégée par des épaulements, soutient énergiquement le combat. Sur le chemin de fer même, une batterie de 12 tire sur Cœuilly; plusieurs pièces se portent en avant; le fort de Nogent, Gravelle et la Faisanderie tirent sans interruption. A notre extrême gauche enfin, le colonel Stoffel, qui commande au plateau d'Avron, dirige son feu sur Noisy, que la 4e batterie allemande (2) est obligée d'abandonner.

Au premier coup de canon, le général Ducrot a quitté son quartier de Poulangis, et s'est transporté sur le champ de bataille, animant ses soldats, se

(1) Niemann. *Der französische Feldzug*, 1870-1871. — Hildburghausen.

(2) Niemann.

jetant au plus fort du danger, maintenant partout le combat : au centre, notre ligne n'est pas entamée ; couverte par des tranchées, la division Berthaut garde ses positions.

Vers midi, enfin, les premiers renforts arrivent par le pont de Joinville : la division de Bellemare, les zouaves et le 136e en tête, accourt à l'appel du commandant en chef. Elle est suivie par la division Susbielle. Nos régiments se jettent en avant, précédés de nombreux tirailleurs : l'offensive est reprise à la fois au centre et à droite. Pas à pas, nous parvenons à reprendre ces positions conquises l'avant-veille, perdues le matin. Champigny est vigoureusement abordé, il tombe en notre pouvoir, à l'exception des dernières maisons près des crêtes où l'ennemi s'est retranché. On se fusille à vingt pas.

Sur notre gauche, les renforts accourent également, la brigade Daudel se porte sur Bry ; elle est soutenue par la brigade de Courty qui, la veille, a puissamment contribué à la prise du village et qui, depuis six heures du matin, ses deux colonels hors de combat, défend énergiquement ses positions en face de Villiers.

Tandis que la brigade Daudel attaque de front, la brigade de Courty se porte dans le ravin qui sépare le plateau de Bry et celui de Villiers ; de là, elle menace le flanc des 107e et 108e (1) régiments saxons qui, après une lutte opiniâtre, se retirent en désor-

(1) Plusieurs récits allemands indiquent le 104e à la place du 108e régiment saxon.

dre sur Villiers. Le 107e Saxons, très éprouvé déjà le 30, perd dans cette affaire 12 officiers et 637 hommes. En outre 5 à 600 prisonniers restent entre nos mains.

Vers deux heures, la lutte est terminée : l'artillerie seule continue à tirer.

Le 2 décembre comme le 30 novembre, la victoire est bien à nous, victoire stérile puisqu'elle n'a pu rompre le cercle d'investissement, et que dans cette seconde journée, nous n'avons pas même essayé d'attaquer Villiers et Cœuilly. Nos pertes sont en proportion des efforts tentés : elles atteignent 327 officiers et 7,884 hommes tués, blessés ou disparus. L'artillerie entre dans ce total pour 36 officiers et 472 hommes. Parmi les morts, il faut citer le commandant des éclaireurs Franchetti (1).

Les pertes ennemies peuvent être évaluées à environ 5,000 hommes que l'écrivain allemand Niemann répartit ainsi : Wurtembergeois 2,019 et

(1) Puis le colonel de Grancey, commandant le régiment de la garde mobile de la Côte-d'Or, tué à la tête de son régiment qu'il entraînait par son exemple. Officier supérieur, d'une bravoure hors ligne, dont il avait donné des preuves éclatantes à l'attaque du village de Bagneux, le 13 octobre.

Le lieutenant-colonel Sanguinetti, du 124e de ligne, tué à l'assaut de Villiers en étant à la tête du 2e et 3e bataillon de son régiment.

Le capitaine de cavalerie de Neverlée, officier d'ordonnance du général Ducrot, commandant la cavalerie de francs-tireurs du quartier général. Tué à la tête de sa compagnie au moment où il l'entraînait à l'attaque du parc de Villiers. Il avait pris part à tous les combats du 1er corps de l'armée du Rhin et n'avait cessé depuis le commen-

61 officiers, Saxons 1,096 et 55 officiers, 2e corps 1,517 et 89 officiers. Dans ces chiffres, ne sont pas compris, le 6e corps (combat de Montmesly) et le 4e (Epinay). Le major Blume donne pour l'ensemble des combats des 30 novembre et 2 décembre le chiffre total de 5,142 hommes (1).

cement du siège de donner des preuves d'une activité et d'une intrépidité remarquables.

De La Monneraye, lieutenant-colonel du 122e de ligne, blessé mortellement à la tête de son régiment.

Prévault, lieutenant-colonel, jeune officier supérieur qui donnait à l'armée les plus légitimes espérances. Il devait à sa brillante conduite comme chef d'un bataillon de zouaves, le grade auquel il venait d'être promu, et c'est en combattant vaillamment à la tête du 42e qu'il a été frappé à mort.

Sur le plateau qui domine Champigny, l'Etat a fait construire un monument très important à la place même où le département de la Seine avait érigé en 1872 une colonne commémorative des combats opiniâtres dont ce lieu et les localités voisines furent le théâtre. Le monument consiste en cryptes souterraines composées de 33 caveaux et dans lesquelles sont disposées deux galeries voûtées, éclairées par des lampes funéraires et bordées de piliers d'un pur style roman. Au centre, se trouve un petit oratoire. Le long des caveaux sont appliquées des plaques de marbre portant les noms et les numéros des divers corps engagés dans la bataille; au-dessus des cryptes, un plateau gazonné est disposé en jardin et isolé des champs voisins, par une grille et un profond fossé. Des canons sont placés dans les angles et devant la colonne commémorative. A Bry-sur-Marne, 200 soldats français et 70 allemands sont inhumés au sommet du coteau qui domine la vallée. Plusieurs mausolées particuliers bordent le chemin conduisant à la Marne, notamment celui du commandant Franchetti. A Epinay, au lieu dit *la Croix Saint-Marc*, un tumulus renferme aussi de nombreuses sépultures. (D. L.).

(1) L'importance des troupes allemandes engagées dans les deux

Le soir de la bataille, le commandant en chef de la 3e armée, général Vinoy, se rendit auprès du chef d'état-major du gouvernement de Paris, général Schmitz, pour lui soumettre un projet d'opérations. Les deux batailles sur la Marne avaient été infructueuses, et il était évident que l'on ne pouvait poursuivre la lutte sur ce point, car l'ennemi acheminait de tous côtés des renforts sur Champigny et Villiers. Dans ces conditions le général Vinoy pensait qu'il fallait laisser sur la Marne une division, appuyée au besoin par quelques bataillons de marche de la garde nationale, faire traverser Paris en toute hâte à la 2e armée, et la jeter sur Versailles que les Allemands avaient dégarni de troupes. Le général Trochu n'accepta pas cette proposition; à ce moment, en effet, il était trop tard : on ne pouvait réclamer un nouvel effort de ces jeunes troupes qui avaient eu 8,000 hommes hors de combat en deux jours; le froid d'ailleurs ajoutait aux souffrances des soldats. Présenté le soir du 30 novembre, ce projet eût pu être discuté

batailles des 30 novembre et 2 décembre, a été très inexactement rapportée. Il convient donc de donner à cet égard des chiffres précis. Le 30 novembre, les Allemands ont eu en ligne : la division Wurtembergeoise (3e brigade d'infanterie, 1 régiment de cavalerie), force : 16,035 hommes; 24e division, 11,500; une partie de la 45e brigade, 4,000 hommes; 7e brigade du 2e corps, 6,000 hommes; forte brigade mixte du 6e corps, 6,000 hommes. Le total des forces allemandes, en ajoutant l'artillerie et la cavalerie, n'est donc pas éloigné de 45 à 48,000 hommes retranchés dans des positions fortifiées. A ce total, il faut, pour le 2 décembre, ajouter 14,000 hommes du 2e corps, soit environ 60,000 hommes.

sérieusement : il était clair, en effet, dès ce moment, que l'on ne percerait pas, et qu'une seconde bataille n'amènerait que des résultats négatifs. Peut-être, eût-il été plus sage dès lors de rassembler ses forces pour un coup de main audacieux non sur Versailles, mais sur Châtillon, par exemple, que l'on pouvait attaquer de deux côtés à la fois : le général Vinoy à lui-même ultérieurement soutenu ce projet. Le succès eût été possible, et l'on eût retiré au moins quelque profit de ces milliers d'hommes tués sur le champ de bataille.

Le 3 décembre au matin, on put croire que l'ennemi allait renouveler sa tentative de la veille : sur deux points, nos avant-postes furent attaqués, mais le combat dura peu : les Allemands épuisés par ces deux batailles ne songèrent même pas à inquiéter notre retraite. Décidé à lutter jusqu'au bout, le général Ducrot avait, au point du jour, adressé ses instructions au général d'Exéa, mais une rapide inspection de nos lignes lui avait prouvé qu'une nouvelle action était impossible, et il s'était décidé à replier ses troupes, l'artillerie d'abord, de l'autre côté de la Marne. Le mouvement de retraite s'opéra avec le plus grand ordre : pas un coup de canon, pas un coup de feu. Des crêtes de Champigny et de Villiers, l'ennemi voyait les longues files de canons et de caissons se diriger vers les ponts : il ne tenta pas une attaque, qui eût certainement amené pour nous des conséquences graves. Le 35e de ligne qui formait nos extrêmes avant-postes à Champigny put

se replier à son tour, lorsque le défilé fut terminé. Satisfaits de ce résultat qui constatait leur victoire « stratégique » les Allemands se bornèrent à rapprocher leurs avant-postes.



Le général J. Mellinet.

CHAPITRE VIII

Siège et capitulation de Verdun. — Siège et capitulation de Thionville. — Marche de la 1re armée allemande vers le nord. — Les forces françaises autour d'Amiens. — Bataille de Villers-Bretonneux. — Entrée des Allemands à Amiens. — Capitulation de la citadelle. — Reddition de la Fère. — Marche des troupes du général Manteuffel sur Rouen. — Désarroi de la défense. — Combats autour de Buchy. — Entrée des Allemands à Rouen.

I

Le 23 octobre, le grand quartier général allemand, prévoyant la chute prochaine de Metz, envoyait au prince Frédéric-Charles ses instructions : « La 1re armée (1er, 7e, 8e corps, 3e division de réserve et 3e division de cavalerie) sera chargé d'occuper Metz, d'assiéger Thionville et Montmédy, et préalablement de garder les prisonniers de guerre et de les mettre en route, sous l'escorte des troupes de landwehr. Comme il n'y aura, pendant quelque temps, aucune autre troupe disponible en Allemagne, pour la surveillance des prisonniers, on ne devra pas compter sur un prompt retour des troupes d'escorte. L'envoi à l'armée de nouveaux bataillons de landwehr sera suspendu. Le reste de la 1re armée, c'est-à-dire deux

corps d'armée aux moins, se dirigera sur la ligne Saint-Quentin, Compiègne, et les têtes de colonne commenceront le mouvement aussitôt après la capitulation.

La 2e armée (2e, 3e, 9e, 10e et 1re division de cavalerie) se portera aussi rapidement que possible sur le cours moyen de la Loire, en prenant la direction générale de Troyes. Les deux armées marcheront sur un frond étendu, enfin de rendre plus facile la subsistance des troupes et d'accélérer le mouvement.

Nous étudierons dans le chapitre suivant la marche et les opérations de la seconde armée ; nous n'avons à nous occuper ici que de la première qui, placée sous les ordres directs du prince Frédéric-Charles au milieu de septembre, après la nomination du général Steinmetz au gouvernement général de Posen, fut, à la date du 27 octobre, confiée au général Manteuffel.

Le 7e corps et la 3e division de réserve furent désignés pour tenir garnison à Metz, et assiéger les places fortes ; le général Kummer, appelé au commandement de la place de Metz, fut mis à la tête de la 15e division, sa division de landwehr étant dissoute.

Avant de se mettre en marche, pour commencer les opérations dans le nord de la France, le général Manteuffel détacha devant Verdun un régiment d'infanterie, un bataillon de chasseurs et deux compagnies de pionniers du 8e corps ; l'arrivée de ces troupes détermina la reddition de la ville.

Situé sur la Meuse, à 65 kilomètres à l'ouest de Metz, au point de croisement de plusieurs routes stratégiques, Verdun devait d'autant plus attirer l'attention des Allemands, que l'on n'ignorait pas que des approvisionnements considérables se trouvaient dans la place, et que cette considération pouvait décider le maréchal Bazaine à tenter une sortie dans cette direction.

La Meuse coule du sud au nord-ouest entre deux chaînes de hauteurs ; sur la rive gauche, le terrain en avant des ouvrages atteint, à une distance de 2,300 mètres, une hauteur de 118 mètres. De grands bois favorisent au sud-ouest les mouvements de l'assiégeant. Sur la rive droite, les hauteurs forment une ceinture qui s'avance jusqu'aux fortifications, du côté sud, et s'en éloigne au nord et à l'est. Large de 70 mètres environ, la Meuse se divise en amont de la place en trois bras, qui partagent la défense de la place en quatre parties distinctes : 1° la haute ville et la citadelle ; sur la rive gauche, 2° la basse ville entre le canal Saint-Aire ; (bras de droite) et la Meuse ; 3° le faubourg Saint-Victor, sur la rive droite du canal Saint-Aire ; 4° le faubourg du Pré ou l'Ile entre la Haute-Meuse et le canal de Saint-Vannes (bras gauche).

La citadelle couronne les contre-forts des hauteurs de l'ouest. La fortification se compose d'un heptagone bastionné, avec un mur crénelé le long du canal Saint-Vannes. Un grand cavalier traverse tout l'ouvrage, formant un retranchement intérieur continu.

Les fortifications de la ville (fronts bastionnés et ouvrage à cornes au faubourg Saint-Victor) sont protégées par des manœuvres d'eau compliquées qui permettent de remplir les fossés. Mais l'absence de forts détachés, le mauvais défilement des écluses et des escarpes, enfin la situation de la place, dominée à moins de 2,000 mètres, assurant à l'attaque une supériorité marquée sur la défense.

Les fortifications étaient armées de 137 canons de divers calibres, rayés et lisses. L'approvisionnement en munitions état insuffisant au début, mais une partie du parc d'artillerie du 4e corps d'armée fut retenu à Verdun.

La garnison ne comptait, lors de la déclaration de guerre, que 5 ou 600 hommes environ. Par suite de l'arrivée de la garde mobile et, après Reischoffen, du dépôt du 80e de ligne, elle se trouva ainsi composée :

4e bataillon et dépôt du 57e de ligne ; 4e bataillon et dépôt du 80e de ligne ; 2e escadron et du dépôt du 5e chasseurs à cheval ; 1er et 2e bataillons de la garde mobile de la Meuse : 2e et 3e batteries d'artillerie de la même garde.

Un détachement de mineurs du 1er du génie arriva à Verdun, le 15 août.

La garnison comprenait encore la première batterie principale du 4e d'artillerie, et la 11e compagnie *bis* du 1er régiment du train d'artillerie, qui n'avaient pu rejoindre le parc du 4e corps.

Après Sedan, cette faible troupe fut renforcée par

SIÈGE DE VERDUN

NORD



l'arrivée de 2,500 soldats qui purent s'échapper des mains de l'ennemi ; parmi eux se trouvaient : 3 officiers, 45 sous-officiers et environ 400 hommes d'ar-

tillerie. Ces forces étaient placées sous le commandement du général de brigade du cadre de réserve, Guérin de Waldersbach.

Le 17 août, les Allemands avaient tenté un coup de main sur Verdun ; le 24, le 12e corps bombarda la ville sans succès : 7 gardes nationaux, un soldat et un garde mobile furent tués ; le nombre des blessés ne fut pas très élevé. Une brigade du 12e corps, relevée un peu plus tard par un détachement mixte sous les ordres du général Bothmer demeura à peu de distance de la place. Les Allemands ne songeaient que peu à combattre, et s'occupaient de réquisitionner dans tous les villages ; aussi, à diverses reprises et jusqu'aux premiers jours de septembre, la garnison tenta des coups de main presque toujours heureux. Le 29 août notamment, une patrouille du 12e dragons brandebourgeois fut surprise à Charny : les deux officiers qui la commandaient furent tués, et les hommes amenés à Verdun. Les Allemands se vengèrent, quelques jours après, de cet insuccès en fusillant un habitant de Charny.

Dans la soirée du 4 septembre, on s'empara dans les faubourgs d'une voiture portant les dépêches prussiennes, parmi lesquelles se trouvaient les bulletins envoyés en Prusse par le quartier général « il en résulta, dit la *Gazette de Magdebourg*, que de tous les journaux français, celui de Verdun fut le premier qui put donner des détails sur Sedan, tandis que les journaux allemands furent longtemps sans pouvoir renseigner le public sur les graves événe-

nements qui eurent lieu devant cette ville. Les premières nouvelles nous vinrent de Londres ».

Les sorties de la garnison de Verdun obligèrent plusieurs fois les Allemands à appeler à leur aide les Poméraniens du 2e corps, stationnés à Étain. Le 23 septembre, un corps de blocus fut constitué sous les ordres du général Von Gayl : il comprenait 7 bataillons d'infanterie, 2 régiments de cavalerie de réserve, 2 batteries de 9 de campagne. Un parc de siège fut en outre amené devant la place : il se composait de 14 canons de 15 c., de 24 canons de 12 c., de 8 mortiers ou obusiers de 22 c. Avant même que les batteries ne fussent établies, le 25 septembre, 12 pièces de campagne canonnèrent la ville et la citadelle, qui répondit vigoureusement.

Le 12 octobre, enfin les batteries de bombardement furent construites à droite de la Meuse sur la hauteur de Belleville, et à gauche celle de Thierville. Le 13, à six heures du matin, 58 pièces de gros calibre ouvrirent le feu continué sans interruption pendant cinquante-quatre heures. La garnison de Verdun et la population eurent 152 hommes hors de combat : l'artillerie à elle seule entrait dans ce total pour 68 hommes. De nombreux incendies s'étaient déclarés dans la place. Mais, si la ville avait souffert, l'ennemi avait été plus éprouvé encore. Une poudrière atteinte par nos projectiles avait été détruite, six pièces avaient été démontées. Devant cet insuccès, le bombardement fut suspendu le 15 dans la journée, et l'ordre fut donné de faire venir 50 pièces

prussiennes du parc occupé devant Strasbourg.

Ce moment de répit fut utilisé par le commandant de Verdun qui dirigeait la défense avec la plus grande fermeté, bien secondé d'ailleurs par la population qui voulait lutter jusqu'à la dernière heure. La principale batterie allemande, située au nord-ouest de Verdun dans la contrée de Hayvaux, était gardée par des détachements du 65e et 3e régiment d'artillerie. Le général de Waldersbach, désirant faire enlever cette batterie, forma une troupe d'attaque composée d'artilleurs, de sapeurs du génie, de zouaves et de chasseurs à pied. Dans la nuit du 19 au 20 octobre, nos soldats, partagés en trois colonnes, se glissèrent jusqu'aux batteries ennemies, désarmèrent les sentinelles et enclouèrent 16 pièces de canon.

Ce succès ranima tous les courages, et il fut décidé qu'une seconde attaque serait tentée cette fois sur toutes les positions.

Le 28 octobre, à quatre heures du matin, un détachement de 1,200 hommes (gardes nationaux, francs-tireurs, artilleurs), commandé par le major de Turckeim du 80e de ligne, enleva la batterie de la côte Saint-Michel, et encloua une pièce de 24. Une compagnie du 65e régiment prussien fut dispersée, et quelques Allemands demeurèrent prisonniers.

Tandis que s'opérait ce coup de main, une seconde colonne dirigée par M. Deny chef de bataillon au 57e, tentait une opération semblable sur les batteries de Saint-Barthélemy et des Hayvaux (cette dernière

SIÈGE DE THIONVILLE



avait été de nouveau armée). De ce côté encore, plusieurs pièces furent mises hors de service, mais le succès fut plus chèrement acheté. Une attaque dirigée contre le village de Thierville, dans le but d'empêcher les Allemands de se porter vers leurs bat-

teries, ne réussit pas, et nos troupes durent se replier en toute hâte.

Dès la fin d'octobre, des mesures énergiques furent prises pour hâter la reddition de la place. Ainsi que nous le disions plus haut, un régiment d'infanterie, un bataillon de chasseurs et deux compagnies de pionniers du 8e corps arrivèrent le 31 octobre. Le front ouest de la citadelle fut choisi pour objectif de l'attaque principale ; de nouvelles batteries furent construites : elles devaient être armées de soixante bouches à feu de gros calibre venues de Metz ; une parallèle enfin fut ouverte. Mais, tous ces préparatifs furent inutiles : la place capitula le 9 novembre. L'ennemi lui-même se montra étonné de cette reddition, et le capitaine Gœtze écrit dans son ouvrage *Sur les opérations du corps du génie Allemand* : « La capitulation si prématurée de Verdun est tout à fait inexplicable au point de vue militaire, d'autant plus que l'assiégé avait montré jusqu'à ce moment beaucoup de vigilance et d'énergie ». Le conseil d'enquête institué après la guerre pour juger les capitulations, n'a pas fait connaître les raisons de cette reddition : il a félicité le commandant pour son énergie et pour le soin qu'il prit de stipuler que les armes et le matériel seraient rendus à la paix, et l'a blâmé pour ne pas avoir prolongé la résistance.

Nous pensons qu'il ne sera pas inutile d'indiquer brièvement les motifs qui déterminèrent le général Guérin à capituler : ce sera là, d'ailleurs, un nouvel exemple des dangers que présentent les négociations

avec l'ennemi. La nouvelle de la capitulation de Metz produisit dans la population un grand découragement, le général fut même sollicité de rendre la place ; il s'y refusa, mais il crut devoir solliciter du commandant des forces allemandes, général de Gayl, un armistice de quelques jours. Un parlementaire avait fait savoir que des négociations se poursuivaient pour amener un armistice général. La demande du général Guérin fut transmise à Versailles, et repoussée par M. de Moltke. En notifiant ce refus, le général de Gayl ne manqua pas d'insister sur l'inutilité d'une prolongation de la résistance ; il informa le commandant français qu'un nouveau bombardement plus terrible que les précédents aurait lieu le 16 novembre. Cédant à ces considérations, le général Guérin se décida à arborer le drapeau blanc, invoquant dans le journal de la défense cette excuse, qui provenait, sans doute, du général de Gayl : « La continuation de la lutte serait sans utilité pour la France » (1).

(1) Le général Guérin, baron de Waldersbach, faisait partie du cadre de réserve depuis 1865, lorsqu'au début de la guerre avec l'Allemagne, il rentra en activité et fut investi (22 juillet 1870), du commandement de la subdivision de la Meuse et de la place de Verdun. On a vu avec quelle fermeté le général a lutté jusqu'à la dernière heure pour défendre Verdun. La population assiégée sortait à peine des horreurs d'un bombardement de trois jours, qu'un officier parlementaire traversait les rues de la ville et était conduit au quartier général, d'après le cérémonial d'usage. Il avait pour mission officielle de demander un échange de prisonniers, en réalité, il était chargé de proposer une seconde fois au commandant de place de rendre Verdun à l'ennemi. Mais cette proposition fut repoussée avec

Maîtres de Verdun, les Allemands s'occupèrent activement du siège de Thionville. La possession de cette place leur permettait de continuer en toute sécurité leur route vers le nord et vers la Loire : en outre, le chemin de fer des Ardennes pouvait leur donner un puissant moyen de ravitaillement.

Le 15 août, un coup de main avait été inutilement tenté : jusqu'au 4 septembre, la place fut observée par des détachements tirés de l'armée de Metz, trop faibles pour risquer une sérieuse tentative. A cette date cependant, le commandant des deux bataillons et des deux régiments de cavalerie détachés devant Thionville, reçut l'ordre « de se rendre maître de la place par sommation ou par un coup de main » ; mais une reconnaissance suffit à prouver qu'il n'y avait aucun succès à espérer, et le commandant allemand dut renoncer à exécuter les ordres qui lui

énergie, dans une lettre que les journaux de la ville publièrent le 16 octobre, et dans laquelle nous lisons le passage suivant, qui fait le plus grand honneur au général Guérin de Waldersbach :

« Ni la pluie des bombes et des boulets, ni les privations auxquelles l'armée et la garde nationale peuvent être exposées ne les empêcheront de faire leur devoir jusqu'au dernier moment. Leur plus ardent désir est de se mesurer corps à corps avec les troupes prussiennes. Permettez-moi de vous dire, général, que c'est sur la brèche que nous vous attendons et que nous espérons que vous sortirez un jour de derrière les montagnes qui vous tiennent cachés à nos coups. »

Après la guerre, le général Guérin fut replacé dans la section de réserve. Il est mort à Guetrange, près de Thionville, le 16 juillet 1877, il était né à Coblentz (Rhin-et-Moselle), le 9 décembre 1803. (D. L.).

avaient été transmis. Plusieurs sorties de la garnison, la prise par les Français, le 17 septembre, d'un convoi de voitures allant de Sierck à Metz, enfin et surtout l'entrée dans la ville d'un important convoi de vivres venu par la ligne de Luxembourg, que les Allemands étaient impuissants à surveiller, attirèrent sur Thionville l'attention de l'état-major ennemi. Il était à penser, en effet, que le maréchal Bazaine bloqué dans Metz serait averti par quelque émissaire du ravitaillement de la place, et chercherait à se faire jour dans cette direction.

Malgré toutes les raisons qui devaient faire désirer une prompte reddition, il fut impossible aux Prussiens d'envoyer devant Thionville des renforts suffisants : on dut se borner à faire étudier par le général du génie Biehler les abords de la ville, et à lui faire apprécier la force de résistance que pouvait offrir le défenseur, en même temps que l'importance des moyens à employer pour en triompher. Il fut reconnu que la place, petite, étroite, ramassée pour ainsi dire dans un espace restreint, ne pourrait tenir longtemps si elle était bombardée. 60 pièces de gros calibre et 16 bataillons d'infanterie étaient jugés indispensables pour mener les opérations à bonne fin. Dans ces conditions, il fallut attendre la capitulation de Metz. Dès que le maréchal Bazaine eut déposé les armes, le commandant en chef de la 1re armée allemande, général de Manteuffel, détacha devant Thionville la 14e division (7e corps) sous les ordres du général Kamecke. 90 pièces prussiennes,

30 mortiers français, 7 compagnies de pionniers, et 13 compagnie d'artillerie de place arrivèrent successivement, et le 16 novembre, les opérations purent être conduites avec toute l'énergie recommandée au général Kamecke.

La place de Thionville n'était guère en état de faire une longue résistance : située sur la rive gauche de la Moselle, à 23 kilomètres de Metz, elle est entourée de hauteurs qui la dominent. Sur la rive gauche, les collines de Guentrange offrent à 3,000 mètres environ des positions favorables à l'attaque. Sur la rive droite, les collines du sud-est se prolongent jusqu'à une faible distance de la tête de pont. Au nord et à l'ouest, l'assaillant rencontre un obstacle sérieux : l'eau se trouve à un mètre au-dessous du sol. Les ouvrages de la rive gauche (cinq fronts bastionnés et une gorge, le long de la Moselle), se prêtent bien à une défense passive, et rendent toute escalade impossible, mais ils empêchent toute action extérieure de la garnison, l'espace manquant pour le déplacecement des troupes, et les portes mal couvertes pouvant être canonnées de loin. Les fortifications de la rive droite sont séparées par le canal en deux parties : un grand ouvrage à cornes construit par Cormontaigne, et la double couronne de Vauban qui lui sert de réduit. La place ne possède qu'une seule caserne à l'épreuve de la bombe : les magasins à poudre sont mal protégés contre un tir plongeant. La garnison se composait d'environ 4,000 hommes, parmi lesquels 2,500 mobiles. L'artillerie comprenait 6 officiers.

150 canonniers, et 300 artilleurs de la garde mobile, 209 pièces de place, siège ou campagne ; un grand nombre d'entre elles étaient rayées, notamment 18 obusiers et 24 long. Le génie se réduisait à deux officiers sans troupe. La garnison se trouvait sous les ordres du colonel Turnier, de l'état-major des places.

Dès le 11 novembre, le général Kamecke décida l'établissement, sur les hauteurs environnantes, de batteries de bombardement destinées à tirer jour et nuit sur les remparts et la ville. En même temps l'ordre fut donné d'ouvrir la première parallèle dans la nuit qui suivrait la première journée de bombardement. Les fronts ouest 5, 6, 7 furent choisis pour point d'attaque.

Le 13 novembre, les parcs d'artillerie et du génie s'établirent à Suzange, près d'Ayange, où s'était fixé le quartier général : le 16, les travaux de construction des batteries furent commencés ; les emplacements étaient déterminés ainsi qu'il suit (1) :

Sur la rive droite de la Moselle : huit batteries placées à Haute-Yutz, sur la hauteur à l'est d'Illange, et dans le bois d'Illange : armement 40 pièces (6 canons de 15 c. long. ; 6 canons de 12 long., 4 mortiers et 24 pièces de campagne).

Sur la rive gauche : onze batteries avec un armement total de 45 pièces de gros calibre ; au château de Serre, deux batteries de 4 canons de 16 cent. long.,

(1) Gœtze. *Opérations du corps du génie allemand.*

chacune ; à la Maison-Rouge, au nord de Thionville, trois batteries d'enfilade et de bombardement de 4 canons de 12 cent. chacune ; dans l'intervalle des deux groupes, cinq batteries de bombardement armées de 4 canons de 15 cent. court, et de 16 canons de 12 destinés à tirer sur la ville ; enfin à la Maison-Neuve, une batterie de 5 canons de 15 c. court.

Le 22 novembre, à 7 heures du matin, après une sommation repoussée par le commandant de place français, le feu commença : la vitesse du tir avait été fixée par heure à une moyenne de quatre coups par pièce pendant le jour, et un coup pendant la nuit. Le bombardement dura cinquante-trois heures : il ne fut interrompu que quelques heures dans l'après-midi du 23, pendant des pourparlers qui n'aboutirent pas, le colonel Turnier ayant déclaré « que le moment de signer une capitulation n'était pas encore arrivé ».

Dans la nuit du 22 au 23, les pionniers commencèrent l'ouverture de la premiere parallèle : la pluie tombant à torrents, il fallut au matin abandonner le travail, qui fut repris la nuit suivante.

La capitulation eut lieu le 24 au soir : 8,551 projectiles avaient été lancés sur la ville. « Les fortifications avaient peu souffert, écrit le capitaine Gœtze, mais presque toutes les casernes étaient détruites, ainsi que les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières. »

II

Les troupes disponibles de la première armée n'avaient pu se mettre en marche que le 7 novembre. Avant de se diriger vers le nord, il avait fallu, en effet, pourvoir à la mise en route des convois de prisonniers. Diverses modifications avaient eu lieu dans l'ordre de bataille des troupes du 8e corps. Le 7e régiment de Brandebourg avait été relevé par le 65e et les 67e et 72e par les 68e et 70e. La 1re division d'infanterie recevait l'ordre d'aller relever, devant Mézières, la division de landwehr Selchow; elle demeurait devant la place jusqu'au 21, époque à laquelle elle était à son tour remplacée par le détachement Schuler de Senden (formée d'une brigade combinée d'infanterie, d'une brigade combinée de cavalerie et de l'artillerie divisionnaire de la 3e division de réserve). Les défilés de l'Argonne étant sans cesse traversés par des francs-tireurs, la 3e division de cavalerie, renforcée d'un régiment d'infanterie et de deux batries, fut lancée dans la direction de Clermont. Ces troupes auxquelles se joignit la 1re division d'infanterie, envoyée, comme nous venons de le dire, devant Mézières, ne rencontrèrent aucune résistance.

Enfin, le 5 novembre, la 4e brigade était dirigée par chemin de fer sur La Fère; elle arrivait devant la place le 15 novembre.

Le 20 novembre, la première armée arrivait sur la ligne Compiègne-Noyon sans avoir rencontré de résistance, et la cavalerie se mettait en communication d'un côté avec l'armée de la Meuse, vers Clermont-sur-Oise, et de l'autre battait le pays dans la direction de Ham-Roye-Montdidier. La première armée ralliée successivement par tous les détachements, à l'exception de la 4e brigade comprenait :

	Fantassins.	Cavaliers.	Canons.
1er corps (y compris la 4e brigade).	19,148	1,084	84
8e corps	19,096	1,139	90
3e division de cavalerie	»	2,210	6
Total	38,244	4,433	180

Les instructions envoyées de Versailles au général Manteuffel, lui indiquaient comme objectifs Amiens et Rouen; toute liberté étant d'ailleurs laissée au commandant de la 1re armée pour la conduite des opérations. Le 23 novembre, le général Manteuffel résolut de se diriger sur Amiens, où il savait devoir rencontrer des troupes françaises. L'historien de la première armée allemande, le colonel chef d'état-major comte Wartensleben, explique cette résolution par la nécessité qui s'imposait alors aux Allemands de remporter une victoire destinée à empêcher les grandes puissances de prendre une attitude favorable à la France.

Il paraissait, en outre, urgent d'agir énergiquement dans le nord, car les incursions de la cavalerie

OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU NORD



Gravé par A. Martin. 100 Bd Sebastopol

du comte de Lippe et du prince Albrech n'inspiraient plus la même terreur qu'autrefois; partout mobiles et francs-tireurs s'embusquaient, et chaque marche coûtait quelques hommes aux Allemands. A Saint-Quentin, le préfet, M. Anatole de la Forge, avait auda-

cieusement résisté à une colonne prussienne qui s'était avancée le 8 octobre, et qui avait dû battre en retraite après quatre heures de lutte. Ce succès ne devait malheureusement pas préserver la ville : le 21 octobre, l'ennemi revenait en nombre, et frappait Saint-Quentin d'une contribution de 950,000 francs.

Quelques jours après, le 27 octobre, les cavaliers du comte de Lippe étaient vivement attaqués à Formerie et repoussés en désordre. Le général Senfft qui commandait à Beauvais, s'attendait à voir les Français marcher en avant, et le détachement de Clermont avait reçu l'ordre de s'apprêter à le rallier, en se portant par Macy-sur-Noailles, pour garder le défilé de Silly.

La situation était donc inquiétante pour l'ennemi, qui redoutait de voir les troupes françaises éparses dans le nord et dans le nord-ouest, se réunir et se jeter en avant, menaçant ainsi les grands magasins nécessaires au ravitaillement de l'armée d'investissement.

L'arrivée de la première armée allemande modifiait singulièrement la situation.

Les forces que les Allemands allaient rencontrer n'étaient d'ailleurs que très-imparfaitement organisées. M. Testelin avait été chargé de réunir une armée dans le nord. Le 15 octobre, le commissaire de la Défense nationale se fit adjoindre le colonel Farre, directeur des fortifications à Lille. Le 22 octobre, on avait déjà obtenu quelques résultats, lorsque le général Bourbaki vint prendre le commandement supé-

rieur de la région du nord. Le 6 novembre, la première division du 22e corps était en partie organisée. Les difficultés avaient été moins grandes qu'on ne le supposait au début. La capitulation de Metz amena, en effet, dans le nord une assez grande quantité d'officiers et de sous-officiers évadés, qui formèrent des cadres énergiques et pleins d'ardeurs. En outre, le ministre de la marine envoya 3,000 fusiliers-marins parmi lesquels il fut possible de recruter d'excellents artilleurs (1). Le 17 novembre, le général Bourbaki écrivait au ministre de la guerre :

... Je suis attelé à une besogne des plus ingrates, puisque, sans aucun aide, ayant besoin de tout, il m'a fallu armer aussi bien que

(1) **ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DU NORD**

Nota. — L'armée du Nord ne se composa d'abord que du 22e corps, fort de deux divisions jusqu'au 5 décembre, et de trois divisions à partir de cette date jusqu'au 15 décembre. L'arrivée d'une division de mobilisés amena la formation du 23e corps.

Commandant en chef : Général Faidherbe.
Chef d'état-major : Général Farre.

22e Corps.

Commandants successifs :
Général Bourbaki, jusqu'au 19 novembre.
Général Farre, jusqu'au 3 décembre.
Général Faidherbe, jusqu'au 10 ou 15 décembre.
Général Lecointe.

1re DIVISION.

Commandants successifs :
Général Lecointe.

possible les places du nord, les approvisionner de munitions, créer avec 6 dépôts de régiments d'infanterie et 4 dépôts de chasseurs à pied déjà épuisés, 4 brigades d'infanterie et, avec 45 dragons, tout un régiment, dont deux escadrons sont formés dès à présent.

Je n'avais aucune batterie d'artillerie; aujourd'hui, j'en possède 5; elles sont attelées et peuvent aller partout.

Ce sont de petits résultats. Néanmoins, pour les obtenir, il m'a

Général Derroja.

1re BRIGADE.

Commandants successifs :
Général Lecointe.
Général Derroja.
Colonel Aynès.

2e bataillon de marche de chasseurs.

67e de marche { 2 bataillons de marche du 75e.
1 bataillon de marche du 65e.

91e régiment de mobiles : 5e, 6e, 7e bataillons de mobiles du Pas-de-Calais.

2e BRIGADE.

Commandants successifs :
Général Derroja.
Colonel Pittié.

17e bataillon de marche de chasseurs.

68e régiment de marche { 2 bataillons de marche du 24e.
1 bataillon de marche du 64e.

46e régiment de mobiles (Nord).

Artillerie : trois batteries.

2e DIVISION.

Commandants successifs :
Général Paulze d'Ivoy.
Général du Bessol.

1re BRIGADE.

Commandants successifs :
Colonel du Bessol.

fallu surmonter bien des difficultés. Les cartouches chassepot me font défaut ; j'en fais faire le plus possible, mais la moindre action de guerre suffirait pour épuiser mes approvisionnements actuels. Je vais me rapprocher d'Amiens avec 3 brigades d'infanterie, 4 batteries d'artillerie, 2 escadrons de dragons et 2 escadrons de gendarmes.

Les ordres pour l'exécution de ce mouvement étaient déjà donnés,

Colonel Fœrster.
Colonel Brouard.
20e bataillon de chasseurs à pied.
69e de marche (2 bataillons du 43e, 8e bataillon infanterie marine).
44e mobiles (Gard).

2e BRIGADE.

Commandants successifs :
Colonel Rittier.
Colonel de Gislain.
18e bataillon de marche de chasseurs.
72e de marche (2 bataillons du 91e, 1 bataillon du 33e).
101e régiment de mobiles (Somme-Marne).
ARTILLERIE : trois batteries.

23e Corps.

Commandant : Général Paulze d'Ivoy.

1re DIVISION.

Commandants successifs :
Amiral Moulac.
Capitaine de vaisseau Payen.

1re BRIGADE.

Commandants successifs :
Capitaine de vaisseau Payen.
Lieutenant-colonel Michelet.
19e bataillon de marche de chasseurs.
Régiment de fusiliers marins.
103e régiment de mobiles (Nord).

dépose le général Bourbaki dans l'enquête du 4 septembre, j'espérais pouvoir surprendre Beauvais et peut-être Chantilly, que je savais être un des centres d'approvisionnement de l'ennemi, lorsque je reçus, le 19 novembre, un télégramme me prescrivant de remettre le commandement au général Farre, en attendant l'arrivée de mon successeur, et de me rendre à Tours.

2e BRIGADE.

Commandant : Capitaine de frégate de La Grange.

24e bataillon de marche de chasseurs.

5e bataillon de mobilisés du Pas-de-Calais (?)

47e mobiles (Nord).

48e mobiles (Nord).

2e bataillon de marche du 65e (?)

ARTILLERIE : trois batteries (dont 2 de la garde mobile).

2e DIVISION (*mobilisés*).

Commandant : Général Robin.

1re BRIGADE.

Commandant : Colonel (auxiliaire) Brusley.

1er régiment de mobilisés.

6e id.

2e BRIGADE.

Commandant : Colonel (auxiliaire) Amos.

3e régiment de mobilisés.

4e id.

ARTILLERIE : deux batteries mobilisées.

RÉSERVE D'ARTILLERIE : trois ou quatre batteries.

CAVALERIE : Deux escadrons de gendarmes mobilisés.
Trois escadrons du 7e dragons.
Un peloton du 8e dragons.

GÉNIE : Deux comprgnies.

En outre de ces deux corps d'armée, opéraient de concert avec l'armée du Nord :

La brigade du colonel Isnard (Fractions des 3e et 24e de ligne, mobiles des Ardennes) et la brigade du colonel Paulzy (Mobilisés du Pas-de-Calais).

Une manifestation hostile au général Bourbaki, qui s'était produite à Douai, était la raison de cette révocation, ou mieux de la modification apportée à la situation du commandant de l'armée du Nord, puisque nous le retrouverons sur la Loire et dans l'Est.

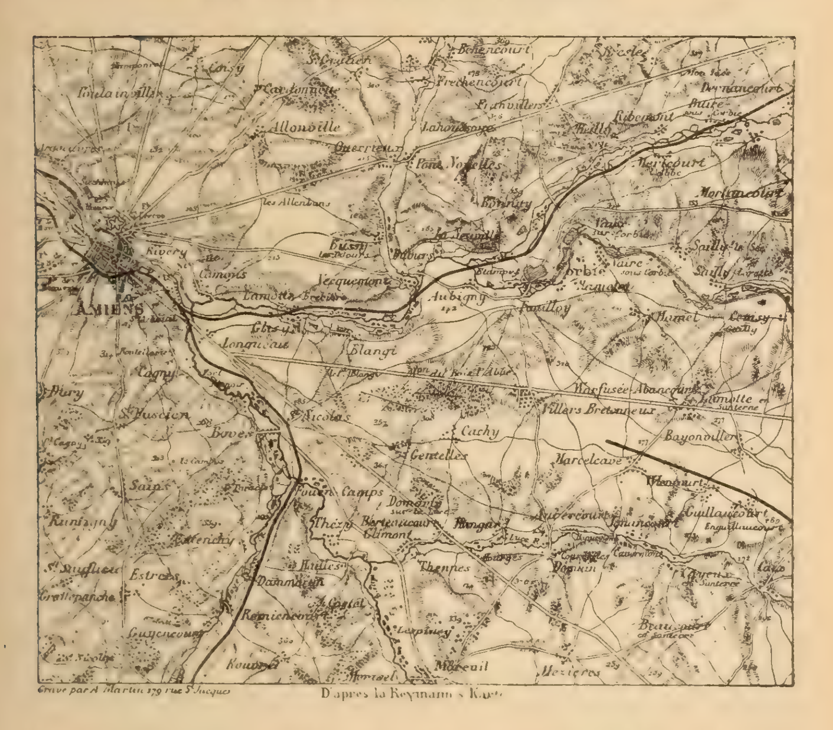
Le coup de main sur Chantilly, que le général Bourbaki se disposait à entreprendre, aurait-il eu d'heureux résultats ? Il est permis d'en douter : tenté un mois, ou quinze jours plus tôt, il pouvait réussir, mais à cette date, en effet, nous n'avions plus affaire seulement à quelques escadrons de cavalerie : les troupes du général Manteuffel entraient en ligne ; elles étaient, dès le 21, assez rapprochées pour pouvoir se porter sur le point menacé.

Avant son départ, écrit le général Faidherbe (1), le général Bourbaki avait eu le projet d'aller s'établir avec le 22e corps, dès qu'il serait formé, au sud d'Amiens, le long du chemin de fer de Rouen ; cette position était fort bonne pour se porter sur Beauvais ou sur Creil, mais n'était plus acceptable quand l'ennemi s'avançait en forces par la route de Montdidier, par celle de Roye et le long du chemin de fer de Torgnier, en s'étendant jusqu'à la Somme.

Ajoutons enfin que ce mouvement de concentration n'avait pas échappé à l'ennemi qui, d'après l'ouvrage du colonel Wartensleben, lui attribuait une importance excessive, en pensant que l'intention du général Bourbaki « était de s'opposer au mouvement en avant de la 1re armée, » alors que la résolu-

(1) *Campagnes de l'armée du Nord.*

BATAILLES DE VILLERS-BRETONNEUX ET DE PONT-NOYELLES



Gravé par A. Martin 179 rue S. Jacques — D'après la Reymann's Karte

tion prise de se porter sur Chantilly semble indiquer au contraire que le commandant de l'armée du nord n'était que très imparfaitement renseigné sur l'arrivée du général Manteuffel.

Lorsque la nouvelle de la marche des Allemands parvint à Amiens, l'armée du nord se concentra en toute hâte aux environs de la ville. Elle ne comprenait alors que les deux premières brigades du

22e corps et la garnison commandée par le général Paulze d'Ivoy : le tout formant un total de 25,000 hommes avec 42 pièces de canon. Le général Farre choisit avec soin sa position de combat : en se plaçant sur la rive droite de la Somme, on se bornait à la défense stricte des retranchements construits autour d'Amiens (1). Ces retranchements étaient malheureusement très incomplets et mal armés (il n'avait été possible de réunir que douze pièces). En outre, le choix de cette position découvrait Corbie, et livrait aux Allemands la voix ferrée d'Amiens à Arras. Il sembla préférable de s'établir sur les hauteurs de la rive gauche entre la Somme et l'Avre. Les troupes françaises prirent position le long d'une ligne transversale de Villiers à Cachy et à Gentelles, la droite appuyée à la vallée de l'Avre. A Villers-Bretonneux, point culminant des hauteurs, commençait une seconde ligne défensive suivant l'arête qui descend à Longueau, arête couverte de bois et qui prend en flanc les approches d'Amiens. La retraite était assurée par de nombreux ponts. Le défaut principal de cette position était l'étendue excessive des lignes de défense qui mesuraient vingt-deux kilomètres depuis Saleux sur la Celle jusqu'à Corbie. Le

(1) Dans sa déposition devant la Commission d'Enquête, le général Paulze d'Ivoy semble attribuer cette résolution de se porter sur la rive gauche à un étrange motif : «... Ce sont, dit-il, de jeunes généraux qui ont voulu conduire cette affaire, et comme j'étais le plus ancien, et que je commandais à Amiens, ils ont opéré à cinq lieues en avant de la ville. »

temps manquait, en outre, pour creuser quelques retranchements, notamment en avant de Villers-Bretonneux et de Boves.

Dès le 23 au soir, en effet, le contact était pris avec l'ennemi. Les francs-tireurs s'engageaient à Villers-aux-Érables avec les Allemands, et le lendemain le colonel du Bessol rencontrait à Mézières le 14ᵉ uhlans soutenu par une compagnie de chasseurs et deux pièces. Après un vif combat, les Prussiens se retiraient sur le Quesnel puis sur Bouchoir. Le 25 quelques coups de feu furent échangés avec les coureurs ennemis, et le 26, le 20ᵉ bataillon de chasseurs français renforcé par une compagnie du 43ᵉ eut à combattre auprès de Gentelles, tandis qu'aux environs de Boves les tirailleurs du 1ᵉʳ bataillon de chasseurs et du 24ᵉ de ligne arrêtaient une colonne prussienne partie de Moreuil.

Le 27 au matin, la 3ᵉ brigade du 22ᵉ corps occupait Corbie et les villages environnants, Villers-Bretonneux, Cachy et Gentelles, elle était soutenue par la 1ʳᵉ. La 2ᵉ était établie à Boves-sur-l'Avre, à Camon-sur-la-Somme et à Dury, de façon à couvrir au besoin la retraite par Longueau : le général Paulze d'Ivoy s'était porté avec ses troupes au sud d'Amiens, formant ainsi l'aile droite française.

Du côté des Allemands, le général Bentheim, qui avait remplacé le général Manteuffel dans le commandement du 1ᵉʳ corps, partit du Quesnel et de Bouchoir marchant sur la ligne Thezy-Demuin, et formant la droite de l'armée allemande, l'extrême

droite couverte par la division de cavalerie. A l'aile gauche, la 15e division allemande se porta sur Fouencamps et Sains, tandis que la 16e division s'avançait sur Hébecourt et Plachy-Bacouel, dans le but de couper le chemin de fer de Rouen.

L'action s'engage d'abord à l'aile droite des troupes du 1er corps d'armée prussien ; les régiments allemands 4 et 44 se portent sur le bois de Domart que nos avant-postes abandonnent, en se repliant sur Gentelles. En même temps, deux bataillons du même corps se jettent sur une tranchée au sud de Villers-Bretonneux, et s'en emparent. Le général Bentheim fait alors appuyer sur la droite, tout en laissant à son aile gauche de nombreux tirailleurs dans les bois de Hangard et de Domart. L'ennemi se rend maître du village de Cachy, malgré la résistance d'un bataillon du 43e ; mais le général Farre fait reprendre l'offensive par les troupes qui se trouvent en seconde ligne à Villers-Bretonneux : Le 20e bataillon de chasseurs et le 9e bataillon de mobiles s'élancent au pas de course, et chassent les Prussiens du village. En même temps, le 4e bataillon du nord conduit par le général Lecointe dégage le village de Gentelles, et repousse les tirailleurs ennemis dans le bois de Domart. Entre Cachy et Villers-Bretonneux, la lutte ne nous est pas favorable. Le colonel du Bessol est blessé, nos dernières réserves sont engagées, et cependant, il nous faut reculer pied à pied. Le général Farre fait alors porter une batterie de 12 et une batterie de 8 à la gauche de

Villers. Cette puissante artillerie rétablit le combat : protégés par elle, l'infanterie de marine, le 2e bataillon de chasseurs et la compagnie du génie se maintiennent sur leurs positions. Sur la droite (française) et au sud de Villers-Bretonneux, notre résistance est moins heureuse. Le général Bentheim a fait avancer toute l'artillerie du 1er corps d'armée : deux batteries à cheval s'établissent au nord de Domart, quatre batteries prennent position à l'est du bois de Hangard, où elles appuient deux batteries de la 1re division ; enfin quatre batteries se tournent contre Gentelles ; le feu de ces pièces arrête les tirailleurs français qui, du village de Gentelles, cherchent à déborder l'aile gauche du 1er corps prussien. A trois heures et demie, un renfort de trois bataillons, une batterie et un escadron permet à l'ennemi de prononcer plus vigoureusement l'attaque sur la ligne Cachy-Villers-Bretonneux. Deux batteries de 4 portées à la droite française de Villers épuisent leurs munitions, et sont forcées de se retirer, nos mobiles assaillis de front et de flanc cèdent leurs positions, et les Allemands abordent le village de Villers-Bretonneux, que défendent jusqu'à la dernière heure les marins, le 2e bataillon de chasseurs et une compagnie du génie. Sur l'ordre du général Farre, la retraite s'opère dans la direction de Corbie, mais nos soldats acharnés à combattre, luttent de maison en maison, et ce n'est qu'à grand'peine qu'ils parviennent à se dégager, et à prendre la direction indiquée : la compagnie du génie perd la moitié de ses hommes.

La bataille, perdue sur la gauche française, n'avait pas été plus heureuse à la droite. Les villages de Boves, Cagny et Longueau n'étaient protégés que par peu de troupes : une partie de la garnison envoyée par le général Paulze d'Ivoy garnissait les retranchements qui couvraient la ville au sud. Une colonne composée de quelques compagnies du 2e chasseurs de marche, du 43e de ligne et du 4e bataillon des mobiles de la Somme s'était le matin portée en avant de Dury, à la rencontre de l'ennemi, qu'elle rencontra un peu en avant de Sains.

Nos soldats, dépourvus d'artillerie et inférieurs en nombre, abandonnent successivement toutes leurs positions, Fouencamps et Paraclet, aux mains de la 3e brigade allemande, et se retirent en toute hâte derrière les épaulements à peine ébauchés que protègent neuf pièces de canons imparfaitement approvisionnées. Maître des approches de nos retranchements, le général Gœben, qui commande le 8e corps d'armée ennemi, fait occuper Saint-Fuscien par l'avant-garde de la 29e brigade ; puis, la position de Boves se trouvant ainsi tournée par la droite, il fait attaquer le village par la 15e division ; le vieux château de Boves, intrépidement défendu par deux compagnies du 33e et du 24e de ligne, est enlevé, et sur toute la ligne de Boves à Gentelles nos troupes sont vivement pressées. Sur notre gauche, le colonel Pittié (1) parvient à se maintenir avec un bataillon du

(1) Il fit d'abord partie de l'armée de Metz, mais « enfermé par la capitulation, le jeune commandant pensait, comme beaucoup de ses

24e et le bataillon de mobiles du Nord, qui a combattu jusqu'alors au bois de Domart ; mais sur la droite, le 1er chasseurs, le 33e de ligne et le 5e mobiles sont tournés par les marais, et pris à revers par les Allemands, qui tiennent les villages de Saint-Fuscien et de Cagny. Le colonel Derroja, qui commande la 2e brigade du 22e corps rallie ses troupes un moment

camarades, que nul revers ne devait abattre une nation qui combat pour son honneur et son indépendance. Aussi le vit-on, après avoir rejeté les chaînes de l'ennemi, rejoindre les armées en formation dans le Nord ». Il fut nommé lieutenant-colonel le 8 novembre 1870, puis colonel du 68e le 20 décembre 1870, chargé du commandement de la 2e brigade de la 1re division du 23e corps d'armée.

A Pont-Noyelles, où il reçut sa quatrième blessure, sa brigade contint l'attaque des colonnes allemandes sur notre droite. Dans le commandement de cette même brigade, à Bapaume, il mérita les éloges du général en chef, qui dit dans son rapport :

« Les hauteurs avancées de gauche furent assaillies six fois par des troupes fraîches qui se renouvelaient sans cesse, six fois, nos soldats, animés par le courage et l'intrépidité du colonel Pittié, repoussèrent ses assauts. »

Après la guerre contre l'Allemagne, il vint à l'armée de Versailles et prit part au second siège de Paris. Remis lieutenant-colonel, le 15 novembre 1871, par la Commission de revision des grades avec rang du 8 novembre 1870, il fut affecté au 42e de ligne, et promu colonel du 61e le 29 décembre 1874. C'est dans cette situation que M. Jules Grévy l'appela auprès de lui comme secrétaire général de la Présidence et comme chef de la Maison militaire.

Promu général de brigade le 3 juin 1879 et général de division le 28 avril 1883, il fut chargé en Russie et en Espagne de missions diplomatiques qui servirent encore à remettre en relief ses aptitudes diverses. Malheureusement la mort vint arrêter une carrière déjà si bien remplie ; car le général mourut le 3 décembre 1886, âgé de 57 ans. (D. L.)

ébranlées et les jette à la baïonnette sur les Allemands. Devant cette attaque que mène intrépidement le commandant Zédé, les Prussiens s'arrêtent, donnant ainsi le temps aux Français de s'écouler par Longueau.

A l'extrême gauche, la 16e division allemande s'est portée sur Hébecourt : la 32e brigade n'avance que pas à pas, contenue par les marins et le bataillon de fusiliers qui se font tuer sur leurs pièces, après avoir décimé le 9e hussards. « Le village et la forêt furent enlevés avec grande effusion de sang, écrit le colonel Wartensleben, car dans ces circonstances on ne faisait guère merci. » Maîtres d'Hébecourt, les Allemands se portent sur Dury (1), et sont vivement

(1) Nous croyons devoir citer ce passage extrait d'un récit du combat d'Hébecourt de M. Edmond Fiquet. « ... La bataille de Dury retrouva les chasseurs à pied, fermes dans la position qui leur avait été confiée et l'histoire de cette bataille dira comment sut mourir l'audacieux Boisguillon qui inspirait une telle ardeur à ses soldats.

J'ai raconté le combat, mais comment pourrais-je, habitants d'Hébécourt, détourner les yeux de ce qui se passait dans nos foyers, pendant cette fureur guerrière.

Un ennemi, ivre de vin et de colère, entrait dans le pays, tirait sur nos maisons, croyant sans doute y trouver des troupes qui en étaient absentes, envahissait nos demeures qu'il fouillait avec une audace brutale révélant encore plus la crainte que la bravoure, frappait et mutilait plusieurs d'entre nous, séparait, au mépris de tous les droits, au mépris de toutes conventions internationales, le fils et l'époux, de la mère et de l'épouse, faisait des habitants inoffensifs prisonniers de guerre, et, de par l'unique droit de la force, prenait des ôtages qu'il enchaînait et traitait avec une barbarie dont on ne trouve d'exemple que chez les peuples de l'antiquité.

canonnés par les pièces établies dans les retranchements, malgré la supériorité de son artillerie, l'ennemi ne peut triompher de cette résistance, que dirige le lieutenant de vaisseau Meunier : la nuit met fin au combat.

Pendant toute la durée de la lutte, le général Manteuffel, ignorant le faible effectif des troupes françaises, avait redouté de voir son armée coupée en deux. La disposition du terrain obligeait les deux

Au milieu de cette pompe funèbre, je ne puis passer vos noms sous silence, Lefebvre et Joly, regrettés concitoyens, victimes infortunées et inoffensives de la brutalité allemande ! Sans armes, sans que vous ayez marqué aucune intention de résistance, les balles ennemies dirigées par des volontés froidement cruelles vous frappèrent dans vos foyers. Captif moi-même, je me souviendrai toujours, d'avoir vu, à genoux, pleurant et sanglotant sur le corps sans vie de son époux, la femme de Blimont Lefebvre, dont le ciel eut pitié en l'appelant à lui, cinq mois, jour pour jour, après ces tragiques événements.

Scènes horribles, scènes affreuses qui font moins aimer l'humanité capable de tels excès et qui, tôt ou tard, appellent la vengeance de Dieu sur ceux qui les commandent.

L'ennemi, pour légitimer de telles horreurs, pour expliquer la destruction et le pillage affreux auxquels il se livra dans vos demeures, allégua la perte d'un officier, d'un prince, le prince de Hastenfeld. Facile revendication, triste vengeance que celle qui consista à tuer les faibles pour faire acquitter les hasards des batailles.

Mais était-ce donc aussi pour payer la mort du prince de Hastenfeld, que le lendemain, notre héroïque compagnon de captivité Lelièvre (de Plachy), était lâchement, sous les yeux de mon père et sous les miens, haché de coups de sabre et de baïonnettes et condamné ensuite, à l'ambulance de Dury, à une agonie sans exemple. » (D. L.)

corps d'armée : le 8e, qui combattait sur la gauche allemande, et le 1er, qui formait la droite, à demeurer séparés, laissant un vide au centre dans la direction de Thenne. Une vigoureuse offensive se produisant de Gentelles pouvait changer l'issue de la bataille, aussi le général Manteuffel prit-il position sur le plateau au nord de la Luce, où il demeura jusqu'au soir avec un bataillon et quelques hussards, fort inquiet sur le combat dont il ne put connaître les résultats que le lendemain.

Des deux côtés l'action avait été vive, et les jeunes troupes de l'armée du Nord, réunies en toute hâte, à peine embrigadées, avaient, pour leur début, tenu vaillamment tête aux soldats aguerris de la première armée allemande. Les Prussiens comptaient 66 officiers et 1,184 hommes hors de combat. Les pertes des Français atteignaient 1,380 hommes, plus un millier de prisonniers.

L'ennemi pensant que la lutte recommencerait le lendemain, ne troubla pas la retraite qui s'opéra en quatre colonnes, d'Amiens et de Corbie. La première, sous les ordres du général Lecointe, se dirigea vers Doullens. La deuxième, avec le général Paulze d'Ivoy, vers Pas ; le général Farre marcha vers le nord avec le troisième détachement, pendant que le quatrième longeait le chemin de fer par Albert et Achiet. Le colonel Crouzat, commandant l'artillerie de la garde nationale, dirigeait pendant ce temps la plupart des pièces sur Abbeville et Montreuil.

Le 28 au matin, les Allemands s'avancèrent vers

les retranchements, et leurs patrouilles constatèrent que les Français s'étaient retirés : la 16e division prit aussitôt possesion de la ville d'Amiens, que le 40e régiment occupa vers midi. La citadelle, vieille et grande fortification bastionnée qui commande au loin la plaine sur la rive droite, était seule occupée par les Français. Sa garnison, forte de 450 hommes, était commandée par un officier énergique, le capitaine Vogel, qui s'était empressé de tout préparer pour une vigoureuse défense ; 22 pièces de canon lisses armaient les remparts. Un peu après midi, un parlementaire vint sommer la citadelle de se rendre, mais le commandant Vogel déclara qu'il tiendrait jusqu'à la dernière extrémité. Le 29 au matin, sur l'ordre du général Barnekow, commandant la 16e division allemande, il fut procédé à une tentative de vive force



Le général Von Stiehle,
Chef d'état-major du prince Frédéric-Charles.

qui n'amena aucun résultat : la première compagnie de pionniers et un peloton du 40e régiment d'infanterie furent repoussés, avant d'avoir pu atteindre le rempart. Dans la soirée, tous les préparatifs furent faits pour le bombardement : deux ponts furent jetés, l'un sur la Somme, l'autre sur le canal qui lui est parallèle, et les batteries se mirent en position pour ouvrir le feu, mais le drapeau blanc fut, sur ces entrefaites, arboré sur la citadelle. Le capitaine Vogel avait été tué, et sa mort avait jeté le découragement parmi les artilleurs de la garde mobile, qui ne pouvaient se décider à tirer sur leur ville natale (1).

Une heureuse nouvelle était encore parvenue au commandant en chef de la 1re armée : La Fère s'était rendu le 27 novembre, le jour même de la bataille de Villers-Bretonneux.

(1) Vogel tomba foudroyé dans une embrasure en voulant pointer lui-même une pièce.

Une tombe lui a été élevée par les assiégeants eux-mêmes, qui ont ainsi rendu hommage à son patriotisme. Elle est surmontée d'une croix de bois, portant cette inscription en Allemand :

« Ci gît le brave commandant Vogel, tombé le 30 novembre 1870, en défendant la citadelle d'Amiens ; cette croix a été posée par les soldats prussiens. »

Plus tard, le général de Cissey, alors ministre de la guerre, après avoir fait transférer au cimetière de la Madeleine les restes du commandant Vogel, prescrivit qu'une plaque commémorative marquât la place où ce brave officier avait péri dans l'accomplissement de son devoir.

Cette plaque est en marbre noir et porte l'inscription suivante : « A la mémoire de Jean-François Vogel, né le 7 février 1821, à

Cette petite ville de 4,000 habitants, située au bord de l'Oise, à trente kilomètres au nord de Soissons, sur le chemin de fer et la grande route de Laon à Paris par Compiègne, est dominée à l'est et à l'ouest par des hauteurs sur lesquelles peut s'établir l'artillerie ennemie. Ses fortifications sont insuffisantes, elles se réduisent à un grand mur crénelé et couvert en partie par un rempart en terre : une petite tête de pont protège les routes de Compiègne et de Cambrai. La place n'a pas d'abri à l'épreuve. Cent douze bouches à feu armaient les remparts. Le 24 octobre, deux batteries de campagne du 13e corps avaient essayé, sans succès, d'amener la reddition ; il ne fut

Buschswiller, département du Bas-Rhin, soldat volontaire à dix-huit ans, capitaine à trente huit ans, commandant en 1870, la citadelle d'Amiens, tué glorieusement à son poste par les balles prussiennes le 29 novembre de cette même année, honoré par l'ennemi qui fut témoin de son courage. »

Dans le cimetière de la Madeleine, il existe aussi un monument élevé par la ville, à la mémoire des soldats français, morts pour la défense de la patrie.

Les noms des officiers et soldats, et les numéros des régiments sont gravés sur les côtés.

A Villers-Bretonneux, sont inhumés 156 soldats. Une pyramide se dresse sur leur sépulture avec cette inscription : « Aux soldats français tombés à Villers-Bretonneux, en combattant pour la patrie, le 27 novembre 1870. Le long de la route de Doullens à Moreuil, sur le terrain même où a eu lieu le combat de Villers, un comité privé a construit une chapelle commémorative. Sur la face principale, on lit : « Ce monument a été élevé en mémoire des soldats tombés sur le champ de bataille, le 27 novembre 1870, en combattant pour la défense de la patrie. »

A Boves et à Dury, on remarque d'autres monuments. (D. L.)

possible de s'occuper activement des opérations de siège qu'après l'arrivée de la 4e brigade d'infanterie allemande, détachée de Metz le 5 novembre par le général Manteuffel, au moment même où il allait entreprendre sa marche vers le nord. Le parc de siège comprenait 8 canons de 15 c., 12 canons de 12 c. et 8 mortiers français de 22 c. Sept batteries furent établies à 11 et 1,500 mètres des fortifications. Le 25 novembre, à huit heures du matin, le feu fut ouvert sur les ouvrages et la ville : la place riposta avec 24 pièces qui furent presque aussitôt réduites au silence. Après trente heures de bombardement, pendant lesquelles 1,800 projectiles furent lancés sur la ville, le drapeau blanc fut arboré.

Le commandant de la 24e brigade prussienne, général Zglinitzki, reçut aussitôt du général Manteuffel, l'ordre de se diriger sans retard sur Noyon où il arriva le 28 novembre.

La résolution du général Manteuffel de marcher sur Rouen au lendemain même de la bataille de Villers-Bretonneux, était inspirée par l'audace toujours croissante des troupes réunies sous le commandement du général Briand. A la suite de la prise de Gisors, les Français avaient abandonné la ligne de l'Epte pour se retirer derrière l'Andelle, mais des escarmouches, souvent heureuses pour nos armes, tenaient chaque jour en éveil les cavaliers du prince Albrecht et du comte de Lippe. Le 6 novembre, des uhlans du 1er régiment de la Garde furent attaqués par des francs-tireurs sur la route d'Étrépagny au

Thil ; le lendemain une colonne prussienne se dirigea de ce côté avec une section d'artillerie, dispersa un bataillon de mobiles de l'Oise, et, suivant l'habitude invétérée de ces coureurs, fusilla deux habitants soupçonnés d'avoir favorisé les francs-tireurs. A ce moment, le colonel Laigneau arrivait avec ses chasseurs d'Écouis, et chassait l'ennemi qui se retirait en toute hâte. Partout, à partir de ce moment, les uhlans sont accueillis par des coups de feu ; à Forêt-la-Folie, à Guitry-la-Forêt, les Prussiens fusillent impitoyablement les habitants : huit paysans qui reviennent des champs sont égorgés un à un ; le 8 novembre, au nord-ouest de Tierceville, des cavaliers saxons reçus à coups de fusil : à Hébécourt, les Prussiens tombent sous les balles des compagnies franches. Ces succès décidèrent le gouvernement français à tenter une attaque sur Gisors. Les troupes qui tenaient la campagne dans la Seine-Inférieure comptaient 16,000 hommes avec dix-huit canons. La situation de cette petite armée se trouvait depuis quelques jours compromise sur sa droite par la retraite du général Kersalaun qui, commandant la division de l'Eure, avait cru devoir évacuer Évreux, sur une pointe audacieuse du général de Bredow. Le général Briand concentra aussitôt toutes ses troupes, et se porta en avant. Vernon fut occupé le 25 septembre, à la suite d'un combat soutenu par les mobiles de l'Ardèche ; le lendemain même, un détachement de la brigade Redern fut repoussé près de Pacy-sur-Eure. La nuit du 29 au 30 novembre fut

fixée pour la tentative contre Gisors. L'attaque devait se produire de trois côtés à la fois. Sur la gauche, le colonel Mocquard devait intercepter à Trie-Château la route de Beauvais, à droite, les mobiles de l'Oise avaient l'ordre de contourner Gisors, et de couper la retraite à l'ennemi par la route de Pontoise. Le général Briand s'était réservé la direction de la colonne principale chargée d'attaquer directement Gisors. Nos forces étaient de beaucoup supérieures à celles des Allemands. Nous comptions en ligne environ 10,000 hommes et 10 canons, auxquels le comte de Lippe ne pouvait opposer qu'un régiment d'infanterie, 16 escadrons et 3 batteries. Malheureusement, le mouvement s'opéra de nuit. A Étrépagny, la colonne du général Briand rencontra l'ennemi. Les Saxons, surpris, furent repoussés en désordre, laissant dans nos mains une centaine de prisonniers. A la suite de ce combat, l'expédition sur Gisors fut suspendue : le lendemain, les Saxons se portèrent en force à Étrépagny, brûlèrent les maisons et reprirent le chemin de Gisors, après avoir eu la précaution de brûler les pompes à incendie. « De même que les Prussiens ont trop souvent souillé leurs victoires, les Saxons eurent à cœur de déshonorer leur défaite (1). » Vingt-quatre heures après le combat d'Étrépagny, le général Briand reçut à Fleury-sur-Andelle une dépêche du ministre de la guerre qui lui prescrivait de réunir toutes ses troupes, et de se diriger sur Paris. Le

(1) Rolin. *La Guerre dans l'Ouest.*

2 décembre, cet ordre fut confirmé; mais le lendemain, sur les observations de M. Estancelin, le général Briand fut averti qu'il pouvait disposer de ses forces pour défendre Rouen. Malheureusement, trois jours avaient été perdus : le mouvement sur Paris avait reçu un commencement d'exécution, et les troupes étaient dispersées depuis Fleury-sur-Andelle à l'aile droite, jusqu'à Buchy sur la gauche. C'est dans ces conditions que nous allions avoir à combattre l'armée prussienne.

Le 1er décembre, le général Manteuffel s'était mis en marche sur Rouen avec les 1er et 8e corps. Il avait laissé à Amiens un détachement composé de la 3e brigade d'infanterie et de la 6e brigade de cavalerie. Le général Grœben qui commandait ce détachement avait pour instruction de se maintenir sur la défensive, en cherchant par tous les moyens à empêcher un rassemblement des Français derrière la Somme.

Le général Manteuffel disposait pour son expédition sur Rouen de 43 bataillons d'infanterie, 31 escadrons et 168 canons : la 4e brigade, précédemment chargée du siège de La Fère, avait rallié le 1er corps, et la brigade de dragons de la Garde stationnée à Beauvais était adjointe à l'armée. Le 2 décembre, le quartier général était à Granvilliers. Le 3, le 8e corps formant l'aile droite, avait ses têtes de colonnes à Forges; le 1er corps était à l'aile gauche, ses avant-postes à Gournay; au centre, la 30e brigade occupait Pommereux, au sud-est de Forges.

Les troupes françaises qui allaient recevoir le choc de la 1re armée allemande étaient sous le commandement du lieutenant-colonel de Beaumont. Après avoir occupé Gaillefontaine, dans la journée du 1er décembre, elles se retirèrent sur Buchy dans la matinée du 3, malgré les ordres formels du général Briand qui prescrivait de tenir à tout prix. A la nouvelle de ce mouvement de retraite, le capitaine de vaisseau Mouchez qui, précédemment chargé de la mise en état de défense du Havre, avait été appelé à Rouen le 20 novembre pour élever les ouvrages de fortification autour de la ville, fut investi du commandement supérieur et de la défense du pays de Bray, en remplacement du colonel de Beaumont. La tâche ainsi confiée au dernier moment à cet officier de marine, était lourde et presque impossible à remplir. Le général Manteuffel occupait déjà Neufchâtel, Forges et Gournay, et l'autorité militaire comme le conseil municipal de Rouen ignoraient encore la marche de l'ennemi et lui prêtaient l'intention de se diriger sur Paris. Le corps de Buchy séparé des troupes de Fleury-sur-Andelle comprenait environ 12,000 hommes avec 11 canons : les forces de la 1re armée allemande dépassaient 35,000 hommes. Enfin, le manque absolu d'organisation se faisait cruellement sentir : les soldats ne recevaient pas de vivres, et les bataillons de mobiles étaient déjà débandés avant d'avoir vu l'ennemi. Dans ces conditions, la lutte était impossible ; les forces du général Briand auraient pu, quelques jours avant, exercer

une heureuse influence si elles s'étaient rapprochées d'Amiens et avaient agi de concert avec le général Farre; mais, seules en ligne contre la puissante armée allemande, elles n'étaient capables d'aucune résistance sérieuse.

Le premier soin du commandant Mouchez fut de faire venir des vivres de Rouen ; puis, jugeant que le pays découvert qui environne Buchy lui retirait toute chance de résister, il résolut de se retirer plus en arrière, vers Quincampoix, afin de s'appuyer sur la forêt Verte et de se trouver à proximité des retranchements qu'il avait fait élever autour de Rouen. Deux reconnaissances furent envoyées dans la matinée du 4 décembre, dans la direction de Forges et de Neufchâtel, pour recueillir quelques indications sur les positions occupées par l'ennemi. Le colonel Mocquard, chargé de l'expédition sur Forges avec environ 3,000 hommes, rencontra les Allemands aux environs de Mauquanchy; c'était la 29e brigade conduite par le général Kummer. La retraite s'opéra de notre côté précipitamment après quelques instants de lutte seulement.

La colonne envoyée sur la route de Neufchâtel heurta de son côté l'ennemi près de Rauquemont, et fut dispersée après un court engagement. Une diversion opérée à propos près de Bosc-le-Hard par quelques-unes des troupes de Fleury-sur-Andelle que le général Briand avait appelées en toute hâte, permit aux mobiles un peu vivement pressés de se dégager et d'opérer leur retraite. Pendant que se livrait ce

dernier combat, les mobiles du colonel Mocquard étaient arrivés en désordre à Buchy, la panique avait gagné les troupes déjà démoralisées, et le général Kummer avait pu occuper, sans coup férir, cette position qu'il trouva abandonnée.

Les fuyards apportèrent à Rouen la nouvelle de la déroute, Le général Briand prescrivit aussitôt au corps de l'Andelle de le rallier et s'efforça d'organiser la défense. Enserrée entre des hauteurs qui la dominent de toutes parts, la riche cité de Rouen se prêtait peu à une lutte sérieuse. D'après un projet émanant d'un ingénieur des ponts et chaussées et adopté par le comité militaire, la ville devait être entourée d'une série de retranchements qui ne mesuraient pas moins de quarante kilomètres de longueur et devaient être défendus par 46 pièces de marine, mais les travaux étaient à peine ébauchés, et deux pièces seulement se trouvaient en position.

Cependant, le conseil municipal et le général Briand étaient tombés d'accord qu'une ville comme Rouen ne pouvait se rendre sans résistance. Dans la nuit même du 4 au 5, le général Briand déclarait à quatre heures du matin à la municipalité qu'il persistait dans son projet de défense : une heure après, il battait en retraite, et les diverses troupes qui occupaient déjà leurs postes de combat recevaient l'ordre de se retirer sur la rive gauche de la Seine. Le mouvement sur le Havre s'opéra dans des conditions déplorables. La rigueur excessive de la température, les privations endurées, le manque d'autorité du

commandement enfin amenèrent une déroute regrettable et lorsque, le 6 au matin, le général Briand arriva à Honfleur, après avoir franchi en trente heures plus de 80 kilomètres, la moitié de ses soldats avaient quitté les rangs.

Cette retraite précipitée après les engagements pris a été sévèrement jugée : le conseil municipal de Rouen s'est associé à ces critiques, et une proclamation émanant de lui a fait peser sur le général Briand la responsabilité des événements accomplis. Dans sa déposition devant la commission d'enquête M. Raoul Duval fournit de son côté une appréciation analogue.

Le bruit de la retraite se répandit promptement dans la ville de Rouen ; cette nouvelle donna lieu à de regrettables scènes de désordre ; le mot de trahison circula dans les groupes, et de huit heures du matin à midi, des coups de feu, heureusement inoffensifs, furent tirés dans les rues et devant l'hôtel de ville.

Le général de Goeben parti de Buchy à la tête de la 16e division, le 5 au matin, avait appris à Quincampoix, vers onze heures, la retraite du général Briand : il dirigea aussitôt sur Rouen un détachement du 70e régiment. Quelques heures plus tard, le commandant du 8e corps d'armée pénétra dans la ville à la tête de deux brigades. Le général de Manteuffel se tenait pendant ce temps à Argueil. Il ignorait les événements qui venaient de s'accomplir, a ce point que le 5, à sept heures du soir, alors que la ville de Rouen était depuis plusieurs heures occupée

par les troupes allemandes, il adressait au général de Bentheim des instructions en vue de la bataille qu'il prévoyait pour le lendemain.

Cette incertitude du commandant de la première armée, son ignorance absolue sur l'état de nos forces, enfin l'indécision peu habituelle des Prussiens épargnèrent à nos armes un désastre plus grand encore. Avec les forces dont il disposait, le général Manteuffel eût pu facilement se rendre maître des troupes du général Briand.

Le 6 décembre, le commandant en chef entra à Rouen, il s'empressa de nommer un préfet allemand, et de prendre ses dispositions pour pouvoir se maintenir dans la grande et riche ville qui venait d'être si aisément conquise.

CHAPITRE IX

Instructions adressées de Versailles à la 2e armée allemande. — Marche des troupes du prince Frédéric-Charles. — Plan d'opérations. — Engagements à Artenay, à Neuville-aux-Bois. — Combat de Ladon (24 novembre). — Le ministre de la guerre prend la direction des 18e et 20e corps. — Marche de ces deux corps. — Bataille de Beaune-la-Rolande.

I

Les instructions du grand quartier général allemand transmises de Versailles au prince Frédéric-Charles, le 23 octobre avant la capitulation de Metz, étaient ainsi conçues : « La 2e armée (2e, 3e, 9e, 10e corps et 1re division de cavalerie) rompra le plus promptement possible pour se porter sur la Loire moyenne, en prenant sa direction générale par Troyes. La division qui, conformément à un télégramme antérieur doit être envoyée en avant par voie ferrée (division du 2e corps) y ralliera alors son corps d'armée ; le flanc gauche de la 2e armée sera couvert du côté de Lyon pendant son mouvement en avant par le 14e corps ».

Ces instructions furent en partie modifiées dès le 1er novembre ; l'autre division du 2e corps (la 3e) fut

dirigée sur Nanteuil par voie rapide, et la 2e armée se trouva dès lors réduite aux 3e, 9e et 10e corps, 1re division de cavalerie. Le 2 novembre, le mouvement commença ; le 7, l'armée atteignit la ligne de Montierender-Joinville. A Neufchâteau, au sud de Bologne, un engagement sans importance avait lieu avec un corps de mobiles sorti de Langres. Le 10, le 10e corps atteignit Chaumont; où il laissa une brigade d'infanterie chargée de surveiller Langres, et de repousser les incursions venant de ce côté.

Ce détachement composé de la 40e brigade d'infanterie avec 2 escadrons, 2 batteries et une compagnie de pionniers, coupa le 14 novembre le chemin de fer de Langres à Chaumont, et le 16 il tenta une reconnaissance offensive de la place. Accueillie par une vive canonnade, la colonne ennemie attaquée sur sa gauche par la garnison de Langres dut renoncer à s'emparer de la ville. Peu de jours après, l'ordre parvint au général Kratz-Koschlau qui commandait la brigade, de rejoindre le 10e corps.

Le 7 novembre, le prince Frédéric-Charles est averti par dépêche télégraphique de la reprise prochaine des hostilités sur la Loire, et invité à accélérer son mouvement, en inclinant son aile droite vers Fontainebleau où les têtes de colonnes du 9e corps doivent arriver le 14. Le 13 novembre, une nouvelle dépêche renseigne le commandant de la deuxième armée sur la bataille de Coulmiers : Le prince Frédéric-Charles prescrit aussitôt au 9e corps et à la division de cavalerie de gagner Fontainebleau le 14,

au 3e corps d'atteindre Nemours, le 16 et le 18 ; et enfin aux trois brigades disponibles du 10e corps, de se trouver le 19 à Joigny, en passant par Châtillon et Tonnerre. Ces ordres furent exécutés : le 14 novembre une partie du 9e corps et de la 1re division de cavalerie arrivaient à Fontainebleau et à Moret. D'après les instructions directes du grand quartier général, le général Manstein portait le lendemain 15, le 9e corps et la 1re division de cavalerie à une marche plus à l'ouest, et établissait son quartier général à Milly.

La situation était assez grave pour nécessiter un échange constant de communications : dans cette journée du 15, des instructions détaillées du général de Moltke furent successivement adressées au grand duc de Mecklembourg qui commandait le corps d'observation jusqu'alors chargé de protéger au sud l'armée d'investissement, au général Manstein, et enfin au prince Frédéric-Charles.

Au grand duc de Mecklembourg, il était prescrit de ne plus couvrir la route d'Orléans-Paris, mais d'incliner sur sa droite, de façon à être en mesure de repousser toute tentative d'offensive que les Français voudraient diriger sur Chartres ou par Dreux. Nous avons vu déjà que ces ordres furent ponctuellement exécutés par le grand-duc, et qu'il en résulta la défaite ou plutôt la dispersion du 17e corps français concentré aux environs de Châteaudun, ainsi que des troupes que le général Fiereck avait amenées du Mans.

Le général Manstein, sous le commandement duquel était provisoirement placée la 2e division de cavalerie, était chargé à son tour de protéger la route d'Orléans-Paris.

Enfin, le prince Frédéric-Charles était informé des diverses dispositions arrêtées, la dépêche qui lui parvenait le 16 se terminait ainsi :

Bien que pour le moment la tâche de couvrir au sud l'armée d'investissement doive se borner à une attitude défensive du 9e corps actuellement disponible, on reprendra l'offensive sur Orléans et *au delà*, dès que les circonstances le comporteront.

Ces instructions étaient assez vagues pour autoriser le prince Frédéric-Charles à combiner un plan d'opérations. Les renseignements divers qui lui avaient été transmis de Versailles ne précisaient rien sur l'importance des forces françaises. Il semblait donc naturel de s'en tenir comme point de départ aux estimations d'effectifs qui, exactes huit ou dix jours auparavant, devaient se trouver fausses, au moment de la lutte par suite de la formation des 17e, 18e et 20e corps. Cette activité du ministère de la guerre causa à l'ennemi de perpétuelles surprises, et l'obligea à modifier constamment ses plans de campagne.

La dépêche de Versailles indiquant les opérations comme devant se poursuivre ultérieurement sur Orléans et au delà, le prince Charles fit préparer à Sens, où il se trouvait le 16 novembre, un projet par son chef d'état-major le général Von Stiehle. Aussitôt

après la reprise d'Orléans, la 2e armée allemande devait descendre la Loire, le 9e corps à droite, le 3e corps à gauche, tandis que le 10e corps, décrivant de Montargis un vaste arc de cercle vers le sud, toucherait à Bourges, dont il détruirait en passant les établissements militaires pour se diriger ensuite le long du Cher sur Tours.

D'après le capitaine de Goltze (1), auquel nous empruntons ces détails, ce projet fut transmis par le général Von Stiehle au quartier général allemand, où il fut adopté en principe : son exécution devait dépendre des événements qui allaient s'accomplir.

Le 16 et le 17 novembre, le 9e corps et la 1re division de cavalerie reprennent leur mouvement vers l'ouest, et le général Manstein atteint Angerville, couvert en avant vers Bazoches-les-Gallerandes, et sur sa droite à Toury, par la 2e division de cavalerie. Pendant ce temps, le 3e corps marchait de Nemours et de Château-Landon sur Puiseaux et Beaumont, qu'il atteignait le 19; le 20 il se concentrait à Pithiviers. A cette même date, les trois brigades disponibles du 10e corps arrivaient à Montargis, où le prince Frédéric-Charles établissait son quartier général.

(1) Le capitaine de Goltze, indépendamment d'une histoire spéciale de la 2e armée allemande, écrite d'après les documents officiels du grand quartier général, et auquel nous aurons à faire de fréquents emprunts, a publié dans les *Jarbücher* des mois de juillet et d'août une *Esquisse* des mouvements de l'armée qui est comme la préface de son ouvrage.

En résumé donc, l'armée française de la Loire avait devant elle deux armées : sur sa droite, les troupes du prince Frédéric-Charles s'étendant de Toury à Montargis ; sur sa gauche, le grand-duc de Mecklembourg qui, à la date du 23, avait son quartier général au Theil, à moins de 50 kilomètres du Mans et à plus de 60 kilomètres de Chartres. Cette division des forces ennemies pouvait amener, pour les Allemands, de sérieux dangers, et prouvait en tous cas l'ignorance profonde dans laquelle était, à Versailles, le grand quartier général de l'état de nos forces. Le général de Moltke avait la persuasion que nous ne disposerions guère que de 60 à 65 mille hommes, et ce n'est que par cette raison que peut s'expliquer cet étrange mouvement qui rejette les deux armées du grand-duc et du prince Rouge à plus de 120 kilomètres l'une de l'autre, lorsque 180,000 Français se trouvent distants de moins de 40 kilomètres. En réalité, le prince Frédéric-Charles ne disposait, au moment des batailles livrées autour d'Orléans, que de 50,000 fusils, 10,000 sabres et 276 pièces de canon : ces chiffres sont ceux que fournit le major Blume ; le capitaine de Goltze indique des effectifs moins élevés (40,000 fantassins, 7,000 chevaux et 250 pièces).

Le grand quartier général allemand paraît s'être, au dernier moment, laissé conduire par des renseignements plus exacts comme nous l'avons dit précédemment. Le 23 novembre, il prescrivit au grand-duc de Mecklembourg d'arrêter sa marche sur le Mans, et

de se rabattre sur Beaugency ; le 27, la fraction d'armée du grand-duc atteignait le Loir, le gros des forces se trouvant à Bonneval.

Pour la 2e armée, le 9e corps reçut l'ordre de se porter le 22 et le 23 sur la route Allaines-Toury ; le 3e corps devait occuper, le 22, Bazoches-les-Gallerandes, la 5e division se trouvant à Pithiviers ; ses avant-postes se reliant le 23 à ceux du 10e corps, qui atteignaient Montargis le 22, avec ordre de se concentrer le 24 à Beaune-la-Rolande. Dans cette journée du 24, les troupes allemandes prenaient partout le contact avec les Français. Un détachement du 9e corps composé de trois bataillons, trois escadrons et 6 canons, se portait sur Artenay, qui n'était occupé que par un bataillon du 39e de ligne. Les Français se repliaient aussitôt et le général Martineau, commandant la 2e division du 15e corps, arrêtait le mouvement de l'ennemi, en envoyant deux bataillons et quatre pièces occuper les hauteurs de la Croix-Briquet.

Le 3e corps allemand dirigeait sur Neuville-aux-Bois deux bataillons qui, après avoir percé les lignes de nos avant-gardes, se heurtaient dans le village contre deux barricades défendues par le 2e bataillon du 29e de marche, soutenu par deux escadrons de cavalerie. Après une heure de lutte, les Prussiens battaient en retraite, poursuivis par nos tirailleurs.

Le major Blume estime à 100 hommes les pertes des Allemands que le colonel Choppin, comman-

dant les troupes françaises, évalue dans son rapport à 750 hommes.

Enfin, le même jour, le 10e corps avait, du côté de Ladon, un engagement plus sérieux avec les troupes du 20e corps français. A 7 heures du matin, la 39e brigade allemande suivie de l'artillerie du corps, marcha sur Beaune-la-Rolande qu'elle devait dépasser pour établir ses cantonnements au nord de la ville. En même temps, la 37e brigade quittait Montargis, ayant sa direction tracée par Saint-Maurice et Ladon. Tandis que s'opérait ce double mouvement de l'ennemi, le général Crouzat, commandant le 20e corps français, quittait Chatenay, se portant sur Bellegarde : la 1re division s'avançait sur Montliard, la 2e se tenait à droite de la 1re, sur les collines de Fréville ; la 3e enfin, à l'extrême droite sur la route de Ladon. Un bataillon de mobiles était envoyé en avant-garde sur Maizières, et deux bataillons sur Ladon. Vers dix heures et demie les Français et les Prussiens se rencontrèrent à Ladon, grand village formé de maisons solidement bâties et entourées de haies et de vignobles. Deux bataillons du 91e prussien se déploient en tirailleurs, et entretiennent une vive fusillade contre les Français établis à l'est des clôtures de Ladon. Deux pièces mises en batterie par les Allemands à gauche de la route, sont bientôt obligées de battre en retraite et de rejoindre le gros de l'artillerie qui, par ordre du général Woyna, prend position sur une petite éminence à droite de la route. En même temps, et tandis que le feu des tirailleurs se

BEAUNE-LA-ROLANDE



continue, les Prussiens occupent le village de Villemoutiers, au sud de la route. Vers onze heures et demie, les Français reçoivent quelques renforts, et se portent en avant pour se loger dans les bois situés au nord. Une attaque générale nous chasse de ces bois, et nous force à regagner le village de Ladon.

Sur l'ordre du général Woyna, deux bataillons du 78e allemand abordent les fermes, points extrêmes où se maintient notre aile gauche, et s'en emparent après un assez vif engagement. La supériorité de l'ennemi lui permettant de tenter une attaque concentrique, le 78e et le 91e régiments allemands entourent le village, et un peu avant deux heures, les vingt compagnies ennemies, celles du 91e en avant, se jettent sur Ladon qui est promptement évacué par ses défenseurs. Dans son rapport, le général Crouzat se borne à ces indications sommaires :

Un violent combat s'engagea : mes braves mobiles pénétrèrent et s'établirent dans Ladon et dans Maizières : mais l'ennemi qui tenait beaucoup à la route de Montargis à Beaune-la-Rolande, et Pithiviers, ne cessant pas d'envoyer de nouvelles forces, je ne jugeai pas prudent de livrer bataille sur un front aussi vaste et sur un terrain que je ne connaissais pas. Je fis donc rentrer mes deux bataillons en protégeant leur retraite.

Les Allemands se sont montrés beaucoup moins sobres de détails, et ils ont publié sur cette affaire insignifiante, de nombreux récits dans lesquels ils qualifient le combat de Ladon « de combat *élégant* ou de combat *classique* en colonne de compagnie. » Peut-être faut-il ne voir là qu'une simple flatterie à l'égard d'un officier allemand, le major Von Scherff bien connu pour ses travaux sur la tactique, et qui a pris une part importante au combat du 24 novembre.

Tandis que la 37e brigade luttait ainsi devant

Ladon, la 39e parvenait à déloger les Français de Maizières.

En réalité, cette double affaire n'avait eu qu'un résultat : un trompette du 3e escadron du 9e dragons allemand avait, sur le champ de bataille même, fouillé le cadavre d'un officier d'état-major français, et s'était emparé d'un portefeuille qui contenait les renseignements les plus précis sur la force des 20e et 18e corps français dont l'ennemi soupçonnait à peine l'existence. En outre, ces documents annonçaient que le 20e corps français marchait sur Beaune, où il devait se concentrer. Cette indication ne fut pas perdue, et dès le 24 au soir, les Allemands s'occupèrent en toute hâte de fortifier Ladon, Maizières, Juranville, Beaune, préparant ainsi à l'avance la champ de bataille sur lequel l'action devait s'engager quelques jours plus tard (1).

II

Avant de poursuivre, il est nécessaire de revenir en arrière, pour expliquer par suite de quelles circonstances le 20e corps français, dont nous avons précédemment indiqué la formation se trouvait le

(1) Cet exemple prouve combien il serait utile d'interdire aux officiers qui marchent à l'ennemi de porter sur eux des documents de nature à faire connaître l'organisation et le mouvement des troupes. Durant le siège de Paris les Allemands ont été jusqu'à défendre à leurs avants-postes de recevoir et de conserver des journaux. (*Note de l'édition originale.*)

24 novembre en contact avec l'ennemi, aux environs de Beaune-la-Rolande.

Depuis la bataille de Coulmiers, le ministre de la guerre et son délégué, M. de Freycinet, n'avaient cessé d'insister auprès du général d'Aurelle de Paladines, pour obtenir de lui qu'il prît l'offensive, et arrêtât un plan de campagne. Le commandant en chef de l'armée de la Loire s'était, ainsi que nous l'avons vu, refusé à sortir des retranchements qu'il faisait construire autour d'Orléans, et où il comptait attendre le choc des Prussiens. Le ministre de la guerre, persuadé que dans la situation l'offensive était impérieusement commandée, prit successivement la direction stratégique du 17e corps d'armée que nous avons vu engagé du côté de Châteaudun, et des 18e et 20e corps dont nous avons maintenant à nous occuper.

Cette division du commandement était sans doute profondément regrettable, mais il faudrait rechercher si, en effet, la situation n'imposait pas à ce moment un effort énergique. Le général Trochu, averti du succès de Coulmiers, allait sans aucun doute tenter une vigoureuse sortie : une dépêche partie de Paris le 19 novembre en donnait l'assurance formelle ; enfin, les troupes du prince Frédéric-Charles opéraient devant nous leur concentration, et notre immobilité était certainement de nature à favoriser les projets de l'ennemi : ajoutons enfin que si M. de Freycinet était, par la nature de ses fonctions antérieures, peu apte à diriger des opérations militaires,

il pouvait s'appuyer sur l'autorité du général Chanzy qui n'avait cessé de protester contre l'inaction de l'armée de la Loire ; il avait près de lui, en outre, au ministère même, des généraux, des officiers d'état-major — le général Loverdo et le lieutenant-colonel de Bastard notamment — qu'il ne négligeait sans doute pas de consulter. La commission d'enquête sur le 4 septembre, qui a si minutieusement examiné certains des actes des membres du gouvernement de la défense nationale, s'est abstenue de faire comparaître devant elle, ceux des officiers généraux ou supérieurs qui ont directement assisté M. de Freycinet dans sa tâche difficile. La lecture des volumineux dossiers publiés par la commission pourrait faire croire que toutes les opérations militaires étaient exclusivement dirigées par des hommes fort ignorants en ces matières, s'il n'existait, en dehors des travaux de la commission, des milliers de dépêches signées de noms justement estimés dans l'armée. Quelle part, dans les divers projets d'opération, convient-il d'attribuer aux généraux ? C'est ce que la réserve de la commission d'enquête ne permet malheureusement pas d'établir.

Quoi qu'il en soit de cette question, il est bien certain que le premier soin du ministre de la guerre a toujours été de confier tous les pouvoirs, de donner tous les droits au général d'Aurelle, et que ce n'est que sur ses hésitations, que le ministre a successivement dirigé une partie des opérations. Dès le 13 octobre, le ministre de la guerre avait offert au général

d'Aurelle le commandement général, ce n'est que sur son refus formel que le ministre conserva une partie de l'autorité qu'il avait voulu déléguer à un autre. De même pour le 17e corps, de même, enfin, pour les troupes encore peu organisées qui devaient former le 21e corps : « Le général d'Aurelle eut la prudence de décliner la responsabilité d'un tel commandement (1).

Quant aux opérations militaires, ainsi que nous l'avons déjà dit, elles n'ont été arrêtées par M. de Freycinet que sur le refus du général d'Aurelle de présenter un plan de campagne. Il existe à ce sujet un document d'une importance capitale, c'est une lettre en date du 23 novembre adressée par le délégué du ministre de la guerre au général d'Aurelle ; nous la transcrivons ici textuellement :

J'ai lu avec la plus grande attention votre lettre de ce jour, que m'a apportée votre officier de l'état-major général.

A vos objections, dont je ne méconnais pas la portée, je ferai cette simple réponse :

Si vous m'apportiez un plan meilleur que le mien, ou même si vous m'apportiez un plan quelconque, je pourrais abandonner le mien, et révoquer mes ordres.

Mais, depuis douze jours que vous êtes à Orléans, vous ne nous avez, malgré nos invitations réitérées, de M. Gambetta et de moi, proposé aucune espèce de plan.

Vous vous êtes borné à vous fortifier à Orléans, selon nos indications, après avoir commencé à déclarer que la position n'y serait pas tenable.

Votre avis sur ce point, je me plais à le reconnaître, paraît s'être

(1) Le général d'Aurelle de Paladines. *La 1re Armée de la Loire.*

grandement modifié, puisque vous ne désirez plus abandonner vos lignes.

Malheureusement, ce désir, que je comprends, n'est pas réalisable. Des nécessités d'ordre supérieur nous obligent à faire quelque chose, et par conséquent à sortir d'Orléans.

Ainsi que M. Gambetta et moi vous l'avons expliqué, Paris a faim et veut être secouru. Il ne dépend donc pas de nous de vous laisser passer l'hiver à Orléans. Je dis : « passer l'hiver », car il n'y a guère de chance que la saison devienne moins mauvaise, pendant trois ou quatre mois, qu'elle l'est en ce moment, et que l'ennemi soit moins nombreux autour de vous. Or, le nombre des Prussiens d'un côté, et l'humidité du sol d'un autre côté, sont les deux objections que vous mettez en avant. Elles subsisteront, je le répète, beaucoup plus longtemps que Paris n'aura de vivres pour se nourrir. Il faut donc sortir de l'immobilité où le salut suprême de la patrie nous condamne à ne pas rester.

A mon avis, même, nous aurions déjà dû sortir. Nous aurions dû déjà nous porter vers ces positions de Pithiviers et de Montargis, qui vous inquiètent aujourd'hui si fort, et troubler, par des pointes hardies, l'éternel défilé que l'armée de Frédéric-Charles a fait au-dessus de vos têtes. Telle a été la pensée qui a inspiré ma lettre du 13 novembre, celle du 19 novembre, plusieurs dépêches, et enfin celle de M. Gambetta, du 20 novembre.

Je ne puis donc que maintenir, sauf de légères variantes introduites en conséquence de votre lettre de ce jour, les ordres précédemment donnés pour le mouvement de des Pallières et de Crouzat, et je vous envoie, en la confirmant, copie de ma dépêche de ce soir. Ce mouvement a d'ailleurs été concerté avec M. Gambetta, et a sa pleine approbation.

Agréez, etc.

Pour le Ministre, le Délégué,

Signé : DE FREYCINET.

Si vous m'apportiez un plan meilleur que le mien, ou même si vous m'apportiez un plan quelconque, je pourrais abandonner le mien, et révoquer mes ordres.

Il faut se rappeler cette phrase du délégué du ministre de la guerre, peut-être ne sera-t-il pas inutile de la rapprocher d'un passage du livre du général d'Aurelle :

Le général d'Aurelle, écrit-il, a toujours eu la ferme conviction, partagée par tous les officiers généraux sous ses ordres et par tous les gens du métier, que cette armée de la Loire, animée d'un ardent patriotisme et d'un courage éprouvé, pouvait, *étant réunie*, culbuter l'armée prussienne qu'elle avait toujours battue à forces égales, et arriver au rendez-vous donné dans la forêt de Fontainebleau. Les revers furent toujours la conséquence de la dissémination de ses diverses parties.

Cette affirmation, si nettement exprimée par le général d'Aurelle, a peut-être le droit de surprendre. S'il avait la conviction qu'à forces égales l'armée de la Loire pouvait battre les Prussiens, comment, du 9 au 17 novembre, a-t-il laissé le grand-duc de Mecklembourg manœuvrer avec moins de 40,000 soldats devant les 80,000 hommes de l'armée de la Loire ? Comment, alors que ses effectifs du 22 au 25 novembre dépassaient 150,000 hommes a-t-il permis aux 60,000 soldats du prince Frédéric-Charles, séparés par plus de 120 kilomètres du grand-duc de Mecklembourg, de se concentrer à moins de deux marches de lui ? Enfin, si telle était la pensée du commandant en chef de l'armée de la Loire, s'il avait cette opinion de la solidité de ses troupes, comment se refusait-il énergiquement à sortir de ses retranchements d'Orléans, à arrêter ce plan de campagne que

le ministre de la guerre réclamait de lui avec tant d'insistance ?

On ne s'expliquerait donc pas cette affirmation si catégorique du général d'Aurelle, si l'on ne s'arrêtait à ces deux mots que nous avons à dessein soulignés. Ainsi présentée, l'observation se réduit à ce simple raisonnement : nos troupes concentrées étaient sûres de la victoire, c'est le ministre de la guerre qui les a disséminées, donc c'est à lui seul qu'appartient la responsabilité de nos désastres. Et telle est si bien la pensée du général d'Aurelle qu'à la suite du passage que nous venons de citer, il ajoute :

Que les esprits honnêtes et impartiaux répondent : sur qui pèse la responsabilité de ces malheurs! A cela, il n'y a qu'une réponse, c'est la phrase même de M. de Freycinet : « Si vous m'apportiez un plan meilleur que le mien, ou même si vous m'apportiez un plan quelconque, je pourrais abandonner le mien et révoquer mes ordres. »

Comment ! le général d'Aurelle de Paladines avait la conviction que, réunies, ses troupes pouvaient battre l'ennemi, et il se refusait à marcher ; il affirmait que la dissémination de nos soldats allait amener la défaite, et lorsque le délégué du ministre de la guerre lui écrivait qu'il était prêt à abandonner son plan de campagne, et à adopter celui du commandement en chef de l'armée de la Loire, le général d'Aurelle, si sûr de la victoire dans un cas, si certain de la défaite dans l'autre, ne se prononçait pas, et ayant le pouvoir d'empêcher, il laissait s'accomplir

un projet qui était à ses yeux la ruine de toutes nos espérances, et devait amener fatalement, suivant lui, le triomphe définitif des Allemands !

Nous n'insisterons pas davantage sur ce délicat sujet.

Le 22 novembre, le 20e corps reçut l'ordre de se transporter le lendemain à Châtenay sur les bords du canal d'Orléans : la direction indiquée, était Bellegarde. Cette localité fut occupée le 24, et les troupes du général Crouzat rencontrèrent, pour la première fois, l'ennemi à Ladon et à Maizières, ainsi que nous l'avons précédemment rapporté.

En même temps que le 20e corps opérait cette marche en avant, le général Martin des Pallières était averti d'avoir à conduire la première division du 15e corps de Chevilly à Chilleurs-aux-Bois, pour couvrir la gauche du 20e corps. Ce dernier mouvement, vivement critiqué par le général des Pallières, ne s'exécuta pas sans de très réelles difficultés. Les chemins, dans la forêt d'Orléans, qu'il fallait traverser, avaient, en effet, été défoncés pour opposer un obstacle au mouvement de l'ennemi.

Dans son ouvrage sur la *Guerre en province*, M. de Freycinet fait ainsi connaître les motifs qui lui avaient fait adopter le nouveau plan de campagne :

Le temps s'écoulait, l'administration s'arrêta alors à la pensée d'une marche sur Fontainebleau : cette direction lui paraissait répondre à une tentative éventuelle de l'armée de Paris pour rejoindre l'armée de la Loire... c'est donc dans cette direction, c'est-

à-dire vers Pithiviers et Beaune-la-Rolande d'abord, que l'administration résolut de pousser les 18e et 20r corps, ainsi qu'une division du 15e. Pour la suite on se réglerait sur les événements.

A la suite des combats de Ladon et de Maizières, le 20e corps ne paraissant pas assez fort pour triompher de la résistance de l'ennemi, le général Crouzat fut averti qu'il allait être soutenu par le 18e corps qui se trouvait à Gien occupé à compléter son organisation, sous l'active surveillance du général Billot. Le 24 dans la nuit, le 18e corps reçut l'ordre de se mettre en marche sur Montargis, dès le lendemain matin. Dans la journée du 25, toutes les troupes du 18e corps furent transportées par chemin de fer, de Gien à Boismorand : le 26, la marche fut continuée, et dans la soirée, Montargis fut occupé par la brigade Perrin, la brigade Bonnet se trouvant au château de Plappeville, à gauche de la brigade Hainglaise tenant Saint-Maurice, et se reliant avec le 20e corps. Le 27, sur l'ordre du ministre de la guerre, le 18e corps appuya sur sa gauche pour soutenir le mouvement du 20e corps. La totalité des troupes, — à l'exception de la brigade Perrin restée à Montargis, — prit position aux environs de Ladon.

L'attaque de Maizières et de Juranville, que le commandant du 20e corps avait fixée au 27, fut remise au lendemain et dans la soirée, le général Crouzat chargé de la direction stratégique des deux corps d'armée, arrêta les dispositions suivantes :

20e corps. — A 8 heures du matin, la 1re division,

débouchant de Boiscommun, marchera sur Nancray, Batilly, Saint-Michel et Beaune, la 2e division débouchant de Montbarrois et Saint-Loup se dirigera directement sur Beaune; la 3e division se placera en réserve à Saint-Loup.

Le 18e corps partant de Ladon à 7 heures du matin, aura pour objectifs successifs Maizières, Juranville et Beaune : Lorcy devra être occupé par une brigade.

Depuis trois jours, le 20e corps occupait les mêmes positions, et malheureusement, le général Crouzat n'avait pu se renseigner exactement sur les dispositions prises par l'ennemi. Il considérait, et avec raison, Beaune-la-Rolande comme le point stratégique sur lequel il fallait faire converger toutes les troupes, mais il ignorait que l'ennemi prévenu, comme nous l'avons dit de la marche des Français, avait fortifié à la hâte, non-seulement Beaune-la-Rolande, mais encore tous les villages que nous devions traverser, notamment le village des Cotelles, à la défense duquel la 1re compagnie de pionniers du 10e corps, travailla jusqu'à la dernière minute. La tâche imposée au 18e corps, qui de la pensée du général en chef, se réduisait à une simple marche de Ladon à Beaune-la-Rolande, devenait donc particulièrement difficile, puisqu'il s'agissait d'enlever toute une série de villages fortifiés que les Allemands ne pouvaient manquer de tenir, afin de couvrir leur gauche. Notons, enfin, que le 18e corps ne comptait à Ladon qu'une division complète, (la bri-

gade Perrin étant restée à Montargis, d'où elle devait s'avancer jusqu'à Saint-Maurice, et les troupes du colonel Goury n'étant pas encore embrigadées).

Le 28 au matin, les deux armées en présence occupent les positions suivantes : 18e corps à Ladon, 20e corps à Boiscommun ; sur la gauche du général Crouzat, les francs-tireurs Cathelineau se trouvent à Nancray; plus à gauche encore, le général des Pallières est à Chilleurs-aux-Bois sur la route qui mène directement à Pithiviers. Les troupes du 15e corps ont pour mission de protéger la gauche du 20e corps, et d'empêcher les Allemands de se porter, de Pithiviers, au secours du 10e corps à Beaune-la-Rolande.

Du côté des Allemands, la 5e division d'infanterie du 3e corps est concentrée à Dadouville au sud-est de Pithiviers ; elle doit, d'après les ordres du prince Frédéric-Charles, se porter à Boynes. La 6e division d'infanterie va se cantonner autour de Pithiviers.

Du 10e corps, la 38e brigade tient la route de Bellegarde et Boiscommun à Pithiviers : la 39e est à cheval sur la route de Ladon à Beaumont ; la 37e avec l'artillerie du corps occupe Egry, au nord de Beaune-la-Rolande (la 40e brigade n'a pas encore rejoint le 10e corps).

A 6 heures du matin, le 28, la brigade Robert (1)

(1) Le lieutenant-colonel Robert, du 44e de marche, avait, depuis

du 18e corps se porte de Ladon sur Maizières, tandis que la brigade Bonnet se dirige sur Lorcy. Ces villages enlevés, les deux brigades doivent combiner leur attaque sur Juranville. Cette première opération s'opère sans grande résistance ; la brigade Bonnet aborde vigoureusement Lorcy, dont elle chasse l'ennemi, puis se rabat sur Juranville, après avoir laissé trois bataillons pour défendre Lorcy. Mais, déjà Juranville a été pris par les tirailleurs du général Robert qui, après avoir traversé Maizières, se sont jetés sur deux compagnies du 79e prussien soutenues par des détachements du 56e. A neuf heures et demie, le colonel allemand de Valentini, commandant la 39e brigade, est averti que de Lorcy et de Juranville, ses avant-postes sont rejetés en arrière ; il prescrit aussitôt à son artillerie de prendre position entre le village des Cotelles et le bois de Juranville, et de tirer sur les troupes françaises qui débouchent du village. Au bruit du canon, la 37e brigade placée à la gare de Beaune, envoie un bataillon du 91e soutenir le colonel Valentini. A dix heures, les Prussiens partout refoulés sur leur gauche reçoivent de nouveaux renforts. Le colonel Valentini réunit aussitôt toutes ses forces, et les jette sur Juranville occupé par le 44e de marche et le 73e régiment de mobiles. Après un combat opiniâtre, dans lequel

la veille, pris le commandement de la 2e brigade de la 1re division, en remplacement du général Hainglaise placé à la tête d'une brigade de cavalerie.

l'ennemi est obligé d'emporter chaque maison, les barricades et le cimetière, les Français se replient. La prise de Juranville coûte 200 hommes aux Allemands. Mais leur succès n'est pas de longue durée.

Un peu avant deux heures, les fusiliers du 91e qui tiennent Juranville sont vigoureusement attaqués par la brigade Robert, soutenue par les bataillons non embrigadés du 18e corps primitivement placés en réserve sous la direction du colonel Gorcy. Le village de Juranville tombe bientôt en notre pouvoir, et nos troupes se préparent à enlever le village des Cotelles. Cette offensive dirigée sur la gauche de l'ennemi ne rentre pas, il est vrai, dans le plan d'opérations primitivement indiqué, mais ce mouvement est commandé par les circonstances. Est-il possible, en effet, de marcher droit sur Beaune-la-Rolande, où l'on entend le canon du général Crouzat, alors que les Allemands ont accumulé de telles forces sur notre droite ? En agissant ainsi, le commandant du 18e corps s'exposerait à une dangeureuse attaque de flanc; il ramènerait, en outre, autour de la position principale tous les bataillons ennemis que son mouvement attache à ses pas. Il ne peut être contesté, en effet, que les combats qui se livrent sur la droite de notre ligne de bataille apportent un précieux concours au 20e corps : il suffit, d'ailleurs, de se reporter au récit allemand du major Von Scherff (1) pour comprendre toute l'utilité de cette diversion :

(1) Le major Von Scherff. *Die Schlacht bei Beaune-la-Rolande.*

Lorsque le général de Voigt-Rhetz eut reconnu que les forces ennemies étaient concentrées entre Juranville et Lorcy, *et que c'était de là que les fortes attaques étaient à craindre*, il mit en mouvement vers une heure et demie... le colonel commandant la 37e brigade, avec le 2e bataillon et deux compagnies du 1er bataillon nº 78, la 2e batterie lourde, et il envoya de plus les 5e et 6e batteries légères de l'artillerie de corps. Comme on avait dirigé vers Corbeilles... les deux autres compagnies du bataillon de fusiliers, et qu'on avait envoyé à Bordeaux la 7e batterie légère, il ne resta plus à la gare de Beaune comme unique réserve du corps que deux compagnies du 1er bataillon nº 78 et les deux batteries lourdes, et cela à un moment où à l'aile droite, à Beaune-la-Rolande, l'action était aussi dans toute sa force.

En réalité donc, le 18e corps, inférieur au 20e comme effectif, attire sur lui plus de la moitié des forces dont l'ennemi peut disposer à cette heure.

Vers trois heures, nos troupes se portent sur les Cotelles. Les bataillons d'Afrique se dirigent à droite et à gauche de la chaussée, près de la lisière sud du village. L'artillerie ennemie prend position vers la route de Juranville, sur une hauteur placée au sud-est :

Les pièces furent aussitôt attaquées par les tirailleurs, écrit le major Scherff, les pertes furent grandes, on dut se retirer et abandonner entre les mains de l'ennemi un canon dont les chevaux avaient été tués, et cela malgré le courage de la troupe et des officiers qui se précipitèrent pour le reprendre.

L'honneur de ce brillant fait d'armes revient tout entier au capitaine d'artillerie Brugère, aide de camp du général Billot, qui enleva la pièce à la tête d'une compagnie de tirailleurs. Sous le feu violent des

Prussiens qui tenaient le village des Cotelles, nos soldats ne pouvant se maintenir, le capitaine Brugère fit coucher les tirailleurs « et revint lui-même en arrière chercher un avant-train et une troupe qui pût enlever le village. Il offrit la partie à un escadron de lanciers qui l'accepta. Ces cavaliers chargèrent le village, la lance au poing, et tuèrent ou prirent tous les fantassins ennemis imprudemment descendus dans les rues (1) ».

D'après le rapport du général Billot, c'est le 2e escadron du 3e lanciers de marche, commandant Renaudot, qui s'empara du village de Cotelles à l'arme blanche « et fit prisonnier un détachement de fusiliers attardés dans un jardin (2) ».

Après ce succès des attaques successives sur Lorcy, Juranville et Cotelles, la droite française était complétement dégagée, et le 18e corps était maître d'appuyer sur sa gauche pour donner la main au général Crouzat. La colonne du colonel Goury enleva le village de Foncerive, et le colonel Brémens, commandant le 53e de marche, se porta sur Beaune, où ses tirailleurs s'engagèrent avec l'ennemi.

Malheureusement, toutes ces attaques avaient demandé beaucoup de temps, et la nuit commençait à venir, au moment où le 18e corps prononçait son

(1) Le colonel Brugère est devenu général de division, commandant de corps d'armée et gouverneur de Paris.

(2) Major Von Scherff.

attaque sur la ville de Beaune-la-Rolande canonnée depuis le matin par le générale Crouzat.

Les combats livrés par les 18e et 20e corps étant, en réalité, indépendants les uns des autres, nous avons, pour plus de clarté, préféré exposer successivement les deux actions. Il nous reste maintenant à décrire les opérations du 20e corps.

A huit heures du matin, le général Crouzat fait avancer une batterie de 12 sur les hauteurs de Saint-Loup, et commence le feu sur Beaune-la-Rolande. Un des premiers obus tombe sur la maison qu'occupe le commandant en chef prussien. Bientôt après la 1re division du 20e corps débouche de Boiscommun, et lance ses tirailleurs sur les villages de Nancray, Batilly et Saint-Michel qui sont enlevés après une assez sérieuse résistance. Devant cette brusque attaque, le général Voigts-Rhetz détache deux escadrons de Hesse-Darmstadt, avec mission de se relier à Barville avec la 1re division de cavalerie, et de demander des secours. Le général de Hartmann met aussitôt en marche ses cavaliers dans la direction de Batilly. Ses batteries à cheval ne tardent pas à s'engager, et à protéger l'extrême droite allemande contre un mouvement tournant.

En même temps que la 1re division du 20e corps commence son attaque, la 2e, les mobiles du Haut-Rhin en tête, se porte dans la plaine, vers Beaune. A midi, les avant-postes ennemis sont repoussés dans Beaune, et la ville est entourée par nos batteries, qui la canonnent vigoureusement. Nos tirailleurs ne sont

CARTE GÉNÉRALE
DES OPÉRATIONS AUTOUR D'ORLÉANS



plus qu'à 4 ou 500 mètres des maisons, et le feu des chassepots se joint à celui de l'artillerie. La position n'est occupée que par un seul régiment, le 16e prussien : le 1er bataillon tient le front ouest de la route de Saint-Loup au cimetière; les fusiliers sont au sud ; le 2e bataillon garde la lisière et les fermes sur la route de Marcilly. Mais si la ville n'a que peu de défenseurs, elle est bien fortifiée, et les troupes prussiennes, placées sur les hauteurs, la protégent de leurs feux.

Un peu avant deux heures, les zouaves de la 2e division, les mobiles des Deux-Sèvres, de la Savoie et du Haut-Rhin mettent sac à terre, et, enlevés par leurs officiers, attaquent la ville du côté ouest. Malgré le feu de l'ennemi bien abrité, les tirailleurs pénètrent jusque dans Beaune; mais ils ne peuvent s'y maintenir, et, après quelques essais infructueux, le général Crouzat fait reculer son infanterie, et donne l'ordre à l'artillerie de tirer à outrance. Bientôt, les maisons qui font face à Batilly sont en flammes, et le mur du cimetière présente de nombreuses brèches. Au bout d'une demi-heure, l'attaque est renouvelée sans plus de succès. C'est à l'ouest que les Français portent leur principal effort; au sud et à l'est, ils se bornent à entretenir une vigoureuse canonnade, et à inquiéter l'ennemi, de façon à l'empêcher de se porter au secours des défenseurs de la partie ouest. Le gros des forces allemandes, sous la direction du général de Voyna, se tient sur les hauteurs, au nord-est de Beaune,

auprès des moulins à vent et des fours à chaux. Près de Romainville, l'artillerie est en position plus au nord, et crible les colonnes françaises qui s'avancent de Batilly sur la voie romaine, et sur les bois où s'abritent nos soldats.

Le major Scherff dit que l'on compta plus de vingt attaques tentées par les Français, et il ajoute : « Des rapports de l'infanterie montrèrent le lendemain avec quelle vigueur avait combattu le 20e corps français ».

Vers trois heures, les Prussiens tentent de s'emparer d'un petit bois situé au nord-ouest de Beaune : ils lancent de ce côté des détachements qui parviennent à s'engager sur la voie romaine ; mais un effort énergique de nos bataillons les rejettent précipitamment en arrière.

A ce moment, un peu avant quatre heures, le canon se fait entendre au nord ; l'avant-garde de la 5e division allemande entre en lutte sur la chaussée de Barville.

Le lieutenant-général de Stülpnagel avait réuni, le 28, à sept heures et demie du matin, sa division à Dadouville. Le bruit du canon se faisant entendre dans la direction du 10e corps, le général allemand concentre ses troupes, se tenant prêt à marcher. A onze heures et demie, un ordre du général Alvensleben fait avancer la division au delà de Boynes. Les demandes de secours de Beaune-la-Rolande devenant de plus en plus pressantes, le général de Stülpnagel prend sur lui de rompre pour dégager le 10e corps.

Au moment où les Prussiens se mettent en marche, le prince Frédéric-Charles arrive de Pithiviers pour prendre la direction du combat.

A deux heures, la 5e division se porte sur Barville, qu'elle dépasse vers trois heures, tandis que la 6e division d'infanterie, appelée par le prince, se prépare à marcher sur Boynes.

Les indications sur les positions occupées par les Français étant très incomplètes, la 9e brigade reçoit une direction trop au nord qui ne lui permet pas de prendre part à l'action. Le général de Schwerin, qui commande l'avant-garde, déploie ses troupes à 800 mètres environ au sud de Barville, et engage la lutte avec la brigade Boisson. Les deux récits, français et allemand (général Crouzat et major Scherff), sont ici tellement contradictoires, que nous ne pouvons que les citer textuellement :

Ma 1re division, écrit le commandant du 20e corps français, est vigoureusement attaquée sur son flanc gauche par une grosse colonne d'infanterie et d'artillerie, qui arrivait de Pithiviers. La 1re division, général de Polignac, fait face à gauche, reçoit cette colonne par un feu d'infanterie et de mitrailleuses des plus violents, et, après une lutte d'une heure presque corps à corps, lui *prend un de ses canons*, et la rejette en arrière ; mais cet héroïque effort l'avait épuisée. Le commandant de la 1re brigade, Boisson, était tué (1).

(1) Le général Crouzat commet évidemment une erreur, lorsqu'il parle de la prise d'une pièce sur la colonne venant de Pithiviers. Ce canon a été réellement pris par le 20e corps, mais le matin, lors des premières attaques de la 1re division. Le récit du major Scherff est formel sur ce point : « Lorsque les tirailleurs ennemis furent à 400 pas, sans que le feu des quatre pièces pût les arrêter, le capi-

Voici maintenant le récit allemand :

S'étendant sur un front de 700 pas, soutenu seulement par la 2e batterie lourde envoyée sous la protection du 12e dragons et du 8e uhlans, ce bataillon (3e chasseurs), avait, sous un feu très vif d'infanterie et d'artillerie ennemies, venant des hauteurs des fermes et des bois, protégé l'aile droite de la division de Batilly à Arconville contre les attaques, plusieurs fois renouvelées, de la brigade Boisson, forte de cinq à six bataillons et d'une batterie, et cela seulement avec une perte de quatorze hommes. Le général Boisson fut trouvé, le lendemain, très gravement blessé, au château de Saint-Michel.

L'entrée en ligne de la brigade Schwerin vient dégager le détachement prussien du 57e qui, depuis près d'une heure, cherche à s'emparer du bois de Romainville, à l'ouest de Beaune. Après avoir perdu le tiers de son effectif, ce détachement est relevé par le 52e régiment soutenu par le 12e et quatre batteries du 3e corps. Devant ces forces, nos troupes sont obligées de céder, d'abandonner le bois, vigoureusement tenu jusqu'alors, et de laisser l'ennemi déborder notre gauche sur la voie romaine.

Vers cinq heures, le général Crouzat, espérant en un dernier assaut, rassemble quelques mobiles des

taine Knauer donna l'ordre de faire reculer ces pièces, dont une démontée et privée de conducteurs fut perdue. » Moins heureux que le 18e corps, le 20e ne put conserver sa conquête, et c'est à l'heure même où le général Crouzat place sa prise qu'elle fut perdue pour nous. C'est, en effet, le 52e régiment prussien de la brigade Schwerin qui s'empara de ce trophée si glorieusement conquis par les jeunes troupes du 20e corps. (*Note de l'édition originale.*)

Pyrénées-Orientales et des zouaves, se met à leur tête à cheval avec son escorte, fait sonner la charge, et se jette sur Beaune.

Nous arrivons jusqu'aux premières maisons, écrit le commandant du 20e corps, et là nous sommes accueillis par un feu à bout portant des plus intenses. Les chevaux tressautaient devant la flamme rouge des fusils, les revolvers crépitaient... tout fut inutile... La rue était barrée par une barricade en bois qui flambait, et je n'étais plus suivi que par quelques officiers. Il fallut revenir au point de départ, ce qui se fit au pas. Le chemin était couvert de mes pauvres mobiles et zouaves morts ou blessés. »

L'entrée en ligne devant Beaune des premières troupes du 3e corps vint apporter un précieux concours aux compagnies renfermées dans la ville qui avaient épuisé leurs munitions, et fit échouer la dernière et héroïque tentative du général Crouzat.

La nuit était venue : à ce moment, les troupes du 18e corps, dépassant Foncerive, s'engageaient sur la lisière sud est de Beaune. Malheureusement, l'obscurité ne permettant pas de distinguer nettement les objets, quelques balles du 18e corps vinrent frapper des tirailleurs du 20e et firent craindre une panique au général Crouzat; aussi, malgré les instances du général Billot, se refusa-t-il à tenter un dernier effort.

Si le succès n'avait pas été complet sur tous les points, les jeunes troupes à peine formées avaient du moins montré dans l'attaque successive de positions fortifiées une vigueur à laquelle l'ennemi a rendu un juste hommage : « Dans la journée du 28, écrit le

major Scherff, les Français ont combattu avec leur courage des meilleurs jours ». Et, comme pour prouver son dire, l'officier allemand estime nos pertes à 9 ou 10,000 hommes. En réalité, le 18e corps ne comptait que 1,500 hommes hors de combat, et le 20e 12 à 1,300. L'erreur d'appréciation commise par le major Scherff provient, sans doute, de ce que, quelque temps après la bataille, les Allemands s'emparèrent d'un état détaillé des pertes du 18e corps qui indiquait le chiffre exact de 1,646 hommes. Les Prussiens ne l'appliquèrent qu'à une seule division du 18e corps, et ils crurent pouvoir avancer le chiffre de 9 ou 10,000 hommes. Quant aux Prussiens, le major Scherff porte à 947 hommes le total de leurs hommes mis hors combat. Cette différence entre les pertes peut s'expliquer par ce fait que les Allemands, protégés par les fortifications qu'ils avaient depuis quelques jours élevées autour de Beaune et les villages attaqués par le 18e corps, étaient moins exposés.

Le général Crouzat s'est plaint que la division du 15e corps, portée à Chilleurs-aux-Bois pour protéger son flanc gauche contre une attaque venant de Pithiviers, n'ait pas mieux rempli sa tâche, alors que la 5e division prussienne vint, sur la fin de la journée, décider de l'issue de la lutte : « Tout cela m'avait contrarié, a dit devant la commission d'enquête le commandant du 20e corps ; je savais que la colonne avait passé tout près de Chilleurs-aux-Bois, où était le général Martin des Pallières. Il paraissait bizarre

que les ordres eussent été donnés de telle façon que cette colonne prussienne pût passer là sans avoir été arrêtée ».

On ne s'explique pas, en effet, comment le général des Pallières a cru devoir demeurer immobile dans ses lignes, se contentant de faire tirailler les volontaires de Cathelineau, alors qu'il lui était possible de prendre en flanc la 5e division prussienne en marche sur Beaune-la-Rolande. Ce mouvement des troupes du 15e corps était d'autant plus impérieusement commandé que sa marche antérieure de Chevilly sur Chilleurs-aux-Bois n'avait d'autre raison d'être que de garantir le flanc gauche du général Crouzat : à 3 heures 55 minutes, le général d'Aurelle télégraphiait au général des Pallières : « Puisque la canonnade s'accélère, pourquoi ne vous êtes-vous pas mis en mouvement pour soutenir Crouzat engagé depuis ce matin ? » Le général des Pallières déclare, il est vrai, que tous ses renseignements lui présentaient la situation du 20e corps comme très favorable ; mais il était, cependant, bien évident que la marche de la 5e division prussienne dont le général des Pallières était averti devait changer les conditions de la lutte.

A la suite de la bataille de Beaune-la-Rolande, le général Crouzat ne se crut pas en mesure de conserver ses positions en face de l'ennemi, il demanda d'une part au général des Pallières de l'appuyer, et de l'autre sollicita du ministre l'autorisation de prendre en arrière une position moins exposée. Le 20e

corps et le 18e reçurent l'ordre d'appuyer plus à gauche : le 20e corps vers Nibelles et Chambon, le 18e sur Montliard, en occupant d'abord Bellegarde.

La journée du 29 se passa sans attaque, mais le 30 les Prussiens se portèrent sur le village de Maizières que défendaient les tirailleurs algériens et les zéphirs. Les troupes du 18e corps, retranchées dans le village, tinrent bon, et notre artillerie, placée sur les hauteurs de Montigny, empêcha l'ennemi d'avancer. Sur l'ordre du général Billot, deux bataillons du 42e de marche se déployèrent en tirailleurs. Soutenus par le régiment de lanciers et une batterie d'artillerie, ils abordèrent de front les Prussiens que les hussards, avec deux batteries de réserve, s'efforçaient de prendre d'écharpe sur la route de Beaumont. Les Allemands furent repoussés sur toute la ligne, et le 18e corps put continuer son mouvement sur la gauche : un bataillon du 42e de marche et une batterie d'artillerie demeurèrent seuls à Ladon, et les autres troupes se portèrent sur Bellegarde. Le général Crouzat avait appuyé sur Mesplois, Nibelles et Chambon, laissant une brigade à Saint-Loup. Attaquée le 29 par des forces supérieures, cette colonne, après une vive résistance, se retira sur Montbarrois et Boiscommun, puis rejoignit le 20e corps à Nibelles. Quant au 18e corps, il ne dépassa pas, jusqu'au 3 décembre, Bellegarde, Quiers et Fréville, demeurant en contact avec l'ennemi jusqu'aux événements dont il nous faut maintenant retracer le récit.

CHAPITRE X

Positions occupées par les troupes françaises et allemandes le 30 novembre. — Conférence de Saint-Jean-de-la-Ruelle. — Dispositions prises pour la marche en avant de l'armée de la Loire. — Combat de Villepion. — Bataille de Loigny, — Combat d'Artenay. — Combat de Chevilly. — Combat de Chilleurs-aux-Bois. — Combat de Patay. — Combats de Bricy et de Boulay. — Combat de Cercottes. — Evacuation d'Orléans. — Marche des troupes françaises (15e, 18e, 20e corps). — Concentration à Bourges. — L'armée de la Loire divisée en deux. — Projets du prince Charles. — Mouvements de la deuxième armée allemande jusqu'au 9 décembre.

I

Le 30 novembre, les cinq corps de l'armée de la Loire occupaient les positions suivantes : A l'extrême gauche, le 17e corps était établi depuis deux jours derrière la forêt de Marchenoir ; le 16e se tenait sur la route de Châteaudun autour de Saint-Péravy, sa droite couverte par deux divisions du 15e postées à Chevilly et à Artenay. Le général Martin des Pallières était à Chilleurs-aux-Bois avec les 30,000 hommes de la 1re division du 15e corps à la droite; enfin venaient le 20e et le 18e corps, postés comme nous venons de le voir jusqu'à Nibelles et

Bellegarde. En résumé, ces cinq corps, dont l'effectif atteignait 200,000 hommes environ, s'étendaient en avant d'Orléans, sur une ligne de plus de 80 kilomètres.

A cette même date, les troupes allemandes, toujours fractionnées en deux groupes, étaient réparties comme suit :

L'armée du grand-duc avait la 22e division d'infanterie à Toury, la 17e à Allaines ; le 1er corps bavarois était à Orgères, la 4e division de cavalerie, enfin, en avant du centre à Baigneaux. Les 40,000 hommes du grand-duc étaient donc concentrés sur un front de 20 kilomètres, menaçant à la fois les 15e et 16e corps français.

Le prince Frédéric-Charles tenait la gauche allemande : toutes ses forces étaient concentrées aux environs de Pithiviers. A cette même date du 30 novembre, la délégation de Tours reçut une dépêche du général Trochu qui, expédiée de Paris le 26, avait malheureusement été tomber en Norwège. Cette dépêche est ainsi conçue :

Mardi 29, l'armée extérieure commandée par le général Ducrot, le plus énergique de nous, abordera les positions fortifiées de l'ennemi, et s'il les enlève, poussera sur la Loire, dans la direction de Gien probablement.

En présence d'une telle nouvelle, la marche en avant de l'armée de la Loire était d'autant plus impérieusement commandée, qu'une dépêche de M. Jules Favre à M. Gambetta, en date du 23, fournissait l'indication suivante :

Nous allons agir énergiquement, mais notre limite de subsistances est du 15 a 1 20 décembre; il faut quinze jours au moins pour ravitailler Paris. Il faut donc lui laisser ce délai. Prenez cette limite pour base de vos calculs.

Le ministre de la guerre, à défaut d'un plan présenté par le commandant en chef, en revint donc à son projet de marche sur la forêt de Fontainebleau :

Ce projet, écrit le capitaine prussien de Goltz, n'avait pas seulement pour lui l'avantage de la hardiesse, il en possédait d'autres encore, et s'il eût été mis à exécution au moment favorable, il était certainement le meilleur de ceux que conçurent les Français pour la délivrance de leur capitale.

Le 30 novembre, les généraux se réunirent en conférence au quartier du général d'Aurelle, pour discuter et arrêter tous les détails de l'opération. M. de Freycinet exposa son projet de marche sur Pithiviers, où on devait rencontrer l'armée allemande, pour aller ensuite donner la main au général Ducrot, aux environs de Fontainebleau. Tout le monde fut d'accord sur l'opportunité de la marche.

Mais comment devait se faire ce mouvement? C'est sur ce point que se porta la discussion, et il nous semble utile de reproduire ici une partie de la déposition du général Borel qui entre à ce sujet dans des détails intéressants :

Le délégué du ministre, après avoir développé qu'en raison d. la direction prise par le général Ducrot, Pithiviers s'imposait à nous comme objectif, proposa de faire attaquer ce point par les 15e et 16e corps, et de faire faire par les 18e et 20e corps une attaque parallèle

dans la direction de Montargis. Sur les observations qui furent faites, on renonça à cette attaque parallèle, à laquelle on substitua une attaque concentrique de toutes les forces de l'armée contre la position de Pithiviers qui avait une très grande importance pour nous.

Mais, avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'indiquer la disposition de nos forces.

Le 18e et le 20e corps qui formaient notre droite, étaient à droite de la forêt d'Orléans; une division du 15e corps était échelonnée sur la lisière de la forêt. Les 15e et 16e corps à gauche de la forêt s'étendaient depuis Chevilly jusqu'au delà de Saint-Peravy. En face, le 17e était plus à gauche, et en arrière, vers Ozouer-le-Marché; notre front s'étendait donc sur une longueur de 30 à 35 lieues.

Les nouvelles de l'ennemi étaient assez vagues. Nous savions que seule l'armée du prince Frédéric-Charles était arrivée; nous savions que nous avions sur tout notre front du monde devant nous; mais sans pouvoir préciser ce qu'il y avait. Enfin, le duc de Mecklembourg, après avoir poussé une pointe très hardie vers l'ouest, revenait rapidement vers l'est, et les avant-postes du général Chanzy étaient déjà en contact avec sa tête de colonne.

L'attaque concentrique sur Pithiviers présentait de grandes difficultés. En effet, cette ville se trouve située vis-à-vis le milieu de la forêt d'Orléans qui a une étendue de 20 lieues, et comme les deux grandes masses de notre armée se trouvaient à droite et à gauche de cette forêt, on mettait ces deux grosses masses dans la nécessité de faire une marche de flanc, pour se mettre en ligne devant le point d'attaque.

La réunion devant Pithiviers ne pouvant se faire qu'en avant de la forêt, en raison de l'état impraticable des routes qui traversaient la forêt du nord au sud, ne valait-il pas mieux profiter de la forêt pour masquer ses mouvements, se concentrer sur un point, et déboucher tous en masse par un point quelconque, mais de préférence par la route d'Orléans à Paris? Telle fut l'opinion mise en avant par un des membres du conseil. Cette opinion fut combattue par le délégué du ministre.

D'après M. Freycinet, non-seulement il fallait passer par Pithiviers, pour donner la main à Ducrot arrivant par la forêt de Fontainebleau, mais il fallait faire le mouvement le plus tôt possible, avant que Ducrot fût écrasé, non-seulement par les forces qui l'avaient suivi de Paris, mais encore par celles du prince Charles, que le délégué du ministre croyait en marche contre lui. En faisant le mouvement en arrière de la forêt, on perdait au moins deux jours, et quelle responsabilité ne pèserait pas sur l'armée si, pendant ce temps, Ducrot, entouré de tous côtés, était détruit ou fait en entier prisonnier! C'est probablement la conviction où l'on était au ministère de la marche du prince Charles vers Ducrot qui lui avait fait croire que l'armée de la Loire n'avait devant elle qu'un rideau de troupes.

Telles furent les considérations qui, il faut le dire, n'étaient pas sans quelque portée, qui déterminèrent la résolution du conseil, résolution conforme aux propositions du délégué du ministre, sauf la modification d'une attaque concentrique au lieu d'une attaque parallèle.

Une très vive discussion s'est engagée entre le général d'Aurelle de Paladines et le délégué du ministre de la guerre, M. de Freycinet, sur un point qui, au lendemain des désastres d'Orléans, prendra une importance toute spéciale : à partir de la conférence de Saint-Jacques-de-la-Ruelle, la direction stratégique des cinq corps d'armée de la Loire a-t-elle été confiée au général d'Aurelle, ou bien le ministre de la guerre et son délégué se sont-ils, pour quelques jours encore, réservé le commandement des troupes (1re division du 15e corps, 18e, 20e) qui, directement ou non, avaient concouru à l'opération sur Beaune-la-Rolande ? Le général d'Aurelle appuie son dire sur une dépêche très concluante de M. de Freycinet ainsi conçue :

Tours, 2 décembre 1870, 4 heures 55 soir.

Il demeure entendu qu'à partir de ce jour, et par suite des opérations en cours, vous donnerez directement vos instructions stratégiques aux 15e, 16e, 17e, 18e et 20e corps.

J'avais dirigé jusqu'à hier le 18e et le 20e corps, et par moment le 17e; je vous laisse ce soin désormais.

D'après l'ensemble de mes renseignements, je ne crois pas que vous trouviez à Pithiviers ni sur les autres points une résistance prolongée.

Selon moi, l'ennemi cherchera uniquement à masquer son mouvement vers le nord-est à la rencontre de Ducrot.

La colonne à laquelle vous avez eu affaire hier, et peut-être aujourd'hui, n'est sans doute qu'une fraction isolée qui cherche à vous retarder, mais je le répète, le gros doit filer vers Corbeil.

En ce moment, Châteaudun est réoccupé par nous.

La précision de cette dépêche ne peut laisser place à aucun doute. Il est évident que ce n'est que le 2 décembre au soir, que le général d'Aurelle a été investi du commandement supérieur des 18e et 20e corps, c'est-à-dire trop tard pour pouvoir faire concourir ses 60,000 hommes aux batailles livrées autour d'Orléans. Mais, cette explication est-elle bien suffisante? Le 30 novembre au soir, un plan d'opération est discuté entre le délégué du ministre et le général commandant en chef. Les cinq corps de l'armée de la Loire doivent prendre part aux opérations, et en quittant la conférence M. de Freycinet prononce ces paroles que rapporte le général Borel :

Quant aux mesures à prendre pour assurer l'exécution du plan adopté, c'est là une affaire de détail qui vous regarde.

Ou bien le général d'Aurelle se considérait comme

autorisé par cette simple parole à diriger le mouvement des 18e et 20e corps, et l'on peut s'étonner alors qu'il n'en ait rien fait, ou bien il pensait qu'un ordre formel était nécessaire, et il y a tout lieu d'être surpris qu'à la veille d'événements aussi graves, rendant nécessaire l'emploi de toutes nos forces, le commandant en chef n'ait pas cru devoir soulever cette question.

Il n'existe pas, dans les récits qui ont été faits de la conférence de Saint-Jean-de-la-Ruelle, un seul mot qui permette de supposer que le général d'Aurelle ait de lui-même présenté une objection qui s'imposait cependant si naturellement.

Nous trouvons, d'ailleurs, dans le livre même du général de Paladines, une dépêche datée de Tours, *1er décembre*, 5 heures 30 du soir, qui contient le passage suivant : « Mettez-vous immédiatement en rapport avec les 17e, 18e et 20e corps, et donnez-leur vos instructions pour que rien ne manque à cet ensemble offensif. » Le général d'Aurelle ajoute en note : « C'est donc bien la preuve évidente qu'ils (les 18e et 20e corps) n'étaient pas jusque-là sous la direction du général en chef. » Ne peut-on ajouter que c'est là également la preuve que le général de Paladines se trompe lorsque, reproduisant la dépêche de M. de Freycinet, citée précédemment, il déclare que ce n'est que le 2 au soir qu'il a été appelé à donner des ordres aux troupes envoyées dans la direction de Pithiviers. Le général d'Aurelle ajoute, enfin, qu'il était trop tard à ce moment pour faire arriver les 18e

et 20e corps à Artenay ; mais n'était-il pas possible de les amener à Chilleurs-aux-Bois, à moins de 30 kilomètres de leur position, de façon à leur permettre de soutenir la 1re division du 15e corps ?

Ajoutons enfin que, pour comble de malheur, le général Bourbaki, chargé de diriger les opérations du 18e et du 20e corps, n'arriva que le 3 décembre à Bellegarde, trop tard pour agir efficacement.



Le général Von der Tann (1).

D'après le plan arrêté à Saint-Jean-de-la-Ruelle, le général Chanzy, qui formait la gauche devait faire un mouvement de flanc pour se porter vers Tivernon et Toury. Il eut été imprudent d'entreprendre cette marche avant d'avoir repoussé les forces ennemies qui se trouvaient en avant. Le commandant du 16e corps exposa la situation au général d'Aurelle, et

(1) Le général Louis, baron Von der Tann, né à Darmstadt, en 1815, mort à Menau, le 20 avril 1881.

obtint de lui l'autorisation de faire face aux Allemands, avant d'appuyer sur sa droite.

Le 1er décembre, vers dix heures, le commandant du 16e corps prescrit à Patay à l'amiral Jauréguiberry de se porter avec sa 1re division sur Guillonville et Gommiers, où l'ennemi est signalé, tandis que les escadrons du général Michel s'éleveront au nord sur notre gauche, pour tourner la droite des Allemands.

Dans le camp opposé, au moment même où nos troupes se mettent en marche, un mouvement s'opère. Sur l'ordre du général Von der Tann, un détache-se dirige sur Terminiers, et une forte avant-garde se masse entre Gommiers, Orgères et Cormainville, pour parer à une offensive des Français venant de Patay. Les avant-postes bavarois ayant signalé la marche de troupes nombreuses, le commandant allemand désigne comme point de concentration la Maladerie et Tanon. Un peu après deux heures, sur un renseignement inexact, le général Von der Tann fait rentrer ses troupes dans leurs cantonnements, ne laissant en position que la 1re brigade à Gommiers. C'est à ce moment que se produit l'attaque française. Assailli dans sa marche par le feu des batteries placées entre Terminiers et Gommiers, l'amiral Jauréguiberry fait mettre son artillerie en position, tandis qu'un bataillon du 39e de marche se jette sur la ferme de Guillard, défendue par deux compagnies de chasseurs du 2e bavarois. La position est vivement enlevée et, sur notre gauche, la cavalerie du général

Michel tient en échec la brigade de cuirassiers que le général Dietl, commandant la 1re brigade bavaroise a appelé à son aide. Après la prise de la ferme de Guillard, le 3e bataillon de chasseurs à pied est lancé par l'amiral Jauréguiberry sur le village de Gommiers, qui est emporté malgré la résistance d'un bataillon du 1er régiment d'infanterie bavarois, soutenu par une compagnie du 2e chasseurs.

Le général Dietl donne alors le signal de la retraite, et concentre ses troupes entre Nonneville et Villepion ; un second bataillon du même régiment, après avoir vainement cherché à s'établir derrière le mur du parc, se place dans les maisons et les fermes ; le 3e bataillon forme la réserve ; l'artillerie se tient sur la gauche, que couvre plus loin la brigade de cuirassiers, dans la direction de Faverolles. Au nord de Villepion, est détaché le 2e bataillon de chasseurs ; sur la droite enfin, une batterie se place non loin de Nonneville, protégée par un bataillon d'infanterie. Le général Dietl ne tarde pas à être soutenu. Au bruit du canon, le général Von der Tann dont le quartier général est à Orgères, prescrit à la 2e brigade de marcher sur Villevé. Le général Orff, qui commande cette troupe, se porte sur le flanc droit, dans la direction de Nonneville et de la ferme Chauvreux.

Tandis que l'ennemi prend ainsi position, l'amiral Jauréguiberry ordonne une double attaque sur la gauche et sur la droite des Bavarois. Sur la gauche, nos troupes se heurtent à la 4e brigade, qui, partie

de la Maladerie, s'est avancée sur Loigny. Le 13e régiment bavarois occupe aussitôt Faverolles, que menace la cavalerie du général Michel, qui s'est portée de la gauche sur la droite française, et que soutient la brigade Bourdillon. Nos troupes dépassent bientôt la route de Gommiers à Terminiers. Un bataillon du 39e de marche et le 75e régiment de mobiles enlèvent Faverolles à la baïonnette, après une vive résistance de la 4e brigade.

Tandis que sur notre droite le général Bourdillon force à la retraite les Bavarois, le combat se continue avec un égal succès au centre contre la 1re brigade, et à gauche contre la 2e brigade bavaroise. La ferme de Chauvreux est emportée par la brigade Deplanque, et une lutte violente s'engage de Nonneville à Villepion ; le général Stéphan commandant la 1re division bavaroise, prend le commandement de son aile droite : il tombe bientôt atteint d'un coup de feu et d'un éclat d'obus. Nos tirailleurs s'élancent en avant de Chauvreux, obligent les batteries ennemies à reculer, se jettent sur Villepion qu'ils enlèvent au régiment du corps bavarois, puis, conduits par le général Deplanque, ils se rabattent sur leur gauche, et pressent vivement la 2e brigade, qui, après un violent combat, est forcée, elle aussi, de battre en retraite.

A la nuit, les troupes de l'amiral Jauréguiberry sont partout victorieuses ; toutes les positions attaquées ont été conquises et le 1er corps bavarois est forcé de se rallier plus en arrière : la 1re brigade est

à Tanon et Loigny, avec le 2e bataillon de chasseurs à Orgères; la 2e brigade bivouaque à la Maladerie et au château de Cambrai; la 3e brigade est à Villevéla-Frileuse et Villerand; la 4e brigade occupe Loigny et Écuillon-Lumeau; la brigade de cuirassiers, en arrière de l'infanterie, est à Saint-Léonard.

De notre côté, le 16e corps garde ses positions. La division Barry arrivée trop tard pour prendre part à la lutte est en seconde ligne. Le quartier général est établi au château de Villepion.

Le combat de Villepion commençait brillamment les opérations. La 1re division avait eu à lutter contre des forces à peu près égales, et elle avait été partout victorieuse, montrant ainsi ce que peut sur de jeunes troupes l'action énergique d'un chef comme l'amiral Jauréguiberry.

Nos pertes n'ont pas été indiquées : celles de l'ennemi, d'après l'historien du 1er corps bavarois (1), se montaient à 950 hommes environ.

Tandis que le 16e corps livrait bataille aux Allemands, le 17e qui formait sa gauche et qui se trouvait à Saintry, Coulmiers et Montpipeau, s'avançait au nord dans la direction de Saint-Péravy poussant une brigade jusqu'à Patay. Cette marche assurait au général Chanzy l'appui du 17e corps pour la bataille qui était indiquée pour le lendemain. Nous n'avions eu affaire dans la journée du 1er qu'à une partie des troupes du grand-duc de Mecklembourg et nous

(1) Helwig, *Das 1 bayer. Armee-corps von der Tann. — München.*

devions, dans la journée du 2, lutter contre toute cette armée. Aussi, le général d'Aurelle, sur la demande du général Chanzy, fit-il appuyer sur la droite les deux divisions du 15e corps qui ne se trouvaient pas avec le général des Pallières : la 3e (Peytavin) s'établit en avant de Santilly ; la 2e (Martineau) alla à Ruan et Aschères.

Dès le matin du 2 décembre, la bataille s'engage ; elle va décider du sort de la campagne.

La 2e division du 16e corps commandée par le général Barry se porte à 8 heures du matin sur Loigny, appuyée sur sa gauche par les troupes de l'amiral Jauréguiberry qui marchent à une distance de 2 kilomètres en arrière, de façon à former réserve. Sur la droite, la 3e division (général Maurandy) s'avance de Terminiers et Sougy sur Lumeau. A notre extrême gauche, la cavalerie du général Michel, soutenue par les franc-tireurs Lipowski, marche sur Orgères et la Maladerie.

Au moment même où les Français commencent leur mouvement en avant, les Bavarois, obéissant aux instructions du grand quartier général, se préparent à livrer bataille, et à occuper les positions de combat indiquées par le général Von der Tann. C'est la ligne Beauvilliers-château Goury, qui est désignée comme le centre de la position qu'il faut tenir jnsqu'à la dernière heure. La 4e brigade bavaroise prend la tête de la 2e division, et détache un bataillon du 10e régiment au château de Goury, un bataillon du 13e, à la ferme de Beauvilliers. le 7e bataillon de chas-

seurs s'établit sur la hauteur à pente douce qui domine Goury ; les autres bataillons de la 4e brigade se tiennent en réserve dans la cour du château et au nord, en arrière du parc. La 3e brigade marche derrière la 4e, elle reçoit l'ordre de garder solidement Beauvilliers, en se reliant à la 4e brigade à Goury. La 1re division bavaroise se concentre, pendant ce temps, entre Villeprevost et le parc de Goury, la 1re brigade en avant. La brigade de cuirassiers est derrière l'aile droite de la 1re division ; l'artillerie de réserve s'établit entre Tanon et la route d'Allaines.

Mais, dans cette fatale journée du 2 décembre toutes les troupes du grand-duc de Mecklembourg entreront successivement en ligne : au début de la journée, la 17e division d'infanterie reçoit l'ordre de se porter d'Allaines sur Lumeau, tandis que la 22e marchera dans la direction d'Artenay, et qu'à l'extrême droite allemande, la 4e division de cavalerie s'efforcera de tourner notre gauche de Cormainville à Fontenay-sur-Conie.

Cependant, la division Barry gagne rapidement du terrain. Elle s'empare de Loigny, et d'un même élan, se jette sur la ferme de Beauvilliers et le château de Goury, se heurtant à la fois à la 4e et à la 3e brigades bavaroises. Un moment, nos soldats pénètrent dans le parc de Goury, mais le feu de l'artillerie ennemie éclaircit nos rangs, et bientôt la division Barry hésite, recule, et enfin bat précipitamment en retraite sur Loigny. De Beauvilliers, la 3e brigade

bavaroise prend aussitôt l'offensive, soutenue sur sa gauche par le 7e bataillon de chasseurs de la 4e brigade. L'ennemi se porte à la fois sur Ecuillon et Fougeu, en avant de Loigny : ses tirailleurs arrivent à 500 pas environ de ce dernier village, mais l'amiral Jauréguiberry qui marche en seconde ligne derrière la division Barry détache la brigade Bourdillon pour recevoir le choc. Le 39e de marche s'avance en avant de la ferme Fougeu, il est rejoint par le 3e bataillon de chasseurs. A leur tour, les Bavarois reculent et se réfugient en toute hâte derrière leurs positions, tandis que leur artillerie tire de Beauvilliers, et couvre d'obus le terrain que parcourt au pas de course la brigade Bourdillon. « Ainsi, écrit l'historien bavarois Helwig, se termine cette attaque intrépide mais mal préparée. »

Terminée pour l'ennemi, l'attaque ne fait que commencer pour nos troupes. Il est onze heures environ : malgré le feu qui part des murs de Goury, le 3e bataillon de chasseurs et le 39e régiment de marche pénètrent dans le parc. Ils sont bientôt appuyés par le 75e régiment de mobiles qui se déploie à droite du village de Loigny et, bien qu'abandonné par la batterie qui doit le soutenir, attaque à son tour le château. Malheureusement, tous les efforts de la brigade Bourdillon sont inutiles, les Bavarois bien retranchés, défilés de nos feux, tiennent solidement et tirent à coup sûr.

Cependant, la retraite précipitée de la 2e division a eu de funestes conséquences pour la 3e division du

16e corps que nous avons vu se porter de Terminiers sur Lumeau. Après s'être emparée de Neuvilliers, la division Maurandy qui voyait le feu pour la première fois s'était trouvée découverte par le mouvement de recul du général Barry. Exposée au feu des batteries ennemies qui se concentre sur elle et à l'attaque tentée par la 3e brigade bavaroise, la 3e division, un instant ébranlée, ne tarde pas à reprendre sa marche, au moment où la brigade Bourdillon rétablit le combat et force l'ennemi à la retraite. Le général Maurandy dirige ses troupes sur Lumeau, et engage l'action au sud de ce village, d'Auneux à Neuvilliers. Nos soldats sont reçus par une violente fusillade. Le 40e de marche est décimé et après deux heures de lutte, la 3e division bat en retraite, recule jusqu'à Terminiers et jusqu'aux Echelles, abandonnant 2 pièces de 12 entre les mains de l'ennemi, et ne laissant sur la route, à la ferme d'Ecuillon, que quelques soldats qui, ne voulant pas fuir, luttent intrépidement jusqu'à la dernière heure.

A notre gauche enfin, le général Michel est venu s'établir à 3 kilomètres à l'ouest d'Orgères, observant les masses ennemies (4e division de cavalerie, brigade de cuirassiers et infanterie), qui se tiennent prêtes à agir de Tanon à la Maladerie.

Vers deux heures, des trois divisions du 16e corps, deux sont donc en retraite : compromise au centre par la déroute des troupes du général Barry, la bataille est perdue à la droite. Contre tout le 1er corps bavarois, contre la 17e division prussienne qui va

s'avancer tout à l'heure, il ne reste plus que la division Jauréguiberry. Sur celle-là, on peut compter jusqu'au dernier homme. Dirigée par son chef intrépide, elle a plus que toute autre, contribué au gain de la bataille de Coulmiers, seule, la veille, elle a combattu et vaincu à Villepion, et si ses forces ne sont pas assez grandes pour assurer le succès, son courage, du moins, sauvera l'honneur de la journée.

Tandis que sur la droite, le général Chanzy se porte, avec quelques troupes de la 2e division et une batterie de 12, sur la crête de Terre noire, pour arrêter de ce côté la poursuite de l'ennemi, et qu'au centre, dans le parc de Goury, la brigade Bourdillon continue un combat inégal, l'amiral Jauréguiberry aperçoit en avant de lui, sur notre gauche, une masse de cavalerie : c'est la 4e division prussienne, soutenue par la brigade de cuirassiers, et appuyée par de l'artillerie. Au moment où les pièces allemandes ouvrent le feu, la 3e division du 17e corps français débouche en arrière et à droite du château de Villepion. Prise d'écharpe par les obus qui partent de la ferme de Chevreux, ces troupes se replient précipitamment sur Gommiers. Sur l'ordre de l'amiral, une batterie de 8 et des mitrailleuses se portent en avant, et mettent en fuite les escadrons prussiens. Malheureusement, le général Michel a commis la même faute que le général Reyau à Coulmiers : chargé de protéger notre extrême gauche et de déborder l'ennemi, il a, sur le rapport de quelques fuyards, abandonné ses positions, et s'est replié sur Nonneville et Gom-

miers : « Nul doute, dit l'amiral Jauréguiberry dans le rapport adressé le lendemain au général Chanzy, que si la 1re division avait été appuyée par une démonstration de la cavalerie sur la gauche, l'issue du combat n'eût été tout autre. (1) »

Le général Von der Tann, jugeant que la résistance sur la droite française n'était plus à craindre, venait d'ordonner un mouvement général sur notre aile gauche, et de prescrire à la 1re division d'infanterie bavaroise de se diriger sur Nonneville et Villepion, tandis que la 3e brigade marcherait de Beauvilliers sur Morale, la cavalerie continuant à l'extrême droite le mouvement tournant.

C'est contre ces forces que l'amiral Jauréguiberry va lutter. Le 33e régiment de mobiles de la Sarthe, après avoir tenu intrépidement dans la direction de Villerand, est contraint de reculer pas à pas jusqu'au moulin de Villepion, où il est rallié par quelques compagnies du 39e de marche, qui viennent de Goury. L'amiral Jauréguiberry prescrit à ses soldats de résister à tout prix : ils se portent dans le parc, derrière les murs crénelés, et se maintiennent obstinément sur cette position conquise la veille après tant d'efforts.

Cependant, l'ennemi gagne partout du terrain. Au château de Goury, la brigade Bourdillon a dû se retirer devant les Prussiens de la 17e division, qui s'avancent de Lumeau, et se relient à la 4e brigade

(1) Boucher. *Bataille de Loigny.*

bavaroise. En vain, les mobiles du 75e forment le carré; en vain, le 39e de marche et le 3e chasseurs se couvrent de leur fusillade, il n'est plus de résistance possible contre cette masse d'infanterie et de cavalerie: le 39e d marche à lui seul a 22 officiers et plus de 1,300 hommes hors de combat. La brigade Bourdillon recule jusqu'à Loigny, que le 37e de marche défend contre toutes les attaques.

La bataille est perdue: il est quatre heures environ. Tout à coup, sur notre droite, le canon retentit, le bruit des mitrailleuses se fait entendre: c'est le 15e corps qui lutte plus à l'est contre la 22e division prussienne. Quelque désespérée que soit la situation, si l'on parvient à arrêter l'ennemi sur la route de Lumeau à Terminiers, à refouler les Prussiens sur Goury, et à dégager Loigny, la jonction peut se faire encore avec le 15e corps; tout peut être réparé. Pour cette vigoureuse offensive, il ne faut pas compter sur le 16e corps: les divisions Barry et Maurandy ont fait de vains efforts pour se réunir, et l'amiral Jauréguiberry n'a plus que quelques soldats avec lesquels il contient, sur notre gauche, les masses qui s'accroissent à chaque instant. Mais, le général de Sonis s'approche avec des troupes de la 3e division; il marche sur Villepion au secours de l'amiral, avec le 1er bataillon des zouaves pontificaux, un demi-bataillon des mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et ceux de Blidah, le 51e de marche et cinq batteries. Sur l'ordre du général Chanzy, le général de Sonis se prépare à enlever Loigny. Ces jeunes

troupes hésitent. Il ne reste plus que quelques soldats autour du général, qui se porte intrépidement en avant :

J'allai trouver le colonel Charette, dépose devant la commission d'enquête le commandant du 17e corps, et je lui dis : Il y a des lâches là-bas qui se débandent et compromettent le salut de l'armée, suivez-moi.

Lui et ses hommes me suivirent avec le plus noble enthousiasme ; la nuit tombait. Dans ce moment, il y avait tellement d'entrain dans cette troupe, que les Allemands, qui occupaient depuis le matin la ferme de Villours, qu'ils avaient mis en état de défense, l'abandonnèrent, et se sauvèrent. J'avais un grand espoir, une très grande confiance dans ce mouvement en avant qui, je l'espérais, entraînerait les deux régiments de marche dont j'ai parlé. Mais, accueilli par un feu très vif de l'ennemi, le 51e lâcha pied et prit la fuite. Je ne pus l'arrêter ; traiter ces soldats de lâches, c'était perdre son temps. Je ne voulais pas moi-même battre en retraite ; je me serais déshonoré, et j'aurais déshonoré 300 braves zouaves de Charette qui marchaient derrière moi, et qui ne m'auraient jamais pardonné ce crime.

Nous continuâmes notre marche en avant. J'avais 300 hommes en tout avec moi : 198 tombèrent ; mais grâce au ciel, tous mes canons purent être sauvés. Quant à moi, je restai sur le champ de bataile.

Voilà mon histoire.

Le général de Sonis (1) tombé, le colonel Cha-

(1) Fait général de brigade le 20 octobre 1870, de Sonis quitta l'Algérie pour venir prendre le commandement de la 1re brigade de la division de cavalerie de l'armée de la Loire, le 14 novembre suivant il fut nommé commandant provisoire de cette division ; puis, nommé général de division à titre provisoire le 24 novembre, il fut investi du commandement du 17e corps ; quelques jours après, le 2 décembre, à Loigny, il eut la cuisse brisée par un obus.

Quoique amputé de la jambe, le brave de Sonis voulut continuer à

rette (1) veut poursuivre sur Loigny. A la tête des zouaves pontificaux et des francs-tireurs qui se font

servir. Un crochet fixé au côté montoir de la selle emboîtait la cuisse; une botte en cuir dans laquelle reposait l'extrémité de sa jambe de bois lui permettait de monter à cheval et de prendre toutes les allures. Il faisait l'admiration de ses hommes, lorsque, menant une charge, il passait en tête de sa division, ou bien lorsqu'au manège, relevant une faute de quelque soldat, il lui montrait non sans coquetterie, les ressources qu'un cavalier peut tirer du cheval.

La commission de revision des grades le maintint dans son grade de divisionnaire avec rang du 16 septembre 1871. Il fut alors nommé commandant de la 20e division d'infanterie à Rennes, puis le 28 février 1880 à celui de la 17e division (9e corps d'armée) et des subdivisions de région du Blanc, de Châteauroux, de Parthenay et de Poitiers; mis en disponibilité le 10 novembre suivant, il fut rappelé à l'activité au mois de mai 1881 et nommé inspecteur-général permanent des brigades de cavalerie des 10e, 11e, 12e et 18e corps d'armée. Le général de Sonis est mort à Paris, le 15 août 1887, comptant 43 années de services, 14 campagnes. Il était né à la Pointe-à-Pitre, le 25 août 1825. (D. L.).

(1) Ancien lieutenant-colonel des zouaves pontificaux avec lesquels il combattit à Castelfidardo, en 1860, et à Mentana, en 1867 contre les volontaires de Garibaldi, M. de Charette n'oublia pas qu'il était Français et il vint à Tours demander à la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale l'autorisation de former avec des zouaves pontificaux un corps franc, qui reçut le nom de *Légion des volontaires de l'Ouest* et dont il prit le commandement. En quelques jours, ce petit corps de volontaires fut parfaitement organisé, et dès le 9 octobre trois compagnies étaient envoyées à Orléans, où elles prirent part, le 11, à la défense de cette ville. De nouveaux volontaires vinrent grossir l'effectif de la légion ; et au mois de novembre il y eut trois bataillons, dont deux furent attachés au 17e corps, placé sous les ordres du général de Sonis. L'emblème des zouaves pontificaux était un fanion brodé au couvent de la Visitation, à Paray-le-Monial, et portant d'un côté la figure du Sacré-Cœur, de l'autre une invocation à

tuer autour de lui, il tente de se frayer un chemin vers l'église et le cimetière, où l'on entend encore une violente fusillade, mais les Bavarois de Von der Tann et les Prussiens de Von Treskow, un moment surpris, reviennent plus nombreux, la retraite est ordonnée, elle s'opère sur Villepion, Gommiers et Patay. Outre le général de Sonis et le colonel Charette, le 1er bataillon de zouaves laisse à terre 10 officiers sur 14.

La bataille est finie, et sur toute la ligne nos troupes ont fléchi : pourtant, au milieu du village de Loigny, la fusillade retentit encore. Un peu après midi, l'amiral a détaché sur le village deux bataillons du 37e de marche, en leur recommandant de

Saint-Martin de Tours. On sait avec quelle bravoure les zouaves de Charette se battirent le 2 décembre. Blessé d'une balle à la cuisse, M. de Charette resta pour mort sur le champ de bataille. Pendant que les débris des deux bataillons de zouaves décimés allaient se reformer à Poitiers, M. de Charette était recueilli dans une maison inconnue de l'ennemi.

Bien que souffrant de sa blessure, il parvint, au commencement de 1871, à traverser les lignes allemandes et rejoignit à Poitiers ses volontaires. Le 14 janvier, il fut nommé général de brigade au titre auxiliaire. Il quitta le même jour Poitiers avec le 2e bataillon remis au complet, se rendit à Nantes où ses deux autres bataillons vinrent le rejoindre. Un décret du 24 janvier, signé Gambetta, donna à M. de Charette le commandement d'une division de mobiles bretons, qui pouvait compter 14,000 hommes ; mais la capitulation de Paris et l'armistice vinrent suspendre les opérations de guerre Le 8 février M. de Charette fut élu député à l'Assemblée nationale, mais il refusa ce mandat et donna sa démission ; puis au moment de la signature des préliminaires de la paix, M. de Charette licencia sa légion.

tenir jusqu'à la dernière cartouche. Abrités dans les maisons, les soldats résistent obstinément à toutes les attaques des Bavarois et des Prussiens. Après plus de deux heures d'une lutte infructueuse, l'ennemi envoie sur le village des obus à pétrole. Excitée par un violent vent du nord, la flamme s'étend ; une à une, les maisons brûlent et s'écroulent. Les deux bataillons du 37e tiennent toujours, ils gagnent l'église et le cimetière. Chaque tombe abrite un tireur dont la balle frappe à coup sûr.

Vers quatre heures, ces soldats qui ont fait le sacrifice de leur vie ont un moment d'espoir : la sonnerie bien connue des clairons français se fait entendre, la fusillade crépite en dehors du village. Mais, bientôt le silence renaît de ce côté : l'attaque des zouaves a échoué. Furieux d'être ainsi tenus en échec par une poignée d'hommes, les Allemands préparent un nouvel et décisif effort : les 90e et 76e régiments de la division Treskow s'avancent par la route de Terminiers et le chemin de Lumeau, et abordent le cimetière. A sept heures du soir seulement, les derniers coups de fusils sont tirés dans le village de Loigny : nos soldats sont prisonniers.

Tandis que se livrait devant Loigny cette rude bataille, le combat était engagé plus à l'est, dans la direction de Poupry.

Partie de Gidy, la division Peytavin du 15e corps se dirigeait vers Santilly ; la 1re brigade était vers midi à la droite de la route de Paris ; la 2e, entre Artenay et Poupry, le 27e de marche en tête, lors-

qu'aux environs de Poupry, une fusillade se fait entendre, nos troupes sont assaillies de tous côtés par les Allemands qui, après avoir repoussé la division Maurandy du 16e corps, s'étaient tournés contre le 15e corps, dont la marche pouvait les prendre entre deux feux. Sur l'ordre du général Martinez, le 27e de marche se déploie en tirailleurs, et aborde résolument le village; trois fois, les Français parviennent jusqu'aux maisons, trois fois ils sont ramenés; 30 officiers et les 3 chefs de bataillon restent à terre, et le 27e de marche décimé est contraiut de battre en retraite.

L'ennemi veut profiter de son succès, et se dispose à marcher sur Artenay; il place ses batteries à Milhouard et à Mameraut, mais le général de Paladines arrive vers midi à Artenay, donne l'ordre à la réserve d'artillerie, commandée par le colonel Chappe, de se porter en avant avec deux batteries de 8, une batterie à cheval et des mitrailleuses qui ouvrent aussitôt le feu contre les Prussiens de la 22e division, soutenus par quelques détachements de la 17e. En même temps, le commandant en chef de l'armée de la Loire prescrit à la 2e division du 15e corps qui se trouve à Ruan d'accourir en toute hâte au canon. En attendant l'arrivée de ce renfort, les soldats de la 3e division se rallient autour du château d'Auvilliers; tandis qu'un régiment de mobiles, appelé d'Artenay, prend position près d'Autroche. Sous l'action puissante de notre artillerie, les Prussiens, qui préparent une attaque sur Artenay, se retirent sur Poupry, où bientôt le 69e régiment de mobiles et le 34e de ligne

viennent les assaillir. Le feu des batteries ennemies, placées à la gauche de Poupry, est éteint vers trois heures, et une colonne de cavalerie qui cherche à tourner notre flanc droit est repoussée en désordre. Les pertes éprouvées par les régiments allemands placés en première ligne sont telles, que sur l'ordre de leur commandant, le général Von Wittich, les deux compagnies de pionniers du 11e corps adjoints à la 22e division, après avoir couvert le flanc gauche du 94e régiment prussien, vont relever le bataillon de fusiliers du 83e qui forme soutien d'une batterie en position au sud de Poupry. Bientôt les premières maisons du village sont emportées d'assaut, et un retour offensif de la division du général Von Wittich ne parvient pas à rétablir le combat. La nuit termine la lutte, et les Prussiens eux-mêmes ont avoué (1) qu'ils avaient dû leur salut à la nuit qui tomba rapidement, au moment même où les troupes de la 2e division arrivaient vers d'Ambron. « Si dans cette circonstance, a écrit dans son rapport le colonel Chappe, commandant l'artillerie de réserve, la 2e division eût exécuté un mouvement de conversion vers la gauche, on eût certainement fait des prises importantes. »

Peut-être faut-il s'étonner, en effet, que la 2e division n'ait pas mis plus d'empressement à marcher au canon. La 1re brigade notamment était à Ruan, à huit ou dix kilomètres seulement du champ de

(1) *Gazette de la Croix.*

bataille : prévenue avant une heure, elle n'arriva cependant qu'à la nuit, trop tard pour prendre part à l'action.

L'importance de la journée était extrême : 6 à 7,000 hommes environ de notre côté étaient tombés de Guillonville jusquà Artenay ; le 16e corps, épuisé, allait être obligé de battre en retraite, et le plan de campagne arrêté à Saint-Jean-de-la-Ruelle devait forcément être abandonné.

Du moins, si l'ennemi était victorieux, son triomphe lui coûtait cher. D'après l'ouvrage bavarois que nous avons déja cité (1), les troupes du général Von der Tann avaient perdu 2,300 hommes ; la 17e et la 22e divisions prussiennes avaient été aussi éprouvées. La *Gazette de Silésie*, dont la relation est suffisamment exacte et impartiale, dit que « les régiments de la 22e division essuyèrent des pertes *colossales* » ; et, dans un rapport, le duc de Saxe-Meiningen estime à 5,000 environ le nombre des Allemands tués ou blessés dans la journée du 2 décembre.

Le 3 au matin, le général de Paladines reçut du général Chanzy l'avis que les troupes du 17e corps étaient incapables de marcher. Le commandant en chef répondit en prescrivant la retraite sur toute la ligne.

A la gauche française, les 16e et 17e corps se retirèrent à Saint-Péravy, à Bricy, à Gidy, à Boulay ; la cavalerie à Tournoisis ; le 17e corps à Saint-Sigis-

(1) Helvig. *Das 1 bayer. Armee-corps von der Tann.*

mond, Rosières et Coulmiers. Ce mouvement ne fut marqué que par une vive canonnade vers l'Encorne et Huêtre.

Mais, il n'en fut pas de même pour le 15e corps. Des instructions du grand quartier général avaient prescrit, en effet, au prince Frédéric-Charles et au grand-duc de Mecklembourg un mouvement général. De Villepion à Pithiviers, sur un front de plus de 40 kilomètres, les deux armées allemandes se mettent en marche. La brigade de cuirassiers bavarois forme l'extrême droite : elle marche par Villepion sur Neuvilliers ; la 22e division d'infanterie occupe Poupry, soutenue sur sa gauche par la 2e division de cavalerie ; la 2e division bavaroise s'avance, la 4e brigade en tête, par Auneux-Domainville vers Chevaux : elle forme la réserve de la 17e division prussienne ; la 1re division bavaroise passe par Sougy pour contenir une attaque de flanc.

La 2e armée opère un mouvement analogue sur Orléans : le 9e corps qui forme son aile droite, part de Toury et de Bazoches-les-Gallerandes, ayant pour objectif Artenay ; le 3e corps au centre s'avance de Pithiviers sur Chilleurs-aux-Bois, le 10e de Boynes sur Villereau et Chilleurs-aux-Bois. Sur tous les points, l'ennemi rencontre nos troupes ; les trois divisions du 15e corps séparées entre elles vont avoir affaire aux deux armées allemandes. Sur notre gauche, la 1re division bavaroise heurte aux environs de Trogny, la division Peytavin, qui très éprouvée par le combat de la veille a reçu l'ordre de reprendre ses

anciens cantonnements de Gidy et de la Provenchère. Après un court engagement, le village de Trogny est enlevé par l'ennemi. Une de nos batteries couvre d'obus les Bavarois qui veulent pousser plus avant, « les escadrons du régiment de chevau-légers, pour éviter de plus grandes pertes, doivent se mettre au trot, et forcer les prisonniers à prendre cette allure, en les frappant à coups de sabre (1) ».

A Artenay, la lutte est plus sérieuse ; à neuf heures et demie du matin, le 9e corps allemand descend de château Galland et attaque Artenay, que défend la 2e division du 5e corps. La brigade Rebillard demeure dans le village, tandis que la brigade Dariès, soutenue par l'artillerie, prend position en avant. Le mouvement de l'ennemi se prononce à la fois de front et sur les deux flancs. Le feu de ses pièces force bientôt nos canons à la retraite, et la brigade Rebillard est obligée de se lancer en avant, pour permettre au général Dariès, vivement pressé sur son flanc gauche par la 22e division prussienne qui débouche de Poupry, de se porter rapidement en arrière. A dix heures et demie, le général Martineau des Chenez, jugeant qu'il est impossible de tenir contre les forces supérieures des Allemands, prescrit de reculer vers la Croix-Briquet tout en continuant le combat. Sur la route, nos troupes sont assaillies par un violent feu d'artillerie : le 9e corps en avant, la 22e division d'infanterie et la 2e division de cavalerie sur notre gauche

(1) Helvig. 1 *Das 1 bayer. Armee-corps von der Tann.*

nous pressent sans relâche. A la Croix-Briquet, cependant, où la 2e division du 15e corps arrive vers midi et demie, il est commandé de faire halte et de tenir tête : le colonel Chappe avec ses batteries de réserve arrête un moment l'ennemi, mais les munitions manquent bientôt : les Prussiens ont réuni 18 pièces sur notre droite, et écrasent les deux brigades Dariès et Rebillard. A trois heures environ, les troupes reculent sur Chevilly : sur leur gauche, elles rencontrent un nouvel adversaire, la 17e division prussienne, soutenue par la 2e division bavaroise, qui s'est avancée par Beaugency et Chevaux.

Devant de telles forces, toute résistance est impossible : vers 4 heures et demie, le général Martineau prescrit donc d'abandonner Chevilly, et de se replier sur Cercottes, la brigade Rebillard disputant pied à pied le terrain. Les Allemands continuent la poursuite que ralentit un instant le feu de la batterie de marine de Chevilly. Forte de 8 canons de 14, et située à un kilomètre au nord-est de la gare, cette puissante batterie avait commencé à tirer vers une heure, sur Artenay « à la distance de 25 encâblures ». L'ennemi se rapprochant, le feu devint plus efficace, et les pièces allemandes durent plus d'une fois reculer. Mais, les troupes battant en retraite sur Cercottes, le commandant de la batterie fait enclouer ses pièces, et sauter sa poudre, puis se retire avec ses marins.

Dans la soirée, les 17e et 22e divisions prussiennes s'emparent du village et du château de Chevilly.

Tandis que la 2e division du 15e corps, soutenue aux environs de Chevilly par la 3e, lutte ainsi pied à pied, la 1re division est également attaquée sur la droite.

Le général des Pallières continuait à occuper Chilleurs-aux-Bois, ne se reliant qu'assez imparfaitement avec le général Crouzat placé sur sa droite, si nous en jugeons par cet extrait de télégramme en date du 2 décembre, 9 heures du soir... « Pas de nouvelles du général Crouzat ni du 18e corps. » Le 3, à 5 heures du matin, il reçut une dépêche du commandant en chef, lui prescrivant d'appuyer en toute hâte sur sa gauche, et de gagner Chevilly, pour venir appuyer sur la route d'Orléans la 2e division du 15e corps. Ce mouvement ne put s'opérer sur le



Le général de La Motterouge (1).

(1) Voir la notice de la page 4, tome III.

champ, tous les préparatifs étant faits pour tenter une attaque en avant sur Montigny.

Tandis que le général des Pallières prend ses dispositions pour exécuter l'ordre qu'il vient de recevoir, et prescrit au colonel Cathelineau de se charger de la défense de la forêt, l'ennemi attaque la 1re division : le 3e corps allemand, quittant ses cantonnements au sud de Pithiviers, marche sur un large front sur Chilleurs-aux-Bois, tandis que le 10e corps qui forme la gauche allemande, abandonne Boynes, pour se porter dans la direction de Chilleurs-aux-Bois sur sa gauche et de Villereau sur sa droite. Toutes les forces prussiennes convergent à la fois vers un même point : Orléans.

Vers 10 heures et demie, les Prussiens sont à la hauteur de la division des Pallières : la 6e division du 3e corps est en tête, la 5e division est sur notre flanc droit près Courcy et Brigny. Les Allemands font avancer leur artillerie, la placent au nord du village de Santeau, et ouvrent le feu sur les six batteries françaises ; huit mitrailleuses établies à Santeau même contiennent vigoureusement l'infanterie ennemie. Au bout d'une heure et demie de lutte, le général des Pallières, jugeant la résistance inutile, ordonne la retraite qui s'effectue sous la protection d'une batterie de 8. Au moment où nos troupes commencent à reculer, le 35e régiment allemand se jette sur le village qu'il enlève sans grande résistance.

D'après l'ouvrage du général de Paladines, la

retraite se fit « en désordre, chaque régiment agissant pour son compte ». Deux bataillons du 38e de ligne furent oubliés, et la brigade du général Minot qui se trouvait à Neuville, se trompa de route, et laissa une partie de son artillerie embourbée.

Dans cette fatale journée du 3 décembre, nos troupes avaient donc reculé sur toute la ligne : elles se trouvaient maintenant rejetées sur Orléans. A vrai dire, il n'y avait pas eu bataille : la division Martineau seule avait sérieusement défendu le terrain, en reculant d'Artenay sur Cercottes. Comment un tel résultat avait-il pu être obtenu par l'ennemi avec si peu d'efforts ? Le général d'Aurelle s'en prend — et non sans raison — à la dissémination des troupes. Mais en dehors de cette question, n'était-il pas possible de tirer de la situation un meilleur parti ?

Alors que nous voyons les deux armées allemandes se concentrer autour de la grande route d'Orléans, n'a-t-on pas lieu d'être surpris que les troupes françaises qui leur font face, n'aient pas au moins tenté de se réunir.

La 2e division du 15e corps ne devait-elle pas être plus étroitement soutenue par la 3e ? le général des Pallières ne pouvait-il être protégé par les troupes du général Crouzat placées à sa droite... ? A vrai dire, dans cette funeste journée du 3 décembre, nulle direction n'apparaît ; de là ce manque d'ensemble, ce décousu de l'action, ce découragement enfin, sans lequel on ne peut s'expliquer la facilité du triomphe des Allemands qui, dans ces deux jour-

nées des 3 et 4 décembre. n'eurent, d'après le major Blume, que 1,300 hommes hors de combat, alors que le 2, la division de l'amiral Jauréguiberry presque seule avait mis à terre 2,300 Bavarois et un millier de soldats de la 17e division.

Dans la soirée du 3 décembre, les troupes françaises occupaient les positions suivantes :

A l'aile gauche : 16e *corps* 1re division à Saint-Péravy, 2e à Bricy, 3e à Gidy ; cavalerie à Tournoisis et Renneville, avant-garde à Patay.

17e *corps* à Saint-Sigismond, Gemigny, Rosières et Coulmiers ;

15e *corps*. — 3e division aux environs de Gidy, 2e division à Cercottes, 1re division en route sur Orléans.

20e *corps* à Nibelle et Courcy.

18e *corps* à Montliard, Montigny, Chenault, Boiscommun, Nesploy.

L'ennemi avait ses troupes ainsi placées :

Armée du grand-duc. — Corps bavarois (1re division), à la Provenchère et Sougy (2e division) à Chevaux, brigade de cuirasiers bavarois aux Grandes-Portes, 17e et 22e divisions, aux environs de Chevilly.

2e *armée*. — 9e corps, aux environs de Chevilly, 3e corps à Loury, 10e corps à Chilleurs et à Neuville-aux-Bois.

Durant la nuit, le général d'Aurelle de Paladines avait discuté avec son chef d'état-major, le général Borel, la possibilité de défendre Orléans : le 4 décem-

bre, à 4 heures du matin, il télégraphiait à Tours : «... Il ne nous reste qu'un parti à prendre, c'est de battre en retraite, et voici comment je la comprendrais : les 16e et 17e corps se retireraient sur Beaugency et Blois (1) ; le 18e et le 20e corps sur Gien, enfin le 15e corps passerait la Loire à Orléans pour aller en Sologne ».

Vers dix heures, le général d'Aurelle apprenant l'arrivée à Orléans, de la division des Pallières, et ignorant sa retraite de la veille, eut un moment d'espoir, il télégraphia à Tours à 11 heures 55 du matin : « Je change mes dispositions : dirige sur Orléans 16e et 17e corps, appelle 18e et 20e (2), organise résistance, suis à Orléans à la place ».

Cependant, le canon gronde à l'aile gauche et au centre.

A huit heures du matin, l'avant-garde du 16e corps, commandée par le général de Tacé, avait été attaquée du côté de Patay : les mobiles de Loir-et-Cher, soutenus par le 75e mobiles, suffisaient, de ce côté, à maintenir l'ennemi ; mais, du côté de Huêtre et de Briey, l'engagement était plus sérieux. La division Barry se repliait sur Boulay ; la division Maurandy était refoulée, et la cavalerie ennemie parvenait à se

(1) Le général Chanzy avait demandé par lettre au général d'Aurelle que la direction de Beaugency fut indiquée à ses troupes.

(2) Comment le général d'Aurelle pouvait-il, le 4 au matin, songer à utiliser les 18e et 20e corps pour la défense d'Orléans, alors que, dans son ouvrage, il déclare que dès le 2 décembre au soir, il était trop tard pour tirer un parti quelconque de ces deux corps ?

glisser sur la route de Châteaudun à Orléans, coupant les communications entre le 16e et le 15e corps. Le général Peytavin, avec la 3e division du 15e corps, abandonnait ses positions de Gidy, et ses troupes, séparées en deux, ralliaient, les unes, les 16e et 17e corps, tandis que les autres se rejetaient précipitamment sur Orléans (1). Après une tentative inutile pour percer dans la direction de Bucy-Saint-Liphard, le général Chanzy, jugeant, au bruit du canon, que les Prussiens approchaient d'Orléans, battit en retraite sur Huisseau, Montpipeau et Meung.

Au centre, la 2e division du 15e corps (Martineau des Chenez) fut attaquée « dans une clairière où elle était concentrée, et où l'artillerie ne pouvait avoir qu'une action secondaire (2). » Le 9e corps prussien s'avançait de front, tandis que la 17e division d'infanterie tournait notre aile gauche par Janvry et Gidy. Plus à gauche enfin, le 1er corps bavarois s'emparait de la batterie de marine de Gidy, qui, engagée depuis le point du jour avec les batteries ennemies qui la prenaient en écharpe, avait soutenu le feu jusqu'à neuf heures, en tirant en travers des plates-formes.

Vers onze heures, le village fut enlevé par une attaque de flanc. Les troupes de la 2e division se

(1) Les 2e et 3e division du 16e corps avaient battu en retraite avec une telle précipitation, qu'elles s'étaient portées, sans temps d'arrêt, la 2e sur Mer et la 3e sur Beaugency.

(2) Rapport du lieutenant-colonel Tricoche, commandant l'artillerie de la 2e division.

rallièrent près du moulin de Cercottes, et accablèrent de leurs feux les Allemands qui débouchaient du bois. Mais, assaillies de front et de flanc, elles ne pouvaient songer à disputer longtemps la possession du terrain. Il ne s'agissait, pour le général Martineau, que de gagner du temps pour permettre aux bagages et aux fuyards qui encombraient la route de se retirer de l'autre côté de la Loire.

A quatre heures, cette brave division, qui, seule dans toute notre armée, avait combattu, arriva au faubourg Bannier. Derrière elle, fut fermée la grille de l'octroi, et une batterie de mitrailleuses, arrêtée au passage, fut placée derrière une barricade élevée en toute hâte.

Les efforts du général d'Aurelle et du général des Pallières avaient été impuissants à retenir les soldats qui s'enfuyaient vers la Loire et, à quatre heures, le général en chef avait donné l'ordre de la retraite qu'il surveillait sur l'autre rive, après avoir transmis le commandement d'Orléans au général des Pallières. Le commandant des batteries, capitaine de vaisseau Ribourt, avait fait savoir au général des Pallières «... que les batteries de marine étaient en état de tout entreprendre et complètement approvisionnées... ; mais le complément indispensable de ce programme était l'occupation solide des retranchements qui couvraient les intervalles (1) ».

Dans cette armée accablée par la défaite, il avait

(1) Rapport du commandant Ribourt.

été impossible de réunir les défenseurs nécessaires. Aux Aubrais et au faubourg Bourgogne, quelques troupes de la 1re division du 15e corps luttaient cependant courageusement contre les Allemands qui avaient suivi pas à pas la division Martineau. Au faubourg Bannier, la résistance était également sérieuse : les chasseurs du 9e bataillon prussien tombaient nombreux sous le feu de la barricade ; mais du côté du faubourg Saint-Jean, le commandant du 4e bataillon de chasseurs à pied n'avait pu rallier qu'une quarantaine de soldats et un escadron pour tenir tête à la 17e division.

Les batteries de marine tiraient sans relâche sur la gare des Aubrais dont l'ennemi s'était emparé, et sur les dernières maisons du faubourg Bourgogne : la lutte ne pouvait longtemps durer dans ces conditions. La réserve d'artillerie avait, vers 5 heures, traversé le fleuve. « Toutes les pièces, après avoir passé le pont, faisant un à droite, ou un à gauche, se mirent en batterie le long de la Loire, les canons braqués sur la ville, dans des positions qui leur permettaient d'enfiler toutes les rues aboutissant au quai de la rive droite, de manière à pouvoir écraser les troupes prussiennes, au moment où elles eussent tenté de poursuivre les nôtres dans leur mouvement de retraite. Ainsi, la malheureuse cité se trouva pendant six heures exposée à un double danger de destruction. Elle avait à craindre le bombardement dont les Prussiens la menaçaient au nord, puis, après leur entrée, les obus et la mitraille des batteries

françaises refoulant l'ennemi dans les rues (1). »

Vers huit heures du soir, un parlementaire fut conduit auprès du général des Pallières : « il venait porter l'annonce d'une sommation catégorique, sous la menace d'un bombardement, si Orléans n'était évacué pour onze heures et demie du soir ».

Le commandant du 15e corps adressa aussitôt un de ses aides de camp au général Von Treskow qui s'était avancé, à la tête de la 17e division, jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Jean. A la suite de cette démarche, il fut convenu que les Prussiens occuperaient la partie de la ville située sur la rive droite, « au bout de deux heures (2). »

Le général des Pallières s'occupa sans retard de faire évacuer la ville par ses troupes. Malheureusement, au milieu du désordre et de la confusion, il fut impossible de trouver les poudres nécessaires à la destruction des ponts, « c'était là un point d'une haute importance, écrit le major Blume, car le fleuve commençait à charrier fortement, et il allait devenir prochainement impossible d'y jeter des ponts de bateaux ».

A minuit, le 4 décembre, trois brigades de l'armée du grand-duc entraient dans la ville d'Orléans.

(1) Général de Blois. L'*Artillerie du* 15e *corps*.

(2) Relevons ce détail significatif, dans le récit de l'aide de camp du général des Pallières, capitaine de Pendezec. Après avoir fixé et constaté l'heure pour éviter toute méprise, le général de Treskow, *avança sa montre*. « Après avoir d'abord nié, écrit l'officier français, il avoua qu'il avait pris, en effet, l'heure de l'armée prussienne (*Note de l'édition originale*).

II

L'armée de la Loire se trouvait divisée en trois tronçons : sur notre gauche, le général Chanzy, avec le 16ᵉ et le 17ᵉ corps et une partie de la division Peytavin du 15ᵉ, avait, comme nous l'avous vu, rétrogradé sur Meung, Beaugency et Mer.

Nous aurons à rejoindre plus tard ces troupes.

Le 15ᵉ corps, qui avait opéré sa retraite sur Orléans, se retira dans la nuit sur La Ferté-Saint-Aubin, à l'exception d'un détachement commandé par le général Peytavin qui, interprétant mal les ordres reçus, se replia sur Cléry et Blois. Le 5 au matin, la route se poursuivit sur la Motte-Beuvron. Une forte arrière-garde, sous la direction du général Rebillard, soutint le mouvement que l'ennemi n'inquiéta pas. Après une nuit de repos, la retraite fut continuée sur Salbris que l'on atteignit le 6, vers deux heures. Le 15ᵉ corps campa du côté de la route d'Aubigny, les soldats des 16ᵉ et 17ᵉ corps qui avaient été séparés de l'aile gauche, prirent position sur la route de Salbris à Romorantin ; ils furent organisés en détachements pour être dirigés sur Blois.

Le général d'Aurelle reçut le 6, à Salbris, une dépêche de Tours qui lui annonçait que le commandement en chef de l'armée de la Loire était supprimé, que les 15ᵉ, 18ᵉ, 20ᵉ corps formeraient la *1ʳᵉ armée de la Loire* sous les ordres du général Bourbaki, tandis que les 16ᵉ et 17ᵉ réunis sous le com-

mandement du général Chanzy deviendraient la 2e *armée*. Le général de Paladines était appelé à la direction des lignes stratégiques de Cherbourg. Le général d'Aurelle, jugeant que la position qui lui était offerte n'était pas en rapport avec celle qu'il avait exercée, déclina l'offre du ministre, et quitta le camp de Salbris le 7 décembre, après avoir remis le commandement provisoire au général des Pallières.



Le général Chanzy (1).

Tandis qu'à notre gauche et au cendre, les 16e, 17e et 15e corps battaient successivement en retraite, les 20e et 18e recevaient à l'aile droite, le 4 décembre, l'ordre de se mettre en marche sur Orléans. A

(1) Lorsqu'à la suite de l'armistice il fut décidé que des élections auraient lieu pour envoyer des députés de l'Assemblée nationale à Bordeaux, le général Chanzy apprit qu'il avait été élu par le département des Ardennes. C'es à regret qu'il allait s'éloigner de l'armée

quatre heures du matin, les trois divisions du 20e corps prirent les trois routes qui convergent sur Fay-aux-

pour quelques jours ; mais dans des circonstances aussi graves que celles où l'on se trouvait, il ne crut pas qu'il lui fut possible de décliner l'honneur du mandat qu'il devait au choix spontané de ses concitoyens ; alors surtout, qu'il considérait comme un devoir d'apporter à l'Assemblée nationale, la vérité sur l'armée et son opinion sur notre situation militaire.

En chef prévoyant, comme il s'était tant montré depuis son arrivée aux armées de la Loire, toutes les dispositions étàient arrêtées. les mouvements en voie d'exécution, et il s'arrangea de façon qu'étant à Bordeaux, il lui serait toujours facile de régler les questions importantes ou de rejoindre promptement au besoin son quartier général à Poitiers. Et, en laissant provisoirement, lors de son départ pour l'Assemblée, le commandement de toutes les forces de l'ouest au général Colomb, il était assuré que le 10 février au soir « au moins huit divisions d'infanterie, de cavalerie, une grande partie de l'artillerie et du gros matériel seraient de l'autre côté de la Loire, et que les projets de l'ennemi sur le bas du fleuve allaient se trouver déjoués ou tout au moins entravés par une défense devenue possible, des contrées qu'il nous fallait protéger.

Le général avait pleine confiance dans un retour prochain de la fortune ; il ne désespérait pas, et c'est pourquoi, lorsqu'il fut arrivé à l'Assemblée de Bordeaux, il vota contre le projet de loi relatif aux préliminaires de la paix. Certes, on ne pouvait l'en blâmer, et il faut toujours admirer ceux même qui « espèrent contre toute espérance. »

Le traité ratifié le 1er mars par l'Assemblée nationale mit fin à la guerre, et les armées françaises furent dissoutes ; en relevant le général Chanzy de son commandement, le général Le Flô, ministre de la guerre, lui adressa cette lettre, datée de Bordeaux, le 7 mars 1871 :

« Mon cher général,

« Un décret du gouvernement dissout toutes les armées ou corps d'armée du territoire et supprime par conséquent tous les états-majors qui y étaient attachés. La 2e armée est naturellement comprise

Loges. A un kilomètre au delà de Pont-aux-Moines, les têtes de colonnes furent attaquées : le 47e de

dans cette mesure, et votre commandement cessera par conséquent à dater de demain (8 mars), au moment où vous rentrez dans la disponibilité, en attendant que des circonstances plus heureuses me permettent d'utiliser vos talents et votre dévouement, je veux vous offrir mes félicitations sur l'honneur que vous vous êtes fait et les brillants services que vous avez rendus. Dites à votre brave armée, officiers de tous grades et soldats, que je les remercie au nom de notre pays tout entier de leur courage et de leur patriotisme. Si la France avait pu être sauvée, elle l'eut été par eux. La fortune ne l'a pas voulue, résignons-nous momentanément, mais ne désespérons jamais de ses grandes destinées que rien, ni personne ne pourrait jamais arrêter. »

Avant de quitter ses intrépides et infatigables compagnons d'armes, Chanzy leur annonça l'éclatant témoignage que le gouvernement rendait à leur patriotisme !... « Vous pourrez être fiers, leur disait-il, d'avoir fait partie de la 2e armée de la Loire, dont les efforts s'ils n'ont pas abouti au succès que vous avez poursuivi avec tant d'opiniâtreté, ne resteront pas sans gloire pour le pays dont ils ont contribué à sauver l'honneur. Vous avez tenu tête aux armées les plus nombreuses et les mieux commandées de l'Allemagne. L'histoire racontera ce que vous avez fait ; l'ennemi lui-même s'honorera en vous rendant justice... »

Après la dissolution de son armée, il vint siéger à l'Assemblée de Versailles ; mais, lorsque nos forces militaires, commencèrent à se réorganiser, il fut pourvu, le 1er septembre 1872, du commandement du 7e corps d'armée à Tours. Puis, ensuite, il fut nommé le 18 juin 1873, gouverneur général civil de l'Algérie, fonctions qu'il ne quitta qu'au 18 février 1879 pour aller occuper le poste d'ambassadeur en Russie. Là, il sut se concilier de suite les sympathies de la famille impériale et de la société russe. Ses voyages à l'intérieur de l'empire, ses réels efforts pour étudier et comprendre le grand pays auprès duquel il était accrédité, le souvenir déjà légendaire de la campagne de 1870, sur la Loire, tout contribuait là-bas à le rendre

marche se déploya en tirailleurs, et contint les Allemands, tandis que le général Crouzat apprenant que

populaire ; ainsi s'explique l'étonnement et les regrets profonds qu'il laissa à Saint-Pétersbourg, lorsqu'à l'avènement du ministère Gambetta, en novembre 1881, il résigna ses fonctions diplomatiques.

A son retour en France, il fut nommé membre du Conseil supérieur de la guerre et du comité de Défense ; puis, comme il avait été placé hors cadre, il fut, par décret du 27 janvier 1882, réintégré numériquement dans la première section de l'état-major général et nommé, le 19 février suivant, au commandement du 6e corps d'armée. C'est dans l'exercice de ce commandement qu'il mourut à Châlons, le 4 janvier 1883. Il comptait 42 années de services et 36 campagnes.

Le général Chanzy avait été élu sénateur inamovible le 10 décembre 1875. Le 30 janvier 1879, lors de l'élection présidentielle, il obtint 99 voix, sans qu'il eut cependant recherché ces suffrages.

On doit au général Chanzy l'historique de *La 2e armée de la Loire* dont il avait été le chef ; il lui était dû de raconter ses efforts pour défendre le pays et sauver son honneur. Dans cet ouvrage, paru en 1871, au lendemain de nos désastres, le général rapporte les faits militaires sans les commenter, avec une exactitude scrupuleuse, sans esprit de parti et pour tous. Il montre combien cette armée de la Loire a souffert et vaillamment combattu, combien ces soldats improvisés, comme plus d'un de leurs chefs, peuvent être fiers d'avoir lutté pendant près de cinq mois, au milieu de privations sans nombre, de fatigues incessantes, par un hiver exceptionnellement rigoureux, contre un ennemi qui, victorieux des vieilles troupes dont s'énorgueillissait la France, avait bien pu la faire reculer de cinquante lieues durant toute cette campagne, mais l'avait toujours trouvée devant lui, et la laissant entière, debout et les armes à la main, au moment où se signait la paix. Et comme le dit dans son livre, le vaillant homme de guerre que la France regrettera toujours : « Si tant de sang répandu, si tant de souffrances supportées n'ont pu sauver le pays, ils n'en resteront pas moins comme la plus éloquente des protestations d'un grand peuple défendant son honneur et son indépendance, comme le gage le plus assuré de ce qu'il saura faire pour

les Prussiens étaient devant Orléans, changea la direction de ses troupes. A six heures, le 20e corps était à Saint-Denis, et passait la Loire pour arriver à Jargeau. A huit heures du matin, le 5, le passage était opéré et le pont coupé. Le 6 décembre, le général Crouzat atteignait Argent, et le 9, il se trouvait à Bourges.

Le 18e corps, à la même date du 4, avait évacué ses positions de Chenault, Boiscommun et Nibelle et s'était porté à Combreux. A quatre heures et demie, le général Billot venait de donner l'ordre d'incliner sur Fay-aux-Loges pour gagner Orléans, lorsqu'il fut averti des événements accomplis par une dépêche qui lui prescrivait de gagner Châteauneuf, et de là Saint-Père, où devait s'opérer le passage de la Loire. De Sully, le 18e corps gagna

relever sa fortune, reprendre sa place et réconquérir son intégrité ».

Plusieurs monuments ont été élevés à la mémoire du général et de ses compagnons d'armes. Celui de MM. Croisy et Crauk, érigé au Mans par souscription nationale glorifie Chanzy et son armée.

Chanzy a aussi sa statue à Nouart, sa ville natale, dans les Ardennes. M. Croisy a représenté le général, debout de face, en grand uniforme, le tricorne sur la tête, la main gauche appuyée sur le fourreau de l'épée, le général tend le bras droit, comme pour expliquer par ce geste significatif ces paroles gravées sur le socle de la statue : « Que les généraux qui veulent le bâton de maréchal aillent le chercher au-delà du Rhin ». (D. L.)

Gien, en marchant sur la rive gauche, à l'exception d'une colonne de 6,000 hommes qui se trouvait sur la rive droite. Le 7 au matin, l'avant-garde du 3e corps prussien attaquait notre gauche à Nevoy. Le général Billot faisait aussitôt soutenir par le 82e régiment de mobiles, le bataillon du 4e zouaves sur lequel se portait l'effort de l'ennemi, et après avoir prévenu le général Bourbaki, il plaçait sur les hauteurs son artillerie qui répondait vigoureusement aux pièces prussiennes. La lutte cessa à la nuit : nos troupes n'avaient pas été entamées. Le lendemain, elles passèrent sur la rive gauche, le pont de Gien fut détruit, et suivant les instructions reçues, la retraite s'opéra sur Bourges, sous la protection de la division de cavalerie, du régiment de zouaves et de deux batteries à cheval. Le 12 décembre, le corps atteignait Bourges, où il ralliait les 20e et 15e corps. Ce dernier était arrivé le 12, après avoir commencé sur Gien par Aubigny un mouvement aussitôt arrêté. Le général des Pallières qui avait donné sa démission (1) cédait sa place au général de Colomb qui depuis plusieurs jours déjà commandait la 1re division du 15e corps, et ne devait pas tarder à être appelé au 17e corps, et remplacé par le général Martineau des Chenez. La direction du 18e corps était définitivement confiée au général Billot promu

(1) Aux élections de 1871, le général des Pallières fut envoyé à l'Assemblée nationale par les électeurs du département de la Gironde. Il est mort à Palaiseau le 11 septembre 1876, âgé de 58 ans. (D. L.).

divisionnaire. Les 15e, 18e et 20e corps devaient profiter de leur séjour à Bourges pour se réorganiser sous la direction du général Bourbaki.

Tandis que se poursuit ce travail nécessaire à la suite des combats des 3 et 4 décembre, rejoignons les Allemands.

Aussitôt après la prise d'Orléans, le prince Frédéric-Charles revint à son projet d'expédition sur Tours. Avant même les événements du 4 décembre, il avait pris toutes ses mesures pour atteindre cet objectif, et charger le grand-duc de cette opération (1). Dès le 5 décembre, une division du 9e corps fut chargée de marcher en aval du fleuve, sur la rive gauche de la Loire. Bientôt un renfort parut nécessaire, et la seconde division du 9e corps fut désignée.

Tandis que se préparait le mouvement sur Tours, la 6e division de cavalerie était détachée à la suite du 15e corps français ; une partie du 10e corps prussien fut envoyée pour soutenir la cavalerie. Le 3e corps et la 1re division de cavalerie remontaient la Loire, et rencontraient, ainsi que nous l'avons vu, le 18e corps français près de Gien. Dans la pensée du prince Charles, ce n'était là que le prélude d'une vigoureuse offensive : les trois corps de la deuxième armée devaient prendre la direction de Bourges. Le 9e corps avait son itinéraire tracé sur Vienne et Menneton-sur-Cher ; le 10e d'Orléans sur Salbris ; le 3e corps et la 1re division de cavalerie, de Gien sur la

(1) Capitaine de Goltz. *Ein Skizze aus dem Loirefezdluge der II armée im December.*

Chapelle-d'Angillon. Dès le 8 décembre, la 6e division de cavalerie était à Vierzon.

Fort heureusement, ce plan hardi qui pouvait entraîner de nouveaux désastres, ne fut pas exécuté avec la rapidité qui avait jusque-là distingué le prince Rouge. Pour quelle raison la deuxième armée allemande, si aguerrie et si mobile, demeura-t-elle à peu près inactive dans les journées qui suivirent l'occupation d'Orléans, amenant ainsi ce double résultat : de donner au général Bourbaki le temps de réorganiser son armée, — au moins en partie, — et de permettre au général Chanzy de tenir vigoureusement tête au grand-duc ? Le fait peut sembler d'autant plus inexplicable, que ces troupes n'avaient été que fort peu engagées, et que le principal effort avait été supporté par le grand-duc.

Quoi qu'il en soit, lorsque le prince voulut mettre son plan à exécution, il était trop tard : la vigoureuse défense du général Chanzy, dont nous allons nous occuper plus loin, l'obligeait à rejoindre en toute hâte l'armée menacée du grand-duc.

Ce n'est pas sans hésitation que le prince adopta cette résolution. Il résistait à toutes les demandes du commandant de l'armée allemande qui agissait contre le général Chanzy, et soutenait que l'action du 9e corps sur la rive gauche suffisait à favoriser l'offensive sur la rive droite ; mais le grand quartier général adopta l'avis du grand-duc de Mecklembourg, et, le 9 décembre au matin, un ordre formel du général de Moltke vint prescrire au prince Charles de se porter

au secours du premier corps bavarois des 17e et 22e divisions. Il était bien évident, en effet, que les troupes du grand-duc, dont l'effectif avait été considérablement réduit par les combats livrés depuis dix jours, ne pourraient venir à bout de l'armée du général Chanzy.

« Le prince Frédéric-Charles, écrit le capitaine de Goltze, se trouva donc dans l'alternative, ou de partager son armée, ou de renoncer à l'idée de faire campagne dans le midi de la France. »

La première alternative parut impossible ; il fallut donc se réssoudre à adopter la seconde.

Le prince Frédéric-Charles s'occupa aussitôt de rassembler ses troupes pour les ramener dans la direction de Beaugency. Mais avant de suivre la 2e armée allemande, il nous faut rejoindre le général Chanzy, dont la vigoureuse attitude obligeait l'état-major allemand à modifier brusquement tous ses plans de campagne, et à accorder un peu de répit au général Bourbaki, qui, d'après les renseignements qu'il fournit sur l'état de ses soldats, n'aurait sans doute pas opposé une bien vive résistance à l'effort des troupes allemandes.

CHAPITRE XI

Mouvement du général Chanzy et des troupes du grand-duc de Mecklembourg. — 21e corps. — Combat de Foinard (6 décembre). — Engagement de Vallière, de Langlochère, de Messas, de Villechaumont et de Cravant (7 décembre). — Batailles de Villorceau, Josnes, Beaugency. — Retraite de la 2e armée sur Vendôme. — Inaction de la 1re armée française. — Mouvement du 9e corps allemand sur Blois. — Marche du prince Frédéric-Charles. — Combats de Morée et de Freteval (14 décembre). — Reconnaissance sur Châteaudun. — Combat de Vendôme (15 décembre. — Mouvement du général Bourbaki. — Inquiétudes du prince Charles. — Etat des troupes allemandes. — Retraite du général Chanzy sur le Mans. — Retraite de la 2e armée allemande sur Orléans.

I

Le 5 décembre au soir, les 16e et 17e corps, à l'exception des deux divisions Barry et Maurandy qui s'étaient retirées sur Mer et sur Blois, avaient pris position en avant de Josnes, depuis Poisly, par Lorges, Ourcelles et Villorceau jusqu'à la hauteur de Beaugency, qu'occupait une colonne amenée de Tours par le général Camô. Un nouveau corps, le 21e, gardait la forêt de Marchenoir. Le général

Chanzy, « décidé à tenir tête à l'ennemi » et à attendre une occasion propice pour reprendre la marche sur Paris, résolut de se maintenir sur le terrain favorable de Lorges à Beaugency, et de garder la forêt de Marchenoir, de façon à protéger tout le pays du Loir à la Loire, et à couvrir le cours inférieur du fleuve. Il s'établit donc sur les positions en avant de Josnes, sa gauche appuyée à la forêt de Marchenoir, et sa droite à la Loire, à hauteur de Beaugency.

L'ennemi n'allait pas laisser au commandant de la 2e armée de la Loire le temps de se fortifier : au lendemain même de l'occupation d'Orléans, les troupes du grand-duc reprenaient le contact avec les Français; la 17e division d'infanterie et une brigade de la 2e division de cavalerie, prenaient la grande route d'Orléans à Beaugency, la 22e division avec la 4e division de cavalerie formait l'aile droite dans la direction d'Ouzouer-le-Marché ; le 1er corps bavarois marchait au centre sur Baccon par Ormes. Pendant ce temps, la 25e division du 9e corps, bientôt soutenue par la 18e division, et appuyée par une brigade de la 2e division de cavalerie suivait la rive gauche de la Loire. Ces forces, dans la pensée du quartier général allemand, étaient plus que suffisantes pour venir à bout des troupes du général Chanzy; on ignorait encore l'arrivée du 21e corps.

Le 6 décembre, le général Camô était obligé de se porter en toute hâte sur Foinard et Langlochère, afin de dégager le régiment de marche qui, attaqué dans

le premier de ces villages, par une forte colonne venue de Meung, avait dû se retirer avec des pertes sérieuses (1). A la suite de cette affaire, notre aile droite, qui paraissait particulièrement menacée, était renforcée de Villorceau au grand Bonvalet par la 1re division du 16e corps, la seule dont pût, à ce moment, disposer l'amiral Jauréguiberry, appelé au commandement du 16e corps.

A cette même date du 6, le commandant en chef, informé de la marche d'une colonne ennemie sur l'autre rive (la 25e division), pressentait une attaque sur Blois, et prescrivait aux deux divisions du 16e corps (Barry et Maurandy) qui avaient pris cette direction, de s'arrêter dans la ville, et de reconstituer

(1) Les troupes du général Camô comprenaient :

Infanterie :

16e bataillon de chasseurs à pied.
Régiment de marche de gendarmerie à pied.
59e régiment de marche.
27e mobiles (Isère).
88e mobiles (Indre-et-Loire).
Francs-tireurs (Ain).

Cavalerie :

4e lanciers de marche.
3e hussards.
2e chasseurs.
7e cuirassiers.
1er régiment de gendarmerie à cheval.

Artillerie : 5 batteries.

Vers le 8 ou le 9 décembre, le général Camô, malade, était remplacé par le général Tripart.

leurs troupes, tout en veillant aux mouvements des Allemands.

Le 7 décembre, l'action s'engage sur toute la ligne, action peu importante encore : l'ennemi tâte le terrain en avant de lui. Sur notre gauche, la 3e division du 21e corps (1) repousse vigoureusement à Vallière,

(1) Le 28 septembre, le capitaine de vaisseau Jaurès, commandant la frégate cuirassée *l'Héroïne*, recevait l'ordre de se rendre aux lignes de Carentan, comme chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry. Le 6 novembre, il était mis à la disposition du ministre de la guerre et nommé commandant de la subdivision de Maine-et-Loire; quelques jours après, il était placé à la tête du 21e corps. Nous croyons devoir reproduire ici la lettre d'avis du délégué de la guerre qui montre bien avec quelle hâte s'organisaient les troupes :

« Vous êtes chargé, avec le titre de général de brigade auxiliaire, du commandement des troupes réparties dans l'ancien commandement régional du général Fierreck, avec lequel vous vous concerterez immédiatement. Vous vous concerterez également avec le colonel Rousseau, qui deviendra votre chef d'état-major. Vous retrancherez des troupes dont je viens de parler tout ce qui appartient aux corps déjà formés, 16e et 18e, et vous les restituerez à leurs chefs respectifs. Avec le restant, et avec les hommes mobilisés que vous pourrez réunir, vous formerez un corps d'armée à trois divisions, et de quarante à cinquante mille hommes, qui s'appellera le 21e corps, et que vous commanderez.

« Vous formerez vous-même de l'artillerie, de manière à porter le nombre des batteries à dix-huit, si vous pouvez. Vous formerez aussi la quantité normale de cavalerie, à moins que vous ne puissiez y réussir, auquel cas nous tâcherons de vous suppléer. Pour organiser votre corps d'armée en matériel et en personnel, nous vous donnons tous pouvoirs nécessaires de réquisition dans les départements de la *Manche*, du *Calvados*, de l'*Orne*, de la *Sarthe*, de la *Mayenne*, d'*Eure-et-Loire* et *Eure*, rive gauche de la Seine. Allez donc de l'avant, formez vos cadres vous-même. S'il vous faut quelques offi-

et reconduit jusqu'à Binas, après lui avoir démonté une pièce, une reconnaissance de la 22e division prussienne. A notre droite, la 17e division allemande refoule les tirailleurs du général Camô, s'empare de

ciers, nous vous les donnerons, mais tâchez surtout de vous suffire à vous-même, et de mettre promptement en ligne une véritable armée, formée avec tous les débris que vous avez sous la main, et avec les ressources que vous aurez créées.

« De Freycinet. »

Le programme était vaste ; avec quelques débris, dont on aura séparé tout ce qui est organisé pour les 16e et 18e corps, former une véritable armée, former des cadres, créer une cavalerie, un matériel, trouver des hommes. Ces ordres impossibles furent exécutés.

Le 20 novembre, le général Fierreck remettait le commandement au général Jaurès. Ce même jour les troupes qui allaient former le 21e corps, attaquées à Bretoncelles, subissaient un grave échec, et voyaient leur retraite sérieusement menacée. Le général Jaurès rassemblait aussitôt un bataillon de volontaires de l'Ouest (*zouaves pontificaux*), seule force disponible qu'il y eût au Mans, et se portait avec ce bataillon sur Nogent-le-Rotrou, déjà évacué, et sur Bellême, où il ralliait 8 à 10,000 hommes de troupes harassées, hors d'état de combattre Après avoir contenu l'avant-garde ennemie, grâce à la ferme attitude des volontaires de l'Ouest et du 10e bataillon d'infanterie de marine, le général Jaurès se dérobait par une marche de nuit sur Mamers. Le 23, les 12,000 hommes arrivaient au Mans; trois jours après, le 27 au matin, les trois divisions du 21e corps sortaient de la ville pour rejoindre la 2e armée de la Loire. Les divisions étaient commandées par des marins, des officiers de cavalerie ou de mobiles ; elles ne renfermaient pas à ce moment un seul officier supérieur d'infanterie. L'artillerie avait été formée ainsi : un bataillon de mobiles du Calvados avait fourni les conducteurs : *un* marin canonnier avait été placé à chacune des pièces. Quelques jours après, le 21e corps était au feu ; il soutenait intrépidement cette dure retraite sur Vendôme, marquée par des combats de chaque jour ; il avait

Langlochère, et menace Foinard. L'amiral Jauréguiberry accourt aussitôt avec la 1re division du 16e corps, et dégage nos troupes, mais l'ennemi renforcé se porte sur Messas et Beaumont, et, après un assez vif

enfin l'honneur après la bataille du Mans, où il maintenait énergiquement ses positions, de tirer le dernier coup de canon, et de terminer la campagne de l'armée de la Loire par un succès : *Sillé le Guillaume.*

ORDRE DE BATAILLE DU 21e CORPS

Commandant : Général Jaurès.
Chefs d'état-major :
Général Loisel.
Lieutenant-colonel Magnan.
Commandant l'artillerie : Colonel Suter.
Commandant le génie : Colonel d'Eudeville.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : Général Rousseau.

1re BRIGADE.

Commandant : Lieutenant-colonel Roux.
58e de marche.
1 bataillon mobiles Loire-Inférieure.
1 bataillon mobiles des Deux-Sèvres.
1 bataillon mobilisés de la Sarthe.

2e BRIGADE.

Commandants successifs :
Lieutenant-colonel de cavalerie Villars.
Colonel Etienne.
90e mobiles (Corrèze, Sarthe).
1 compagnie du 26e de ligne.
13e chasseurs à pied.
1 bataillon mobilisés de la Sarthe.
CAVALERIE (1er hussards, 11e chasseurs, 6e dragons : 350 sabres).

engagement, notre droite prend position plus en arrière. Au centre, la 1re division du 17e corps refoule les Bavarois jusqu'au grand Châtre.

Cette vaste reconnaissance, opérée sur toute notre

Artillerie : 2 batteries de 4 (*approvisionnées* à 160 coups par pièces), et 6 mitrailles (326 coups par pièce).

Génie : 1 compagnie.

Francs-tireurs : Volontaires de la Dordogne. — Phalange niçoise. — Éclaireurs de la Sarthe. — Eclaireurs à cheval.

2e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : Général Colin.

1re brigade.

Commandants successifs :
Lieutenant-colonel de La Marlière.
Lieutenant-colonel Barilles.

10e bataillon de marche d'infanterie de marine.
6e bataillon des mobiles d'Ille-et-Vilaine.
63e régiment de mobiles (Eure-et-Loir).
4e bataillon de mobiles d'Eure-et-Loir.
56e de marche.
4e bataillon mobilisés de la Sarthe.

2e brigade.

Commandant : Lieutenant-colonel des Moutis.

9e bataillon d'infanterie de marine.
1 détachement du 41e de ligne.
39e de marche.
49e mobiles (Orne).
1 bataillon de mobilisés de la Sarthe.

Cavalerie : 1 escadron du 6e dragons de marche.

Artillerie : 2 batteries de 4 (164 coups par pièce), 1 batterie mitrailleuses (326 coups par pièce).

ligne, indique une bataille prochaine, le général Chanzy prend aussitôt ses dispositions : l'amiral Jauréguiberry est appelé à prendre le commandement de l'aile droite, composée de la 1re et de la

Génie : 1 compagnie.

Francs-tireurs : Francs-tireurs du Gard. — Guérilla de la Seine. — Éclaireurs de Mamers. — Francs-tireurs de la Sarthe et d'Argentan.

3e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant : Général de Villeneuve.

1re BRIGADE.

Commandant : Lieutenant-colonel Stefani.

6e bataillon de marins.

15e mobiles (Calvados).

78e mobiles (Vendée, Lot-et-Garonne, Gironde).

1 bataillon de mobiles du Finistère.

2e BRIGADE.

Commandant : Capitaine de frégate Du Temple.

3e bataillon de marins.

30e de mobiles (Manche).

92e de mobiles (Manche et Calvados).

1 bataillon de mobilisés de la Sarthe.

Cavalerie : 2 escadrons 6e dragons de marche.

Artillerie : 2 batteries de 4 (164 coups par pièce), une batterie mitrailleuses (326 coups par pièce).

Génie : 1 compagnie.

Francs-tireurs : Francs-tireurs d'Eure-et-Loir, des Alpes-Maritimes. — Eclaireurs de la Ferté-Macé.

4e DIVISION (*Corps de Bretagne*).

Commandant : Capitaine de frégate Goujard.

1re BRIGADE.

6e bataillon mobilisés (Loire-Inférieure).

2e divisions du 16e corps (la 2e division, général Barry, était dispersée au-delà de Mer, et ne pouvait prêter qu'un faible concours), de la 1re division du 17e corps, et de la colonne du général Camô. A Mer,

1er bataillon du 62e.
1 bataillon du 97e.
1 bataillon mobilisés (Ille-et-Vilaine).
1 détachement des 25e et 86e de ligne.

2e BRIGADE.

1 bataillon du 19e de ligne.
2 bataillons de mobiles (Mayenne).
1 détachement de la légion étrangère.
1 bataillon mobilisés (Morbihan).
1 bataillon de mobiles (Loire-Inférieure).

ARTILLERIE :

1 batterie de 12.
14 pièces de montagnes.
5 mitrailleuses.

GÉNIE AUXILIAIRE : 400 hommes.
CAVALERIE : 140 cavaliers.

DIVISION DE CAVALERIE.

Commandant : Général Guillon.

1er hussards de marche.
3e régiment de cavalerie légère.
8e régiment de hussards.
8e cuirassiers de marche.

RÉSERVE.

Commandant : Capitaine de frégate, Zédé.

4e bataillon de fusiliers marins.
5e bataillon de fusiliers marins.
1er bataillon de mobiles du Gard.
6e bataillon mobiles (Côtes-du-Nord).
1er bataillon volontaires de l'ouest.
3e bataillon volontaires de l'ouest.

le colonel Bayle a l'ordre de surveiller la rive gauche, d'établir au besoin des batteries pour contre-battre l'artillerie de la 25[e] division allemande, de faire sauter le pont à la dernière extrémité, enfin de soutenir les francs-tireurs de Foudras qui se trouvent sur l'autre rive.

Le 8, vers huit heures du matin, l'action s'engage sur notre gauche. La 22[e] division prussienne se porte sur Villermain, d'Ouzouer-le-Marché : la division Colin du 21[e] corps, maintient énergiquement ses positions, et le grand-duc de Mecklembourg, jugeant sans doute son front trop étendu, donne l'ordre à la 22[e] division d'appuyer sur sa gauche, et de se diriger sur Cravant, en laissant la 4[e] division de cavalerie à la droite allemande. De ce côté, le combat ne prend pas d'extension : les troupes du 21[e] corps, le 49[e] régi-

Cavalerie : 1 escadron du 5[e] hussards de marche.

Génie : 2 compagnies.

Réserve d'artillerie : 3 batteries de 8 (149 coups par pièce) 2 batteries de 4 (164 coups par pièce), 1 batterie de 7 (210 coups par pièce), 1 batterie de 12 (72 coups par pièce).

Parc de corps d'armée : 6 détachements.

Le parc possède :

3,320 coups pour 4.
1,156 coups pour 12.
852 coups pour 8.
1,512 coups pour mitrailleuses.

Armement : Chassepots (les deux tiers), Sniders, Enfields, fusils à tabatière, fusils à percussion.

Effectifs : Environ 37 à 38,000 hommes (*a*).

(*a*) Cette situation est celle de la fin de la guerre.

ment de mobiles notamment, repoussent toutes les tentatives de l'ennemi (1).

Mais, au centre et à l'aile droite, la lutte va prendre une toute autre importance. De Grand-Châtre, le 1er corps bavarois s'avance, la 1re division à l'ouest, la 1re brigade à droite, la 2e à gauche, tandis que la 2e division marche à l'est de Grand-Châtre, la 3e brigade en première ligne, la 4e en réserve. La brigade de cuirassiers est à droite de la 1re division. La 2e division bavaroise a pour objectif le Mée. A notre extrême droite, enfin, la 17e division prussienne va se porter un peu plus tard par Messas sur Vernon.

De notre côté, la 1re division du 17e corps. bien enlevée par le général de Roquebrune, aborde résolûment les hauteurs de Villechaumont où se place notre artillerie, tandis que plus à gauche un bataillon du 51e emporte Cernay. Sur l'ordre du général

(1) Pendant toute la durée de la lutte, le général Jaurès eut conscience qu'une vigoureuse offensive poussée par le 21e corps sur notre gauche, pouvait créer à l'ennemi de sérieuses difficultés. Il ne cessa jusqu'au 10 décembre de réclamer l'autorisation de *foncer;* à cette date le général Chanzy lui écrivait : «... L'attaque n'est pas encore possible avec vigueur. Il pourrait se faire que l'ennemi tente le même mouvement qu'hier soir, pour tourner notre droite, j'y porte toute mon attention ». Il suffit de se reporter à l'ouvrage du général Chanzy pour s'expliquer les hésitations du commandant en chef, à prendre vigoureusement l'offensive. «... Nous avions eu affaire, écrit-il, à des forces très considérables commandées par le prince Charles lui-même... Il y avait là quatre corps d'armée allemands, *sans compter* les Bavarois du général de Tann. » On comprend que le général Chanzy croyant avoir affaire à de telles forces, ait hésité à prendre l'offensive. (*Note de l'édition originale.*)

Chanzy, la 1re division poursuit jusqu'à Beaumont, que défendent deux bataillons du 13e régiment bavarois. Sous le feu des batteries ennemies, nos troupes hésitent, puis reculent, malgré l'appui que leur prête le général Deplanque avec la 1re division du 16e corps. La 2e division bavaroise se porte aussitôt en avant : la 4e brigade est à l'ouest de Beaumont, la 3e marche sur la route de Cravant à Beaugency, tandis qu'un bataillon du 3e régiment s'empare de Mée. L'élan des Bavarois s'arrête à la route ; à peine quelques tirailleurs peuvent-ils remonter les pentes de Villechaumont et s'abriter dans les vignes. A une heure et demie, l'ennemi, assailli par nos obus, recule et cède la route, mais la 2e brigade arrive de Beaumont, l'artillerie de réserve prend position. A l'aile droite (allemande) se trouvent deux batteries, trois batteries plus à gauche, trois au sud de Beaumont, trois plus à gauche, enfin deux vers le Mée : soit treize batteries sur l'espace qui s'étend entre Cravant et le Mée. « Malgré cela, dit l'historien bavarois que nous avons déjà cité, la situation n'était pas brillante. A deux heures et demie la 1re brigade s'était avancée sur le front, pour soutenir l'attaque contre Villechaumont... *deux compagnies étaient* la seule réserve du corps ! »

Malheureusement, sur notre gauche, la 2e division du 17e corps échouait dans une tentative contre Cravant. Après son attaque du matin sur Villermain, la 22e division prussienne s'était portée sur Montigny, puis sur Cravant, qu'elle occupait. Vers trois heures, le

BATAILLE DE VILLORCEAU-JOSNES



général Chanzy donne l'ordre de reprendre la position. Le feu de notre artillerie prépare l'attaque, et oblige même deux batteries à se retirer à 800 pas en arrière; mais le 51e de marche, soutenu par le 10e bataillon de chasseurs, ne peuvent s'emparer de Cra-

vant, que défendent les 94e et 83e régiments prussiens, avec le 9e bataillon de chasseurs bavarois. A la suite de cet échec, les 2e et 3e divisions du 17e corps français cèdent le terrain, abandonnent Cernay, et laissent ainsi découverte la gauche de la 1re division, qui dispute vivement le terrain à Villechaumont.

Les Bavarois profitent aussitôt de ce succès ; leurs troupes se jettent en avant sur notre centre, et, après une vive résistance, nous rejettent dans la direction de Villevert. Mais la division du 16e corps se porte au secours du 17e, et l'offensive est vigoureusement reprise au centre et à droite. Lentement, nos soldats avancent sur ce terrain obstinément défendu. Vers quatre heures et demie enfin, Villechaumont est à nous, puis la route ; plus à droite, le général Deplanque, soutenu par deux batteries placées à l'est de Villorceau, s'empare de Mée. Sous le feu de nos pièces, les quatre batteries bavaroises placées au sud de Beaumont se retirent.

La nuit met fin au combat.

De ce côté donc, la victoire est complète. Malheureusement, sur notre droite, les troupes du général Camô n'ont pas tenu, et ont cédé Messas et Vernon à la 17e division prussienne, parti vers midi et demie de Foinard.

Malgré cette défaillance, le succès n'était pas douteux. « Les pertes du 1er corps, écrit l'auteur allemand souvent cité, le premier jour de la bataille de Beaugency, furent très sensibles et sans proportions avec le faible effectif des troupes et des officiers. La

2e division souffrit surtout beaucoup : la 3e brigade qui comptait 590 officiers et 2,466 hommes, perdit 170 officiers et 365 hommes ; la 4e brigade, pour une force de 66 officiers et de 2,603 hommes, eut 32 officiers et 418 hommes hors de combat. »

La victoire, de notre côté, avait été chèrement achetée. Le général Deflandre, commandant la 3e division du 17e corps, avait été mortellement blessé.

Dans la nuit, sur l'ordre du général Chanzy, Cernay était repris par la 2e division du 17e corps.

Malheureusement, la déroute s'était mise à l'extrême droite, tandis que nous étions vainqueurs au centre. Le général Camô avait abandonné Beaugency, aussitôt occupé par la 17e division prussienne, et, à quatre heures du matin, le général Barry télégraphiait de Mer au général Chanzy : « La colonne Camô est en pleine déroute. Je n'ai pas un homme, je n'ai pas de division. Pour n'être pas pris par l'ennemi, je me retire sur Blois. »

Cette panique nous avait coûté cinq canons pris par l'ennemi sans combat ; enfin dans la nuit, nos avant-postes s'étaient laissé surprendre à Villechaumont par quelques tirailleurs du 10e régiment bavarois, qui étaient parvenus à occuper le village.

Une seconde bataille était donc nécessaire.

La retraite de la colonne Camô laissant notre droite sans soutien, le général Chanzy prescrit au général Deplanque de faire reculer la 1re division du 16e corps. Notre ligne de bataille doit passer par les points suivants : de la Loire, vers le ravin de Tavert, à Tou-

penay, Poisly Ourcelle et la Motte. Pour dissimuler ce mouvement à l'ennemi, la 1re division du 17e corps se porte sur Villechaumont et le Mée, sous la protection de trois fortes batteries, au sud de Cernay, à l'est d'Ourcelle et au nord de Villejouan. Les Bavarois, surpris par cette attaque, « alors qu'ils comptaient avoir à nous poursuivre », demandent du renfort à Beaumont, et placent une batterie de neuf pièces sur la hauteur, entre Villechaumont et le Moulin. Au bout d'un instant, il faut retirer cette batterie du combat : elle ne compte plus que 2 sous-officiers et 12 hommes.

Mais, sur la demande du général commandant la 2e division bavaroise, de Pappenheim, le général von Wittich envoie quelques bataillons de la 22e division prussienne : un bataillon du 32e, deux du 95e, et deux batteries viennent soutenir les Bavarois.

Le général de Roquebrune arrête alors l'offensive de la 1re division du 17e corps, et prend des positions plus en arrière, de façon à se relier à la 1re division du 16e corps sur sa droite. L'ennemi se porte aussitôt en avant, et occupe Villevert, qu'il trouve évacué.

Sur la gauche de la 2e division du 17e corps, la 2e division a cédé du terrain : elle a abandonné Cernay aux troupes du général von Wittich, et a reculé jusqu'à Villejouan.

Plus à l'ouest enfin, séparée de la 2e division par la 22e division prussienne, la 1re division d'infanterie bavaroise combat, avec l'aide de la 4e division de

cavalerie, contre la 3e division du 21e corps Beauvert et Layes sont successivement occupés par le 9e bataillon de chasseurs et un bataillon du 11e régiment bavarois. Nos troupes reprennent promptement l'offensive, en se portant sur Beauvert et Layes, tandis que quelques escadrons du 21e corps remontent à Villermain. L'ennemi, redoutant aussitôt un mouvement tournant sur sa droite, appelle à son aide la 1re brigade restée à Grand-Châtre. Les batteries de réserve s'avancent à Launay.

A notre extrême droite, la 17e division, après s'être massée derrière la crête qui va de Loynes à Beaugency, s'était dirigée sur le ravin de Tavers. Attaquée par la brigade Bourdillon, du 16e corps, et des troupes du 17e corps, la brigade allemande de Kottevitz subit des pertes cruelles : les 75e et 76e régiments hanséatiques furent définitivement rejetés du ravin.

Pendant qu'avait lieu cette action, la 34e brigade de la 17e division prussienne appuyait dans la direction de Villemarceau, et parvenait à gagner du terrain. A quatre heures de l'après-midi, elle occupait la ligne de Villemarceau, les Grottes-Boynes, ferme de Feulard.

Au centre, le général von Wittich avait porté un bataillon du 32e et deux du 95e sur Villejouan. Cette colonne, après avoir culbuté le 51e de marche, avait abordé Origny, et s'en était emparé.

A la nuit, l'ennemi tenait les positions suivantes : la 2e division de cavalerie à le Bardon ; la 4e vers

Baccon; du 1er corps bavarois, la 1re brigade vers Launay, la 2e brigade au Grand et Petit-Rilly; la 3e brigade au Grand et au Petit-Châtre; la 4e à Beaumont; la brigade des cuirassiers aux Fontaines; la réserve d'artillerie à Thorigny; la 22e division à Cravant, Cernay, Villejouan, Origny et Villemarceau. Les avant-postes de la 17e division s'étendaient par les Grottes Clos-Moussu jusqu'à la Loire.

Un ordre du prince Frédéric-Charles, transmis au grand-duc de Mecklemberg, prescrivait de se reposer le 10 décembre. Du moment, en effet que la 2e armée allemande s'avançait à marches forcées vers Beaugency, il fallait traîner la lutte, pour donner le temps aux troupes prussiennes d'arriver.

Le plan adopté par le prince consistait à concentrer les 3e et 10e corps sur la route de Beangency; tandis que le grand-duc occuperait la route au nord de la forêt de Marchenoir, par Ouzouer-le-Marché, vers Morée. Le commandant de la deuxième armée espérait gagner de vitesse le général Chanzy, et l'attaquer au moment où il se mettrait en retraite pour défendre le passage du Loir. Mais, l'offensive ne pouvait être utilement reprise que le 14 décembre. Le 10, à six heures du matin, les troupes françaises continuent le combat.

Sur l'ordre du commandant en chef, la 2e division du 17e corps porte un détachement sur Origny et s'en empare. En même temps, le colonel de Jouffroy, qui remplace le colonel Deflandre à la tête de la 3e division, aborde Villejouan. Les Bavarois sont repoussés

jusqu'au moulin, près de Villechaumont. La 17e division prussienne reçoit, vers midi, l'ordre de s'avancer de Villemarceau et des Grottes sur les deux villages; elle est soutenue par deux batteries du 10e corps ; après un vif engagement, l'ennemi s'empare de Villejouan et d'Origny, mais ne pousse pas à fond. Le 51e de marche parvient à se maintenir dans quelques maisons, et jusqu'à la nuit, les tirailleurs échangent des coups de feu.

Sur notre gauche, les troupes du 21e corps sont vigoureusement engagées. La 1re brigade bavaroise, déjà en route pour gagner Orléans, prend position, moins quelques fractions, à Launay, où se trouvent trois batteries. La 2e brigade, concentrée le matin au sud du Grand-Rilly, se porte sur Beauvert et Layes. Quelques troupes de dépôt, arrivées dans la nuit, se placent au nord de Beauvert. En outre, la 3e brigade et la réserve d'artillerie sont appelées pour protéger la droite allemande contre un mouvement tournant du 21e corps.

A Villermain, une brigade de la division Guillon se maintient énergiquement sous le feu de l'artillerie allemande, et les fusiliers marins, appuyés par deux bataillons de mobiles, enlèvent le village de Poisiaux, tandis que la 2e division du 17e corps tient le château de Coudray.

Des deux côtés, la lassitude est extrême ; les troupes, épuisées par les marches et les combats des journées précédentes, semblent incapables d'un nouvel effort : seule l'artillerie poursuit le combat jus-

qu'à la nuit, principalement sur notre gauche.

A la suite de ce dernier combat, le général Chanzy, menacé sur son flanc droit, informé de l'arrivée prochaine de la 2e armée allemande, ordonna la retraite.

Durant ces quatre journées, les troupes de la 2e armée de la Loire avaient bravement tenu contre un ennemi, inférieur en nombre sans doute, mais pourvu d'une artillerie supérieure (208 pièces) et certain d'être soutenu. Nos pertes n'ont pas été exactement relevées, celles de l'ennemi étaient considérables :

22e division	22 officiers	787 hommes.
17e »	26 »	493 »
1er corps bavarois	88 »	1.986 »
Total	135	3.266 (1).

Le 11 décembre, à dix heures du matin, commença la retraite de l'armée française pivotant sur sa gauche. L'ennemi ne s'aperçut qu'assez tard du mou-

(1) L'historien allemand auquel nous empruntons ces chiffres, nous donne encore « la récapitulation des pertes subies en décembre par le 1er corps bavarois » :

Combat de Villepion (1er décembre.	37 officiers	802 hommes.
Bataille de Baz ches (Loigny) (2 décembre.	100 »	2.203 »
Bataille d'Artenay (3 décembre) . .	6 »	20 »
Bataille d'Orléans (4 décembre). . .	9 »	391 »
Combat de Meung (7 décembre). . .	8 »	94 «
Bataille de Beaugency (8-9-10 décembre)	85 »	1.986 »
Total. . . .	245 officiers	1.986 hommes.

vement ; il mit à notre poursuite le 10e corps, mais aucun engagement sérieux n'eut lieu. Le 11, au soir, la 2e armée de la Loire était établie d'Avaray à Seris, Concriers, Moret, Bourrichard; le 21e corps occupant ses positions de la veille, à l'exception de la 2e division, plus rapprochée du 17e corps. Le 13, après une marche pénible, les troupes étaient concentrées sur le Loir, aux environs de Vendôme, le 16e corps formant l'aile droite, le 21e l'aile gauche.

II

Deux raisons avaient surtout déterminé à la retraite le général Chanzy : l'inaction de la 1re armée, réunie à Bourges, sous le commandement du général Bourbaki ; la marche du 9e corps allemand sur Blois.

Menacé par des forces qu'il croyait supérieures, le commandant en chef de la 2e armée avait énergiquement insisté, par dépêches et de vive voix, auprès de M. Gambetta venu à Josnes le 9 décembre, pour obtenir le concours des 15e, 18e et 20e corps.

Il télégraphiait le 10 au soir :

Le mouvement qu'il est possible et indispensable de faire pour rétablir coûte que coûte, notre situation, est le suivant : marcher de Bourges sur Vierzon, pousser le gros de la 1re armée par Romorantin sur Blois, prendre position entre la Loire et le Cher, pour intercepter les communications de l'ennemi entre Orléans et son armée engagée sur Tours, de façon à couper cette dernière de sa base

d'opérations. Si ce mouvement se fait, je me charge de tenir sur la rive droite de la Loire.

« En effet, écrit le capitaine de Goltz, cela eût fort embarrassé le prince Frédéric-Charles si, au moment où pour obéir à des ordres supérieurs, il marchait contre Chanzy vers l'ouest, l'armée de Bourbaki eût repris la lutte sur son flanc gauche. »

Mais, le général Bourbaki n'avait pas la moindre confiance dans ses troupes. Quelques jours auparavant, le 5 décembre, il avait résisté, et non sans raison, à un ordre du ministre, d'ailleurs aussitôt rapporté, qui lui prescrivait d'arrêter le mouvement de la 1re armée sur Gien et de se porter vers Melun, pour donner la main avec Trochu dans la forêt de Fontainebleau. Cette fois encore, il déclara qu'il ne commandait plus « qu'à un troupeau d'hommes démoralisés, réduits à la misère et au marasme », et il ajoutait que l'ennemi avait devant lui 200,000 hommes (1). Et, à ce moment même, grâce à la résistance du général Chanzy, le prince Charles abandonnait le mouvement sur Bourges. Que fût-il donc arrivé si le commandant de la 2e armée estimant, lui aussi, que ses troupes étaient démoralisées, avait cédé le terrain devant le grand-duc de Mecklembourg? Quelle résistance aurait faite le général Bourbaki

(1) « La 14e brigade de cavalerie, écrit le capitaine de Goltze, dut rester à Vierzon et à Salbris, répandre le bruit de la marche de nombreuses troupes sur Bourges, tromper Bourbaki, et en lui cachant le plus longtemps possible le mouvement de Frédéric-Charles vers l'ouest, permettre à celui-ci d'agir librement contre Chanzy. » La 14e brigade ne réussit que trop bien dans sa mission.

devant le prince Frédéric-Charles conduisant devant Bourges la 2e armée ?

Pour expliquer ce contraste entre les deux armées françaises, on a dit, et cette explication a été répétée dans les rapports de la commission d'enquête, que le 15e corps avait eu à supporter, en réalité, tout l'effort de l'ennemi devant Orléans. Il y a là une injustice manifeste envers le 16e corps : dans les deux journées des 1er et 2 décembre, le 16e corps avait perdu trois ou quatre fois plus de monde que le 15e corps, engagé partiellement autour d'Orléans. D'ailleurs, le 18e et le 20e corps n'avaient pas sérieusement combattu depuis le 28 novembre, à Beaune-la-Rolande.

Devant l'insistance du général Chanzy écrivant : « Ma position est des plus critiques, et vous pouvez me sauver », le général Bourbaki déclara cependant qu'il allait se porter sur Vierzon et Villefranche. Le mouvement commença le 12 décembre ; Vierzon fut facilement occupé sans combat, mais la résolution du commandant en chef de la 1re armée dura peu, l'état de ses troupes ne lui parut pas rendre possible une marche vers l'ennemi, et le 16 il battit en retraite.

A cette date, pourtant; il ne pouvait rencontrer devant ses trois corps d'armée des forces bien redoutables, toute l'armée du prince Charles était à la poursuite du général Chanzy.

Tandis que la 2e armée de la Loire luttait à l'ouest de Beaugency, le 9e corps allemand, descendant la Loire sur la rive gauche, continuait à marcher sur

Blois. La ville était couverte par la division Maurandy, du 16e corps qui avait, après la retraite d'Orléans, continué sa retraite jusqu'à Mer. En outre, le général Peytavin se trouvait de ce côté avec quelques débris de sa division du 15e corps. Il était donc possible d'organiser la défense. A la suite d'un conseil de guerre, le parc de Chambord fut solidement occupé par la 2e brigade du général Maurandy et les francs-tireurs Lipowski. Leur chef était malheureusement absent, et remplacé par le capitaine La Cécilia (1). Le 9, l'ennemi entra brusquement dans le parc ; nos troupes, surprises, ne tinrent pas, et s'enfuirent dans toutes les directions, abandonnant cinq canons.

A la suite de cette déroute, le général Barry, qui venait d'arriver à Blois, fit sauter le pont, et s'efforça de rallier quelques soldats; le 10, il repoussa une

(1) La Cécilia (Napoléon), né en 1834, était professeur de mathémathiques, lorsqu'en 1860, il abandonna la vie universitaire pour s'enrôler dans les volontaires de Garibaldi, il se conduisit assez brillamment aux combats de Manala et de Palerme pour que le chef des partisans lui octroya le grade de colonel. Après la conquête du royaume de Naples, La Cécilia se rendit en Allemagne et professa les mathémathiques à l'Université d'Ulm; mais il revint en France peu de temps après.

Au moment de la déclaration de guerre avec l'Allemagne, il s'engagea dans les francs-tireurs de Paris, sous les ordres de Lipowski, se distingua dans toutes les rencontres que les francs-tireurs eurent avec l'ennemi et fut promu lieutenant-colonel après la bataille de Coulmiers; puis colonel au mois de janvier 1871. Lors du mouvement insurrectionnel du 18 mars, La Cécilia fit acte d'adhésion au Comité central et reçut le grade de divisionnaire. (D. L.).

sommation de l'ennemi, arrivé sur l'autre rive, au faubourg Vienne, et fit tirer sur les batteries allemandes ; mais, dans la nuit du 11 au 12, il fut instruit de la retraite du général Chanzy sur Vendôme. Craignant alors d'être attaqué à la fois sur les deux rives, le général Barry se retira sur Saint-Amant, où il arriva dans la nuit du 12 décembre, et d'où, vers le 16, il rejoignit la 2e armée de la Loire (1).

III

Le 9 décembre, le prince Frédéric-Charles, avait arrêté le mouvement de la 2e armée allemande sur Bourges, pour rejoindre et combattre le général Chanzy. A cette date, ses troupes occupaient les positions suivantes :

Le 3e corps et la 1re division de cavalerie étaient sur la Haute-Loire, avec avant-garde à Cosne. Une division détachée du 10e corps était à une journée de marche au sud d'Orléans, avec l'artillerie ; la 6e division de cavalerie se trouvait à Vierzon.

Le 10 décembre, la 6e division de cavalerie ne laissa qu'une brigade à Vierzon et Salbris, et rejoignit le 9e corps par Romorantin et Contres. A Gien, le 3e corps se mit en marche, à l'exception d'un faible détachement d'observation.

(1) A la nouvelle de la marche du 9e corps allemand sur Blois, la délégation avait abandonnée Tours et s'était transportée à Bordeaux.

Le 13, toutes les troupes allemandes devaient se trouver réunies et avoir leurs emplacements.

La fraction d'armée du grand-duc (1) sur la route d'Ouzouer-le Marché à Binas, la 4e division de cavalerie au nord, la 2e au sud de la forêt de Marchenoir.

Vers Beaugency, avec avant-garde à Mer, le 10e corps.

Le 3e, avec la 1re division de cavalerie, vers Beaumont et Cravant.

La 6e division de cavalerie, moins la 14e brigade, à Contres.

Mais, la retraite du général Chanzy vint modifier toutes ces dispositions. Le prince Charles estima qu'avec ses troupes fatiguées il ne pouvait obtenir de succès décisif qu'à condition de prendre le temps de reformer et de concentrer son armée. En conséquence, le 12 décembre, il adressa, de Beaugency aux chefs de corps, les instructions suivantes :

Le grand-duc s'arrêtera à Tally-Château ; le 10e corps à Mer. Ils enverront des avant-gardes observer l'ennemi, mais ne s'engageront pas. Le 10e corps engagera sur un large front les Français qui occupent toujours Blois, et le 9e corps appuiera cette attaque, aussitôt qu'il le pourra, de la rive gauche de la Loire. Le 3e corps poussera jusque sur les hauteurs de Beaugency, avec son arrière-garde et ses bagages, au moins à hauteur de Meung. La 6e division de cavalerie demeurera à Contres, Vierzon et Salbris, et, le 14 décembre, se rapprochera du 9e corps.

(1) Sur l'ordre du prince Frédéric-Charles, le 1er corps bavarois dont l'effectif était fort diminué, avait été désigné pour tenir garnison à Orléans. A la demande du grand-duc, cependant, une brigade bavaroise fut laissée comme réserve avec 6 batteries.

Le 13 au matin, ces ordres furent complétés :

Le général Voigts-Rhetz fut, sur sa demande, autorisé à marcher sur Blois avec tout le 10e corps; le grand-duc reçut l'ordre de se diriger le 14, avec son aile gauche, sur Oucques, et, avec la droite, sur Morée.

Le mouvement du 10e corps, combiné avec celui du 9e, obligea le général Barry à évacuer Blois, comme nous l'avons dit, et à se replier sur Saint-Amant.

Toutes ces marches avaient épuisé les Allemands.

Le relâchement, écrit le capitaine Goltz, commençait à s'introduire dans l'armée. Le général Hartmann, commandant la 1re division de cavalerie, écrivait :

Sur tout l'espace de Cravant à Marchenoir, par Josnes, j'ai rencontré une grande quantité d'hommes de nos différents corps, détachements, bagages ou colonnes, entre autres deux colonnes de munitions arrivées pour la 22e division d'infanterie.

Dans la journée du 13, la 17e division avait poussé son avant-garde jusqu'à Épiais et Saint-Gemmes ; le gros des troupes à Oucques; la 22e division se trouvait près de Maves, avec son avant-garde à Conau et Rhodon. De la 2e armée, le 10e corps restait à Blois ; le 3e se portait sur Maves.

Les troupes françaises étaient, le 13 décembre au soir, ainsi placées aux environs de Vendôme : à droite, le long de la Houzée, la 1re division du 16e corps repliait sa droite jusque sur la route de Blois, par Malignas et la ferme de Villemalin; les troupes du général Camô avaient leur centre à Sainte-Anne, la

droite repliée vers le Loir; la cavalerie du 16e corps avait passé la rivière à Vendôme, et se tenait auprès de Courtiras. Sur la rive droite, la 1re division du 17e corps s'étendait des Tuileries au Poirier, défendant la route de Villetrun et le pont de Meslay; les deux autres divisions du 17e corps dominaient la vallée du Loir, de la Haie de Champs à Pezou; la cavalerie se tenait à la Ville-aux-Clercs; le 21e corps, échelonné de Pezou à Saint-Hilaire, avait sa 1re division à Saint-Hilaire, la 2e à Mont-Henry, la 3e à hauteur de la ferme de Plesssis, avec une brigade détachée au vieux château qui domine Freteval, et un bataillon à la gare. Enfin, la division de Bretagne du général Goujard se tenait à Cloyes.

Le 14 décembre, des détachements de la 17e division prussienne se heurtent à Morée et à Fréteval aux troupes du 21e corps. Les Prussiens trouvent Morée inoccupé; mais les batteries françaises établies sur les hauteurs canonnent vigoureusement l'ennemi, en même temps que le général Rousseau, passant le pont Saint-Hilaire, gravit les hauteurs de la rive gauche avec le 13e bataillon de chasseurs, le bataillon de mobiles de l'Aude, quatre compagnies du 58e et des francs-tireurs; après un engagement de peu d'importance, nos troupes restent sur leurs positions, avec une perte de 92 hommes hors de combat.

A Freteval, l'action est plus sérieuse : vers onze heures et demie, les fusiliers marins placés sur les hauteurs de la rive gauche, sont obligés de se replier

sur la gare de Freteval : trois bataillons prussiens pénètrent dans le village, et attaquent la gare défendue par des marins et des mobiles de la Loire-Inférieure. Devant la résistance des Français, les Allemands doivent bientôt renoncer à gagner du terrain, et le feu du chassepot les oblige à reculer leurs batteries. Témoin de ce mouvement de retraite, le général Jaurès prescrit au colonel Du Temple, qui commande la seconde brigade de la 3e division du 21e corps, de reprendre le village de Freteval. Quatre compagnies de marine se jettent sur les Allemands, qu'elles ne peuvent entamer, et se retirent après avoir perdu une centaine d'hommes. De son côté, l'ennemi laissait à terre 5 officiers et 135 hommes. Le soir même, le général Von Treskow adressait au prince Frédéric-Charles la lettre suivante : « L'infanterie, dans Freteval, n'en peut plus, et je n'ai pas pu la relever, parce que l'entrée du village est complètement battue par le feu de l'ennemi, posté dans la gare ; les hommes sont trempés d'eau ; beaucoup ont laissé leurs bottes enfoncées dans le sol détrempé ; le nombre des malades est très grand. Sitôt qu'on s'avise de quitter les routes, on enfonce jusqu'aux genoux dans la boue. L'artillerie ne peut pas quitter les routes. Les fusils sont détériorés par la pluie et les neiges incessantes de ces derniers jours, au point de mettre leur fonctionnement en question. Il y a des compagnies dans lesquelles quarante hommes ont perdu leur chaussure dans la marche d'aujourd'hui. Tout cela me porte à me demander si l'infanterie

de la division sera en état de combattre demain ».

Le même jour, le commandant en chef de la 2e armée allemande était informé par des dépêches de Versailles, de Chartres et d'Orléans, que « 25,000 hommes de troupes françaises, venues on ne sait d'où, occupaient Châteaudun ». Il ne s'agissait, en réalité, que d'une reconnaissance du général Goujard, qui commandait notre extrême-gauche.

Durant la nuit du 14 au 15, le général Von Treskow jugeant, à la résistance qu'il avait éprouvée devant Freteval, que l'action pourrait bien reprendre avec une nouvelle vigueur, concentra toute sa division aux environs de cette position, ne tenant que faiblement le village, qui ne paraissait pas susceptible d'une sérieuse résistance. Au point du jour, sur l'ordre du général Jaurès, le pont de bois qui pouvait livrer passage à l'ennemi fut brûlé, malgré une vive fusillade partant des mamelons que domine la tour de Freteval.

Le 15 au matin, les troupes allemandes se trouvaient:

1o A l'extrême-droite, ne faisant pas corps avec l'armée, mais opérant pour le moment avec elle, la brigade de cavalerie Bredow à Bonneval et Brou, menaçant Chateaudun;

2o La 17e division d'infanterie vers Morée et Freteval; la 22e vers Oucques et Épiais, Saint-Gemmes, Villeneuve, Frouville; le détachement bavarois, attaché au grand-duc vers Viévy-le-Rayé; la 4e division de cavalerie à Moisy et Boisseau; la 2e division de cavalerie à Pesay-Château et Oucques;

3° Du 3e corps, la 5e division vers Mer, la 6e vers Maves;

4° Du 10e corps, la 19e division vers Ménars et Blois; la 20e à Blois, poussant des détachements vers Herbault et La Chapelle-Vendomoise;

5° Du 9e corps, la 18e division à Saint-Gervais et Vienne; la 25e à Blois, avec détachement à Condé et vers Les Moutils;

6° La 6e division de cavalerie était à Contres et Rougeou, où arrivait, le 15 décembre, la 14e brigade, venant de Salbris-Vierzon;

7° Le 1er corps bavarois (moins le détachement laissé au grand-duc) était à Orléans, avec quelques bataillons à Gien et à Ouzouer-sur-Loire.

Le quartier général se trouvait à Suèvres.

Les instructions du prince Frédéric-Charles prescrivaient au grand-duc de se reposer dans la journée du 15, et au 3e et au 10e corps de pousser rapidement leurs têtes de colonne sur Vendôme. Le général de Stolberg s'avançait aussitôt de la Chapelle-Vendomoise avec trois bataillons, deux régiments de cavalerie et deux batteries, suivi de près par le gros des troupes.

Au sud de Villeromain, l'ennemi est accueilli par une vive fusillade : trois batteries du 10e corps soutiennent le feu, pendant que l'infanterie enlève les fermes, d'où nos escadrons se replient sur la position principale. Au bruit du canon, l'amiral Jauréguiberry prend rapidement ses dispositions : le 59e de marche est déployé à cheval sur la route de Blois à Vendôme,

OPÉRATIONS DE VENDOME AU MANS



en avant du plateau du Temple; les gendarmes à pied et les mobiles de l'Isère se placent à sa gauche, le 62e de marche à sa droite, les 39e et 32e, avec le 16e bataillon de chasseurs, sont en avant du château de La Chaise.

Les forces ennemies, la 20e division d'infanterie en tête, reçoivent l'ordre de se diriger à travers champs sur Sainte-Anne. Sept batteries prussiennes tirent sur le plateau du Temple, mais sont vigoureusement contenues par nos pièces, et le combat d'infanterie se borne à des feux de tirailleurs.

Tandis que le 10e corps nous canonne du côté de Sainte-Anne, l'avant-garde du 3e corps, sous les ordres du général Hartmann, s'avance par Champigny, Ville-Grimont, Villetrun et Coulommiers. Les troupes du 17e corps français luttent un moment aux environs de Rocé, puis cèdent du terrain. Sur les hauteurs de Bel-Essort, une batterie, attaquée par trois batteries du 3e corps allemand, est obligée de battre en retraite. A cette nouvelle, le général Chanzy porte en avant la brigade Paris du 17e corps. Après avoir rejeté vers Lignières le 14e bataillon de chasseurs et un escadron de la 17e division prussienne, la brigade Paris débouche par Renay pour prendre de flanc les troupes du 3e corps. Mais ce mouvement, commencé trop tard, est arrêté par la nuit. L'ennemi place ses avant-postes du ravin de La Houzée à la route Villetrun-Oucques.

D'après le capitaine de Goltz, les pertes des Prussiens ne furent que de 5 officiers et 131 hommes.

Le même jour, à l'aile gauche allemande, une colonne forte de quelques bataillons et de deux régiments de cavalerie, et commandée par le général Bareknow, se heurtait aux environs de Saint-Amant aux troupes du général Barry.

Le 15 au soir, le prince Frédéric-Charles envoyait de son quartier général de Suèvres les instructions suivantes :

... Avant d'attaquer l'armée ennemie derrière le Loir, attaque projetée par moi pour le 17, il est nécessaire que la 2e armée s'étende davantage. Les troupes du grand-duc ne comba'tront, demain 16,

que si elles sont attaquées; le 10e corps et l'avant-garde du 3e continueront l'attaque engagée aujourd'hui; les troupes du 3e corps, restées à Mer, partiront à la première heure, de façon à pouvoir arriver à temps; le 9e corps laissera une brigade mixte à Blois, et s'avancera sur Villermain, où il servira de réserve; la 6e division de cavalerie passera la Loire et viendra prendre une position de rendez-vous entre Villeromain et Puioche.

Dans la nuit du 15 au 16, de graves nouvelles arrivèrent au prince Frédéric-Charles. Le général Van der Tann télégraphiait d'Orléans, que des colonnes françaises semblaient s'avancer dans la direction de Montargis et que quatre bataillons avait chassé de Gien le détachement bavarois.

Sur les instances du ministre de la guerre, le général Bourbaki venait, en effet, de commencer avec la 1re armée un mouvement qui avait porté, le premier jour, son quartier général à Baugy, entre Bourges et Nevers, tandis que les troupes d'avant-garde prenaient le contact avec l'ennemi.

Cette opération a prêté à de nombreuses critiques. Nous nous bornerons à rappeler que toutes les troupes prussiennes étaient, en ce moment, occupées à combattre, et que les trois corps d'armée dont disposait le général Bourbaki (15e, 18e, 20e) ne pouvaient rencontrer en avant d'eux, sur la route d'Orléans, que trois brigades bavaroises du général Von der Tann, dont l'effectif ne dépassait pas 7 à 8,000 hommes. Voici, d'ailleurs, quel jugement porte le capitaine de Goltz, qui écrit d'après les documents officiels :

Si Orléans tombait au pouvoir de Bourbaki, la 2e armée se

trouvait obligée de revenir à marches forcées ; mais alors la 2e armée française la suivait. Si Chanzy revenait alors occuper Beaugency, n'était-ce pas pour lui une véritable victoire, et cette victoire apparente ne réveillait elle pas la nation, n'armait-elle pas la France tout entière ? On pouvait, il est vrai, diviser les forces allemandes, combattre Chanzy avec les forces du grand-duc, et Bourbaki avec les deux autres corps ; mais c'était là risquer le sort de la campagne sur deux points à la fois. Telles sont les réflexions qui agitaient le général en chef, indécis sur le parti à prendre.

L'inquiétude du prince Frédéric-Charles ne fut pas de longue durée, le général Bourbaki, consulté à Baugy par M. de Serres envoyé par le ministre, ayant préféré une expédition dans l'Est au mouvement d'abord projeté sur Montargis. Quant à la situation que cette offensive aurait pu créer à l'armée allemande, il ne sera pas inutile, pour s'en rendre un compte exact, de transcrire encore ici quelques lignes de l'historien de la 2e armée allemande :

Dans la seconde partie de la guerre, la lutte changea d'aspect : ce fut la lutte du peuple ; et si elle ne fut pas trop dangereuse pour nos troupes, elle rendit du moins bien plus difficile le service des éclaireurs et celui des avant-postes. Dans la première période de la guerre, la cavalerie était lancée en avant des colonnes ; et celles-ci, arrivées au bivouac, se reposaient sous sa protection, sans grands frais d'avant-postes. Tout cela était bien changé, devant le front de l'armée : de toute ferme, de tout buisson partaient des coups de feu qui obligeaient nos patrouilles de cavalerie à de constantes poursuites, sans qu'on découvrît rien.

Le service de sûreté devenait difficile, exigeait des forces nombreuses, et n'éloignait pas toujours le péril. Les armées allemandes sur la Loire étaient forcées de doubler, de tripler leurs avant-postes et d'occuper beaucoup plus de terrain que ne le permettaient les effectifs. Le service des relais et celui des communications s'étaient

accrus dans les mêmes proportions. Les combats en étaient devenus moins énergiques, ils étaient menés avec moins de vivacité ; et, ce qui est caractéristique, la fusillade à grande distance et la canonnade avaient crû en importance... De corps d'armées, de bataillons, il ne restait plus que le titre, non la force et la valeur. Un corps d'armée comptait à peine autant d'infanterie qu'une division au début de la guerre, et les meilleurs éléments avaient disparu, enlevés par les balles et les fatigues. Les convois de bagages ne faisaient que s'accroître, et alourdissaient la marche de l'armée, dont les colonnes n'avançaient plus que lentement, et, du matin à la nuit close, ne pouvaient faire que des étapes de 3 à 4 milles. Quelques divisions, la 22e entre autres, ne comptaient, en infanterie, que la valeur d'une brigade; tout le 1er corps bavarois était à peu près de la même force.

Quant au corps d'officiers, il n'y avait plus beaucoup d'accord entre les fonctions et les charges. En somme, beaucoup d'officiers de réserve à la tête des troupes, beaucoup de troupes de dépôt dans les rangs. Jusqu'au 11 décembre, les soldats allemands avaient marché au prix de mille fatigues sur la glace des routes ; depuis ce jour-là, à travers l'humidité et la pluie. Les chemins étaient défoncés: où les batteries devaient passer, on était obligé d'étendre une couche de branchages, si l'on ne voulait voir les roues des canons s'enfoncer jusqu'aux moyeux. Dans beaucoup de bataillons, les hommes étaient pieds nus; d'autres avaient des sabots ou des jambières de linge. Dans l'armée du grand-duc, il y avait des compagnies dans lesquelles 40 hommes et plus n'avaient pas de chaussures. Enfin, on n'avait pu compléter les munitions : il y en avait bien encore pour quelques combats, mais pas assez pour entreprendre une série d'opérations.

Telle était la situation de l'ennemi au milieu de décembre. On voit que si nos armées improvisées avaient à souffrir, les misères supportées par les Allemands étaient aussi bien réelles...

Cependant, le général Chanzy, instruit de l'arrivée des troupes de la 2e armée allemande, avait pris la

résolution d'abandonner ses positions de Vendôme, et de battre en retraite sur le Mans. Il se sentait incapable, en effet, avec ses troupes épuisées par les fatigues et les combats des jours précédents, de résister aux efforts combinés du prince Charles et du grand-duc.

Les bagages et les convois quittèrent Vendôme dans la nuit, et au jour, les avant-postes du plateau de Sainte-Anne se replièrent, tandis que le génie préparait la destruction des ponts. A neuf heures du matin, la 2e armée de la Loire était en retraite sur la Sarthe. A notre gauche seulement, la 1re division du 21e corps eut à supporter un engagement assez court.

Vers midi, l'avant-garde du 10e corps allemand occupa les hauteurs au sud de la ville, et aperçut les longues lignes françaises. Des troupes furent aussitôt jetées sur l'autre rive, — un pont avait été incomplètement détruit, — et les tirailleurs allemands poursuivirent notre arrière-garde, qui ne fut que faiblement inquiétée.

La situation inspirait au général Chanzy de vives appréhensions : ses soldats n'étaient pas capables d'une résistance sérieuse, et une marche vigoureuse de l'ennemi pouvait détruire cette armée qui, d'après le récit même de son chef, n'avait plus qu'une préoccupation : gagner Le Mans. A l'aile droite, les officiers ne pouvaient retenir leurs hommes qui jetaient leurs armes pour se retirer plus vite.

Fort heureusement, le prince Frédéric-Charles,

inquiet des mouvements du général Bourbaki, mis en éveil par les dépêches reçues d'Orléans, ne songeait pas à nous poursuivre avec toutes ses forces.

Nous échappions pour la seconde fois, et contre toute probabilité, à un désastre complet. Le 5 décembre, au lendemain de la prise d'Orléans, le prince Charles, en divisant son armée, et en n'agissant pas avec sa décision habituelle, avait permis au général Chanzy de tenir tête au grand-duc ; il se repliait maintenant, au moment même où le succès était certain pour les armes allemandes.

De la Chapelle-Vendomoise, où il s'était transporté, le prince envoyait, en effet, les ordres suivants :

Le général Manstein doit se diriger sans retard sur Orléans : il atteindra Beaugency le jour même avec ses têtes de colonne, et arrivera à Orléans dans la soirée du 17.

La 18e division marchera sur Beaugency, et la 25e, ainsi que l'artillerie, sur Mer.

La 6e division de cavalerie rétrogradera immédiatement, de façon à avoir ses cantonnements le 17 à Coulmiers.

Le 3e corps atteindra Mer le 17, et Beaugency le 18.

Le 10e corps et la 1re division de cavalerie poursuivront l'armée de Chanzy, et détruiront ensuite les voies ferrées : Tours-Angers, Tours-Le Mans et, s'il est possible, Tours Poitiers.

Le grand-duc, auquel sera adjoint la 5e division de cavalerie, exercera son action du côté de Châteaudun, tout en gardant le contact avec les troupes du général Chanzy.

Le lendemain, le général Goujard, placé à l'extrême gauche française, était attaqué à Droué, et après avoir repoussé les Allemands, allait camper à Saint-Agile. Tous ces mouvements s'exécutèrent,

ainsi qu'il avait été prescrit, et le général Chanzy put continuer sa retraite sur le Mans sans être sérieusement inquiété.

Le 3e et le 9e corps d'armée allemands, ainsi que la 6e division de cavalerie, se cantonnèrent sur la rive droite de la Loire, avec le gros de leurs forces à Orléans, la cavalerie parcourant la Sologne.

Le 24 décembre, le grand-duc était avec sa fraction d'armée à Chartres et aux environs. La 5e division de cavalerie éclairait les routes qui, de Dreux et de Mantes, se dirigent au sud et au sud-ouest.

Le 1er corps bavarois allait prendre position, le 28 décembre, entre Arpajon et Corbeil, formant ainsi une réserve prête à tout événement.

Le 10e corps laissait la 20e division à Vendôme, et le général Voigt-Rhetz se dirigeait sur Tours avec le reste du corps d'armée. A Mounaie, il mettait en déroute plusieurs milliers de gardes mobiles, et le 21 décembre, il arrivait devant Tours. Quelques obus étaient lancés sur la ville qui arborait le drapeau blanc. La colonne prussienne, après avoir détruit la ligne de Tours au Mans, allait prendre ses cantonnements à Blois et à Herbault.

FIN DU TOME III

TABLE DES CHAPITRES

Pages

CHAPITRE I. — La délégation en province.— M. Crémieux. — M. Glais-Bizoin. — L'amiral Fourichon. — Organisation de nouvelles forces. — Le général Lefort. — 15e corps. — Premiers combats. — Artenay (27 septembre). — Toury (5 octobre). Formation d'un corps d'observation allemand sous les ordres du général de Tann.— 2e combat d'Artenay. — Évacuation d'Orléans. — Marche de la 22e division prussienne sur Chartres. — Défense de Châteaudun. — Chartres. — Dreux. — Première armée de l'Est, sous le commandement du général Cambriels.— Le 14e corps prussien. — Général Werder. — Opérations dans les Vosges.— Combat de la Bourgonce. Entrée des Allemands à Épinal.— Marche sur l'Ognon. — Combats d'Etuz, Cussey, Châtillon-le-Duc. — Siège de Schlestadt. — Siège de Neuf-Brisach. 1

CHAPITRE II. — Arrivée à Tours de M. Gambetta.— La situation en province. — Les ligues séparatistes. — Elections.— Conseils généraux. — Organisation nouvelle des 15e et 16e corps. — Leur ordre de bataille. — Dispositions adoptées par le ministre de la guerre : avancement dans l'armée, armée auxiliaire, départements en état de guerre, comité de défense, batteries départementales, mobilisation, corps francs, etc. — Plan de campagne : conférence de Salbris. — Projet du général Trochu. — La marche sur Orléans est ajournée 45

CHAPITRE III. — La nouvelle de Sedan parvient à Metz.— Tentative de bombardement. — Rapport de M. Debains. —

Pages

Communiqué de l'*Indépendant Rémois.*— Communications avec l'ennemi, lettre du prince Frédéric-Charles. — Coups de main sur la ferme de Lauvallier, sur Vany et Chieulles. — Arrivée de Régnier à Metz.— Entrevues avec le maréchal. — Départ du général Bourbaki. — Proposition de M. de Bismarck pour la reddition de l'armée. — Expédition de Peltre. — Fourrage de Colombey. — Chalet Billaudel. — Château de Ladonchamp. — Travaux des Prussiens autour de Metz. — Réunion du 4 octobre. — Projet de sortie. — Combat de Ladonchamp et des Tapes.— Le dernier combat de l'armée du Rhin 81

Chapitre IV.— Le maréchal Bazaine demande aux chefs de corps leur avis sur la situation. — Conseil de guerre du 10 octobre. — Envoi du général Boyer à Versailles. — Note du maréchal Bazaine. — Le général Boyer et M. de Bismarck.— Conditions imposées par le chancelier.— Retour du général Boyer. — Conseil de guerre du 18 octobre. — Départ du général Boyer pour Hastings. — Télégramme de M. de Bismarck. — Nouveau conseil de guerre. — Envoi du général Changarnier, du général de Cissey au quartier général ennemi.— Conseil de guerre du 26 octobre. — Mission du général Jarras. — Discussion de la capitulation : les honneurs de la guerre. — Les drapeaux. — Ordre du jour du maréchal à l'armée du Rhin. — Capitulation. — La journée du 28 octobre. 125

Chapitre V. — La ligue des neutres. — Mission de M. Thiers à Londres, à Vienne, à Saint Pétersbourg, à Florence. — Proposition d'armistice. — Prise du Bourget par les francs-tireurs de la presse, le 28 octobre. — Bombardement du village. — Attaque de la 2e division de la Garde. — Prise du Bourget par l'ennemi. — Émotion causée à Paris par la capitulation de Metz, les négociations relatives à l'armistice, la perte du Bourget. — Le parti de la commune.— La force morale. — Journée du 31 octobre.— M. de Bismarck repousse la proposition d'armistice avec ravitaillement. . . 162

Chapitre VI. — Positions des Français le 7 novembre. —

Pages

Combat de Vallières. — Ordres de mouvement pour les 9e, 15e et 16e corps. — Le général de Tann quitte Orléans et marche au devant des Français. — Bataille de Coulmiers (9 novembre). — Prise successive de Baccon, la Renardière, Coulmiers, Champs, Ormeteau, Saint-Sigismond. — Faute commise par le général Reyau. — Occupation d'Orléans. — Inaction après Coulmiers. — Situation des Prussiens, leurs forces devant Paris et au Sud-Ouest. — Troupes du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.— Formation de nouveaux corps en province. — 17e corps. — Tentative sur Brou. — Retraite du 17e corps sur la forêt de Marchenoir.— Combat de Varize. — Fortifications d'Orléans 198

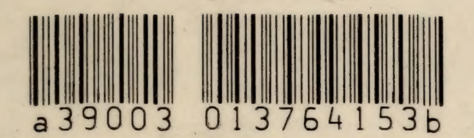
Chapitre VII. — Travaux d'investissement exécutés par les Allemands autour de Paris. — Positions offensives.— Positions défensives. — Détail des ouvrages. — Préparatifs du général Trochu. — Nouvelle de la bataille de Coulmiers.— La base d'opération est changée.— Les ponts sur la Marne. — Combats de l'Hay, de la Gare-aux-Bœufs. — Démonstration devant Bezons. — Le plateau d'Avron. — Bataille de Villiers (30 novembre). — Le 3e corps. — Combats de Montmesly, de Choisy-le-Roi, d'Épinay.— Reconnaissances sur Groslay et le Drancy. — Inaction du 1er décembre. — Bataille de Champigny. — L'armée française repasse la Marne. 248

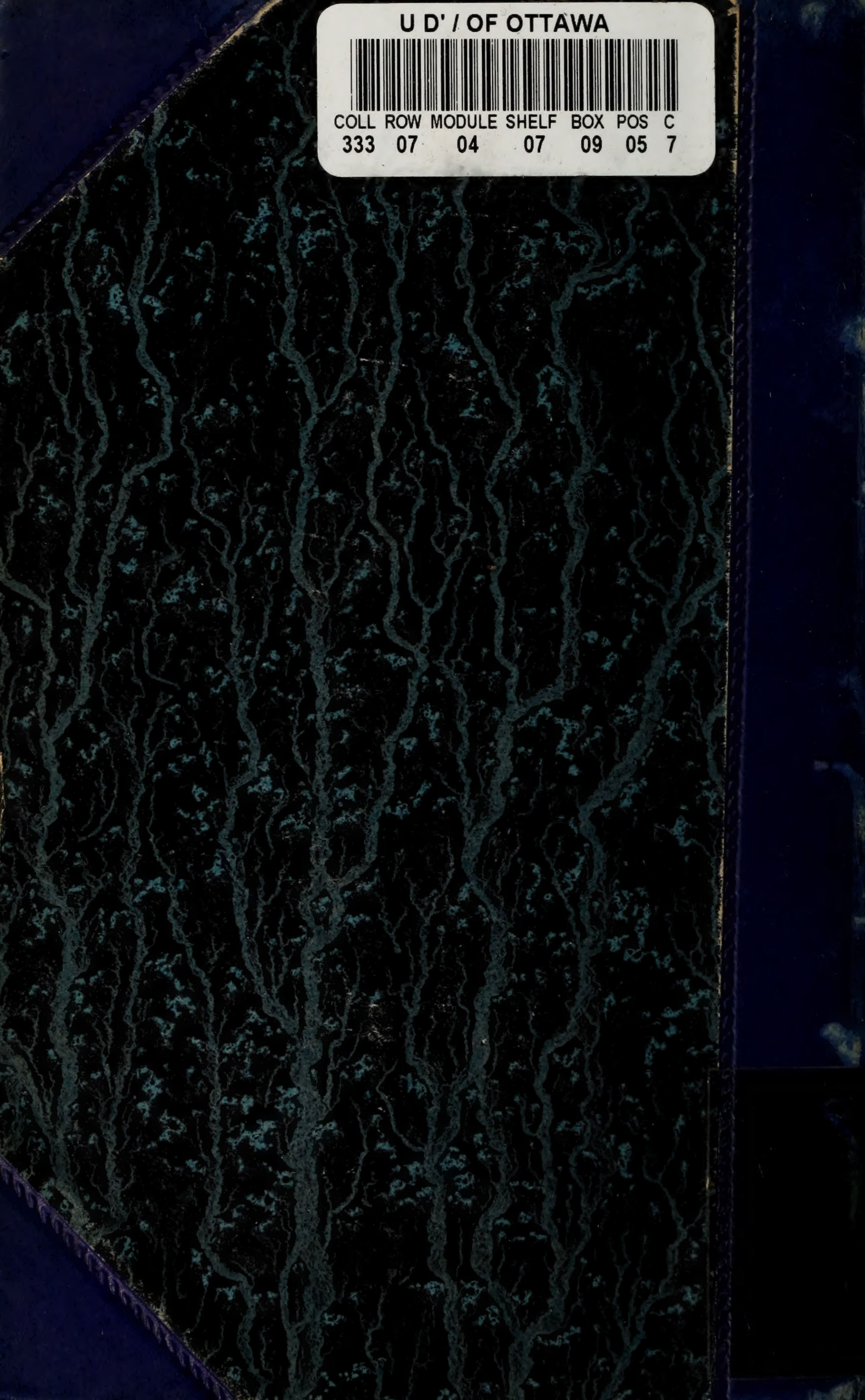
Chapitre VIII. — Siège et capitulation de Verdun. — Siège et capitulation de Thionville. — Marche de la 1re armée allemande vers le nord. — Les forces françaises autour d'Amiens. — Bataille de Villers-Bretonneux. — Entrée des Allemands à Amiens. — Capitulation de la citadelle. — Reddition de La Fère. — Marche des troupes du général Manteuffel sur Rouen.— Désarroi de la défense.— Combats autour de Buchy. — Entrée des Allemands à Rouen. . . . 312

Chapitre IX. — Instructions adressées de Versailles à la 2e armée allemande. — Marche des troupes du prince Frédéric-Charles. — Plan d'opérations. — Engagements à Artenay, à Neuville-aux-Bois. — Combat de Ladon (24 no-

Pages
vembre). — Le ministre de la guerre prend la direction des 18e et 20e corps. — Marche de ces deux corps. — Bataille de Beaune-la-Rolande. 359
Chapitre X. — Positions occupées par les troupes françaises et allemandes le 30 novembre.— Conférence de Saint-Jean-de-la-Ruelle.— Dispositions prises pour la marche en avant de l'armée de la Loire. — Combat de Villepion. — Bataille de Loigny. — Combat d'Artenay. — Combat de Chevilly. — Combat de Chilleurs-aux-Bois. — Combat de Patay. — Combats de Briey et de Boulay. — Combat de Cercottes. — Évacuation d'Orléans.— Marche des troupes françaises (15e, 18e, 20e corps). — Concentration à Bourges. — L'armée de la Loire divisée en deux. — Projets du prince Charles. — Mouvements de la 2e armée allemande jusqu'au 9 décembre. 394
Chapitre XI. — Mouvement du général Chanzy et des troupes du grand-duc de Mecklembourg.— Le 21e corps.— Combat de Foinard (6 décembre) — Engagement de Vallière, de Langlochère, de Messas, de Villechaumont et de Cravant (7 décembre).— Batailles de Villorceau, Josnes, Beaugency. — Retraite de la 2e armée sur Vendôme. — Inaction de la 1re armée française.— Mouvement du 9e corps allemand sur Blois.— Marche du prince Frédéric-Charles — Combats de Morée et de Fréteval (14 décembre). — Reconnaissance sur Châteaudun. — Combat de Vendôme (15 décembre). — Mouvement du général Bourbaki. — Inquiétudes du prince Charles. — État des troupes allemandes. — Retraite du général Chanzy sur le Mans. — Retraite de la 2e armée allemande sur Orléans. 442

Paris. — Librairie GARNIER Frères, Editeurs, 6, rue des Saint-Pères.


a39003 013764153b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 07 09 05 7